LE MONDE EMPLOI : 15 pages d'annonces pour les ingénieurs



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13105 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – MERCREDI 18 MARS 1987

Evian, vingt-cinq ans après

Il y a vingt-cinq ans, le 18 mars 1962, le général de Gaulle et M. Ben Khedda, président du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), annonçaient en même temps à la radio et à la télévision la signature des accords d'Evian, qui mettaient fin à la guerre d'Algérie. Sans doute cet anniversaire ne sera-t-il pas davantage célébré que d'habitude outre-Méditerranée, où l'on considère le cessez-le-feu comme un simple épisode avant l'indépendance acquise le 5 juillet suivant. En France, les blessures sont encore trop à vif pour que le dossier soit ouvert avec une totale sérénité.

Ironie de l'histoire, les textes âprement négociés pour nouer des « relations exemplaires » entre les deux pays n'auront guère été appliqués. Ils devaient fournir le cadre de la cohabitation d'un peuple indépendant avec une importante communauté française. Celle-ci ne cesse de diminuer. Ils prévoyaient la libre circulation des personnes. Pour faire face aux menaces terroristes, Paris a dû exiger un visa des Maghrébins ; les Françaises divorcées après un mariage mixte éprouvent les plus grandes difficultés pour faire respecter leur droit de visite à leurs enfants.

Les négociateurs croyaient-ils vraiment que les Français établis en Algérie seraient nombreux à rester sur place après une guerre atroce ? La réponse vint avant même le référendum d'autodétermination auquel ces Français ne pouvaient participer. Près d'un million de pauvres gens, affolés par le choix entre « la valise ou le cercueil » que leur proposaient les extrémistes des deux bords, choisirent de partir en hâte.

Des quelque dix mille pieds-noirs qui décidèrent de demeurer sur leur sol natal, à peine moins de trois mille sont encore vivants. Ces personnes âgées bénéficient souvent de l'aide et de la solidarité de leurs voisins algériens mais désespèrent de voir reconnaître leurs droits par une administration donnant trop souvent l'impression d'attendre que leur problème se règle par extinction. Malgré des promesses répétées, très peu d'entre elles ont pu réaliser leurs biens et transférer leurs avoirs dans une France où elles souhaitent finir leurs jours.

Encore plus amers sont peut-être les Français qui vinrent proposer leurs services à la jeune République par convictions politiques, les « pieds-rouges ». Ils ont le sentiment que l'Algérie du président Chadli, convertie au réalisme économique, les trouve encombrants et fait un meilleur accueil aux cadres des sociétés avec lesquelles elle a signé les « grands contrats » nécessaires à son développement. Ces contractuels de l'âge héroïque n'eurent pas toujours des rapports faciles avec leurs jeunes collègues arrivés plus tard dans le cadre de la coopération entre Etats. Même ceux-ci sont de moins en moins nombreux : 2 500 en 1981 ; 700 aujourd'hui, dont 300 en instance de départ.

Du grand rêve de coopération fraternelle il ne reste plus que quelques hommes exemplaires, tel Mgr Duval, archevêque d'Alger, toujours actif pour animer une communauté catholique faite uniquement d'étrangers – des Français mais aussi des coopérants polonais – dans les rares églises ouvertes au culte.

De douloureux problèmes se posent encore, entre autres celui de l'entretien des cimetières européens. Le contrôle des événements échappait aux négociateurs des accords d'Evian. Aujourd'hui, il appartient aux gouvernements de « laisser le passé à l'histoire pour construire l'avenir », comme le disait le président Chadli, en novembre 1983, lors de la première visite officielle d'un chef d'Etat algérien en France.

Un entretien avec le chef des druzes libanais

«Le véritable islam, ce n'est pas celui qui vient de Perse»

L'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR) ne s'était pas manifestée, le mardi 17 mars en fin de matinée, plus de quinze heures après l'expiration du délai fixé pour « la sentence de mort » contre Jean-Louis Normandin, retenu en otage depuis le 8 mars 1986. Prenant position dans le différend entre la Syrie et les partisans de l'Iran au Liban, M. Walid Joumblatt, chef des druzes, nous a déclaré : « Le véritable islam, ce n'est pas celui qui vient de Perse. »

MOUKHTARA

de notre envoyée spéciale

« On repart à zéro. C'est une nouvelle étape de la guerre du Liban. » Dans un salon de son palais de Moukhtara, imposante bâtisse du seizième siècle, perchée sur un piton d'où on peut contempler les montagnes enneigées du Mont-Liban, M. Walid Joumblatt, chef du Parti socialiste progressiste (PSP) et dirigeant incontesté de la communauté druze, dresse un bilan sans illusion des récents événements de Beyrouth-Ouest.

Comme un signe du destin, la deuxième entrée des troupes syriennes dans la partie à majorité musulmane de la capitale libanaise a précédé de quelque trois semaines le dixième anniversaire de l'assassinat de son père, Kamal Joumblatt, le 16 mars 1977.

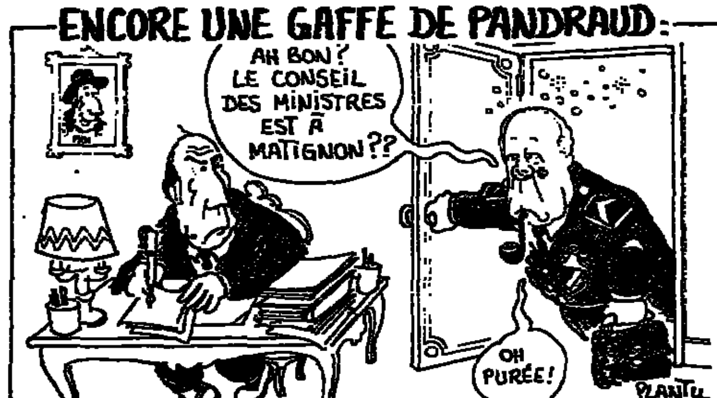
FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 5 et nos informations page 44.)

Réuni sous la présidence de M. Chirac

Le gouvernement met au point son programme d'action

M. Jacques Chirac a réuni ses ministres à l'hôtel Matignon, mardi 17 mars. Ce conseil de cabinet, le quatrième depuis le début de l'année, était destiné à mettre au point le programme d'action du gouvernement avant l'ouverture, le 2 avril, de la session parlementaire de printemps. A l'ordre du jour, trois projets de loi importants : programmation militaire ; aménagement du temps de travail ; référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie.



Cohabitation et efficacité économique

L'Elysée, Matignon... et M. Balladur

Les prix n'ont augmenté que de 0,1 ou 0,2 % en février selon l'indice provisoire publié par l'INSEE. Une nette amélioration après la forte accélération de janvier (+0,9 %). En revanche, le commerce extérieur est resté déficitaire de 400 millions de francs en données corrigées des variations saisonnières au mois de février. Et s'il s'est redressé, le solde industriel avec 1,4 milliard de francs reste inférieur à la moyenne mensuelle de 1986 (3 %).

Voilà juste un an, les Français imposaient, par leurs votes, une nouvelle répartition des pouvoirs. *Dans le domaine économique, la* cohabitation a-t-elle été un obstacle à l'efficacité ou l'a-t-elle, au contraire, favorisée ?

Certes, le président de la République a refusé de signer les ordonnances sur la privatisation *comme* celle *sur* l'aménagement du temps de travail. Mais, par rapport au nombre de textes promulgués, la portée de ces refus apparaît dérisoire ; elle a été plus symbolique que réelle : les dénationalisations ont commencé à l'automne avec le succès que l'on sait et, si l'amendement qui permettait de contourner le veto présidentiel sur l'aménagement du *temps de travail a été* recalé par le *Conseil constitutionnel*, ce ne sont pas ces deux ou trois mois perdus qui auront modifié une évolution du chômage de toute façon négative, faute d'une croissance suffisante. Aussi répète-t-on à l'envi, au gouvernement comme à l'Elysée, que *« la cohabitation n'a influé en rien sur la décision économique »*.

Le président de la République n'est intervenu sur aucun des grands dossiers macro-économiques, si ce n'est lors du conseil des ministres consacré au budget de 1987 pour feindre de s'étonner de la bonne volonté avec laquelle certains ministres acceptaient des sacrifices. Il n'a pris la parole sur aucune des affaires *industrielles, pas même sur le dif*ficile dossier du téléphone et de la CGCT où il aurait pu manifester sa préférence pour une solution européenne. Et si, sur l'Europe justement, M. Mitterrand a plaidé pour une augmentation des ressources propres, un accroissement des dépenses de recherche (type Eurêka) et pour que la France ne sorte pas du système monétaire (SME), c'était sur un sujet où l'accord était assez large pour que cela n'apparaisse pas comme une intervention inopportune.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 40.)

Le fonds Silguy à l'Institut néerlandais

L'ingénieur de Quimper et ses peintres

En offrant une sélection de toiles des « écoles du Nord », comme on disait naguère, conservées dans la capitale du *Finistère*, *l'Institut néerlandais* nous invite à relire Balzac et à réfléchir sur les ressources de la province, sur ses figures oubliées.

par André Chastel

Ces tableaux, d'où proviennent-ils ? D'un legs fait par un ingénieur breton, élève en 1804 de la toute neuve Ecole polytechnique, qui amassa sans bruit des estampes (plus de sept mille) et des tableaux (plus de mille) ; il en fit don à sa mort (1864) en demandant seulement à la ville qu'on disposât tout cela dans un local convenable, *« près de l'hôtel de mairie »*.

Le comte Jean-Marie de Silguy avait donc un sens civique parfait. Quimper n'avait pas de musée ; on en bâtit un ; il fut inauguré en 1872, après la guerre. Des dons intéressants s'ajoutèrent en 1894 au fonds Silguy. Le tout dormait un peu sous les combles. Le réveil vient d'avoir lieu. Le musée s'est enrichi tout récemment de quelques achats brillants : *la Leçon de lecture*, curieux tableau marial de 1630 environ, par Grebber, un peintre de Haarlem, et *la Charité*, une allégorie drapée dans la soie et le velours, d'un maître d'Utrecht. Le lot étant ainsi relevé, une délégation des petits maîtres du dix-septième siècle est passée de l'Odet à la Seine.

Il faut remonter à l'hiver 1970-1971, où l'on put voir au Petit-Palais un panorama assez impressionnant des tableaux hollandais, « bataves » disait le catalogue de J. Vergnet-Ruiz, tirés des collections publiques françaises. C'était *une redécouverte qui obligeait* à s'interroger sur l'entrée de tant de toiles nordiques chez les princes et les bourgeois.

Sur plus de deux cents toiles, une ou deux de Quimper figuraient discrètement, dont *les Fruits de Surinam (Guyane)* sur fond noir, d'un spécialiste des exotismes travaillant à Amsterdam. Dès le dix-septième siècle, on regardait donc avec plaisir ces scènes de genre familières, voire un peu graveleuses, ces paysages touffus, ces figures douloureuses dont Rembrandt avait créé le *modèle. La clé en est bien* connue : quand on était las du « grand goût » et des formes nobles italiennes, *on se tournait* vers les champions traditionnels de la peinture directe, irrégulière et forte, vers les genres dits mineurs et les petits maîtres. Il restait à en mesurer la portée et à pousser l'inventaire : le dépoussiérage de Quimper *en est la conséquence*.

Mais le phénomène Silguy ne *relève pas directement de l'évolution* du « goût ». Cet ingénieur n'avait rien, à ce qui semble, d'un grand amateur méthodique : il achetait un peu le tout-venant, à bas prix si possible, et surtout dans les ventes, qui, au dix-neuvième siècle, étaient de plus en plus nombreuses. On le sait, parce que Silguy conservait les catalogues : il y en avait, dans sa bibliothèque, quatre cents pour les années 1846 à 1853 où il se trouvait à Paris, dans l'incroyable tourbillon créé par le commerce des peintures.

Un contemporain de Silguy, Louis Lacaze, *un peu peintre, un* peu médecin, trouvait le moyen d'acquérir avec une foule de tableaux français exceptionnels la *Bethsabée* de Rembrandt et la *Bohémienne* de Frans Hals. Notre ingénieur n'est pas Lacaze. De sa famille, il avait hérité deux scènes gaies et décoratives de Caulery (qu'on croyait des Francken) : il y ajouta des fleurs, des portraits.

(Lire la suite page 12.)

PRIX DE VENTE À L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Etranger

Le débat sur la défense et le contrôle des armements

Sir Geoffrey Howe appelle les Européens à mieux coordonner leurs efforts

Le secrétaire du Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, a plaidé, le lundi 16 mars, en faveur d'une plus grande unité de vues des Européens en matière de sécurité et pour le maintien de la dissuasion nucléaire en Europe. A propos de « *la réponse du numéro un soviétique à l'offre de l'OTAN d'éliminer les Forces nucléaires intermédiaires (FNI)*, a précisé M. Howe, *des perspectives réelles existent, pour la première fois, d'accords qui pourraient déboucher sur des réductions importantes des armes nucléaires, ce qui serait un résultat historique* ». Le chef de la diplomatie britannique, qui parlait devant l'Institut royal des relations internationales de Bruxelles, a ajouté : « *Un plus grand effort de défense de la part des Européens, qui pourrait être canalisé à travers l'Union de l'Europe occidentale* [UEO], peut contribuer à un pilier européen plus substantiel au sein de l'alliance atlantique et donner aux Etats-Unis de quoi répondre aux sceptiques sur le maintien de leur propre contribution à la défense européenne. »

Les sept pays membres de l'UEO (Grande-Bretagne, France, RFA, Italie et les trois du Benelux) ont décidé, il y a deux ans, une revitalisation de l'organisation par la tenue régulière de réunions des ministres des affaires étrangères et de la défense. « *Si nous voulons que nos préoccupations particulières d'Européens soit clairement perçues et prises en compte dans les négociations entre les Etats-Unis et l'URSS, nous devons en débattre clairement entre nous et parvenir, là où c'est possible, à des vues communes : c'est ce que nous tentons de faire au sein de l'UEO.* » Mais, a ajouté Sir Geoffrey, « *l'alliance atlantique doit rester le seul forum de décision en matière de défense* », et prendre garde, pour le long terme, au fait que l'Europe « *n'a plus la même importance que par le passé* » dans la réflexion stratégique américaine.

« Un sincère intérêt »

M. Mitterrand, dans un entretien publié par le quotidien italien *Corriere della Sera* du mardi 17 mars, réaffirme, d'autre part, que la proposition soviétique d'éliminer les missiles nucléaires à moyenne portée basés en Europe doit « *être considérée avec un sincère intérêt* ». Le président de la République ajoute : « *Je suis personnellement en faveur de telles négociations (...). Bien évidemment, l'élimination* [des missiles] *doit être équilibrée, simultanée et contrôlée.* » M. Mitterrand a appelé aussi à une collaboration européenne en matière d'industrie spatiale, « *car c'est un secteur décisif pour l'avenir. Nous devons garantir une autonomie européenne et éviter un monopole dans l'espace des Etats-Unis et de l'Union soviétique* ».

De son côté, la quatrième session des pourparlers soviéto-américains sur la réduction des essais nucléaires a repris lundi à Genève après une interruption de plus d'un mois.

Enfin, des entretiens soviéto-américains portant essentiellement sur les conflits régionaux ont débuté lundi matin à Moscou, annonce l'agence Tass. Ils concerneront le désarmement, les droits de l'hommme et les questions bilatérales, a-t-on indiqué de source américaine. La délégation des Etats-Unis est dirigée par M. Michael Armacost, sous-secrétaire d'Etat, et celle de l'URSS, par M. Iouri Vorontsov, premier vice-ministre des affaires étrangères. – *(AFP, Reuter.)*

Après les déclarations de M. Jacques Delors

M. Mitterrand n'est pas hostile à la réunion des Douze sur les euromissiles

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

M. François Mitterrand s'est déclaré favorable à l'initiative, lancée par M. Jacques Delors, président de la commission des Communautés européennes, de réunir un Conseil européen qui préparerait une position commune des chefs d'Etat et de gouvernement européens sur la proposition soviétique de démantèlement des euromissiles. « *L'initiative de M. Delors*, a expliqué le président de la République, *est une bonne initiative. Il existe un certain nombre de lieux, l'OTAN et l'Union de l'Europe occidentale, par exemple, où sont débattues de telles questions. Je ne suis pas hostile à ce qu'il y en ait d'autres.* »

Le chef de l'Etat assistait, le lundi 16 mars, à une phase de l'exercice national « Airex-87 » de l'armée de l'air française. A cette occasion, il s'est fait présenter le centre de détection et de contrôle de la défense aérienne de Drachenbronn et la 33e escadre de reconnaissance basée à Strasbourg. L'exercice « Airex-87 » mobilise pendant onze jours d'affilée la presque totalité des effectifs et des moyens de l'armée de l'air, pendant que huit armées de l'air alliées prêtent leur concours (*le Monde* du 8 mars).

A Drachenbronn, M. Mitterrand s'est fait présenter la station radar qui, dans l'est de la France, peut prendre le relais du PC de la défense aérienne de Taverny (Val-d'Oise). A Strasbourg, il a vu les Mirage F-1 CR de reconnaissance photographique ou infra-rouge.

En réponse aux questions des journalistes sur la défense européenne, le chef de l'Etat a estimé que « *c'est un grand sujet à l'ordre du jour depuis longtemps et qui le restera encore.* »

« *Tout ce qui peut dans les esprits, dans les volontés, dans les méthodes et les pratiques organiser une meilleure harmonisation des forces des pays alliés est bon*, a affirmé M. Mitterrand. *Mais des progrès en ce sens, il n'y en a pas assez à mon gré.* »

Cependant, il a rappelé que c'était à l'actuel président de ce conseil européen, le premier ministre belge, de mettre éventuellement en application l'idée de M. Delors. « *Les ministres des affaires étrangères et les ministres de la défense des pays européens se rencontrent déjà régulièrement*, a ajouté M. Mitterrand, *et ce sont là des éléments d'une concertation européenne qui se mettent en place. Mais il n'y a pas d'urgence, pas de nécessité.* »

Invité à dire ce que lui inspirait le rapprochement des dates 16 mars 1986, dernières élections législatives, et 16 mars 1987, le chef de l'Etat a eu cette très brève et très sèche réplique : « *Cela fait deux 16 mars de suite. Et la France continue.* »

JACQUES ISNARD.

M. Rocard : « Il faudra éviter de baisser la garde face à M. Gorbatchev »

« *Tant que M. Gorbatchev maintiendra un déséquilibre majeur en sa faveur dans tous les domaines militaires, il faudra éviter de baisser la garde* », explique M. Michel Rocard dans un entretien paru le lundi 16 mars dans le dernier numéro de *Défense active*, une lettre mensuelle éditée par le général Etienne Copel (cadre de réserve).

A propos des négociations entre Américains et Soviétiques sur les euromissiles, M. Rocard affirme : « *Il ne faut pas se limiter aux euromissiles. Il faut inclure les missiles de courte portée, sans prendre, cependant, le risque d'une dénucléarisation de l'Europe qui est très dangereuse aussi longtemps que subsiste l'immense déséquilibre conventionnel et chimique que l'on sait* » entre l'Est et l'Ouest. « *Il faut aussi veiller de très près aux conditions de contrôle d'un éventuel accord* », ajoute M. Rocard qui n'approuve pas du tout, parce qu'elle est « *très exagérée* », l'expression « *un Munich deux+* » de l'Europe lancée par M. Jean-Marie Daillet (*le Monde* du 10 mars) si l'« *option zéro* » de M. Gorbatchev était retenue.

« *Il faut arriver à des conversations équilibrées et réalistes*, estime M. Rocard, *en étant pleinement conscients des graves dangers de « découplage » entre les Etats-Unis et l'Europe.* » Le député socialiste des Yvelines considère que l'Europe doit faire preuve, en la matière, de « *lucidité* », à commencer par la France qui « *s'est trop souvent montrée arrogante* ».

« *Nous devons être respectueux de nos alliés*, explique M. Rocard, *et savoir accepter, dans notre vision de la défense de l'Europe, des préoccupations qu'ils jugent essentielles et dans les termes mêmes où ils les formulent. La décision d'emploi des armes nucléaires stratégiques doit rester, bien sûr, purement nationale. Mais il ne faut pas décider unilatéralement si la menace contre nos intérêts vitaux dépasse nos frontières. En dehors des cas qui peuvent conduire le président de la République à utiliser l'armement nucléaire national, en particulier à la suite d'une agression sur notre propre territoire, il me paraît clair qu'on ne peut pas « passer au nucléaire » sur le sol de nos alliés sans en discuter avec eux.* »

NATIONS UNIES

La création d'un Office pour la recherche de l'information va mettre un terme à un monopole de fait des Soviétiques

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, vient d'annoncer la création d'un « Office pour la recherche et la collecte de l'information », dont la tâche est ainsi définie : « *Rechercher, centraliser et redistribuer au sein du secrétariat toutes informations d'ordre politique ayant trait aux activités du secrétaire général.* » Plus précisément, le nouvel office devra « *évaluer les tendances générales, préparer des études de situation concernant les pays et les régions où les Nations unies exercent une activité diplomatique, fournir des informations d'alerte* [« early warning »], *maintenir le contact avec les banques de données informatisées, surveiller les mouvements de réfugiés et l'évolution des situations d'urgence* » et, enfin, « *participer à la préparation des discours et des documents portant la signature du secrétaire général* ».

Divisé en sept services, l'Office est placé sous la direction d'un ancien secrétaire général adjoint, en l'occurrence le diplomate sierra-léonais James Jonah. Reprenant sous sa coupe plusieurs services jusqu'ici indépendants, M. Jonah répondra de ses activités directement devant le secrétaire général et aura la capacité d'apposer le sceau « confidentiel » sur les informations de son choix. Il puisera celles-ci auprès de trois sources essentielles : huit agences de presse, soixante-quinze centres d'information des Nations unies à travers le monde et « *diverses sources officielles et privées* ».

Des bulletins seront élaborés plusieurs fois par jour à l'attention du secrétaire général, qui décidera de leur éventuelle divulgation. La collecte et le tri de l'information seront informatisés, ce qui est une nouveauté dans une organisation qui ignore encore souvent l'ordinateur.

Si la surveillance des agences et des revues de presse ne posent aucun problème particulier, il n'en va pas de même pour les « évaluations des tendances » et pour les diverses informations « confidentielles » que le service sera amené à recueillir. Le fonctionnement du système faisant appel aux services des centres d'information, il est tentant d'y voir l'amorce d'un véritable « réseau de renseignement », celui que Dag Hammarskjöld, qui se méfiait des Etats membres, rêvait déjà de mettre en place. Les responsables de ces centres seront-ils transformés en « informateurs confidentiels » ? Si tel est le cas, leur situation deviendra singulièrement compliquée en raison des *susceptibilités locales*, auxquelles il leur sera très difficile de faire face. Imagine-t-on le représentant des Nations unies, dans un pays dictatorial, transmettant, « *en clair* », des informations critiques à l'égard du gouvernement local, lorsque l'on sait que même un pays démocratique comme la France a vigoureusement protesté contre la manière dont les services de l'ONU avaient analysé les dernières élections législatives ? Certes, le chiffrage des transmissions est envisagé à terme, mais il est certain que les Etats membres refuseront les modifications des règlements qu'un tel changement supposerait.

La nouvelle responsable des services de l'information, Mme Thérèse Sevigny (Canada), qui coiffe les centres d'information, semble hésiter devant les aspects non résolus de la réforme. Mais ses réticences ne sauraient être comparées à celles des Soviétiques, qui voient s'écrouler un véritable empire, bâti patiemment depuis trente ans. Grâce au principe non écrit des « postes soviétiques », Moscou avait réussi à garder le contrôle de l'« information interne », notamment du *Bulletin* qui, quatre fois par jour, fournit une synthèse des informations internationales aux membres du secrétariat et aux missions. Rédigé par des diplomates soviétiques dans un style que l'on imagine aisément, le Bulletin faisait l'objet d'intenses critiques de la part de nombreuses délégations. Le « département soviétique », comme on appelle le département des affaires politiques et du Conseil de sécurité, dirigé traditionnellement par un Soviétique, perd ainsi un outil important, même si une partie du personnel chargé actuellement du Bulletin est reprise par le nouvel organisme.

CHARLES LESCAUT.

TURQUIE : après de difficiles négociations

Renouvellement pour cinq ans de l'accord de défense entre Washington et Ankara

ISTANBUL
de notre correspondant

Un chassé-croisé diplomatique a lieu cette semaine entre Ankara et Washington avec la signature aux Etats-Unis du nouvel « accord de défense et de coopération économique » (DECA) par M. Vahit Halefoglu, ministre turc des affaires étrangères, et la visite à Ankara de M. Caspar Weinberger, secrétaire américain à la défense.

La Turquie assure le contrôle des détroits et de l'accès à la Méditerranée, et possède des frontières avec l'Iran, l'Irak et la Syrie, d'où l'importance stratégique de ce pays pour les Etats-Unis.

L'accord de défense et de coopération économique, arrivé à expiration en décembre 1986 et renouvelé pour cinq ans le lundi 16 mars, traite notamment du droit des Etats-Unis à entretenir des bases en Turquie. La perte de l'allié iranien en 1979 a fait de l'Anatolie l'avant-poste oriental du système de surveillance américain : en plus d'une vingtaine de systèmes de détection, les Etats-Unis surveillent, à partir du centre de Sinop, les essais de missiles soviétiques et les activités de l'URSS en mer Noire. Les Américains disposent de plusieurs bases aériennes, dont la plus importante, celle d'Incirlik, près d'Adana, abrite des bombardiers nucléaires. Ces bases peuvent être utilisées moyennant autorisation préalable des autorités turques.

La Turquie, engagée depuis 1980 dans un effort d'amélioration de ses relations avec les pays arabes et islamiques, a plus d'une fois répété que ces bases ne seraient employées que dans le cadre de l'OTAN, en réponse aux efforts des Etats-Unis pour élargir ce droit d'usage au-delà d'une éventuelle réponse à une attaque des pays membres du pacte de Varsovie. Pourtant, la presse continue de s'interroger régulièrement sur l'éventualité de leur utilisation par les forces d'intervention rapide américaines dans un conflit hors zone, au Moyen-Orient.

Le contentieux gréco-turc

Le renouvellement du DECA, paraphé en décembre 1986, lors de la visite à Ankara de M. Richard Perle, secrétaire adjoint américain à la Défense, démissionnaire depuis, a été l'objet de difficiles négociations, et le malaise qui en a résulté risque d'être renforcé par divers votes du Congrès. La Turquie n'a pas obtenu la levée demandée des quotas d'importation sur les textiles. Les 490 millions de dollars d'aide militaire sont inférieurs non seulement à la somme initialement demandée par Ankara, mais également au montant fixé par le précédent DECA (739 millions de dollars). Un certain équilibre a été rétabli grâce à des conditions financières avantageuses (312 millions non remboursables, 178 millions à faible taux d'intérêt, réaménagement de la dette turque aux Etats-Unis), et à la livraison prévue de matériels militaires, dont quarante avions Phantom, provenant des surplus américains pour une valeur de 300 millions de dollars. En revanche, les 185 millions de dollars d'aide économique prévus dans l'accord viennent d'être refusés par le Congrès.

Ce vote a relancé l'opposition du Parti populiste social-démocrate (SHP) au renouvellement du DECA en ces termes, et son président, Erdal Inonu, a sollicité, sans succès, un veto du président Evren. Si le choix atlantique rassemble l'opinion, opposition comprise, et n'est jamais remis en cause, la position américaine sur le contentieux gréco-turc a souvent donné lieu à des manifestations d'anti-américanisme. L'embargo imposé après l'intervention turque à Chypre en 1974 a été, après une période de tension, remplacé par une clause de non-utilisation à Chypre du matériel fourni, dénoncée ici comme une condition politique inacceptable. Les déclarations de M. Perle, affirmant que les forces turques à Chypre sont « *en position défensive* » et ne menacent pas la partie grecque de l'île, et l'annulation par Athènes de la visite que M. Weinberger devait effectuer en Grèce ont été bien accueillies, mais l'opinion reste sensibilisée.

Enfin, l'adoption récente par une commission du Congrès d'un projet de commémoration du « génocide arménien » a amené le président Evren à annoncer qu'il annulerait la visite qu'il doit effectuer aux Etats-Unis si cette loi était votée.

MICHEL FARRÈRE.

● **AFGHANISTAN : la CEE pour un retrait total soviétique.** – Les pays de la Communauté européenne ont exprimé, le lundi 16 mars, à Bruxelles, leur souhait de voir dans un avenir proche le « *retrait total* » des troupes soviétiques d'Afghanistan, selon un calendrier « *rapide et irrévocable* ». Dans une déclaration commune, les ministres des affaires étrangères des Douze ont exprimé le « *ferme espoir* » que les prochaines négociations indirectes entre le Pakistan et l'Afghanistan – dont la date n'a pas encore été fixée – aboutissent au départ de l'armée rouge de ce pays. – *(AFP.)*

● **SOUDAN : M. Velayati à Khartoum.** – Le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, est arrivé, le lundi 16 mars, à Khartoum, pour une visite officielle de trois jours au Soudan, a annoncé l'agence soudanaise Suna. *(AFP.)*

● **RFA : prison à vie pour un membre de la Fraction armée rouge.** – Un tribunal ouest-allemand a condamné, le lundi 16 mars, à la prison à vie Rolf Klemens Wagner, membre de la Fraction armée rouge (RAF) et responsable de l'enlèvement et de l'assassinat, en 1977, du président du patronat Hanns-Martin Schleyer, de son chauffeur et de trois de ses gardes du corps. – *(AP.)*

La visite de M. Bariani au Bangladesh et au Népal

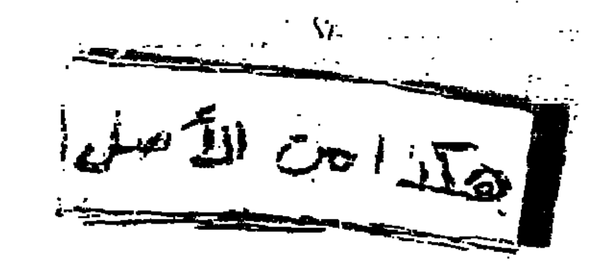
Renforcement de la coopération économique

M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a dressé, le lundi 16 mars devant la presse, un bilan positif de la tournée qu'il vient d'effectuer au Bangladesh et au Népal (*le Monde* daté 8-9 mars), qui coïncidait pratiquement avec la visite du ministre, M. Jean-Bernard Raimond, en Inde. Il s'agit pour la diplomatie française d'« *être plus présente dans cette partie du monde* » et de prêter attention à des pays qui, sans avoir la taille du géant indien, « *ont besoin d'un brevet de partenariat international* », car « *ils fonctionnent en tant que tels* », a estimé M. Bariani. Cet enjeu régional, a-t-il ajouté en substance, justifiait que Paris ne se braque pas sur les positions adoptées par Dacca et Katmandou sur le problème de la Nouvelle-Calédonie – comme New-Delhi, ces deux pays ont voté aux Nations unies pour l'inscription du « Caillou » sur la liste des territoires à décoloniser. On laisse d'ailleurs entendre au Népal que ce vote de principe pourrait être modifié si une coopération française plus active se mettait en place.

M. Bariani a ainsi promis aux Népalais des efforts accrus en vue d'assouplir les conditions de nouveaux protocoles financiers en cours de négociation pour la production pharmaceutique locale et l'équipement hydroélectrique de la rivière Seti, ainsi qu'un renforcement des activités du centre culturel français.

A Dacca, M. Bariani a signé une convention fiscale excluant la double imposition, destinée à favoriser les investissements d'entreprises françaises au Bangladesh. Après l'installation, en voie d'achèvement, d'une station française de télédétection destinée à l'observation des ressources naturelles, le Bangladesh s'intéresse aujourd'hui à des offres de Renault pour des autocars, et d'Alcatel pour un projet de 50 000 lignes téléphoniques.

[M. Bariani a indiqué que son séjour au Bangladesh visait à réparer l'anomalie que constituait le fait qu'aucun ministre français ne s'était rendu dans ce pays depuis 1971. M. Bernard Destremau nous précise toutefois qu'il s'est rendu à Dacca en tant que secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, le 23 février 1975.]



Europe

FINLANDE : le résultat des élections législatives

Progrès de la droite et incertitude pour la formation du prochain gouvernement

La progression des conservateurs finlandais, en voix et surtout en sièges, pourrait leur permettre de participer au gouvernement, après vingt et un ans d'opposition. Mais les négociations entre les principaux partis – conservateurs, centristes et sociaux-démocrates – s'annoncent ardues. Les seules surprises de ce scrutin sans passion sont la stabilité des communistes, en voix, et l'échec relatif des Verts, qui n'ont pas réalisé la percée attendue.

HELSINKI
de notre envoyé spécial

Les partis « bourgeois » sortent renforcés des élections législatives du dimanche 15 et du lundi 16 mars. Les partis non socialistes disposeront de 120 sièges (+ 4) dans la nouvelle Assemblée, contre 76 (– 8) pour les sociaux-démocrates et les deux mouvements communistes, et de 4 (+ 2) pour les Verts, qui ne cachaient pas, lundi soir, leur déception. Les derniers sondages, en effet, leur accordaient environ dix mandats.

Les conservateurs sont les vainqueurs de ce scrutin. Avec 23,2 % des voix, ils progressent seulement d'un point par rapport à 1983, mais la mathématique électorale finlandaise, qui avantage les grands partis dans la répartition des restes, fait qu'ils gagnent 9 sièges (53 au lieu de 44). La droite s'est rapprochée petit à petit du centre au cours des dix dernières années et espère participer à un gouvernement de coalition. Pendant la campagne électorale, le dirigeant des conservateurs, M. Ilkka Suominen, a donné un profil résolument social à son parti, au point que la gauche trouvait que certaines de ses idées *« méritaient d'être discutées »*.

Avec 24,3 % des suffrages, les sociaux-démocrates demeurent la première formation politique de Finlande, mais ils enregistrent un recul assez important en voix (26,8 % en 1983), qui se traduit par une perte d'un siège (56 au lieu de 57). L'écart qui les sépare des conservateurs n'est plus que de 1,1 point. Pour M. Erkki Liikanen, secrétaire général du parti, cet échec relatif a deux raisons : *« Depuis vingt ans*, dit-il, *nous constituons la principale force politique des gouvernements de coalition, et ce n'est un secret pour personne que le pouvoir use. En second lieu, nous n'avons pas réussi à mobiliser tous nos électeurs. »*

Participation en baisse

De fait, les Finlandais ont boudé les urnes. Le taux de participation au scrutin s'en est ressenti : 75,9 % cette année, soit 5,1 points de moins qu'il y a quatre ans. Au total, on compte 56 sièges pour les sociaux-démocrates, 53 pour les conservateurs et 58 pour l'ensemble constitué par les centristes (ex-agrariens) et les libéraux, qui avaient conclu des alliances électorales dans de nombreuses circonscriptions. Les centristes de M. Paavo Väyrynen, ministre des affaires étrangères, gagnent trois sièges (40), le Parti suédois, qui défend les intérêts de la minorité d'expression suédoise, obtient 13 sièges (+ 2), et l'Union chrétienne, avec 5 sièges (+ 3), progresse également. Le centre jouera un rôle-clé dans les prochaines discussions sur la formation du gouvernement.

Ces législatives ne bouleversent pas vraiment le paysage politique. Mais elles auront quand même réservé quelques surprises. Les Verts, d'abord, ne font pas le bond en avant prévu par les sondages. Ils recueillent 4 % des suffrages (contre 1,5 % en 1983) et n'auront que quatre députés au lieu de deux dans la nouvelle Assemblée. Selon l'un de leurs porte-parole, cet échec relatif est dû au fait que *« les grands partis ont pris peur à quelques mois de la consultation et ont commencé à récupérer un certain nombre d'idées des écologistes. Les électeurs ont préféré voter utile. »*

La deuxième surprise est de taille, les communistes, malgré leurs divisions internes, perdent très peu de voix. Ils obtiennent 13,6 % des suffrages, soit 0,4 point de moins qu'il y a quatre ans. La Ligue démocrate populaire (SKDL), qui regroupe les eurocommunistes et des socialistes de gauche, totalise 9,4 % des voix (– 0,5), tandis que les minoritaires « orthodoxes » de l'Alternative démocratique (qui séduit encore les intellectuels et qui a flirté avec les Verts pendant la campagne) améliorent leur score de 1983 : 4,2 % (+ 0,1). Mais la présence cette année de deux listes séparées entraîne quand même, du fait du système électoral, une perte importante de 7 sièges pour le mouvement communiste (20 au lieu de 27).

Il convient enfin de signaler la défaite, attendue celle-là, des ruraux, qui, après avoir mené une campagne populiste et poujadiste, avaient été les grands vainqueurs du scrutin de 1983, avec 9,7 % des voix et seize députés. Au gouvernement, ils ont été obligés de faire preuve de « responsabilité », et les électeurs protestataires n'ont plus reconnu leur ancien parti. Résultat : les ruraux perdent 3,4 points et sept sièges.

De longues discussions vont se dérouler dans les semaines qui viennent sur la formation du nouveau gouvernement finlandais. L'actuelle coalition comprend des ministres sociaux-démocrates, centristes, suédois et ruraux, et elle ne sera pas reconduite. Aucun dirigeant ne voulait, mardi, se prononcer clairement sur la question. Pour le conservateur, M. Ilkka Suominen, *il serait* « normal » que les « trois grands », c'est-à-dire les sociaux-démocrates, les conservateurs et les centristes, forment une coalition, mais la gauche est plutôt sceptique quant à cette solution, car elle serait alors nettement minoritaire au sein du gouvernement. Les centristes souhaiteraient *« élargir la base gouvernementale »* avec l'entrée des conservateurs. Dans ce cas, M. Paavo Väyrynen se verrait très bien premier ministre à la place du social-démocrate, M. Kalevi Sorsa. Ce serait pour lui un excellent tremplin avant l'élection présidentielle de 1988... Enfin, certains sociaux-démocrates ne semblent pas exclure une « cure d'opposition », ce qui n'a pas l'air de plaire aux conservateurs, qui préfèrent avoir la gauche au sein d'une coalition pour assurer la « paix sociale » dans le pays... Décidément, le consensus implique des négociations bien compliquées.

ALAIN DEBOVE.

	SIÈGES		VOIX (en %)	
	1983	1987	1983	1987
SOCIAUX-DÉMOCRATES	57	56	26,8	24,3
CONSERVATEURS	44	53	22,2	23,2
CENTRISTES	37	40	16,7	17,7
DÉMOCRATES POPULAIRES (eurocommunistes)	17	16	9,9	9,4
PARTI RURAL	16	9	9,7	6,4
PARTI SUÉDOIS	11	13	4,6	5,3
ALTERNATIVE DÉMOCRATE (communistes orthodoxes)	10	4	4,1	4,2
UNION CHRÉTIENNE	3	5	3	2,6
PARTI CONSTITUTIONNEL	2	0	0,4	0,1
ÉCOLOGISTES/VERTS	2	4	1,4	4,1
DIVERS	1	0	0,2	1,7

URSS : le congrès des journalistes

Vifs débats mais réélection sans surprise de M. Afanasiev

MOSCOU
de notre correspondant

Le sixième congrès des journalistes soviétiques, qui s'est tenu à Moscou du samedi 14 au lundi 16 mars, a donné lieu à de vifs affrontements entre conservateurs et partisans du changement. M. Victor Afanasiev, rédacteur en chef de la *Pravda*, a été réélu lundi président de l'Union des journalistes, institution qui compte quatre vingt-cinq mille membres. Le précédent congrès avait eu lieu en 1982.

Le secrétaire général du parti, M. Gorbatchev, n'a pas participé aux travaux, laissant à M. Ligatchev (numéro deux et responsable de l'idéologie) le soin de donner le « la ». Dans l'esprit de M. Ligatchev, les journalistes doivent contribuer au changement par leurs critiques et ne pas hésiter à mettre en cause personnellement des cadres incompétents ou corrompus. M. Ligatchev estime que cette méthode fera ressortir les avantages du système socialiste lui-même.

Pourquoi brouiller les radios étrangères ?

M. Afanasiev se situe entre les responsables de presse les plus conservateurs, qui souhaitent maintenir intégralement la *« langue de bois »*, et les *« nouveaux journalistes »* au style plus moderne et parfois très agressif (1). Son élection a donné lieu à un véritable *happening*. Les sept cent soixante congressistes devaient élire une direction collective d'environ deux cents personnes. Un journaliste des *Izvestia* a demandé que le vote ait lieu à bulletin secret. Il s'agit d'une pratique courante pour un congrès de ce genre, mais aucune liste écrite des candidats n'avait été préparée...

Il a donc fallu imprimer ce document à la hâte ; après une suspension de séance, les congressistes avaient le droit de barrer des noms, d'en rajouter d'autres. Il serait évidemment intéressant de savoir combien de voix M. Afanasiev a obtenues, mais on l'ignore encore. La direction collective ainsi élue a ensuite procédé à la désignation de son président et d'un bureau. Selon toute vraisemblance, cela s'est fait à main levée.

Un des affrontements les plus vifs de ces trois jours du congrès a opposé deux vedettes de la presse écrite : M. Iouri Joukov *(Pravda)* a rappelé le souvenir de l'année 1946 pour dire que les journalistes travaillaient mieux en ce temps-là ; M. Alexandre Bovine *(Izvestia)* a vertement répliqué à cet éloge, peut-être ironique, du bon vieux temps stalinien, en réclamant davantage d'indépendance d'esprit de la part des journalistes soviétiques.

M. Bovine a aussi dénoncé le brouillage des stations de radio étrangères et violemment critiqué – ce qui est exceptionnel dans une enceinte de ce genre – deux institutions soupçonnées de saboter la politique dite de « transparence » : le ministère de la défense et celui des affaires étrangères.

Le commentateur des *Izvestia*, qui fut chargé un temps de rédiger les discours de M. Brejnev, a aussi expliqué avec amertume qu'il était impossible à un journaliste soviétique d'écrire un article critique après un voyage dans un des États du pacte de Varsovie. Comprenne qui pourra : M. Joukov, qui jouait le rôle de stalinien de service, s'est dit *« tout à fait d'accord »* avec M. Bovine, qui faisait plutôt figure de « libéral ».

Les considérations matérielles n'étaient pas absentes de l'esprit des congressistes. Plusieurs ont demandé des augmentations de salaires et l'amélioration des conditions de travail. Mais l'essentiel a consisté en un débat profond entre ceux qui veulent accélérer le changement dans la société soviétique et ceux qui craignent un dérapage.

Le congrès a, selon le compte rendu officiel, *« appelé tous les travailleurs de la presse soviétique à traduire d'une manière exacte, imagée et vive, la restructuration en cours dans le pays, ainsi que la politique de transparence, de démocratisation et d'accélération du développement économique et social »*.

Les dogmes ont été opportunément rappelés. Les journalistes doivent *« défendre de manière combative et énergique le mode de pensée communiste, critiquer tous les aspects de l'idéologie bourgeoise et réfuter les mensonges sur le mode de vie socialiste et la politique extérieure de l'Union soviétique »*, affirme la résolution adoptée à la fin du congrès.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) M. Afanasiev est rédacteur en chef de la *Pravda* depuis 1976, ce qui lui a donné largement le temps de soutenir la politique de Brejnev aujourd'hui dénoncée, et puis celle de ses successeurs Andropov et Tchernenko.

● **Rupture d'un barrage au Tadjikistan.** – La rupture, le lundi 16 mars, d'un barrage au Tadjikistan (Asie centrale soviétique), due à des pluies torrentielles, a provoqué la mort de dix-neuf personnes ; neuf autres sont portées disparues et six sont hospitalisées dans un état très grave, selon l'agence soviétique Tass (nos dernières éditions du 17 mars).

Cette catastrophe a été annoncée avec une rapidité exceptionnelle par l'agence Tass, quelques heures seulement après la rupture du barrage. – *(AFP.)*

YOUGOSLAVIE : après les incartades d'intellectuels et d'étudiants slovènes

Des chefs militaires froncent les sourcils

Les récents appels d'intellectuels slovènes à plus d'autonomie pour leur République et certaines initiatives jugées insolentes de la part de la jeunesse ont conduit des responsables militaires yougoslaves à sortir de leur réserve habituelle.

BELGRADE
de notre correspondant

Régulièrement présents aux innombrables réunions du parti et à tous les niveaux, les militaires se distinguent par leur... silence. Ils écoutent, prennent des notes et se retirent. Le public n'a jamais entendu un militaire participer, par exemple, aux polémiques sur les rapports entre la Fédération, les républiques et les provinces autonomes, sur la réforme constitutionnelle ou tel autre sujet habituel d'affrontements.

Les militaires ne s'expriment que sur les problèmes qui, à leur avis, pourraient mettre en cause l'unité de la Yougoslavie ou son système social, dont ils se proclament les gardiens. C'est ainsi que le ministre de la défense, l'amiral Mamula, à Zagreb, et le général Conic, commandant des écoles militaires à Sarajevo, viennent de stigmatiser les excès des *« nationalistes »* et de la *« droite bourgeoise »*, le déviationnisme idéologique des mass media, des maisons d'édition, de la culture et de l'historiographie.

Pourquoi cet émoi ? La revue *Nova Revija*, de Ljubljana, a publié, sur deux cent cinquante pages, un supplément spécial dans lequel des intellectuels slovènes connus nient, dans une série d'articles la légitimité des décisions prises par le parti pendant la guerre. La Slovénie aurait ainsi été *« frustrée »* de ses droits nationaux. Ces intellectuels reprochent également au parti d'avoir éliminé ses alliés chrétiens et libéraux de la résistance pour imposer le monopole communiste. Enfin, d'avoir renoncé, en 1945, sous la pression de Moscou, à faire valoir les droits de la Slovénie sur Trieste et la province autrichienne de Carinthie. Invoquant des arguments historiques, politiques, culturels et idéologiques, ils considèrent comme injustifiée la formation des Républiques du Monténégro, de la Macédoine, de Bosnie-Herzégovine et de la province autonome de Voïvodine. Dans leur revendication d'une autonomie plus vaste encore pour la Slovénie, ces intellectuels vont jusqu'à faire état de la nécessité de créer une armée slovène. Les textes de *Nova Revija*, appelés *« programme national slovène »*, ont révélé, en substance, l'apparition d'un mouvement séparatiste exprimant le mécontentement de la république la plus développée de la Fédération.

L'affiche scandaleuse

La contestation a pris une ampleur inattendue chez les jeunes, et notamment chez les étudiants de l'université de Ljubljana. Ils se sont prononcés contre le *« rituel de la célébration de la Journée de la jeunesse »*, c'est-à-dire, en réalité, de l'anniversaire de Tito. Comme, cette année, c'était à leur tour d'organiser cette manifestation, ils ont apporté une profonde modification à un cérémonial en vigueur depuis une quarantaine d'années : ils ont surtout proposé une affiche représentant un jeune athlète levant bien haut d'une main le drapeau yougoslave frappé de l'étoile rouge à cinq branches et de l'autre le *« bâton témoin »* du relais traditionnel organisé par les jeunes à l'occasion de l'anniversaire de Tito.

Au dernier moment, quelqu'un découvrit que cette affiche, qui devait être diffusée dans le pays tout entier, était la copie conforme d'une affiche éditée en 1936 par le III[e] Reich pour célébrer le « superman » germanique. Seule différence, celui-ci portait dans une main le drapeau nazi frappé de la croix gammée et de l'autre un flambeau éclairant le monde aryen.

Ce fut le scandale, le régime ayant vu là une tentative de ridiculiser Tito, personnage intouchable. Le jury qui avait approuvé l'affiche fut dissous. Le procureur demanda la poursuite en justice de ses auteurs ; ces derniers se sont défendus en expliquant que, par la substitution aux symboles nazis de symboles yougoslaves, ils avaient exprimé *« la victoire sur l'obscurantisme fasciste »*...

De jeunes Slovènes exigent également qu'un service civil soit substitué au service militaire, que les objecteurs de conscience soient dispensés de porter des armes (droit reconnu aux seuls adhérents des sectes nazaréenne et des Témoins de Jéhova) ; la Yougoslavie devrait prouver, selon eux, son pacifisme, en commençant la première à se désarmer. Autant d'exigences rejetées par la direction de l'État et du parti et donc par l'armée.

Néanmoins, les jeunes ont obtenu un vaste soutien des intellectuels slovènes et de tous les intellectuels serbes du *« comité pour la défense de la liberté d'expression de Belgrade »*.

Rien d'étonnant alors que le général Conic ait déclaré à Sarajevo : *« Une attaque contre Tito est une attaque contre notre révolution et les acquis de la guerre de libération, et notre contre-attaque sera résolue et sans compromis. »* L'avertissement ne prête pas à équivoque. Dans une Yougoslavie désintégrée par la crise politique et économique, l'armée est l'unique structure nationale.

Elle ignore les frontières des républiques et des régions autonomes, à l'inverse de toutes les autres organisations et institutions, et elle n'est pas soumise au système de l'autogestion. Lorsque, en son temps, un groupe de généraux avait proposé à Tito de l'y introduire, celui-ci refusa catégoriquement. Quelques jours plus tard, tous les auteurs de cette initiative étaient mis à la retraite.

PAUL YANKOVITCH.

Le blocage partiel des salaires suscite de vastes mouvements de grève

Belgrade. – Les mouvements de grève, phénomène courant depuis plusieurs années dans la Yougoslavie socialiste, se sont multipliés ces derniers jours à un rythme jamais vu, suscitant une vive inquiétude dans les milieux dirigeants, extrêmement sensibles aux risques de troubles sociaux.

Confronté à une situation économique chaque jour plus dramatique, qui se traduit notamment par une inflation incontrôlable et une dette extérieure de près de 20 milliards de dollars, le gouvernement a *appliqué récemment* des mesures de blocage partiel des salaires ; en même temps, nombre de travailleurs sont tenus de rembourser le *« trop perçu »* en décembre 1986 et janvier 1987.

Les premières réactions à ces mesures, qui prévoient notamment une évolution de la masse salariale conforme aux gains de productivité, ont éclaté lors du versement des salaires début mars. Devant la minceur de leurs enveloppes, les travailleurs ont débrayé un peu partout. A la fin de la semaine dernière, la presse signalait une dizaine de mouvements de grève pour la seule ville de Zagreb (Croatie), puis des grèves en Slovénie, Bosnie-Herzégovine et Serbie.

Le mécontentement touche à présent tous les secteurs : on a noté pour la première fois le débrayage de médecins du Centre clinique Rebro de la faculté de médecine de Zagreb et le mécontentement de trois cent cinquante agriculteurs d'une coopérative de Kraljevo (sud de Belgrade), qui réclament une amélioration de leur situation matérielle.

Une inflation de plus de 130 %

Pour atténuer l'impact de ces mesures et apaiser les esprits, le gouvernement a promis une nouvelle lecture de ses lois et a suggéré que les amputations des salaires soient étalées sur trois mois. Mais ceux qui sont dans le secret de cette *« nouvelle lecture »* affirment que *« rien ne changera »*.

Les mesures d'austérité ne déplaisent pas seulement aux travailleurs. Le directeur d'une grande maison de prêt-à-porter de Belgrade, Beko, ne cachait pas lundi son inquiétude : la loi sur le blocage des salaires est, selon lui, *« inacceptable »*, surtout dans le textile, branche la moins payée en Yougoslavie.

Ses vues sont partagées par d'autres responsables de grandes entreprises, dont le principal fournisseur de Belgrade en pain, Mlinsko-Pekarska Industrija, qui a annoncé une nouvelle hausse de 15 % en moyenne de ses prix, décision qui pourrait être génératrice, comme l'an dernier, de nouvelles manifestations de mécontentement. D'autant que les autres produits de première nécessité et les services ne cessent d'augmenter, menaçant de porter l'inflation annuelle à plus de 130 %.

Selon les syndicats, en 1982 la Yougoslavie a enregistré seulement 174 mouvements de grève. Deux ans plus tard, ce chiffre était de 393, et l'an dernier il se situait aux environs de 900. – *(AFP.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Amériques

ÉTATS-UNIS : l'affaire Pollard

La communauté juive est embarrassée par l'attitude d'Israël

WASHINGTON
correspondance

La décision du gouvernement israélien d'ouvrir une enquête officielle n'a pas entièrement apaisé les remous ni dissipé les préoccupations créées par l'affaire de l'espion Pollard dans la communauté juive aux États-Unis. Un très grand nombre de juifs américains éprouvent, en effet, un certain malaise. Ils acceptent mal la réalité, celle d'un État d'Israël vendeur d'armes et espionnant son meilleur allié. Une réalité qui contredit l'image idéale qu'ils se font toujours de l'État hébreu. Pour certains d'entre eux, le problème du *« double loyalisme » se pose d'une* manière embarrassante.

Les grandes organisations juives sont d'abord préoccupées des retombées de l'affaire sur les relations israélo-américaines, et notamment sur l'imposant soutien financier (3 milliards de dollars annuels) accordé par Washington. Aussi bien, une délégation de la grande organisation B'nai B'rith de retour d'Israël *a mis* en garde contre *un tel risque.*

Ces organisations craignent également les effets de l'affaire sur de larges secteurs de l'opinion publique. Ainsi l'American Jewish Committee a demandé à un institut spécialisé de sondages de déterminer dans quelle mesure les récents événements ont ravivé l'antisémitisme latent aux Etats-Unis.

Cette préoccupation explique les articles très critiques à l'égard d'Israël écrits par plusieurs journalistes juifs dans diverses publications, ainsi que la déclaration de M. Abram, président de la Conférence des présidents des principales *organisations juives*, à la veille de son départ pour Israël à la tête d'une délégation de quarante organisations. Celui-ci a parlé de la *« juste »* sentence (emprisonnement à vie) sanctionnant le *« sérieux crime »* commis par Pollard. Et il a relevé la *« profonde inquiétude »* du public devant la promotion accordée par le gouvernement israélien au colonel Sella et à M. Raphaël Eitan, impliqués *dans l'affaire. Néanmoins,* réserves et craintes n'altéreront en rien la fidélité viscérale de la grande majorité des juifs américains envers Israël ni le soutien moral et financier que leurs grandes organisations apportent à Jérusalem.

Du côté officiel, l'affaire Pollard a mis en évidence les vues divergentes du ministère de la justice et du département d'Etat. M. John Martin, principal procureur dans les affaires d'espionnage, a exprimé sa déception devant la coopération *« sélective »* des autorités d'Israël *qui, a-t-il dit,* ne lui ont *« pas donné toutes les informations et lui ont menti »*. Le département d'Etat est ainsi dans l'embarras, car il apparaît comme ayant voulu limiter la portée d'une enquête sur une affaire d'espionnage que M. Weinberger, ministre de la défense, a désigné comme l' *« une des plus graves dans l'histoire des Etats-Unis »*. Le ministère de la justice ainsi que de nombreux membres du Congrès estiment en tout cas que, loin d'être une opération improvisée menée par des amateurs, les activités de Pollard *étaient organisées en haut lieu.*

Malgré tout, les liens avec Israël *sont trop étroits, l'influence du* lobby israélien est trop forte pour que le mécontentement à l'égard d'Israël se traduise par des sanctions sévères. Jusqu'à présent, tous les démentis ou les regrets exprimés par Israël ont toujours été acceptés sans difficulté. Pour la première fois cependant, si la coopération des autorités israéliennes continuait à être défaillante, de légères mesures punitives pourraient être envisagées, mais qui n'impliqueraient pas une réduction de l'assistance financière et militaire des Etats-Unis à Israël.

HENRI PIERRE.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

Deux Basques de l'ETA ont quitté le territoire

Alger (AP). — L'Algérie a annoncé, lundi 16 mars, le départ vers une destination inconnue des deux Basques de l'ETA — MM. Inaki Aracama Mendia et Maria Belen Gonzalez Penalba — qui se trouvaient aux côtés de Domingo « Txomin » Iturbe, chef présumé de la tendance dure du mouvement, lors de sa mort dans un accident d'automobile le mois dernier. Cette mesure devrait lever le dernier obstacle à la visite du ministre espagnol des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordonnez, attendu à Alger les 30 et 31 mars.

Les circonstances de l'accident avaient provoqué une tension dans les relations algéro-espagnoles. Madrid avait, en effet, demandé des explications en apprenant la présence dans la voiture de « Txomin » des deux autres *« réfugiés »* basques. Tous deux sont soupçonnés d'appartenir au « commando de Madrid », auteur de plusieurs attentats dans la capitale espagnole.

L'Espagne avait demandé sous quel statut l'accès du territoire algérien *avait été accordé aux deux Basques.* Alger avait répondu que ceux-ci *ne bénéficiaient pas de l'asile* politique et qu'ils quitteraient le pays sous peu.

Chine

Trois publications fermées par les autorités

Pékin. — Trois publications de deux provinces de Chine ont été fermées récemment par les autorités pour avoir publié des articles en faveur de la *« libéralisation bourgeoise »*, a-t-on appris le lundi 16 mars. Le rédacteur en chef de la *Tribune de la jeunesse du Hubei* (centre de la Chine), M. Zhao Xuehai, a déclaré au téléphone que sa revue était accusée d'avoir *« propagé la libéralisation bourgeoise »*, et que ses journalistes, *bien que percevant toujours leur* salaire, faisaient actuellement l'objet *d'une enquête pour déterminer leur* responsabilité respective. Mme You Lihua, *rédactrice en chef du Journal des sciences de l'Anhui* (est), a, de *son côté,* indiqué que sa revue bihebdomadaire avait été fermée par les autorités vers la mi-février pour des raisons similaires. Enfin, de sources informées, on a indiqué qu'une autre publication paraissant tous les dix jours, le *Journal des informations scientifiques de l'Anhui,* avait été fermée. Les autorités ont ordonné en février, pour le même motif, la fermeture de trois publications dans la zone économique spéciale (ZES) de Shenzhen. — *(AFP.)*

[C'est dans la province de l'Anhui que l'astrophysicien Fang Lizhi, une des trois personnalités exclues récemment du Parti communiste pour avoir tenu des propos jugés hostiles au régime, exerçait principalement sa profession de chercheur (*le Monde* du 12 mars).]

CHILI : à la veille du voyage du pape

La presse d'opposition fait preuve d'un étonnant dynamisme

SANTIAGO
de notre envoyé spécial

Sauf en période d'état de siège, on les trouve chaque lundi à la meilleure place dans les kiosques de la capitale, *Apsi, Analisis, Cauce, Fortin Mapocho* : ce sont les hebdomadaires de l'opposition, qu'on appelle joliment a Santiago la presse alternative. On peut ajouter *la Bicicleta,* une feuille culturelle et satirique pour la jeunesse, et *Hoy,* très critique à l'égard du régime mais plus prudent à force de recevoir des coups. Et encore quatre stations de radio, Radio Coopérative, Radio Chilena, Radio Santiago et Radio Carrera, qui bénéficient des meilleurs taux d'écoute.

Assassinats de journalistes

Des tirages modestes pour chaque hebdomadaire : environ 25 000 *exemplaires. Mais un succès* du curiosité évident. Les enquêtes et *les commentaires de la presse alternative* sont attendus avec intérêt, et *inquiétude, par le gouvernement et* la classe politique. Infatigables, *remuants, insolents et audacieux,* ses collaborateurs tapent à tour de bras *sur le régime, dénoncent* petits et grands scandales, exploitent la moindre brèche, *publient les déclarations* des chefs de file de l'opposition politique et religieuse et même les textes du Parti communiste, illégal.

Ils interpellent les forces armées et réclament *inlassablement* le départ du général Pinochet. Une irrévérence systématique pratiquée par des trublions pleins de gaieté et d'enthousiasme mais qui connaissent leurs limites. *« Nous vivons,* dit le directeur de l'une des revues, *sous la menace permanente. Nous sommes tolérés, pas acceptés. »*

Sans doute. Mais la présence ouverte, souvent provocante, de cette presse contestataire dans un pays où la moindre manifestation de rue est immédiatement réprimée, illustre le combat difficile, inégal, mais ambigu et subtil, que se livrent le gouvernement Pinochet et une opposition multiforme, empêtrée dans ses contradictions et ses querelles de personnes.

Poursuites, perquisitions, censures, menaces d'expulsion, arrestations et interminables batailles judiciaires. *« Il a fallu,* dit un rédacteur de *Cauce, du courage, de la patience et surtout perdre la peur. »* Une dizaine de journalistes ont été assassinés en dix ans, le dernier en date étant Carrasco Tapia, rédacteur en chef d'*Analisis,* juste après l'attentat contre Pinochet.

En 1976, *Analisis* et *Apsi* n'étaient que des *feuilles confidentielles,* à diffusion restreinte, bénéficiant *de la protection indirecte* de l'Eglise. En 1980, à la faveur du plébiscite sur la nouvelle Constitution, *Apsi* et *Analisis* apparaissent dans les kiosques mais ne traitent encore que de politique internationale. La véritable ouverture commence en 1983 avec la mobilisation sociale, les *protestas,* les partis politiques théoriquement interdits mais qui donnent de la voix. *Cauce* et *Fortin Mapocho* grossissent les rangs de la presse contestataire.

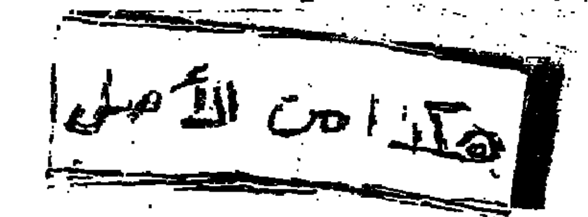
Pas pour longtemps. L'état de siège est proclamé en 1984 année de violentes manifestations de rue. Les semi-tolérés entrent dans la clandestinité. *« Le véritable but de l'état de siège, en 1984, comme en 1986, était de faire taire la presse d'opposition »*, dit un journaliste d'*Apsi.*

Le silence est relatif. Les journaux interdits changent de nom, de format, d'imprimerie, réduisent leurs effectifs. *Apsi,* par exemple, *devient le SIC,* le service d'information confidentielle, et *Cauce* s'intitule en *1984 Entre amis.* Des bulletins très modestes mais diffusés presque au grand jour. *« Sans aide,* ajoutent les responsables, *nous n'aurions pas pu survivre. »* Le collège des journalistes, contrôlé depuis 1983 par l'opposition, a organisé l'assistance financière et morale. *« Même les journalistes de la presse gouvernementale,* précise Jorge Andres Richards, vice-président du collège, *ont alors accepté de verser un jour de salaire par mois pour le fonds de solidarité. »*

Enfin des quotidiens

Nouvelle *épreuve* de septembre 1986 à janvier 1987, l'état de siège étant rétabli après l'attentat contre le général Pinochet. Nouvelle plongée *dans une clandestinité* relative et nouvelle renaissance après la levée de l'état de siège, une mesure que le régime devait absolument adopter à la veille du voyage au Chili du pape Jean-Paul II. Dans la foulée, et dans l'euphorie, l'équipe de *Fortin Mapocho,* animée par des hommes de la gauche chrétienne comme Sergio Bitar, ancien ministre d'Allende, a *décidé de franchir* un pas risqué, de passer au quotidien. Date de sortie : *fin mars. Le pape* arrive le 1er avril à Santiago. A la même date, la presse chilienne démocratique sera plus riche d'un autre quotidien du matin, *Epoca,* de tendance plutôt démocrate-chrétienne. *Epoca,* qui s'inspire nettement d'*El Pais* de Madrid, vise haut. Cent mille exemplaires le premier jour, davantage que le *Mercurio,* le doyen de la presse mondiale de langue espagnole. Emilio Philippi, un professionnel solide, a pris la barre d'*Epoca* après avoir *été* directeur de *Hoy,* et paraît très confiant. *« Il y a un marché,* dit-il. *Un climat et beaucoup d'espoir. C'est une nouvelle bataille passionnante. »* Le *Mercurio,* menacé dans son monopole de fait par *Epoca,* aurait décidé d'adopter une ligne plus « démocratique » et ne soutiendrait pas la candidature de Pinochet en 1989. Petites causes... Les « petits » de la presse alternative s'interrogent, vaguement inquiets. *« Que deviendrons-nous quand la presse sera vraiment libre ? »*

MARCEL NIEDERGANG.



هكذا من الأصل

Un entretien avec Walid Joumblatt

« Le véritable islam, ce n'est pas celui qui vient de Perse »

(Suite de la première page.)

Quelques heures auparavant, dans le virage qui précède le village aujourd'hui dynamité de Deir-Dourit où a été tué Kamal Joumblatt, alors chef tout-puissant du Mouvement national libanais (coalition des partis de gauche alliée aux Palestiniens), le jeune chef druze, acclamé par une foule qui lui est acquise, a dévoilé une plaque à la mémoire de son père. Chassé de Beyrouth-Ouest par l'entrée de l'armée syrienne après une semaine de violents combats, sa milice est aujourd'hui à l'honneur. Alors qu'un détachement de la police militaire du PSP, treillis vert olive, bérets rouges, gants blancs, baïonnette au canon, lui rend les honneurs, des centaines de miliciens, parmi lesquels d'anciens responsables de quartiers de Beyrouth, scandent : *« Nous offrons notre sang pour te sauvegarder, Walid Bey. »*

Sans amertume apparente — *« Ce n'est pas un échec »*, dit-il, — M. Joumblatt assume la responsabilité du commencement de la bataille de Beyrouth-Ouest, dans laquelle ses miliciens, alliés à ceux du Parti communiste (PCL), ont affronté six jours durant et avec des succès notables ceux de la milice chiite Amal. Pourquoi ? *« Cela ne pouvait pas continuer. La liquidation des cadres du PC était systématique dans le Liban sud. Le sort du PCL rappelle celui du Toudeh ou celui des libéraux en Iran. Quand j'ai été prévenu que le siège du PCL de Tarik Jdidé* [secteur de Beyrouth-Ouest] *était assiégé par Amal, j'ai pris seul ma décision. Il y a des positions de principe. Ce sont nos alliés. On ne peut pas les abandonner face à un certain obscurantisme musulman. L'islam, ce n'est pas celui qui vient de Perse. C'est autre chose, et personne ne peut contester le mien. »*

Les Soviétiques ont-ils joué un rôle dans cette affaire ? *« On les a mêlés à cela peut-être parce que le congrès du PCL s'est tenu chez moi à Baakline et que M. Karen Brutens* [membre du comité central du PCUS] *était là. Mais il ne m'a pas donné de feu vert. Il m'a dit : je vous comprends, mais peut-être faut-il être un peu plus modéré. »*

Quoi qu'il en soit, l'ambassadeur soviétique au Liban, M. Vassili Kolotocha, était au premier rang des personnalités venues entourer le chef druze qui lui a prodigué des égards particuliers. D'ailleurs, M. Joumblatt affirme, quand on lui demande si l'URSS est son meilleur allié : *« C'est un allié politique très important, qui présente une certaine garantie ».*

Aucune chance de réconciliation entre Arafat et Assad

S'attendait-il à la riposte de Damas ? *« Arrive ce qui arrive,* dit-il. *Je ne m'y attendais pas. Mais les Syriens étaient furieux et ont menacé. Ils croyaient à un complot entre moi et Arafat. Nous sommes affublés aujourd'hui du qualificatif* « d'arafatistes israéliens », *et le PCL est accusé d'être le représentant du Mossad au Liban. C'est ridicule. C'est stupide ».*

Que peut-on attendre de la « pacification » syrienne à Beyrouth-Ouest ? *« Pacifier Beyrouth sans un projet politique est très fragile,* souligne M. Joumblatt. *Nous espérons que ce retour sera positif. Mais les données politiques de la guerre du Liban n'ont pas changé. Israël est à Jezzine* [à 15 km de Moukhtara]. *Amine Gemayel et le bloc isolationniste* [phalangiste] *sont toujours là. Les Américains attendent. Israël va-t-il profiter de la situation pour enliser les Syriens ? Cela fait douze ans que la Syrie essaie d'aboutir à un compromis politique avec l'extrémisme chrétien. Ce n'est pas possible. C'est comme si la Syrie avait passé un accord politique avec les frères musulmans à Hama* (1) ».

L'échéance présidentielle

« Les chrétiens ne sont pas des phalangistes, mais les phalangistes restent phalangistes. Amine Gemayel, Geagea [chef de la milice chrétienne des forces libanaises], *Chamoun, c'est la même chose, à quelques nuances près. »*

A quoi, dans ces conditions, peuvent aboutir les négociations interlibanaises qui ont repris à Damas ? *« Le papier que nous sommes en train de discuter est le énième »,* lâche M. Joumblatt, blasé. *« On attend maintenant l'échéance présidentielle* (septembre 1988). *Mais nous luttons pour des réformes démocratiques sur le plan politique. L'économie, on ne peut pas y toucher, l'armée non plus. Pourtant, entre une armée syrienne et une armée américaine, il y a une différence. Il faut changer toute la structure interne de l'armée. Elle doit avoir une certaine orientation arabe. De toutes façons,* affirme encore M. Joumblatt, *je suis contre une armée forte au Liban. Les militaires sont tentés par les coups d'Etat. »*

A propos du sort des Palestiniens dont une délégation était présente à Moukhtara, M. Walid Joumblatt est net et clair : *« Je considère que, pour la cause palestinienne et libanaise, nous avons besoin d'un élément armé palestinien au Liban. Les Palestiniens ont besoin d'être armés pour garantir leur survie et pour continuer leur lutte, certes d'une façon différente d'avant 1982. Mais on ne peut pas les réduire au statut de réfugiés sous la botte de l'armée libanaise. »*

Mais, ajoute le dirigeant druze : *« Le plus grand handicap pour tout le monde est la politique d'Arafat contre la Syrie et vice versa. Or il n'y a pas de chance de réconciliation entre Arafat et Assad. Arafat va à la dérive, comme d'habitude, bêtement. Pérès ne lui donnera pas Jérusalem, ni mon ami le roi Hussein, Amman. La route de la Palestine passe par Moscou et non par Washington. Arafat est trop pressé. Je le comprends. Je le connais bien. Mais je ne vois pas l'avènement de la Palestine pour la génération future. C'est une nouvelle croisade. »*

Quelle solution pour la guerre des camps qui se poursuit toujours ? *« Un plan de paix à Beyrouth ne peut pas survivre avec la guerre des camps. Arafat a fait ce qu'il a voulu faire. Cela a réussi dans une certaine mesure, mais il est temps d'arrêter pour ces pauvres réfugiés de Chatila et de Bourj-Barajneh qui sont entrain de mourir. »*

Cette lutte contre les Palestiniens à en tout cas été à l'origine, selon M. Joumblatt, de la rupture avec Amal. *« Depuis la première guerre des camps en 1985, notre alliance avec le mouvement chiite,* dit-il aujourd'hui, *était fragile. La guerre des camps a créé un clivage. De toute façon, c'est difficile,* ajoute le chef druze, *d'avoir une alliance entre la communauté druze et la communauté chiite. Mais peut-être le pouvons-nous entre le PSP et Amal en tant que partis politiques. »*

Pour ce dirigeant de trente-huit ans qui a hérité par pouvoir dynastique de la direction de la communauté druze, mais aussi des aspirations nationalistes arabes de son père, la montée du Hezbollah constitue d'autant plus un danger qu'elle est parallèle à *« l'extrémisme »* chrétien. *« Je continue,* dit-il, *la lutte de mon père pour l'arabisme. Mais malheureusement, entre les maronites qui regardent l'Occident et les chiites qui se tournent vers la Perse, que va-t-il rester de l'arabisme au Liban ? Le temps ne joue pas en notre faveur. Les mouvements religieux se développent. Les partis politiques de gauche sont refoulés du sud du Liban et remplacé par l'Iran. Un Iran fervent, musulman et qui a de l'argent.*

» Le Hezbollah doit s'expliquer sur la relation américano-iranienne, affirme encore M. Joumblatt. *L'histoire des livraisons d'armes américaines à l'Iran est très louche. Je comprends que l'affaire des otages soit un problème humain à régler. Mais il y a une question politique plus importante que Terry Waite (2) et les autres. Il y a toujours eu des relations entre la Perse et les juifs. C'est une constante. La Perse a envie d'avoir un accès sur la Méditerranée. »*

La Syrie peut-elle tolérer cette influence du Hezbollah pro-iranien ? *« Je ne crois pas que l'intérêt stratégique de la Syrie soit d'avoir un régime islamique au Liban. C'est un danger. Elle ne peut pas l'accepter. Mais, elle a d'autres considérations comme la guerre du Golfe par exemple. »*

Sur ses relations avec la Syrie, qui sont pour le moins tendues, M. Walid Joumblatt se veut réaliste. *« Nous avons la mer, Israël et la Syrie,* dit-il. *Nous avons choisi la Syrie par intérêt et par tradition. Quarante jours après la mort de mon père* (assassiné à cinquante mètres d'un barrage syrien), *je me suis rendu à Damas malgré tout ce qui s'était passé. Nous sommes arabes. Cela passe par Damas. Les druzes ont toujours été les gardes-frontières de l'Islam et de l'arabisme. Nous ne serons jamais les gardes-frontières d'Israël. Qui veut jouer ce rôle ? Bêtement, certains maronites, et maintenant certains chiites. »*

Dix ans après l'assassinat de son père, quel bilan M. Walid Joumblatt tire-t-il de sa propre expérience politique ? *« Je crois que j'ai plus ou moins concrétisé le rêve de mon père et son désir. Nous avons un parti et des institutions. Avant, il n'y avait qu'un homme. En plus, nous avons maintenant notre petite milice* [la mieux entraînée du Liban et qui bénéficie directement de l'armement soviétique] *et c'est une garantie. C'est le plus important. Au cas où il m'arriverait une accident de voiture* [allusion à la mort de son père mitraillé dans sa voiture], *il est important que quelqu'un puisse prendre la relève. »*

Un pragmatisme dont il a bien besoin pour naviguer au plus près entre les écueils. En attendant ces hypothétiques réformes politiques auxquelles il ne croit guère pour l'instant, M. Joumblatt, dorénavant seul maître du Chouf — les chrétiens en ont été chassés après la guerre de la montagne en septembre 1983, — développe le pays druze et protège au mieux les intérêts de sa communauté.

FRANÇOISE CHIPAUX.

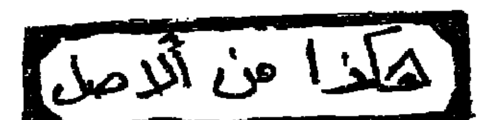
(1) En février 1982, la Syrie avait écrasé dans le sang une révolte des Frères musulmans à Hama. La répression avait fait dix mille morts environ.

(2) M. Terry Waite, émissaire de l'archevêque de Cantorbery, a disparu au Liban il y a deux mois.

● **Condamnation de l'ancien président du FMA à soixante-dix-neuf ans de prison.** — L'ancien président du Fonds monétaire arabe (FMA), M. Jawad Hachem, accusé dans l'affaire du détournement de 100 millions de dollars des caisses de cet organisme, a été condamné, le 16 mars, par la chambre criminelle du tribunal d'Abou-Dhabi, à 79 ans de prison.

Le tribunal a également condamné trois des anciens collaborateurs de M. Hachem, tous de nationalité irakienne, à des peines de 79 ans, 75 ans et demi et 30 ans et demi de prison.Les quatre accusés, actuellement en fuite à l'étranger, ont été jugés par contumace. Reconnus coupables de malversation, d'abus de confiance et d'usage de faux, ils devront verser au FMA des amendes allant de 80 à 30 millions de dollars. — *(AFP.)*

CE QUE JE CROIS


هكذا من الأصل

Politique

Le parti des présidentiables

M. Chevènement estime qu'aucun socialiste n'est *« à la hauteur »* de M. Mitterrand. Mais enfin, si le chef de l'Etat décidait d'en terminer en 1988, il faudrait bien que l'un ou l'autre force un peu sa nature et se hausse du col.

M. Rocard a pris depuis longtemps ses dispositions. Il est prêt, et sûr de son fait. M. Fabius, flanqué de son nouveau garde du corps, M. Joxe, est un peu moins volontaire qu'hier pour un tour de piste contre le précédent. M. Jospin exclut d'entrer dans la danse pour l'instant — *« si un jour j'étais candidat, ça se verrait et ça se saurait »* — mais réserve l'avenir. M. Bérégovoy borne son horizon à une éventuelle entrée triomphale à Matignon. On allait oublier l'inévitable Charles Hernu qui a l'ambition de faire nombre : il sera candidat *« afin qu'il y en ait plusieurs »* au sein du Parti socialiste.

Reste M. Jacques Delors. Sa discrétion inhabituelle depuis de longs mois aurait dû intriguer les *« présidentiables »*, bien qu'elle soit explicable par la réserve que lui impose la présidence de la Commission des Communautés européennes. Dimanche, au « Club de la presse » d'Europe 1, M. Delors a brossé du candidat socialiste idéal le portrait de quelqu'un qui lui ressemble comme un frère : *« Nerfs solides, compétence nationale et internationale, expérience »* et *« des idées bien précises »* sur ce qu'il convient de *« proposer aux Français »*.

M. Delors, il est vrai, a beaucoup d'atouts, au-delà de ceux qu'il s'attribue sans fausse modestie. A-t-on besoin d'un homme d'ouverture, capable de ratisser large sur son flanc droit ? Chrétien, social-démocrate en diable, il est celui-là. Cherche-t-on l'homme du dialogue social ? Ancien syndicaliste à la CFDT, promoteur, en 1969, de la *« nouvelle société »* chère à M. Jacques Chaban-Delmas, auprès duquel il œuvrait à Matignon, il est celui-là. Veut-on un « père la rigueur » capable de rivaliser avec l'imbattable Raymond Barre ? Ministre de l'économie et des finances des gouvernements Mauroy, serreur de vis et de ceintures en juin 1982 et mars 1983, il est encore celui-là. Est-il nécessaire d'entraîner *manu militari* des militants socialistes qui ne savent plus à quel saint se vouer ? M. Delors est l'un de ceux-là : il n'a pas son pareil pour retourner comme une crêpe toute assemblée rétive, non pas en la caressant dans le sens du poil, ce qui serait fort démagogique, mais plutôt à grand renfort de paires de claques.

Un pion

Il a des idées, c'est vrai. La sociale-démocratie, à ses yeux, n'est pas morte, bien au contraire. Elle représente pour lui un modèle de civilisation européenne, le moyen de réconcilier enfin — hors du socialisme de papa et du libéralisme paléolithique — la compétitivité des hommes et de l'économie avec la *« convialité »* ou le *« partage »*.

M. Delors a aussi ses faiblesses, à commencer par les « nerfs » qu'il considère, lui, comme la première de ses vertus. Il avait au gouvernement — l'explication par les *« nerfs »* serait insuffisante et déplaisante — une propension à offrir à tout propos sa démission. MM. Mitterrand et Mauroy en possèdent une vaste collection. Peut-être est-il un brin velléitaire. En 1984 déjà, il avait effectué un tour de piste, très court, pour la conduite de la campagne européenne des socialistes qui est finalement revenue à M. Jospin.

Star du petit écran, pédagogue, solidement implanté dans l'opinion (il est en deuxième position dans les sondages, parmi les socialistes, derrière M. Rocard) M. Delors mérite mieux que de rester un pion dans la bataille des candidatures internes au Parti socialiste.

Il en court cependant le risque. Pion installé face à M. Rocard afin de lui signifier qu'il n'est pas *« l'homme providentiel »*. Pion déplacé au côté de M. Fabius, afin que l'ancien premier ministre comprenne qu'il n'est pas le seul *« mitterrandiste »* présentable.

M. Delors vaut mieux que cela. Il a au moins le mérite, comme M. Rocard sans doute, de ne penser, en termes d'adversité, ni à M. Fabius ou à tout autre de ses « camarades » socialistes, mais à celui que tous les autres négligent, ou même valorisent, M. Raymond Barre.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. Fabius face aux étudiants de Sciences-po

Grand oral

M. Laurent Fabius était l'invité à déjeuner, le lundi 16 mars, de l'Association de la presse ministérielle. L'ancien premier ministre a critiqué le bilan d'un an de gouvernement de M. Jacques Chirac. Pour lui, *« au plan économique, les principaux indicateurs sont au rouge »* et le gouvernement mène *« une politique de division sociale »*. Il s'est déclaré *« très surpris »* qu'après cinq ans d'opposition, la droite *« ait oublié, dans une large mesure, la technique de gouverner »*. *« C'est,* a-t-il continué, *un gouvernement du va-et-vient, qui, dans beaucoup de domaines, donne le sentiment de ne pas maîtriser la technique de gouverner. »*

M. Fabius s'est ensuite, dans l'après-midi, soumis au deuxième « grand oral » organisé par les étudiants d'Espaces 89 et du Mouvement de la jeunesse socialiste (MJS) de l'Institut d'études politiques de Paris. Il succédait à M. Jean-Pierre Chevènement (*le Monde* du 26 février).

Un an après les élections perdues, la hiérarchie du gouvernement reste en vigueur. L'ancien premier ministre remplit mieux les salles que son ancien ministre de l'éducation nationale : l'amphithéâtre Emile-Boutmy déborde. La rançon du succès prend la forme d'une forte minorité de droite, massée au balcon, venue manifester tout le bien qu'elle pense de M. Fabius. *« Fafa, where is the beef ? »*, demande une affichette placardée à l'étage de l'amphi. Applaudissements et huées mêlées, c'est le menu du jour.

Plus décontracté qu'à l'accoutumée, M. Fabius manie assez bien cette salle turbulente mais globalement attentive. La première fois qu'il prononce le nom de M. Chirac, jappements de chien (allusion probable au fait qu'il s'était fait traiter de *« roquet »* par le maire de Paris, lors de leur débat télévisé de l'automne 1985) et hurlements se déclenchent. Pince-sans-rire, l'invité se tourne vers son voisin de tribune, et demande : *« Je ne sais plus comment fonctionne Sciences-Po. Est-ce que vous avez des récréations ? »* L'amphi croule sous les applaudissements. M. Fabius pourra parler en toute quiétude de M. Chirac.

A propos de récréation, les organisateurs ont choisi de faire alterner questions sérieuses et questions légères. La recette est bonne. Les questions « légères » font rire l'assistance. Les réponses un peu moins. Le meilleur échange : *« Pour vous, être branché, c'est quoi ?* a) *Dominer les langages informatiques. b) Fréquenter les bars à vin de la Bastille. c) Courir le marathon de New-York. »* Réponse : *« L'idéal — mais on voit bien qu'il n'est pas de ce monde — serait à la fois de courir le marathon et d'être un bon ministre... »*

La culture de l'alternance

Au rang des questions sérieuses : *« La culture de gouvernement »* ; *« Les droits de l'homme, quel enjeu politique ? » « Peut-on aller au-delà de l'Europe des illusions ?* Même s'il répond oui à la troisième question, M. Fabius ne se fait, précisément, que peu d'illusions sur l'intérêt que suscite aujourd'hui l'Europe, *« sujet pour fin de banquet et pour fin de réunions d'Espaces 89... »* Accroché sur les droits de l'homme — *« Pourquoi des sanctions contre l'Afrique du Sud et pas contre l'URSS ? Est-ce parce que les juifs soviétiques ne sont qu'une minorité ? »* — M. Fabius reprendra le dessus en décrivant crûment l'apartheid au quotidien.

Reste la *« culture de gouvernement »*. M. Fabius définit les trois conditions pour l'avenir, d'une réelle *« culture de l'alternance »* : d'abord, comprendre que la démocratie ne se résume pas à obtenir 51 % des suffrages. *« C'est au moins autant respecter les minorités qu'appliquer la loi de la majorité »* ; ensuite, bâtir en France un *« véritable équilibre politique »* qui suppose l'émergence *« d'un grand pôle conservateur et d'un grand pôle progressiste »* ; enfin, maintenir l'audiovisuel en dehors des changements provoqués par l'alternance, sans quoi *« on est fichus »*.

Comme en 1981...

L'audiovisuel, parlons-en, demande un étudiant qui l'interroge sur *« l'attitude musclée »* que lui lui a attribuée Michèle Cotta, vis-à-vis de feu la Haute Autorité de l'audiovisuel qu'elle présidait, pendant son passage à Matignon. *« Je n'ai pas voulu,* répond l'interpellé, *engager de polémique avec une journaliste qui, au surplus, est une femme. »* Mine stupéfaite des étudiantes. L'ancien premier ministre continue, imperturbable : *« Quand j'écrirai mes mémoires, je dirai ce que j'en pense »*. Au passage, il évacue la CNCL : *« Nous sommes dans le domaine de l'euthanasie, puisque, depuis ses premières décisions, cet organisme est en coma dépassé. »*

Pêle-mêle, M. Fabius remarque encore que après une victoire de la gauche à l'élection présidentielle de 1988, *« un phénomène très voisin de celui de 1981 »* pourrait suivre, lors d'élections législatives. Sur l'emploi et le chômage, *« un langage dur est quand même à peu près le seul »*. *« On ne vit pas une crise,* lance-t-il dans le silence, *et on en a pour trente ans »*. La salle fait *« Oh ! »*. M. Fabius observe qu'il faut inventer *« vraiment un nouveau monde (...) qui ne ressemblera absolument pas à celui qu'on a connu »* et remarque qu'on utilise aujourd'hui *« le même raisonnement économique qu'un siècle plus tôt, quand il n'y avait pas assez de travailleurs pour occuper tous les emplois »*.

L'ancien premier ministre livrera aussi sa devise personnelle, quelque chose du genre : *« Les choses vous arrivent dans la vie un petit peu parce qu'on est préparé et beaucoup par hasard »*. Enfin, on lui fait part des résultats d'un sondage parmi deux cents étudiants de l'IEP. IL est d'abord jugé intelligent, puis sans surprise, jeune, ambitieux, brillant, sûr de lui... chauve, etc, et même, par une jeune fille *« fantasmatique »*. L'invité souligne, d'un air quelque peu pontifiant, qu'il a décelé *« quelques réponses redondantes »*, avant de continuer sous un tonnerre d'applaudissements : *« Par exemple, dire* « chauve, lisse et brillant, *c'est quand même la même chose ! »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● **WALLIS ET FUTUNA : le RPR écarte l'UDF.** — M. Falakiko Gata, dirigeant de l'Union populaire locale (UPL) de Futuna, a été élu, le mardi 17 mars, président de la nouvelle Assemblée territoriale de Wallis et Futuna, réunie en séance extraordinaire. L'élection de M. Gata, par 13 voix contre 7 à M. Basile Tui (proche de l'UDF), est intervenue à la suite d'une alliance entre les élus RPR conduits par M. Benjamin Brial, député, et ceux de l'UPL. Cet accord permet ainsi au RPR de se maintenir dans la majorité territoriale, en dépit du fléchissement de son audience enregistré lors du scrutin de dimanche, où il n'a obtenu que 7 sièges sur 20 (*le Monde* du 17 mars). Les élections territoriales ont été marquées par l'entrée en force des élus de Futuna dans les instances de la nouvelle Assemblée : outre 3 des 4 postes du bureau, ils occupent désormais 2 des 4 sièges de la commission permanente, qui gère les affaires courantes.

Bonnet blanc et blanc bonnet

La page une de *l'Humanité* livre à n'en pas douter « le » message du Parti communiste pour la prochaine campagne présidentielle. La photo qui s'étale sur toute cette page montre un François Mitterrand au masque césarien tandis que derrière lui, penché sur son épaule, Jacques Chirac offre un visage menaçant : « Un duo des dégâts ».

Comment ne pas penser que ce titre sera à la campagne de 1988 ce que le célèbre « bonnet blanc-blanc bonnet » fut à la campagne de 1969 ? Le sous-titre est encore plus explicite : « Chirac à Matignon, François Mitterrand à l'Elysée, c'est 500 000 chômeurs de plus, l'économie en déclin et le refus du désarmement nucléaire ».

VAR : le premier secrétaire du PS menacé

TOULON
de notre correspondant

La tension monte chez les socialistes varois à quelques jours du congrès fédéral du 22 mars, qui pourrait être l'occasion d'une remise en cause de M. Jean-Louis Dieux, élu premier secrétaire en décembre 1985, à l'issue de débats troubles et houleux.

Maire de la commune de Luc et animateur du courant Socialisme et République (ex-CERES), M. Dieux doit en partie son accession à la tête du PS varois au mitterrandiste M. Christian Goux, qui joua alors sa candidature contre celle de M. Patrick Glo, maire de Cogolin, pourtant membre également du courant A (mitterrandiste), mais alors rival de M. Goux.

Se définissant volontiers comme *« homme de dialogue et d'union »*, le nouveau secrétaire fédéral avait tenu à répartir équitablement les responsabilités au sein de sa fédération, accordant un quart des postes à chacun des quatre courants (ce qui correspond, *grosso modo*, aux rapports de forces réels). Voilà qui lui pose un problème aujourd'hui, car il ne peut s'appuyer sur une majorité.

La toute récente fusion des courants A et B (mauroyistes) le prive d'environ 50 % des suffrages qui devraient se porter sur la candidature « unitaire » de M. Barthélemy Mariani, maire de Lorgues... le canton d'Edouard Soldani, qui fut à la tête du PS varois durant vingt-trois ans, de 1957 à 1979.

M. Dieux se voit souvent reprocher une gestion trop personnelle des affaires et un retard dans l'action de restructuration et de réunification du parti, promise en début de mandat. Son silence dans les luttes fratricides lors des élections municipales de Draguignan de novembre 1986 avait également surpris car les socialistes, s'ils n'avaient pas été dispersés sur deux listes, auraient pu obtenir 52 % des suffrages au second tour.

J. L.

BOUCHES-DU-RHONE : M. Bastien Leccia confirmé à la tête de la fédération des élus

La crise qui secouait depuis plusieurs mois l'Union des élus socialistes et républicains des Bouches-du-Rhône (UDESR) s'est achevée, le dimanche 15 mars à Vitrolles, avec une assemblée générale extraordinaire marquant la victoire définitive des nouveaux dirigeants pezetistes sur l'ancien président defferriste, M. Rolland Povinelli, maire d'Allauch. Cette réunion, tenue en présence de M. Charles Depoorter, président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, — qui a jugé que l'UDESR est désormais *« en ordre de marche »*, — avait pour unique objet d'élargir le comité directeur de l'UDESR issu d'un précédent congrès, organisé le 18 octobre dernier, dont M. Povinelli avait vainement contesté la validité.

L'UDESR est désormais présidée par le sénateur Bastien Leccia, proche de M. Pezet. M. Povinelli et les proches du député Philippe Sanmarco (rival de M. Pezet) avaient boudé cette assemblée. A une semaine du congrès fédéral du PS, la « normalisation » de l'Union des élus socialistes avantage objectivement l'homme fort de la fédération, M. Michel Pezet, qui n'a toujours pas conclu d'accord ni avec les defferristes ni avec les mauroyistes pour la représentation de ceux-ci dans le prochain comité directeur du PS des Bouches-du-Rhône. — *(Corresp. rég.)*

PROPOS ET DÉBATS

M. Debarge : défensive

M. Marcel Debarge, secrétaire national du PS, lors de son « point de presse » du lundi 16 mars, a estimé, après la réunion des cadres du RPR de dimanche, que ce parti *« cherchait à se convaincre lui-même de la justesse de ses positions (...). C'est un parti très nettement sur la défensive »*. Interrogé sur la proposition de M. Jacques Delors d'un *« armistice idéologique »*, M. Debarge a expliqué que le PS *« n'était en guerre civile avec personne »* mais qu'il y avait *« deux politiques très différentes »* et a ajouté : *« si l'armistice c'est la confusion et un ralliement à certaines thèses politiques de droite, je dis non. »*

M. Léotard : la rue

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a déclaré, le lundi 16 mars à RMC, que le PS voulait *« gagner dans la rue »* ce qu'il a *« perdu dans les isoloirs en mars 1986 »*. Le secrétaire général du PR a aussi reproché à la majorité de *« s'égarer dans un jeu proche du pronostic »*. Il a souligné les *« incertitudes »* sur la candidature UDF pour la prochaine élection présidentielle, précisant qu'il se rallierait à une candidature Barre *« si c'était l'hypothèse in fine »*. Il s'est félicité d'être *« un des rares hommes politiques de la majorité à pouvoir rencontrer sereinement MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac »*.

M. Toubon : des chamailleries

M. Jacques Toubon, le lundi 16 mars à France-Inter, s'est demandé, à propos de l'attitude de M. Barre : *« Pendant combien de temps un certain nombre de partenaires de la majorité pourront, tenir une position qui consiste, sous prétexte de pluralisme, à se démarquer ? »* Le secrétaire général du RPR a expliqué que le pluralisme *« est non seulement nécessaire mais souhaitable »*, mais que le démarquage *« est une opération politique qui peut comporter des risques importants pour l'union de la majorité »*. M. Toubon a toutefois souligné que celle-ci, au Parlement, serait plus facile *« si le gouvernement lui-même en son sein donnait l'exemple, s'il n'y avait pas, comme il y en a, des chamailleries entre ministres »*.

Les Comités d'action républicaine : pour rien

Tirant, dans une déclaration, le bilan d'un an de gouvernement Chirac, les Comités d'action républicaine (CAR) présidés par M. Bruno Mégret, député FN de l'Isère, expliquent : *« C'est douze mois pour rien (...). L'erreur de la majorité actuelle n'est pas seulement de s'être laissé piéger par la cohabitation, mais surtout d'avoir accepté un Yalta idéologique qui laisse le champ libre aux socialiste, sur toutes les questions dites de société. »*

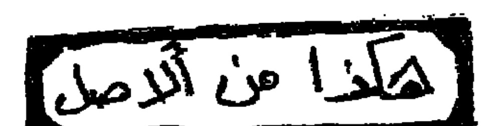
M. Rocard : une autre politique

M. Michel Rocard dresse, dans le quotidien *la Tribune de l'économie* du lundi 16 mars, un bilan de la politique économique menée depuis le 16 mars 1986 par le gouvernement de M. Jacques Chirac. L'ancien ministre de l'agriculture juge que *« les chances de la modernisation régressent alors que le temps presse »*. *« Une autre politique est de toute évidence nécessaire »*, écrit-il. M. Rocard dénonce notamment une politique monétaire *« erronée »*, une politique budgétaire *« démagogique »*, des privatisations *« coûteuses »* et une politique sociale jugée *« rétrograde »*.

M. Fiszbin : le prix fort

M. Henri Fiszbin, député (app. PS) des Alpes-Maritimes et ancien membre du PCF, affirme, dans le numéro de mars de la revue *Communes de France*, ne pas être convaincu que le PCF ait *« une volonté prioritaire de maintenir l'union pour les élections municipales de 1989 »*. *« Rien n'autorise,* continue-t-il, *à écarter a priori l'hypothèse que le PC est prêt à payer le prix fort pour réaliser la politique de la terre brûlée. »*

Pour M. Fiszbin, la direction du PCF escompte, *« à la faveur d'une victoire de la droite* [en 1988], *un reflux du PS et son engluement dans une politique d'alliances de troisième force, ce qui ne manquerait pas, espère-t-elle, de lui redonner une place oppositionnelle prééminente dans sa fonction protestataire »*.



Politique

Les « états généraux » du libéralisme

M. Madelin déplore le silence des intellectuels libéraux

Un an après le verdict favorable des urnes, les libéraux français (et leurs ultras) sont écartelés entre la morosité et l'enthousiasme, entre l'impatience et la certitude de faire triompher tôt ou tard leur vision du monde.

Ainsi sont-ils apparus le lundi 16 mars, au fil des tables rondes de leurs « états généraux » convoqués à Paris par trois tenants résolus de cette doctrine qui proclame incessamment son caractère non doctrinaire ; MM. Jacques Garello, enseignant, qui préside l'Association pour la liberté économique et le progrès social ; René de La Portalière, président de la Fondation de la liberté, et Michel Prigent, président des Cercles universitaires.

La morosité : *« S'il n'y a pas de déçus du libéralisme,* a dit M. Garello, *il y a des libéraux déçus. »* En vain ce derniers ont-ils espéré que dans certains domaines *« les choses aillent plus vite »* (réforme fiscale, lutte contre les « rigidités » qui minent l'emploi...). Ou qu'elles suivent un cours différent. Dans l'ordre des privatisations par exemple, où quelques-uns soupçonnent que ce pari, gagné certes, fut un pari trop facile et qu'il eût mieux valu porter le fer de la dénationalisation ailleurs : sociétés en mauvaise posture ou transports aériens.

Autre amertume dans les rangs libéraux : à quoi bon privatiser si la réalité du pouvoir dans les entreprises échappe aux millions de petits actionnaires dispersés pour demeurer dans les mains de quelques gros porteurs et de l'omniprésente technostructure à la française ?

On voit aussi, dans d'autres domaines, les libéraux s'impatienter. Devant ce qui leur apparaît comme une faillite du système de protection sociale, pourquoi, demandent-ils, ne pas essayer d'autres solutions, privées dans certains cas et concurrentielles ?

Mais, lorsqu'il s'agit de l'éducation et de l'écrasante *« tyrannie du statu quo »* qui y règne (retrait du projet Devaquet considéré d'autre part comme faible par son contenu et présenté selon une méthode déplorable), les libéraux n'ont pas de mots assez durs.

Mal (ou bien) leur en a pris, Mme Nicole Catala et M. Jacques Valade, respectivement secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale et ministre délégué chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, qui auraient dû être présents, s'étaient fait excuser au dernier moment. Mais, absents ou présents, ils n'ont pas échappé à une unique critique : la nature libérale a horreur du vide dont elle soupçonne l'activité gouvernementale dans la sphère de l'enseignement.

De la palette nuancée qui va des souhaits insatisfaits à la nette injonction de laisser la société civile agir comme bon lui semble, il n'y a, pour certains libéraux, qu'un pas. Ainsi M. de La Portalière, qui se déclare surtout préoccupé par l'échéance de 1992 (le grand marché européen), avertit cependant : *« En 1988, nous voterons pour des hommes. Certes, nous ne voterons pas pour des hommes qui savent pour nous ce qui est bon pour nous. Nous voterons pour ceux qui nous laisseront faire, qui laisseront faire les entreprenants de liberté. »*

Ouvrir une brèche dans la Sécurité sociale

M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, venu conclure les « états généraux » du libéralisme, n'a rien à craindre. Parangon de la doctrine et, en principe, de sa mise en œuvre, fleuron de la célèbre « bande » qui fait du libéralisme son label, il peut sans trembler se soumettre au schibboleth (1) dont M. de La Portalière et ses amis menacent plus d'un homme politique.

Le sachant, il ne pouvait qu'user largement de son avantage. Non, le 16 mars 1987 ne fut pas un triste anniversaire, contrairement à ce qui se dit où s'écrit un peu partout, a-t-il longuement expliqué : *« Nous avons tout sauf honte de ce que nous avons fait. »*. Et encore : *« Il n'y a pas un jour où le libéralisme ne marque de points en France. »*

Certes, *« il arrive souvent que ces points soient des points de suspension »* et M. Madelin a parfois à déplorer une autre timidité : *« Le silence des intellectuels libéraux »* car *« il est décisif de maintenir une pression constante dans le domaine des idées. »*

M. Madelin a donc peu d'états d'âme. Mais beaucoup de projets : *« Ouvrir une brèche »* dans le système actuel de Sécurité sociale et même inventer *les* sécurité sociales ; promouvoir *« le mécénat économique et humanitaire »* ; proposer des *« solutions libérales »* pour le tiers-monde ; imprimer une marque libérale aux institutions. Un programme, en somme.

MICHEL KAJMAN.

(1) Epreuve de vérité.

Une élection municipale

MOSELLE : Hayange (premier tour).

Inscr., 10 422 ; vot., 6 487 ; suffr. expr., 6 287. Liste div d. conduite par M. Alphonse Bourgasser, 3 033 voix ; liste PS conduite par M. Jean Michels, cons. mun. d'Hayange, 1 654 ; liste PC conduite par M. Raymond Gatti, 1 600. *Il y a ballottage.*

[La liste div. d., qui recueille 48,24 % des suffrages, arrive en tête de cette consultation partielle organisée à la suite de la séparation des communes d'Hayange et de Ranguevaux, fusionnées depuis 1972. Cette liste améliore de près de 3 points le score réalisé, en 1983, par la liste divers droite, alors emmenée par M. Leyder et qui avait obtenu 45,45 % des suffrages.

En 1983, la liste d'union de la gauche, conduite par M. Jambel (PS), l'avait emporté dès le premier tour, avec 4 516 suffrages et avait obtenu 26 élus, contre 3 763 suffrages à celle emmenée par M. Leyder, qui avait eu 7 élus.]

Au terme d'une semaine de voyage

Les « cinq constatations » de M. Barre dans les « territoires français d'Amérique »

POINTE-A-PITRE
de notre envoyé spécial

Réalités et perspectives pour les Antilles et la Guyane. C'est ainsi que pourrait s'intituler le discours *« de confiance et d'espoir »* prononcé par M. Barre, le dimanche 15 mars, à Pointe-Noire (Guadeloupe), en conclusion du voyage d'études d'une semaine effectué par l'ancien premier ministre dans les *« territoires français d'Amérique »*.

M. Barre a tenu dans ce discours à réaffirmer deux principes fondamentaux qui peuvent être ainsi résumés : sans les DOM, la France n'est pas une puissance mondiale ; sans la France, les DOM n'ont pas d'avenir. *« Il ne peut,* a-t-il déclaré, *y avoir un avenir pour les départements français d'outre-mer sans le concours résolu et généreux de la France. S'il venait à s'interrompre, ce serait l'éclatement de l'économie de ces départements et la marche rapide vers leur déclin et leur sous-développement. »*

Au terme de cette semaine, M. Barre a établi cinq constatations.

— Les nouvelles institutions liées à la décentralisation et la régionalisation ne sont pas parfaites mais elles fonctionnent. *« La pause institutionnelle »* est une nécessité. La décentralisation a le double avantage de favoriser *« une certaine détente politique »* et de *« responsabiliser »* les élus locaux. Il faut donc, selon M. Barre, en finir avec *« la guerre des statuts »*. Néanmoins, l'ancien premier ministre est favorable au rétablissement d'un certain pouvoir d'arbitrage des préfets.

— L'ampleur du problème du chômage, caractéristique selon lui d'un insuffisant niveau de développement.

— L'économie des *DOM*, fragile, est *« devenue au cours de ces dernières années plus fragiles et plus vulnérable encore ». « Cette réalité de base,* a déclaré le député de Lyon, *exige un effort particulier de tous, sans tomber dans l'illusion, trop longtemps répandue dans les pays en voie de développement, selon laquelle, en quelques années, il serait possible de rattraper le niveau des pays industrialisés. »*

— La nécessité d'un effort en vue d'une association plus étroite entre les responsables économiques et sociaux et les responsables du pouvoir central. La décentralisation doit s'accompagner d'une large déconcentration.

— La double urgence, pour l'avenir de ces départements des Antilles, *« d'avoir une participation active, à travers la France, à l'évolution de la communauté européenne »* et *« de participer au développement de la zone Caraïbe »*. Sur ce dernier point, M. Barre a néanmoins demandé que chacun *« ait une vue lucide de la réalité ». « Je ne souhaiterais pas,* a-t-il précisé, *que se développe rapidement une illusion caraïbe. Celle-ci offre des perspectives mais si l'on considère la Caraïbe comme la nouvelle solution miracle, on risque de rencontrer à nouveau l'illusion et la déception. »* M. Barre préconise une phase transitoire instaurant *« une communauté économique caraïbe analogue à un marché commun de la Caraïbe »*.

Assainissement et développement

A partir de ces cinq constatations, M. Barre juge indispensable pour la vie économique de ces départements français d'Amérique l'ouverture d'une phase d'assainissement de deux à trois ans pour ouvrir, à l'aube du vingtet unième siècle, sur une phase de développement. Cet assainissement économique peut être, selon lui, effectué à quatre conditions : une agriculture sauvegardée, des actions de diversification notamment au niveau des commerces et des services, une industrie du bâtiment renforcée et un tourisme de qualité promu.

Au niveau social, il a particulièrement insisté sur la formation, la recherche d'une diminution durable des charges pesant sur les entreprises fixées dans les départements d'outremer et une réalisation *« progressive et par étapes »* de la parité sociale globale. Sur ce sujet, M. Barre a précisé que cet objectif *« ne signifiait pas une identité sociale entre la métropole et les départements d'outre-mer, mais que la France se donnait pour objectif de porter le niveau de vie de ses fils d'outre-mer à proximité de celui de ses fils qui se trouvent en métropole »*. Cet objectif, a-t-il encore précisé, ne peut être atteint *« sans que les excès de certains avantages ne soient corrigés »*.

Enfin, M. Barre a tenu à réaffirmer que devait être préservée, dans les départements d'outre-mer, *« la paix civile »*. Une paix civile qui ne peut, à ses yeux, que correspondre *« à un ordre public accompagné du dialogue social et du dialogue politique et s'appuyant sur la justice »*.

DANIEL CARTON.

Le secrétaire général du RPR et le Conseil constitutionnel

Une lettre de M. Toubon

Nous avons reçu de M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, la lettre suivante :

Vous avez publié dans votre édition datée 15-16 mars, sous le titre « M. Toubon, le Conseil constitutionnel et le SIDA », un article de Michel Kajman relatant les travaux du colloque organisé par l'Association française des constitutionnalistes.

Sur le sujet de la protection des droits de l'homme face aux menaces que fait peser l'extension du SIDA, je me suis vraisemblablement mal exprimé, car Michel Kajman me fait dire exactement le contraire de ma pensée. (...)

En effet, j'ai dénoncé une publication d'extrême droite qui a écrit : *« Les droits de l'homme s'opposent à la quarantaine »*, car je considère que la lutte contre cette épidémie ne relève pas d'une politique d'exclusion. Et j'ai voulu dire que le rôle du Conseil constitutionnel pourrait être un jour (et heureusement) d'annuler, au nom de la défense des droits de l'homme, des dispositions législatives que le Parlement serait amené à voter sous la pression de l'opinion publique devant l'ampleur prise par la maladie. Cela me paraissait constituer un bon exemple du rôle que le contrôle de constitutionnalité peut jouer dans le domaine social. (...)

BIBLIOGRAPHIE

«Une femme, Simone Veil», de Michel Sarazin

Le poids d'un passé tragique

Femme en politique, à l'avant-scène depuis plus de dix ans, constamment au firmament des sondages, première femme ministre à part entière de la Ve République, première présidente d'un Parlement européen élu au suffrage universel, avocate infatigable des droits de l'homme et de la cause européenne, régulièrement sur les rangs pour Matignon : à plus d'un titre, Simone Veil méritait les honneurs de l'édition. Curieusement aucun biographe ne s'était jusqu'à présent occupé de l'histoire particulière de ce personnage de la politique française.

C'est tout à l'honneur de Michel Sarazin, journaliste au service politique du *Journal du dimanche,* d'avoir été le premier à oser se lancer dans pareille aventure. Car c'est bien une aventure que de prétendre retracer, sans grossir inutilement le trait, l'histoire douloureuse et émouvante de la jeune juive prise dans la tourmente nazie des années 40. On ne comprend rien en effet au personnage complexe de Simone Veil si l'on méconnaît ou sous-estime le poids tragique de son passé. Le livre de Michel Sarazin a le mérite de le rappeler avec vérité.

Même si l'on peut regretter son manque d'investigation sur cette période — comblé par un abus de témoignages extérieurs empruntés aux nombreux livres qui racontent le désespoir de l'Holocauste — l'auteur déniche parfaitement la clé du personnage Simone Veil.

« Il n'est pas douteux, écrit-il, *que sa déportation constitue la cause principale du regain de conscience juive que Simone Veil vivra plus tard. En plus elle estime aujourd'hui que son engagement européen puise ses racines dans cette même expérience... Le principal enseignement que Simone Veil a tiré de ces mois de pure douleur est sans doute l'acuité du regard sur les gens... A son refus du manichéisme, la déportation ajoute chez elle celui des systèmes qui transforment les individus en simples machines. »* Tout est dit.

Le reste, pourrait-on dire, n'est que littérature, ce que, par une plume alerte et distante, Michel Sarazin manie fort bien. Les secrets du couple qu'elle forme avec son mari Antoine, expert muet du sérail politique. Ses cinq ans au ministère de la santé sous Giscard. Son combat permanent pour l'Europe. Son aversion constante pour l'intolérance. Les attaques souvent ignobles qu'elle doit continuer de supporter de la part d'une partie de la droite et que certains seraient aujourd'hui tentés d'oublier.

Cet ouvrage resserre utilement toutes les pièces du puzzle Veil, l'itinéraire d'une grande dame qui a toujours refusé toute étiquette si ce n'est celle de la raison. *« Simone Veil,* conclut Michel Sarazin, *représente dans l'opinion une attitude plus qu'un projet, une conscience plus qu'une alternative, un magistère plus qu'une puissance. »* Est-elle imprévisible comme le juge l'auteur ? Certainement. D'ailleurs, si l'opinion la flatte, la classe politique n'a jamais été en vérité avare envers elle de ses sarcasmes. Comme si au bout du compte elle était un peu pour tous une mauvaise conscience, rappelant à toute occasion, selon le beau mot de Goethe, que *« nul ne s'est jamais perdu sur le droit chemin... »*.

D. C.

★ *Une femme, Simone Veil,* de Michel Sarazin. Éditions Robert Laffont, 305 p., 95 F.

Les prisons aux Etats-Unis : une privatisation au stade expérimental

Le système pénitentiaire américain comporte trois types d'établissements : des prisons fédérales, des prisons d'Etat et, à l'intérieur de chaque Etat, des maisons d'arrêt de comté où sont détenus les prévenus et les condamnés à des peines inférieures ou égales à un an. La grande majorité des détenus se trouve dans les prisons d'Etat ou dans les maisons d'arrêt des comtés.

A cause de cette variété et du manque de coordination d'un Etat à l'autre, voire d'un comté à l'autre, il est difficile de réunir des statistiques précises sur le nombre des détenus comme sur celui des prisonniers incarcérés dans des prisons privées. Les spécialistes s'accordent à estimer que les Etats-Unis détiennent dans leurs prisons environ sept cent cinquante mille pensionnaires. Seuls, deux mille cinq cents à dix mille d'entre eux seraient incarcérés dans des établissements gérés par le secteur privé. A l'évidence, l'Amérique n'en est pas encore, loin de là, à posséder un système pénitentiaire dominé par la concurrence et le profit.

Ce sont les autorités des comtés qui sont les plus sensibles aux avantages de la privatisation. En déclarant inconstitutionnelles et illégales les conditions de détention dans plusieurs prisons de comté surpeuplées et vétustes, la Cour suprême et les tribunaux, saisis par des détenus, ont exercé une réelle pression sur les élus locaux. Impressionnées par les risques d'avoir à payer de substantiels dommages et intérêts aux détenus plaignants, les autorités des comtés ne demandent souvent qu'à se débarrasser de la gestion de leurs prisons en la mettant dans les mains de spécialistes plus compétents.

Les autorités fédérales, pour leur part, ont prudemment engagé quelques expériences de privatisation, notamment pour ce qui concerne la détention des immigrés clandestins en attente de refoulement. Quant aux Etats, une trentaine d'entre eux semblent actuellement travailler avec des sociétés privées. L'Etat, en général, se garde le contrôle des pénitenciers et transfère au secteur privé les établissements où les conditions de détention ne sont pas de haute sécurité (camps de travail, régime de semi-liberté, etc.). Mais plusieurs États dont les pénitenciers sont notoirement surpeuplés seraient en discussion avec des sociétés privées pour la construction de nouveaux établissements. Le moindre coût et la rapidité d'exécution des travaux sont les raisons les plus généralement invoquées pour justifier l'appel au privé.

Comme en France, la privatisation des prisons est loin de faire l'unanimité. Le barreau américain a demandé de surseoir à toute extension de la politique de privatisation avant que ne soient tirés les enseignements des expériences en cours. Diverses personnalités professionnelles ont élevé leur voix dans le même sens. A côté d'arguments d'ordre idéologique (l'emprisonnement, partie de l'œuvre de justice, ne peut en aucun cas être laissé en des mains privées), leurs raisons sont bien résumées dans un article de Mme Ira P. Robbins, professeur à l'université de Washington (*Wall Street Journal* du 23 février) : « *Faire du profit, le mode de gestion des prisons est inopportun, alors que cela ne favorise ni la baisse de la surpopulation carcérale (surtout si la société gestionnaire est payée à proportion du nombre de ses prisonniers ou si son personnel bénéficie d'une distribution de titres) ni les alternatives à l'incarcération, sans même parler de problèmes plus généraux de politique criminelle (...). De plus, certains mécanismes financiers utilisés pour la construction des établissements privés aboutissent à éliminer le contrôle des pouvoirs publics (...) La société privée qui, en Pennsylvanie, de façon particulièrement maladroite, proposait de construire une prison sur le terrain qu'elle avait payé un dollar et qui n'était autre qu'une ancienne décharge de produits toxiques illustre bien quelle peut en être la conséquence.* »

Enfin, une autre réserve est parfois faite : les risques de prise de contrôle du système carcéral privé par la mafia. L'exemple de quelques syndicats, notamment celui des *Teamsters*, entièrement contrôlés par des truands attirés par les dizaines de millions de dollars de cotisations qui alimentent le système privé de protection sociale (chômage, maladie et retraite), montre que l'argument n'est pas qu'une simple vue de l'esprit.

G. M.

« Aussi longtemps que vous fournissez un meilleur service il n'y a pas de problème avec le profit »

PANAMA-CITY (Floride)
de notre envoyé spécial

Il y a avant et après. Avant, directeur de la prison d'Eastham (Texas), établissement dépeint comme l'un des plus durs de tous les Etats-Unis, David Myers régnait sur deux mille quatre cents détenus. Après, directeur de la tranquille prison de Panama-City (comté de Bay, Floride), David Myers n'a plus sous son autorité que trois cent vingt pensionnaires.

Avant, David Myers gagnait 48 000 dollars par an, habitait dans un vaste logement de fonction, bénéficiait d'une voiture, d'argent pour ses frais de représentation, et utilisait ses prisonniers pour entretenir sa maison. Après, David Myers gagne presque autant, mais il paie désormais son automobile, sa femme de ménage et les services que lui fournissaient gratuitement les détenus.

David Myers n'est pourtant pas mécontent de son sort, bien au contraire : entre « avant » et « après », ce fonctionnaire de l'administration pénitentiaire qui, lorsqu'il était jeune, rêvait d'entrer à la CIA ou au FBI a rencontré la Corrections Corporation of America (CCA) ; depuis, c'est comme s'il avait recommencé une nouvelle vie.

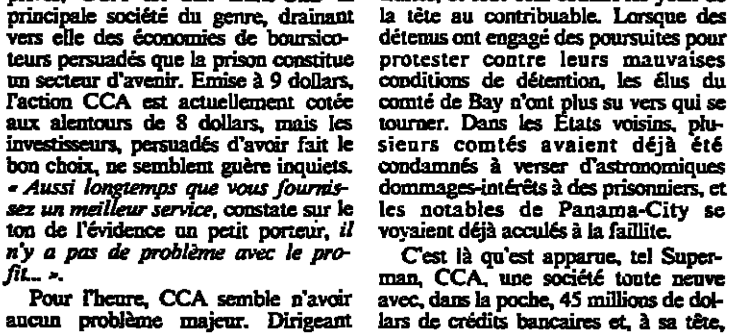
CCA est une société privée qui conçoit, construit et gère des prisons privées. L'un de ses fleurons est précisément la maison d'arrêt de Panama-City, dont David Myers est le directeur. Pourquoi a-t-il « pantouflé » chez CCA ? David Myers, quarante-trois ans, look de *nice guy* (gentil garçon) des années 70, costume-cravate, mais bottes texannes, oppose le dynamisme du privé à la routine du public. Antienne connue et souvent fondée. D'un même élan, David Myers étend son propos : « *Dans ce pays*, dit-il, *nous payons les gens à ne rien foutre. Le gouvernement s'est bureaucratisé, l'Etat n'est pas adapté pour répondre aux besoins de la société. Lorsque j'étais dans le secteur pénitentiaire public, il me fallait au minimum deux ans pour mettre en œuvre la moindre décision ; aujourd'hui, en trente minutes,tout est arrangé.* »

Le rendez-vous de Panama-City

Le barreau américain est-il rétif à la privatisation des prisons ? David Myers n'en a cure : fils et frère d'avocats, il n'a pas de mots assez durs pour stigmatiser cette profession de « *parasites* » qui profitent des subtilités du système judiciaire pour faire leur beurre. « *Savez-vous pourquoi un serpent à sonnette ne mord jamais un avocat ?* demande-t-il, malicieux ? *Par courtoisie professionnelle.* » Puis, sérieux : « *Pourquoi les gens ne nous confieraient-ils pas les prisonniers, alors qu'ils n'hésitent pas à envoyer leurs proches dans des hôpitaux privés, lorsqu'il faut leur ouvrir le ventre ?* »

La référence aux hôpitaux privés – fort nombreux outre-Atlantique – n'est pas fortuite. Bien que n'apparaissant sur aucun organigramme de la société, le principal investisseur de CCA, M. Massey Birch, est également fondateur de Hospital Corporation of America, firme qui possède et gère plusieurs hôpitaux privés à travers le pays. L'affaire, paraît-il, marche rondement, et M. Birch, « *capitaliste professionnel* », n'a eu qu'à se donner le mal d'appliquer au secteur de l'incarcération la recette qui lui avait si bien réussi dans celui de la santé. Avec 80 % des établissements pénitentiaires privés, CCA est aux Etats-Unis la principale société du genre, drainant vers elle des économies de boursicoteurs persuadés que la prison constitue un secteur d'avenir. Emise à 9 dollars, l'action CCA est actuellement cotée aux alentours de 8 dollars, mais les investisseurs, persuadés d'avoir fait le bon choix, ne semblent guère inquiets. « *Aussi longtemps que vous fournissez un meilleur service*, constate sur le ton de l'évidence un petit porteur, *il n'y a pas de problème avec le profit...* ».

Pour l'heure, CCA semble n'avoir aucun problème majeur. Dirigeant déjà sept établissements pénitentiaires de différents types (fermés ou ouverts, pour jeunes et adultes), la société est en train de négocier une dizaine d'autres contrats, notamment au Texas, où elle envisage d'ouvrir une maison centrale de 2 000 places.



Depuis que la France envisage de privatiser son système pénitentiaire, parlementaires, journalistes, hauts fonctionnaires et responsables de tous niveaux se succèdent à Panama-City, première prison américaine à avoir été privatisée. Consciente de l'importance de l'enjeu, CCA entretient à Paris une petite équipe, antenne d'une société qui entend bien ravir une part du marché français à ses concurrents. A l'automne dernier, une mission parlementaire, dirigée par M. Pierre Mazeaud, député RPR de Haute-Savoie, a fait le voyage. Son rapport, publié par l'Assemblée nationale, souligne en termes contenus l'intérêt des prisons privées pour ce qui relève du coût.

John Hutt, assureur et *commissioner* – c'est-à-dire élu local – du comté de Bay chargé des questions pénitentiaires est, lui, franchement enthousiaste. La délégation française qu'il a rencontrée comptait dans ses rangs M. François Asensi, député communiste de Seine-Saint-Denis. « *C'est la première fois que je mangeais à la table d'un communiste* », dit, en mimant l'effroi, le commissioner. Il n'empêche : communistes ou pas, les députés français ont été longuement chapitrés par M. Hutt, qui ne tarit pas d'éloges sur les avantages des prisons privées.

Il y a quelques années, pourtant, la prison de Panama-City était son cauchemar. C'était l'époque où, comme dans la plupart des comtés qui abrite une prison, l'établissement était régi par le shérif et ses hommes. Situation classique : la prison était surpeuplée, la drogue s'y écoulait comme sur un marché, les prisonniers étaient maltraités, et tout cela coûtait les yeux de la tête au contribuable. Lorsque des détenus ont engagé des poursuites pour protester contre leurs mauvaises conditions de détention, les élus du comté de Bay n'ont plus su vers qui se tourner. Dans les États voisins, plusieurs comtés avaient déjà été condamnés à verser d'astronomiques dommages-intérêts à des prisonniers, et les notables de Panama-City se voyaient déjà acculés à la faillite.

C'est là qu'est apparue, tel Superman, CCA, une société toute neuve avec, dans la poche, 45 millions de dollars de crédits bancaires et, à sa tête, de vieux routiers de la pénitentiaire. Certains de ceux-ci, débauchés des plus grands établissements américains, avaient eu, dans le passé, des mots avec la justice pour avoir fait subir de mauvais traitements à leurs pensionnaires. Mais les gens de Panama-City ne se sont pas arrêtés à ces détails controversés. CCA avait, il est vrai, un argument décisif : pour prendre en charge la prison, la société demandait 24 dollars par jour et par pensionnaire, alors que le shérif, lui, ne faisait rien à moins de 48 dollars. Mieux, pour alléger les charges de la prison principale, CCA acceptait d'investir 3,5 millions de dollars dans la construction d'une annexe, établissement de travail destiné aux condamnés à des peines légères. Marché conclu : en quelques mois,tout était réglé, malgré une intense compagne du lobby des shérifs de Floride inquiets de voir leur échapper une part de pouvoir et, surtout, les gros budgets qui l'accompagnent. Cette année-là, affirme John Hutt, le comté de Bay a économisé 1,3 million de dollars.

Mais comment font-ils ? C'est simple : en gestionnaires modernes et gardiens de prison expérimentés, CCA n'emploie que la main-d'œuvre strictement nécessaire sur des postes de travail étudiés au plus près. Cela s'appelle améliorer la productivité. La prison de Panama-City, cubes de béton aménagés en hauteur et édifiés en 1976, se prêtait peu à une réorganisation de fond. Son annexe, en revanche, est le concentré du savoir-faire CCA : des bâtiments préfabriqués construits de plain-pied en six mois, des couloirs larges aux sols brillants comme ceux d'un hôpital, des dortoirs et des cellules individuelles où tout est pensé pour que la surveillance soit le plus aisée possible. Au centre du dispositif, le cerveau : une centrale électronique qui gère toutes les portes de l'établissement, contrôle les écrans reliés à des caméras, décèle toute perturbation des champs magnétiques dressés dans certaines zones de la prison.

Le résultat est là, patent : pour surveiller quelque cent cinquante détenus il y a, suivant les jours, de six à huit gardiens seulement. Aucun n'est armé, mais tous portent, à la ceinture, un walkie-talkie,grâce auquel ils communiquent avec la centrale de contrôle. Rien n'est fait et ne peut être fait, pas même l'ouverture d'une porte, sans le feu vert du contrôleur vissé à son poste de commandement.

La même organisation règle la vie du centre de détention pour mineurs du comté de Shelby, dans la banlieue de Memphis (Tennessee). Le centre est le joyau de CCA, sa vitrine de standing : un vague air de Beaubourg, mais en plus rustique, des cuisines correctement équipées,flanquées d'un self-service agréable, une cellule fonctionnelle et propre pour chaque détenu, un grand gymnase, des salles de cours avec des ordinateurs, une bibliothèque importante, des salles de jeux. Il n'y aurait ces barbelés qui surplombent les toits, les portes commandées électroniquement et la discipline qui oblige les mineurs, lorsqu'ils se déplacent en groupe, à aller en files par deux, mains derrière le dos et yeux baissés (« *C'est la seule méthode qui évite le chahut* »), on se croirait dans une caserne moderne, ou simplement un campus un peu austère.

Comme dans les films

Le centre de Shelby fonctionne depuis 1985. A l'origine de sa construction, il y a le juge Kenneth N. Turner, président du tribunal pour enfants de Memphis. Un juge comme dans les films américains : il est élu, il aime le bourbon, il porte un costume sombre et un gros diamant à l'annulaire droit, il est assis dans un fauteuil de cuir à bascule, et son bureau, tout lambrissé, est tapissé de diplômes et de photos où il sert la main à des personnalités.

Dans un coin de la pièce, à côté du drapeau américain et de sa table de travail, une batterie d'écrans de télévision et de hauts parleurs lui permettent de voir ce qui se passe dans les salles du tribunal et d'écouter comment travaillent les juges placés sous son autorité.

Sans manières, le juge explique qu'il s'est adressé à une société privée pour construire et gérer le centre de détention pour mineurs, « *car cela correspondait à* [sa] *philosophie* », et, aussi, parce que venant de faire rénover son tribunal, il lui semblait impossible d'obtenir des élus locaux une rallonge budgétaire pour la prison. Pourquoi CCA ? Le représentant de la société, présent à l'entretien, cligne des yeux. « *Hey, Judge !* apostrophe-t-il, avec un curieux mélange de respect et de familiarité, le magistrat, *le journaliste voudrait savoir pourquoi nous avons été choisis.* » Aimablement, le juge répond à l'invite : « *Je ne connaissais pas d'autres compagnies que CCA* », rétorque-t-il.

De fait, le principal actionnaire de CCA, Michael Birch, est originaire de Nashville (Tennessee). Quant à son son président-directeur général, Thomas W. Beasley, il a longtemps été président du Parti républicain dans le même Etat. « *Ici les relations avec le business sont bonnes* », conclut le juge.

En raccompagnant le visiteur, l'homme de CCA souligne, comme en écho : « *Nous avons le temps pour nous. Nous convaincrons les sceptiques, déjà nous faisons des profits. Nous sommes la solution...* »

GEORGES MARION.

ÉDUCATION

M. Devaquet et Matignon

Masochisme

« *Un bachelier ne rencontrera aucun barrage pour entrer à l'Université* », déclarait M. Devaquet dans *le Monde* du 26 novembre, alors que la contestation étudiante commençait à prendre des proportions inquiétantes. La formule était suffisamment frappante pour faire la « une » de notre journal sur trois colonnes. Chacun pouvait, en effet, constater qu'elle était en parfaite contradiction avec l'article 31 de la loi présentée par ce même ministre, qui disait : « *Les établissements d'enseignement supérieur déterminent chaque année les conditions d'accès aux différentes formations.* » Si les universités peuvent déterminer les « *conditions d'accès* », il peut bien y avoir « *barrage* ».

Deux interviews de M. Devaquet qui viennent de paraître simultanément dans *le Nouvel Observateur* et *le Journal du dimanche* éclairent cette contradiction. L'ancien ministre y révèle, en effet, que l'expression « *conditions d'accès* » ne figurait pas dans son texte initial. Elle avait été imposée par M. Yves Durand, conseiller du premier ministre pour les questions d'éducation, qui l'avait fait substituer à celle de « *critères d'orientation* » choisie par M. Devaquet, ce qui avait un sens tout différent. L'ancien ministre des universités explique qu'il espérait « *verrouiller* » le texte dans un sens non sélectif, par ses déclarations publiques et par les décrets d'application.

Il ajoute que, pressé par d'autres sujets urgents (en particulier par la défense du CNRS), il n'a pas demandé l'arbitrage du premier ministre sur ce point. Mal lui en a pris : les deux petits mots introduits par M. Durand ont largement été à l'origine de sa chute et de la plus grave crise politique qu'a connue M. Chirac. Cela n'a toutefois pas empêché M. Durand de conserver son poste à Matignon.

Un ministre qui défend un texte qu'il condamne (et qui le condamne). Un chef de gouvernement qui conserve un « conseiller » qui le mène à la catastrophe... On ne savait pas les hommes politiques aussi masochistes.

F.G.

RELIGIONS

Un appel des évêques de l'Est et de l'Ouest

« L'Europe violette » plaide pour l'unité

L'Europe « violette » prend forme. Pour la première fois, après une réunion près de Darmstadt, en Allemagne fédérale, du 6 au 8 mars, les présidents de vingt et une conférences épiscopales de l'Europe de l'Est et de l'Ouest ont rendu public, le 17 mars, un « *message* » à tous les catholiques et aux « *hommes de bonne volonté de toute l'Europe* » (1).

C'est un appel à « *bâtir la paix, en restaurant la confiance entre les peuples de l'Est et de l'Ouest* ». Les signataires n'oublient pas que les divisions religieuses sont nées en Europe et demandent aux chrétiens d'être davantage « *attachés à la cause de l'œcuménisme* ».

Mais ces divisions aujourd'hui sont multiformes : politiques, idéologiques, militaires, culturelles. Il existe, écrivent les présidents des conférences épiscopales d'Europe, « *deux modèles de société inconciliables : pas de communication libre de personnes et d'idées, disparité de langage, et surtout une accumulation jamais vue d'armes et une course aux armements qui causent une angoisse persistante* ».

« *L'Eglise ne saurait accepter cette division et cette tension*, poursuit ce document. *Nous nous sentons responsables devant Dieu et les peuples d'Europe de les aider à vaincre ces divisions.* »

Comment ? Par un rétablissement de la « *confiance réciproque* » : libre circulation des hommes, échange d'informations, coopération œcuménique, échange scientifique, recherche d'un droit international commun. Quant au désarmement, « *de même que la méfiance réciproque a favorisé la course aux armements, de même on a surtout besoin aujourd'hui de confiance* ».

Un appel à la liberté religieuse dans tous les pays d'Europe conclut ce document : « *L'Eglise se déclare solidaire de tout homme de bonne volonté, dans chaque régime politique et social. Mais elle exige de plein droit, pour ses propres fidèles et leurs frères croyants – qu'ils soient chrétiens ou de quelque autre religion – la pleine liberté de vivre leur foi et leur religion. Aussi demande-t-elle à tous les responsables politiques de renoncer sans restriction à toute pression à l'encontre des croyants* ».

(1) Le président du Conseil des conférences épiscopales d'Europe (CCEE) est le cardinal Basil Hume, archevêque de Westminster (Angleterre), auquel va succéder, début mai, le cardinal Carlo-Maria Martini, archevêque de Milan. Ce texte est signé des présidents des conférences épiscopales d'Angleterre et d'Irlande, d'Autriche, de Belgique, de Pologne, du Luxembourg, d'Allemagne fédérale, de Yougoslavie, de Berlin, de Malte, de Hongrie, d'Italie, de Roumanie, de Suisse, des Pays-Bas, du Portugal, de Grèce, de Finlande, de France, d'Ecosse et d'Espagne. N'ont pas signé, en revanche, ceux de Bulgarie, de Tchécoslovaquie, de Lituanie et de Turquie.

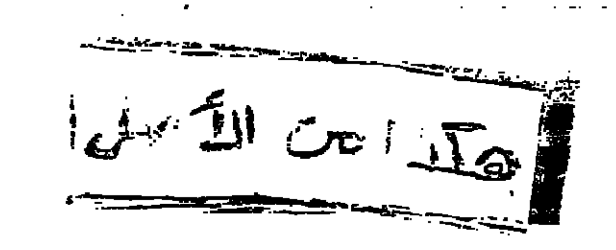
DÉFENSE

Un propos de M. Hernu sur la réunification de l'Allemagne

Une coupe malencontreuse a altéré des propos de M. Charles Hernu qui s'interrogeait, le samedi 14 mars, à Lyon, sur l'Europe de la défense à l'occasion de l'assemblée générale du Groupement d'étude et de réflexion militaires et stratégiques, qu'il préside (*le Monde* du 17 mars). Nous rétablissons ce texte : « *La République fédérale d'Allemagne est attachée à conserver des relations économiques et diplomatiques avec les pays de l'Est, du fait de sa volonté d'une réunification politique des deux Allemagnes*, a notamment expliqué l'ancien ministre de la défense. *C'est un pays, à sa façon, otage des Soviétiques, et, dans ces conditions, pourquoi le national-neutralisme qui en résulte serait-il mieux que le national-socialisme ? L'Union soviétique exerce une stratégie de coercition sur l'Allemagne fédérale. C'est une question nouvelle sur laquelle les Français s'interrogent.* »

Sous la plume de son spécialiste militaire, Jean-Pierre Ravery, *l'Humanité* du mardi 17 mars commente les propos de M. Hernu. « *Ce que signifie cette phrase*, écrit le quotidien du PCF, *c'est qu'une Allemagne en paix avec le monde qui l'entoure serait aussi condamnable qu'une Allemagne nazie. L'affirmation n'est pas seulement scandaleuse. Elle est aussi méprisable.* »

● **PRÉCISION.** – A la suite de la publication, dans *le Monde* du 12 mars, d'un article consacré à la situation au Pays basque français, la confédération générale des SCOP nous prie de préciser que la SOKOA, une fabrique de meubles où la police a découvert un important stock d'armes « *n'est pas et n'a jamais été une société coopérative ouvrière de production* ».



هكذا من الأصل

Société

Paris en embouteillages

Les commerçants et artisans de Paris se sentent brimés par la multiplication des interdictions de stationner, les contraventions qui pleuvent et les enlèvements de véhicules en fourrière. Ils s'en plaignent dans une lettre ouverte au maire de Paris et demandent une modération du zèle des policiers. De leur côté, les chauffeurs de taxi protestent contre l'idée lancée par M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, qui propose de lever le *numerus clausus* limitant le nombre des taxis dans la capitale. *« Améliorez plutôt la circulation »*, disent-ils.

Quelle mouche a donc piqué les élus parisiens ? M. Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF), adjoint au maire chargé de la circulation, lance à grand fracas des propositions draconiennes, aussitôt rejetées par la Ville. Un autre adjoint, celui-ci chargé de la voirie, prépare un Livre blanc. M. Jacques Dominati lance quelques idées dans la presse. De son côté, M. Georges Mesmin, maire du seizième arrondissement, se prépare à intervenir publiquement. M. Alain Juppé lui-même, adjoint aux finances et ministre du budget, donne des signes d'impatience.

Une seule et même explication à cette soudaine effervescence. *« La situation de la circulation et du stationnement s'aggrave,* disent les élus. *Cela ne peut plus durer. Le mécontentement des Parisiens va se retourner contre nous. En ne faisant rien, nous prenons un risque politique. A défaut d'agir, il faut au moins prendre date. »*

La situation serait-elle devenue soudain insupportable ? Faute d'un instrument d'observation permanent et scientifique, chacun se fonde sur ses impressions subjectives. C'est si vrai que M. Jean-Pierre Richer, le nouveau directeur de la circulation à la préfecture de police, demande la création d'un observatoire statistique de la circulation parisienne. Pour y voir clair enfin !

En attendant, voici quelques indices. Selon une enquête par sondage menée par la direction régionale de l'équipement, en sept ans (1976-1983), le parc des voitures particulières se serait accru de 651 000 unités en banlieue et de 53 000 dans Paris. En revanche, celui des cyclos et des motos s'est dégonflé de près de 230 000 engins. Les Franciliens abandonnent les deux-roues, trop dangereux et trop coûteux en assurances, pour les quatre-roues. Et ils s'en servent. Dans les trajets entre la banlieue et Paris ainsi que dans les déplacements à l'intérieur de la capitale, on n'utilise pas davantage les transports en commun, mais la part de la voiture est passée de 33,7 % en 1976 à 34,9 % en 1983. Prévisions pour l'an 2000 : 38 % !

Artères bouchées

Conséquence mesurée par les compteurs de la préfecture : toujours entre 1976 et 1983, ce sont près de 220 000 véhicules de plus qui se présentent chaque jour aux portes de Paris. Augmentation : 16 %. Que se passe-t-il dans les artères de la capitale ? La police estime qu'aux heures de pointe environ 700 000 voitures sont parquées de manière régulière, 100 000 autres sont en stationnement illicite, tandis que 120 000 roulent tant bien que mal. Pronostic des spécialistes : il suffit d'un accroissement de 10 % à 15 % des voitures en mouvement pour bloquer tout le centre de Paris.

Y a-t-il un espoir d'inverser la tendance ? Selon une enquête réalisée récemment par la direction de la voirie auprès de banlieusards entrant dans Paris par la poterne des Peupliers (treizième arrondissement), les trois quarts d'entre eux continueraient à prendre le volant même s'ils éprouvaient davantage de difficultés à circuler et à se garer dans la capitale. Et pourtant 80 % de ces conducteurs n'ont nul besoin de leur voiture pour exercer leur métier.

Faut-il se résigner à la montée de la marée automobile ? Ce serait oublier son prix. D'abord en vies humaines : 1 346 morts et 174 000 blessés dans les rues de la capitale au cours de ces dix dernières années, dont les deux tiers sont des piétons et des conducteurs de deux-roues. Ces chiffres dramatiques ne diminuent pas dans Paris, alors qu'ils ont tendance à régresser dans le reste du pays. Ensuite, en énergie : la consommation de carburant a augmenté de 25 % en dix ans, pour atteindre 1,1 million de mètres cubes en 1985, record absolu. Bien entendu, la pollution atmosphérique, qui aurait dû diminuer avec l'amélioration des moteurs, se maintient : les Parisiens respirent toujours autant d'oxyde de carbone, d'hydrocarbure, de particules métalliques et de poussière. Quant au ravalement des façades, les propriétaires y laissent 3 milliards de francs par an. Dans les artères les plus passantes, ce coûteux nettoyage est annulé en trois ans.

Pertes aussi pour les conducteurs tant en contraventions (1,5 milliard de francs en 1985) qu'en temps dans les encombrements (1 milliard d'heures en 1985). Pertes encore pour les transports en commun : aux heures de pointe, les bus se traînent à moins de 10 kilomètres à l'heure. Leur faire gagner 3 petits kilomètres à l'heure économiserait 120 millions de francs par an à la RATP.

Verbaliser le problème

Ce gâchis économique, qui, en outre, angoisse les Parisiens au point de les rendre acariâtres, pourrait-il être évité, au moins en partie ? Beaucoup s'accordent à penser que oui. A une condition : que les déplacements dans la capitale soient gérés globalement, de manière cohérente et sous une autorité politique ferme. Au lieu de cela, que voit-on ? La SNCF s'occupe de certaines lignes du RER la RATP, du métro et des bus ; le Port autonome, des transports fluviaux ; la préfecture de police, du trafic automobile ; la Ville, de l'aménagement de la voirie.

Chacun, bien sûr, fait de son mieux. Ainsi, d'un bunker situé sous la préfecture de police, un ordinateur gère automatiquement les feux tricolores du centre. A côté, dans un vaste amphithéâtre aux parois couvertes d'écrans de télé, quinze hommes en uniforme, reliés par radio à soixante équipes mobiles, pilotent à vue et pendant dix-huit heures par jour la circulation dans la capitale. Sur le terrain, d'autres verbalisent à tour de bras — 7,2 millions de contraventions en 1983, soit 40 % de toutes celles infligées en France ! — et font enlever les véhicules les plus gênants. Mais les conseillers de Paris montent immédiatement au créneau et accusent le préfet de « répression sauvage ». Quand la RATP veut faire respecter ses 114 kilomètres de couloirs réservés, elle est obligée de créer sa propre brigade de verbalisateurs musclés. Malgré l'appui de la préfecture et de la Ville, il lui est impossible de modifier l'itinéraire d'une ligne de bus quand un maire d'arrondissement s'y oppose.

Jacques Chirac lui-même semble s'être ingénié à paralyser la ville. Il a divisé les responsabilités entre trois adjoints, l'un chargé de la circulation, un autre, de la voirie, le troisième, des taxis. *« Pour prendre la moindre décision, il faut des années »*, se plaint l'un d'eux. Exemple : la construction des nouveaux ponts entre les douzième et treizième arrondissements était prévue dès 1977. Premier coup de pioche en 1987.

Pour l'avenir, le conseil économique et social d'Ile-de-France, tout comme la préfecture de police, conseille de ne pas attirer davantage de voitures dans Paris, sous peine d'asphyxie totale. La Ville, qui modifie ses documents d'urbanisme pour que l'on puisse construire partout des bureaux, va obliger les promoteurs de ces immeubles à augmenter leurs places de garage et veut faire construire encore 10 000 places de parking public. Ce sont donc des dizaines de milliers de nouveaux véhicules qui vont se ruer demain vers la capitale.

Jacques Chirac reconnaît qu'il y a *« un danger »*, mais se rassure aussitôt en soulignant que *« la situation s'est plutôt améliorée depuis dix ans »*. Songe-t-il à corriger l'émiettement des responsabilités ? Pas le moins du monde. Le maire a-t-il compris que, faute de pouvoirs réels, il perdrait son temps et son crédit à vouloir gérer les déplacements des Parisiens ? Craint-il en bougeant quoi que ce soit de mécontenter ses électeurs automobilistes ? L'absence de volonté politique dans ce domaine est un des aspects les plus énigmatiques de la personnalité du maire de Paris.

MARC AMBROISE-RENDU.

Le Carnet du Monde

Naissances

— François DUPUICRENET DESROUSSILLES et Mme, née Sheila Mooney,

ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Caitlin,

vendredi 13 mars 1987 à Paris.

— M. et Mme Marcel AVIGNON,
M. et Mme Gilbert DERRIEN,
Véronique et Vincent DERRIEN,

ont la joie de faire part de la naissance de leur petit-fils et fils

Charles,

le 15 mars 1987, à Saint-Denis.

Décès

— Mme veuve André Alteirac,
Michel Alteirac,
François et Nicole Alteirac,
Dominique et Véronique Jauvin,
Isabelle Alteirac,
ses enfants,
Zaran, Benoît, Julien, Edouard, Mathilde et Victor,
ses petits-enfants,
Les familles Alteirac et Masse,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Didier ALTEIRAC

survenu en Algérie le 13 mars 1987.

Les obsèques ont eu lieu le 17 mars, à Aix-en-Provence.

Cet avis tient lieu de faire part.

108, rue Didouche-Mourad,
Alger.

— Mme Roger Batifoulier,
son épouse,
M. Alain Batifoulier,
M. et Mme Christian Batifoulier,
ses enfants,
Géraud et Clément,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger BATIFOULIER,
pharmacien,

survenu le 15 mars 1987, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 18 mars, en l'église de Massiac (Cantal), à 16 h 30.

11, quai Victor-Augagneur,
69003 Lyon.

— M. et Mme Guy Bazy,
Mlle Geneviève Bazy,
Les familles Moreno, Marill, Carrère, Denis, Cavaille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean-François BAZY,

leur fils, frère, neveu et cousin,
survenu le 14 mars 1987, à l'âge de trente-quatre ans.

Le service religieux sera célébré le jeudi 19 mars, en la chapelle Saint-Luc, 23, avenue du Fort, à Montrouge, sa paroisse, où l'on se réunira à 16 heures.

Résidence Buffalo,
16, rue du Stade,
92120 Montrouge.

— Mme Lily Laskine,
son épouse,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roland CHARMY,
violoniste,
chevalier de la Légion d'honneur,
professeur du CNSM de Paris,

survenu le 11 mars 1987,

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Sainte-Périne,
11, rue Chardon-Lagache,
75016 Paris.

— Mme Renée Charrier,
son épouse,
M. et Mme Bruno Charrier,
M. et Mme Thierry Charrier,
M. David Charrier,
ses enfants,
Gaël et Ande,
ses petits-enfants,
M. et Mme Yves Charrier,
ses parents,
M. et Mme Marcel Loquet,
ses beaux-parents,
Ses parents et alliés
ont la douleur de faire part du décès de

M. René CHARRIER,

survenu le 14 mars 1987, à Paris dans sa cinquante-sixième année.

L'incinération au crématorium du Père-Lachaise, aura lieu le jeudi 19 mars 1987, à 13 h 30.

L'inhumation au cimetière de Balanzac (Charente-Maritime) dans le caveau de famille aura lieu le vendredi 20 mars 1987, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes,
les remplacer par des dons au profit de la recherche médicale qui seront à adresser au siège de l'UNMRIFEN, 1, rue Paul-Baudry, Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire part.

5, rue Valentin-Haüy,
75015 Paris.

— M. René Teulade,
président de l'Union nationale des mutuelles retraite des instituteurs et fonctionnaires de l'éducation nationale, président de la fédération nationale de la Mutualité française,
Les membres du conseil d'administration,
La direction
Et le personnel de l'UNMRIFEN,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René CHARRIER,
vice-président
de l'Union nationale MRIFEN,

survenu le 14 mars 1987, à Paris-15e.

L'incinération au crématorium du Père-Lachaise aura lieu le jeudi 19 mars 1987, à 13 h 30.

L'inhumation au cimetière de Balanzac (Charente-Maritime) dans le caveau de famille aura lieu le vendredi 20 mars 1987, à 14 heures.

— M. Jean Bonherbe,
directeur honoraire de l'OJD,
Mlle Marie-Aliette Bonherbe,
M. et Mme Jean-Charles Bonherbe Roïalle de Rouville,
Laurent, Marianne et Jérôme Bonherbe,
Mlle Aliette Roïalle de Rouville,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean BONHERBE,
née Anne-Marie Roïalle de Rouville,

leur épouse, mère, grand-mère et sœur, survenu à Dreux, le 13 mars 1987, à l'âge de quatre-vingts ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, place de la Dévanderie,
28100 Dreux.
8, rue Georges-Millandy,
92360 Meudon-la-Forêt.

— Yvonne Gacon,
sa femme,
Françoise et Yves Duroux,
Jean-Yves Gacon et Yvonne Larsonneur,
ses enfants,
Nicolas, Alice et Huw-Morgan,
ses petits-enfants

ont la douleur de faire part du décès subit de

Jean GACON,
historien,
agrégé de l'université,

survenu le 15 mars 1987.

Les obsèques auront lieu le jeudi 19 mars, à 11 h 45, au columbarium du Père-Lachaise.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Edmond GUILLE,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite agricole,
médaille
de l'éducation physique et des sports,
président honoraire
de tribunal administratif,

survenu le vendredi 13 mars 1987, dans sa soixante-dix-septième année,

en rappelant le souvenir de son épouse

Mme Edmond GUILLE,
proviseur honoraire
du lycée Chopin à Nancy,

décédée le 25 août 1986.

De la part de :
Mme le docteur Françoise Druesne,
Les docteurs Hervé et Chantal Guille,
ses enfants,
Marc, Anne, Bruno, Olivier et Catherine Druesne,
Florence, Véronique, et Christophe Guille,
ses petits-enfants,
Des familles Monnanteuil, Riou, Perhirin, Thery et Dudebout.

Selon la volonté expresse du défunt, l'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Druesne :
62, route des Gardes,
92190 Meudon.
M. et Mme Guille :
25, avenue de la Belle-Gabrielle,
94130 Nogent-sur-Marne.

— Mme Guy Ladreit de Lacharrière,
M. et Mme Daniel Zaguri
et leurs enfants,
M. et Mme René Ladreit de Lacharrière,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Calvet
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 10 mars 1987, à Paris, de

M. Guy LADREIT de LACHARRIÈRE,
vice-président
de la Cour internationale de justice
et ancien directeur
des affaires juridiques
au ministère des affaires étrangères.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le samedi 14 mars 1987, à Coux-Lacharrière (Ardèche).

— Le président
Et les membres de la Cour internationale de justice de La Haye
ont le très vif regret de faire part du décès de

M. Guy LADREIT de LACHARRIÈRE,
membre de la Cour depuis 1982,
et vice-président depuis 1985,

survenu le 10 mars 1987.

Palais de la Paix,
La Haye (Pays-Bas).

(*Le Monde* du 17 mars.)

— Mme Jean-Claude Langellier,
son épouse,
M. et Mme Robert Langellier,
ses parents,
M. et Mme Fernand Deleporte,
ses beaux-parents,
M. et Mme Jean-Pierre Langellier,
M. et Mme Jacky Langellier,
ses frères et belles-sœurs,
Judith, Valérie et Guillaume,
ses nièces et neveux,
Christèle Callegari,
sa filleule,
Les familles Massonnat, Lefrançois, Hus, Gascon, Letellier, Bibet, Cadet, Henri, Gantner, Callegari, Lepoutre, Frénoy, Majorel, Weglein et Gilibert,
ses oncles, tantes, cousins et cousines,
Toute la famille et ses très nombreux amis,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean-Claude LANGELLIER,

survenu le 14 mars 1987, à Paris-3e, à l'âge de trente-sept ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 18 mars, à 8 h 30, en l'église des Blancs-Manteaux, 12, rue des Blancs-Manteaux, Paris-4e, où l'on se réunira.

Une bénédiction sera dite à 11 heures le même jour en l'église de Chaudon (28210), suivie de l'inhumation au cimetière communal dans la sépulture de famille.

4, rue de Braque,
75003 Paris.
21, Grande-Rue,
28210 Chaudon.
5, rue de l'Abbé-Lemire,
28100 Dreux.

— Mme Marie-Geneviève Leon,
M. et Mme Pierre-Etienne Leon
et leur fille Murielle,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph LEON,
ordre du Mérite
pour la recherche et l'invention,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 15 mars 1987.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, sera célébrée le mercredi 18 mars 1987, à 15 heures, en l'église de Boissierette-par-Cazals (Lot).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Yves LOYER,
peintre sculpteur,

survenu le 15 mars 1987.

De la part de :
Ses enfants,
Ses frère et sœurs,
Sa famille,
Ses amis.

La cérémonie religieuse aura lieu en la chapelle du Père-Lachaise, le mercredi 18 mars 1987, à 10 h 30.

Le cabinet Pierre Loyer
a la douleur de faire part du décès de

M. Yves LOYER,
conseil en brevets d'invention,

survenu le 15 mars 1987.
La cérémonie religieuse aura lieu en la chapelle du Père-Lachaise, le mercredi 18 mars 1987, à 10 h 30.

— M. Hervé Marcille,
M. et Mme Jean Langendorff
et leurs enfants,
M. et Mme Xavier Marcille
et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Marcille
et leur fille,
M. et Mme Philippe Marcille
et leur fille,
M. et Mme Claude Chevalier
et leurs filles
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Guy MARCILLE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu en son domicile, dans sa quatre-vingt-septième année,
le 16 mars 1987, muni des sacrements de l'Eglise.

Le service religieux sera célébré en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e, le vendredi 20 mars, à 10 h 30.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse.

2 *bis*, rue Scheffer,
75116 Paris.

— M. et Mme Pierre Cerles,
M. et Mme Vincent Dubecq,
Pierre, Antoine, Julien et Emilie,
Le docteur et Mme Michel Dubecq,
Sophie et Thomas,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jane PIET,
née Lhoste,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
rappelée à Dieu le 14 mars 1987, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45 *bis*, avenue de Villiers,
75017 Paris.
Argi Zabala,
64210 Bidart.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Mme Robert RICARD,
née Guillemine Audollent,

décédée le 14 mars 1987, des suites d'un accident, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

De la part de :
Marie-Anne et Claude Guirlet
et leurs enfants,
Françoise et Bernard Rozé
et leurs enfants,
Elisabeth et Alain Lestang
et leurs enfants,
François-Xavier et Françoise Ricard-Juglaret
et leurs enfants,
Martine et Philippe Rozé
et leurs enfants,
Monique Ricard,
Rémy Ricard,
Pascal Ricard,
ses enfants et petits-enfants,
Mme François Bertrand,
sa sœur,
Les familles Dominique Audollent, Massiani, François Audollent, Bertrand, Sibiril, Sourdel, Guiraud, Pasteau, Delacommune.

Les obsèques auront lieu le jeudi 19 mars, à 8 h 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, à Paris 75005.

7, rue Michelet,
75006 Paris.

Anniversaires

— Les amis de

Léon CELLIER

auront pour lui une pensée affectueuse en ce onzième anniversaire de sa mort.

— Nancy, le 19 mars.

Il y a un an, disparaissait tragiquement notre fils

François-Frédéric SOURDIVE.

Il reste présent parmi nous.

Avis de messes

— M. Philippe Torrecilla
informe ses amis et les amis de

M. Jean-Marie ROUME,
secrétaire général
du Groupement national
des coopératives,

qu'une messe sera célébrée à son intention par Mgr Vernade, en l'église Notre-Dame-de-Paris (petite chapelle), le 18 mars 1987, à 12 heures.

Culture

THÉATRE

« Richard III », de Shakespeare, vu par Francis Huster

Frankenstein dans « Scarface »

L'histoire d'Angleterre vue par Francis Huster comme un polar noir avec détectives et gangsters, fureurs et assassinats.

Quarante-deux acteurs et six musiciens : Francis Huster a vu grand pour sa mise en scène du *Richard III*, de Shakespeare.

L'adaptation française est de Huster lui-même. Elle n'est ni plus ni moins approchée que d'autres ; elle a du corps, du rythme, des sonorités. Les calembours et les expressions vertes, par moments, qui détonnent, sont de Shakespeare : en français, d'habitude, ils sont atténués, contournés. Huster est plus direct, et ses équivalences des jeux de mots sont drôles.

Pas de décor. Juste un cadre noir, un fond noir. Et des lumières blanches assez simples. Dans ce vide noir, les actions sont comme télescopées, mais au ralenti, un peu comme dans les cauchemars que nous faisons la nuit. Fureurs et assassinats se trouvent dans leur élément : une peur nocturne et une obscurité.



Francis Huster en Richard III

Richard III, le duc de Buckingham, le duc de Norfolk, etc., sont vêtus comme les détectives et les gangsters des films policiers américains. L'histoire d'Angleterre, ici, s'anime très naturellement dans ces trench-coats et ces feutres, car *Richard III* est une pièce policière, pas à la Agatha Christie, mais carrément style Série noire : Richard III assassine tout ce qu'il trouve sur son chemin. C'est un monstre. Il calcule, projette, méprise, domine, tue. Et il séduit. Il n'a pas une seconde de laisser-aller. C'est un Frankenstein survolté jouant *Scarface*, mais il est chef d'Etat.

Des photos de Hitler le montrent, lui aussi, en imper et chapeau mou. Le thriller de Shakespeare est plus « évident », plus « ressemblant », dans ces costumes de polars, que dans les vêtements de la cour d'Angleterre du quinzième siècle, trop pittoresques et éloignés. Parce que *Richard III* ce n'est pas *Hamlet* ou *Macbeth*, c'est une action sans poésie, sans méditation. C'est sauvage, rude, sec. Ça ne damande pas un décalage optique, ni une couleur du temps. C'est de l'instinct animal, éternel. Or, il est évident que les tueurs d'Howard Hawks ou de Merwyn Le Roy, à Hollywood, sont la vraie représentation imagée d'un assassin, genre Richard III, aujourd'hui. Aussi, dans les costumes choisis par Huster, l'action de Shakespeare file grand train, trouve sa brusquerie réelle, sans être freinée par une imagerie anachronique.

Huster tient le rôle de Richard, évidemment, c'est l'un des quatre ou cinq rôles de l'Histoire universelle du théâtre dont rêvent tous les comédiens. Tous les grands l'ont joué.

Mais Huster est un acteur très singulier, assez névrotique et ténébreux, qui n'extériorise pas. Il nous avait donné un *Don Juan* mélancolique, presque prostré, et, en 1985, un *Cid* trouble-fête, rembruni, romantique assez renfermé, sans aucun effet de cape ou de voix à la Gérard Philipe. Son Richard III aux verres fumés, plus voûté que bossu, participe de cette même neurasthénie contenue, de ce même *secret*.

Tous les acteurs, par la volonté de Francis Huster, hurlent et scandent leur texte, avec une même violence impersonnelle monotone. C'est du déclamatoire total, sans nuances. Comme si le texte était *affiché*, comme s'il défilait en majuscules géantes, noir sur fond mat. Une sorte de masque tragique appliqué aux voix. La « parade sauvage » de Rimbaud. Pas de psychologie fragile : mais un inventaire tout cru du verbe et de l'acte. Un antiréalisme de cirque, de meeting, à prendre ou à laisser.

Nous disions : 42 acteurs. Comment les citer tous ? Se détachent peut-être, sur fond de gueulante et de bande dessinée, Dany Kogan, Natasha Parry, Christian Charmetant, Georges Ser, Hervé Briaux, Isabelle Nanty, mais, dominant cette armée, Pierre Clémenti, seul à imposer une présence irradiante, habitée, et, bien sûr, Huster.

La musique, tantôt new-yorkaise des années 50, tantôt africaine d'un âge plus lointain, mais « scénique », est de Dominique Probst. Les costumes, remarquables, sont de Dominique Borg.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Rond-Point, 20 heures.

« Ni chair ni poisson », de F. H. Kroetz

Le quotidien ébloui

Un beau spectacle, poignant et drôle. Quatre comédiens heureux comme des poissons dans l'eau.

D'un côté de la scène, sur un lit conjugal : Helga et Hermann. De l'autre, Emmi et Edgar : ils font, sinon chambre à part, du moins lit à part. Ce sont deux couples jeunes, encore, avec leurs problèmes, comme tout le monde. Emmi travaille dur, et n'a pas d'enfants. Helga reste au foyer, en mère modèle. Hermann et Edgar sont typographes dans la même boîte ; Edgar, bien assis sur ses certitudes, son confort, Hermann, plus tête brûlée semble-t-il, idéaliste. Mais les temps changent. Il leur faut choisir entre le chômage ou la photocomposition. Hermann, le syndicaliste militant, négociera curieusement mieux sa mutations, sur le plan professionnel, s'entend. Car côté vie personnelle, l'avenir n'est pas rose. Le quotidien sape, lentement mais sûrement, leur bonheur. Pas assez de temps, de fric, de désir, allez chercher la cause première de ce désordre amoureux.

Les personnages de *Ni chair ni poisson* sont attachants, mais, au fond, pas vraiment sympathiques. Ils sont durs à la tâche, durs dans la vie. Franz Haver Kroetz est Allemand, de l'Ouest, ancien militant communiste, mais aussi vedette du petit écran, et auteur d'une bonne quarantaine de pièces. Son théâtre fut très en vogue dans les années 70, quand un certain réalisme l'était aussi. Il peint la guerre des sexes, le machisme ambiant, le capitalisme sournois, notre société dite de progrès où l'homme doit s'adapter, ou crever. Sa langue est verte et vive, lyrique aussi. Belle et légère toujours. Il scrute le quotidien, lui prélève au scalpel des bouts de chair et les recompose en un tableau violent et drôle, jamais sordide, où les personnages vont jusqu'au bout d'eux-mêmes, de leur crise : Helga croit bien faire en avortant de son troisième enfant. Edgar refuse de se recycler, s'inscrit au chômage et le vit très mal : *« Un pédé ou un chômeur, c'est pareil »*, dit-il, blessé dans son orgueil de mâle.

La mise en scène de Gilles Chavassieux déjoue les pièges et disperse la grisaille du réalisme. La couleur est partout : sur les costumes, sur la grande toile abstraite qui sert de décor (Georges Braconnier-Berjot) : quelques pans de murs immenses, dont l'un, le plus noir, envahit peu à peu le plateau, resserrant l'espace autour des personnages. A chaque situation, Gilles Chavassieux répond par une image légèrement décalée : quand Edgar, par exemple, fait visiter son aquarium – la fierté de sa vie – à Hermann, de gros poissons descendent des cintres. Et, pour finir, c'est un ours en peluche, gagné à la fête de la bière sur lequel Edgar va se venger avant d'aller se jeter, tout nu, dans une fontaine.

Le lieu de chaque scène ainsi cerné, les quatre comédiens évoluent comme des poissons dans l'eau. Colette Dompietrini est Emmi, petit bout de femme entêtée : elle ne pense qu'à sa boutique, rêve d'une succursale, ne veut pas d'enfants et balance avec une bonne foi désarmante des énormités à son époux : Jean-Marie Winling, macho aux pieds d'argile, tout simplement merveilleux, soliloquant sur la beauté du plomb, les nuisances de l'écran, le retour à la nature. Il faut le voir faire le singe, bouffer à même le frigo la nuit – de jour, il a honte, c'est le pain de sa femme. Jacques Bonnafé (Hermann) lui oppose sa violence sourde d'adolescent fermant les poings, pour toujours. Marief Guittier (Helga) pousse ses landaux avec l'énergie du désespoir. On la sent peu à peu se briser, très loin.

ODILE QUIROT.

★ Jusqu'au 11 avril, Théâtre de Boulogne-Billancourt.

MUSIQUE

A la Péniche-Opéra

Chanter la bouche pleine

Tout est prêt lorsque vous entrez. Un bon feu brûle dans la cheminée. Cinq messieurs vêtus de bure ou de damas se chauffent les pieds aux chenêts en attendant que vous vous asseyiez. Vous venez de quitter les berges obscures du canal Saint-Martin, à la hauteur incertaine du 200, quai de Jemmapes, où la Péniche-Opéra est amarrée. Et vous vous retrouvez, la passerelle passée, dans un Moyen Age de fantaisie, conviés en amis (*« Voulez-vous dîner ? »* vous a-t-on demandé quand vous avez téléphoné pour dire que vous arriviez) à un « opéra de bouche » qui ne vous laissera pas affamé : même si vous n'avez pas retenu votre couvert à l'une des deux tables dressées pour un repas complet (le service, fort avenant, fait partie du spectacle), vous serez invité à grignoter pain frais et pâtes d'amande délectables que vous auront distribués les interprètes, dans le feu de l'action : eux-mêmes n'auront guère cessé de chanter la bouche pleine.

Fine-Gueule (Dominique Visse), Gobe-Mouche (Bruno Boterf), Motte-en-Beurre (Philippe Cantor), Taille-Boudin (Antoine Sicot) et Claque-Dent (Claude Debôves) sont respectivement contre-ténor, ténor, baryton, basse et joueur de luth. Ils composent l'Ensemble Clément Janequin quand ils ne chantent pas au sein de Venance Fortunat ou des Arts florissants. Et c'est Janequin, avec ses chansons de société, mini-pièces de théâtre vocal avec abondance d'onomatopées – *Cris de Paris, Caquet des femmes, Chant des oiseaux* – qui leur a donné l'idée et la matière principale d'un mini-opéra domestique et culinaire, mis en scène par Mireille Larroche, ponctué par la lecture de vraies recettes (en français moderne, et il n'est pas interdit de prendre des notes) et, comme en place de Grève, par les cabrioles et jongleries d'un joyeux lutin (Frédéric Zipperlin, de chez Annie Fratellini). Des seins de Béatrice Massin (de Ris et Danceries) s'écoule même, comme d'une fontaine, un petit vin apparemment recommandable. C'est la seule note délurée d'un spectacle charmant qui se voudrait paillard, qui n'est pas même coquin, mais où quatre gaillards chantent, vu les circonstances, particulièrement bien.

ANNE REY.

★ Jusqu'au 10 avril à la Péniche-Opéra. Tél. : 42-45-18-20.

Les prix de l'académie Charles-Cros

Les prix du disque de l'académie Charles-Cros ont été décernés ce mardi 17 mars. Le prix du président de la République récompense conjointement les chefs d'orchestre Georges Prêtre (disques Castillon, d'Indy, et Roussel chez EMI) et William Christie (Charpentier, Lully et Campra Chez Harmonia Mundi), le compositeur Gilbert Amy (Erato) et la chanteuse Isabelle Aubret (Meys). Diverses récompenses vont d'autre part au *Livre de la jungle* de Kœchlin chez Cybelia, à la 9ᵉ de Bruckner chez Chandos, aux concertos pour violon de Sibelius et Tchaïkovski par Viktoria Mullova (Philips), à l'intégrale des poèmes symphoniques de Liszt (Hungaroton), aux *Sonates opus 109 et 110* de Beethoven par Guilels (DG) à *la Force du destin* de Verdi par Muti (EMI)... Les noms de Prince, de Rita Mitsouko, de Charlélie Couture, de Barney Wilen et de Wynton Marsalis figurent également à ce quarantième palmarès.

● **Mort du pianiste accompagnateur Gerald Moore.** – Le pianiste britannique Gerald Moore est mort vendredi 13 mars à Buckhinghamshire, danas le sud de l'Angleterre. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

Il fut le « second » de Kathleen Ferrier, mais aussi de Chaliapine, de Hans Hotter, d'Elisabeth Schumann et, plus tard, de Janet Baker, de Dietrich Fischer-Dieskau, de Victoria de Los Angeles.

EXPOSITIONS

L'ingénieur de Quimper et ses peintres

(Suite de la première page.)

Il eut la main heureuse pour les Flamands : une *Mater dolorosa* de Jordaens, fragment acheté en 1846 comme Van Dyck, une superbe étude de Rubens, *modello* étourdissant pour un décor de l'église des jésuites d'Anvers (ce qu'on a repéré plus tard, bien entendu), *la Première Famille dans l'Eden*, par Cornelis de Haarlem, présentée comme deux nus énormes...



« La famille primitive » Cornelis de Haarlem (1589).

Nous ne saurons jamais les raisons de ces choix précis ; des « occasions », sans doute. Mais le climat de cette époque, où triomphe le bric-à-brac, nous le trouvons dans les romans, dans les correspondances, selon l'excellente reconstitution qu'en donne F. Haskell.

La présence d'une demi-douzaine de paysages soulève une grosse question. Dans l'admirable chapitre IX des *Maîtres d'autrefois* qui rapporte à grands traits l'évolution de la peinture du paysage au dix-neuvième siècle, et très précisément de 1825 à 1855, Fromentin souligne l'énorme prestige des Ostade, Ruysdaël et Van de Velde. Il a cette formule heureuse : *« La Hollande cette fois trouvait à qui parler »*.

Dans la collection Silguy, une *Vue de La Haye*, d'un émule de Van Goyen, illustre assez bien (en dépit d'un premier plan repeint) l'effet d'espace lumineux qu'on recherchait à Barbizon ; le petit coin de *forêt*, attribué à Keirinck, déploie un arbre géant, comme on allait voir chez Th. Rousseau. Le collectionneur obéit sans le savoir – ou peut-être même consciemment – à une impulsion du goût qui sollicite peintres et amateurs. Autre exemple : un paysage qui consiste en une grande ondulation – un talus et des ombres – peut-être rapproché des scènes vides et fortes de Georges Michel, le paysagiste de Montmartre (qui mourut oublié en 1843). Dans sa section moderne française, Silguy n'en a pas ; mais, en revanche, un Valenciennes, un Corot célèbre. Finalement, tout se tient assez bien.

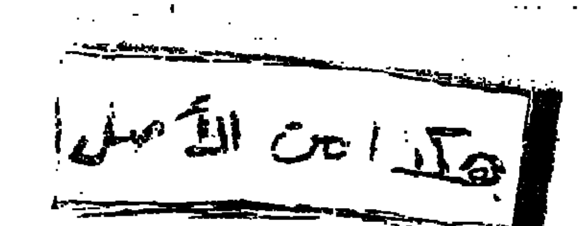
Ainsi, nous nous instruisons de toute part. Mais le plus cruel reste à dire. Dans toutes ces effervescences du « collectionnisme », la critique s'est affinée ; une discipline s'est formée et nous sommes devenus capables de corriger des attributions naïves comme celles du polytechnicien trop docile aux étiquettes flatteuses des ventes. J. Vergnet-Ruiz a eu tort de signaler Silguy comme *« un véritable amateur, et non pas un ramasseur systématique. Aussi les cartels sont-ils le plus souvent exacts et les attributions sérieuses »*.

Hélas ! Le contrôle opéré par l'Inspection des musées de France, avec le conservateur André Cariou, a abouti à une table de concordance entre le catalogue primitif (1873) et les conclusions actuelles, si ravageuses que tout amateur aurait intérêt à la méditer.

Les noms de Brueghel de Velours, de Philippe de Champaigne, ont naturellement disparu des étiquettes : la *Scène rustique*, fauve et grise, qu'on donnait à Van Goyen, revient à Pieter Molijn, etc... Neuf fois sur dix le grand nom s'efface devant un plus petit. Tout le monde se trompait. Il suffit de penser à ce pauvre et merveilleux Balzac, qui, en 1846, achetait des toiles avec des grands noms pour meubler l'hôtel somptueux destiné à accueillir l'« Etrangère » ; il aurait compris la manie et les illusions de l'ingénieur breton, il en aurait fait un de ses personnages. Avec un peu d'imagination, nous aussi.

ANDRÉ CHASTEL.

★ Institut néerlandais, 121, rue de Lille, 75007 Paris. Jusqu'au 26 avril.



هكذا من الأصل

Culture

NOTES

Kenna photographe et montreur d'ombres

Luisant de suie, plombé par un ciel d'encre, inspiré par l'altière stature de la cheminée d'Halifax, on avait pu apprécier voici deux ans en Arles le bel hommage rendu par Michael Kenna à Bill Brandt. Cette ambiance typiquement britannique se retrouve dans la rétrospective inégale de ses dix ans de travaux. Jouant avec émoi de l'étrangeté frissonnante des lieux, en d'impalpables dégradés de gris acérés, son œil débusque de façon impressionniste et voilée la part d'irréel qui se calfeutre au cœur de décors anodins, cadrés en plans nets. Soyeux et veloutés, fantomatiques à souhait, les haies, futaies et taillis des campagnes et parcs embrumés regorgent d'énigmes douces, de mystères tamisés, de frayeurs enfouies. Piquant la matière sans altérer sa substance, la poésie suinte des sites brouillardeux sans personne, enjeu rêvé d'une projection muette. Natif du Cheshire, comme le chat évanouit au célèbre sourire de Carroll, Michael Kenna, par l'atmosphère romantique et romanesque de ses compositions, ressuscite dans son immobilité l'Angleterre intemporelle de Turner et Conan Doyle.

P. R.

★ Michael Kenna, 1975-1985, soixante-quinze photographies, galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e, jusqu'au 18 avril.

Nivollet peint l'air de la Côte

Il flotte dans la galerie un fort parfum de Bonnard, parfum d'amandiers en fleurs et de mimosa. Pierre Nivollet a fait respirer à sa peinture l'air de la Côte. Et, à l'évidence, elle s'en porte mieux : elle a pris des couleurs, elle a la mine fraîche et reposée, elle inspire des pensées de promenade et de *farniente*.

Que de chemin pour en arriver là, depuis le temps où Nivollet, comme bien d'autres, voulait simplifier et démonter son art. Revenu dans le sein de ce qu'il faut se résoudre à appeler une « tradition française », il mêle désormais abstraction atmosphérique et paysages. L'œil distingue, dans ses tissages de tons en harmonie, tantôt une mer, tantôt l'esquisse d'un bouquet et, le plus souvent, des feuillages ou des nuées. Les compositions se passent maintenant du secours d'une géométrie jadis un peu indiscrète. Il suffit au peintre de cadrer son sujet, puis, à partir de cette vue, de développer le chromatisme, quitte à dissoudre les formes et à systématiser l'emploi du frottis diaphane.

Ces toiles n'aspirent à aucune profondeur éloquente et sérieuse. Les sentiments extrêmes leur demeurent étrangers – car rien ne doit troubler la sérénité de la peinture et la délectation du peintre. Lequel réussit souvent à la faire partager à son spectateur et à le charmer un moment. Comme Bonnard, décidément.

Ph. D.

★ Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux, jusqu'au 11 avril.

Hommage au cinéaste Mario Ruspoli au Musée de l'homme

Dans le cadre de son sixième bilan, le Comité du film ethnographique a rendu hommage, le lundi 16 mars, au cinéaste Mario Ruspoli, mort le 13 juin 1986, juste avant la publication du magnifique livre *Lascaux* (éditions Bordas). Il accompagnait le tournage d'un film dans les célèbres grottes (ce film faisant partie d'une série télévisée intitulée « L'art au monde des ténèbres »). Le Bilan s'achèvera vendredi 20 mars, à 20 h 30, avec la projection des *Inconnus de la terre* (1961), tourné par Mario Ruspoli dans la Lozère de ses ancêtres maternels, et où il utilisait pour la première fois le prototype de la fameuse caméra Coutand, légère et insonore. Mario ruspoli inventa alors le terme de « cinéma direct ».

A voir ou à revoir ces ouvrages, on est frappé à la fois par la discrétion du cinéaste et la modernité de son travail. Nullement féru de la technique pour la technique, autodidacte qui se veut à l'écoute de la science, membre du fameux Collège de pataphysique cher à Alfred Jarry, Mario Ruspoli incarne la démarche libre d'un homme de haut lignage, fils de princes romains, qui vécut l'aventure pour le plaisir et ne chercha jamais à faire carrière. Son apparition dans *Lascaux*, le film, reste un modèle. Par delà l'intelligence, l'art, le regard scrupuleux, le cinéaste nous rend partenaires d'une prodigieuse expérience artistique.

L. M.



CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Centre Culturel PORTUGAIS 51 av. Iéna Jeudi 19 mars à 20 h 45 (p.a. Valmalète)	P. SANTIAGO Piano BACH, MOZART VIANA DA MOTA SCHUMANN, RAVEL
T.M.P. CHATELET Jeudi 19 mars à 20 h 30 (p.a. Valmalète Musicaglotz)	ENSEMBLE ORCHESTRAL DE PARIS Dir. : Armin JORDAN Sol. : Dame Janet BAKER HAENDEL, MOZART MAHLER
THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA Vendredi 20 mars à 20 heures Dimanche 22 mars à 15 heures (p.a. Valmalète)	REQUIEM de VERDI CHŒUR et ORCHESTRE de l'OPÉRA DE PARIS Dir. : LOTHAR ZAGROSEK Sol. : DANIELA DESSI DOLORA ZAJIC BRUNO BECCARIA FRANCO ELLERO D'ARTEGNA
GAVEAU Vendredi 20 mars à 20 h 30 (p.a. Mondial Musique)	L'ACTION MUSICALE PHILIP MORRIS présente piano : JEAN-EFFLAM BAVOUZET HAYDN - RAVEL STOCKAUSEN - SCHUMANN
Salle PLEYEL Samedi 21 mars à 17 h 15 (p.a. Valmalète)	CONCERTS PASDELOUP Dir. : Gérard DEVOS Sol. : Cyprien KATSARIS BRAHMS, BEETHOVEN
T.M.P. CHATELET Samedi 21 mars à 20 h 30 (p.a. Valmalète) Werner	FELICITY LOTT Soprano Teresa ZILYS-GARA ORCHESTRE du MOZARTEUM DE SALZBOURG Dir. : Hans GRAFF MOZART Airs de Concert
Eglise des Billettes Dimanche 22 mars à 17 h (p.a. Kiesgen)	ANNIE d'ARCO Piano CHOPIN - LISZT
Salle PLEYEL Dimanche 22 mars 17 h 45 (p.a. Valmalète)	CONCERTS LAMOUREUX Dir. : Jean-Claude BERNEDE Sol. : Patrice FONTANAROSA BLEUZE, SIBELIUS STRAVINSKY
COMÉDIE des CHAMPS-ELYSÉES Lundi 23 mars à 20 h Buffet Offert à l'Entr'acte (p.a. Valmalète) loc. 45-04-12-15	LES MUSICIENS AMOUREUX BEL CANTO Hommage à G. RUBINI PEGGY BOUVERET MAGALI DAMONTE BRUCE BREWER J.-J. DOUMENE JEFFREY COHEN piano MERCADANTE, ROSSINI MEYERBEER, BELLINI
THEATRE DE l'ATHENEE Louis JOUVET Lundi 23 mars à 20 h 30 (p.a. Valmalète) Gregoire	EWA PODLES Mezzo Jerzy MARCHWINSKI Piano HAENDEL, BRAHMS CHOPIN, TCHAIKOVSKI
THÉATRE DE LA PORTE ST-MARTIN Lundi 23 mars à 21 heures (p.a. Valmalète)	PREP. HEGI présente : récital du pianiste PIERRE-ALAIN VOLONDAT MOZART, CHOPIN SCRIABINE donné au profit de la lutte contre la toxicomanie
ÉGLISE ST-EUSTACHE RER métro les Halles Mardi 24 mars 20 h 45 Loc. kiosque à journaux du lundi au sam. de 8 h à 18 h 30 Tél. 46-66-85-42 sf samedi Perm. église Dim. 10 h à 13 h 14 h 30 à 18 h (p.a. Valmalète Musicaglotz)	11e GRAND CONCERT LA CRÉATION DE HAYDN LUCIA SCAPPATICCI SCOT WEIR ROGER SOYER Société des chanteurs de Saint-Eustache ORCH. DES CONCERTS DE SAINT-EUSTACHE Violon solo : Jean-Pierre BERLINGEN Dir. R.P. Émile MARTIN
THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA OPÉRA-COMIQUE SALLE FAVART Mercredi 25 Samedi 28 mars à 20 heures (p.a. Valmalète)	L'A.F.A.A. présente : TCHAIKOVSKI EUGÈNE ONEGUINE Concert chanté par les ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE TCHAIKOVSKI DE MOSCOU ORCH. DES ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE NATIONAL SUP. DE MUSIQUE DE PARIS Dir. : Leonid NIKOLAEV
SALLE PLEYEL Mardi 31 mars (p.a. Valmalète, Dandelot, Musicaglotz, Mondial Musique, B.C.P.) Loc. ouverte le 23 février	Au profit de l'AMADE CONCERT DU 60e ANNIVERS. DE MSTISLAV ROSTROPOVITCH ORCH. PHILHARMONIQUE DE MONTE-CARLO Dir. : Michel PLASSON Sol. : Sophie MUTTER Marielle NORDMANN SIR YEHUDI MENUHIN Salvatore ACCARDO Jean-Pierre RAMPAL Paul et Maud TORTELIER BACH, PAGANINI MOZART, LALO
SALLE PLEYEL Mercredi 1er avril 20 h 30 (p.a. Valmalète) Musicaglotz Loc. Salle Ouv. 2 mars	IVO POGORELICH SCARLATTI BEETHOVEN CHOPIN
PRINCIPAUTÉ DE MONACO DU 17 AVRIL AU 13 MAI 1987 Renseignements et location téléphone : 93-50-76-54 (p.a. Mondial Musique)	PRINTEMPS DES ARTS DE MONTE-CARLO RÉCITALS René Jacobs (17/4) Henryk Sterymg et Michel Dalberto (24/4) Daniel Barenboïm (2/5) Margaret Price (9/5) Alicia de Larrocha (10/5) MUSIQUE DE CHAMBRE Quintette Pro Arte de Monte-Carlo (22/4) The Gabrieli String Quartet et Michel Lethiec (6/5) I Solisti Veneti Dir. : Claudio Scimone (7/5) MUSIQUE SYMPHONIQUE Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo Dir. : Lawrence Foster avec Aldo Ciccolini (26/4) Katia Ricciarelli et Lucia Valentini-Terrani (3/5) Los Angeles Philharmonic Orchestra Dir. : André Previn (13/5) BALLETS (18-20/5) Ballets de Monte-Carlo JEUNES SOLISTES Miao Qing (25/4) Quatuor Verlaine (2/5) Christophe Boulier (9/5) CINÉMA Films d'opéras (17/4-13/5) SCULPTURES « Monte-Carlo Sculpture 1987 »







Communication

Un an de gouvernement Chirac

Au royaume de l'image, le libéralisme reste un trompe-l'œil

Sur le terrain de l'audiovisuel, la cohabitation n'a jamais été à l'ordre du jour. Bien avant les élections de mars 1986, la plate-forme RPR-UDF annonçait une vaste réorganisation du paysage, et la bataille des télévisions privées dans les derniers mois du gouvernement socialiste a encore radicalisé les positions. M. Jacques Chirac n'a pas supporté les conditions d'attribution des cinquième et sixième chaînes, et le maire de Paris n'a pas pardonné le rocambolesque assaut de la tour Eiffel. Dès le début de la législature, la réforme audiovisuelle est déclarée prioritaire.

Le 10 avril 1986, la première tête tombe : celle, symbolique, de M. François Schoeller, président de Télédiffusion de France et vieux fidèle de M. François Mitterrand. Mais, pour aller plus loin, réattribuer la « 5 » et TV6, substituer la Commission nationale de la communication et des libertés à la Haute Autorité, changer les présidents de chaînes, privatiser TF 1, il faut passer par la loi.

Ce n'est qu'après un long et difficile débat parlementaire que tous les postes-clés de l'audiovisuel peuvent enfin changer de propriétaire. Deux exceptions pourtant : la présidence de TF1 où M. Hervé Bourges, bête noire de nombreux militants de droite, est protégée par une petite phrase du Conseil constitutionnel jusqu'à la privatisation de la chaîne ; la direction du Centre national du cinéma, où M. Jérôme Clément, ancien conseiller de M. Pierre Mauroy à Matignon, trouve grâce aux yeux de M. François Léotard.

Devant l'offensive, l'opposition socialiste a, elle aussi, radicalisé ses positions. Elle dénonce le caractère fantoche de la CNCL, mobilise contre la vente de TF 1 et promet, dès son retour au pouvoir, de rétablir une Haute Autorité, de rénationaliser la Une et de changer les propriétaires des cinquième et sixième chaînes.

La cohabitation n'est pas beaucoup plus aisée au sein même de la majorité. Choix de la chaîne à privatiser, nommination des membres de la CNCL puis des présidents des chaînes provoquent de vives tensions entre le RPR, le PR et les barristes. Le parti de M. Chirac reste persuadé qu'une information disciplinée est une des armes électorales les plus efficaces. Sous la pression d'une base qui réclame en fait une « chasse aux sorcières », le RPR réussit à placer à la tête des télévisions des hommes ou des groupes qui lui sont proches. L'opération irrite fort le ministre de tutelle : M. François Léotard ne cesse d'affirmer que libéralisme et contrôle de l'information sont inconciliables et s'inquiète de voir s'instaurer dans la communication un véritable « Etat RPR ». Une crainte largement partagée par les amis de M. Raymond Barre, qui tentent d'éviter le pire en se faisant les avocats d'une limitation des concentrations.

Le pouvoir et la CNCL

La première victime de cette guérilla politique est hélas l'audiovisuel. RPR et UDF avaient inscrit au premier rang de leurs préoccupations la relance de l'industrie de programmes française. Force est de constater que les bouleversements à la tête des principales entreprises du secteur ont plutôt paralysé les investissements dans la production pendant un an. De même, la cohérence du nouveau paysage audiovisuel parait plus politique qu'économique. En mettant en concurrence cinq chaînes nationales généralistes, la CNCL crée toutes les conditions d'une vive tension sur le marché publicitaire. Que pèseront les cahiers des charges, les engagements des candidats face aux difficultés de financement des télévisions ?

Le gouvernement de M. Chirac, qui souhaitait faire de l'audiovisuel un exemple privilégié de la nouvelle donne libérale, doit déchanter. Aux yeux de l'opinion publique comme à ceux des principaux acteurs nationaux et internationaux du marché, l'Etat ne s'est pas vraiment désengagé. On soupçonne sa présence derrière les choix d'une CNCL qui ne parvient pas à faire croire à son indépendance. On mesure son poids quand il s'agit de fixer le prix de TF 1, de limiter les secteurs qui ont accès à la publicité télévisée, de définir les cahiers des charges des chaînes publiques. Pour toutes les entreprises qui souhaitent se lancer dans l'aventure des médias, l'équation de la rentabilité comporte toujours un paramètre politique déterminant, et le libéralisme demeure un trompe-l'œil.

Dans ce secteur trop souvent bouleversé, la deuxième année de la cohabitation ne prévoit pas de répit. Après la privatisation de TF 1 se préparent déjà celles de l'ensemble Radio Monte-Carlo-Télé Monte-Carlo et d'Havas, l'entrée de capitaux privés dans Télédiffusion de France et la Société française de production, la transformation de la direction générale des télécommunications en société nationale sur un marché ouvert à la concurrence. Autant d'opérations délicates que la proximité d'échéances électorales risque de se transformer en épreuves politiques.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

Les trois héroïnes

1 « L'héroïne »

La surprise de ce premier trimestre en littérature, c'est une espèce de biographie qui a eu une vraie presse – l'auteur est même passé chez Pivot, – dont des fragments importants ont été publiés par des hebdomadaires qui ont un public populaire ou du moins qui s'y efforcent *(Match, Elle)*, *l'Héroïne*, d'Yves Salgues (J.-C. Lattès, 99 F). Je l'ai reçue et j'ai manqué ne pas la lire. Cette réticence était-elle due à la couverture criarde, au nom de l'auteur qui sans me dire grand-chose me semblait une vieille valeur journalistique pas folichonne, au titre que je trouvais racoleur, au sous-titre, *Une vie*, plus déprimant encore ?

L'important c'est que j'ai changé d'avis, peut-être à cause des raisons citées, tant il est vrai que le mauvais goût vous emporte autant qu'il vous dissuade. Ça dépend de l'heure. M. Salgues est l'auteur de cinq romans, de *Clefs de l'art moderne* et d'un recueil de poèmes, *les Chants de Nathanaël*, qui a obtenu le prix Guillaume-Apollinaire en 1943. Depuis 1956 M. Salgues n'avait presque plus rien publié. Son nom ne figure dans aucun manuel, pas même dans celui de Pierre de Boisdeffre, ce qui, lorsqu'on a un certain âge et que l'on est toujours vivant, est un tour de force. *L'Héroïne* fait figure de session de rattrapage. C'est son *Sabbat* et sa *Chasse à courre* que vient d'écrire Yves Salgues. On sait que ce type de livre, une fois qu'il s'est fait connaître, est difficile à décrocher des arbres !

L'Héroïne est un livre gigogne dans le sens que l'on pourrait en tirer trois ou quatre ouvrages, mais qui ne s'emboîteraient pas forcément. Des souvenirs très anciens, très précis, très précieux qui datent parfois de plus de quarante ans. Des souvenirs littéraires qui valent chers pour l'amateur de ce genre de bibelots, dont je suis. Malgré toutes les pipes du monde, les seringues, les prises, les suppositoires, l'opium, la morphine, l'héroïne, la cocaïne, toutes les drogues, les saloperies inimaginables, Yves Salgues s'il n'a pu conserver les six magnifiques papiers collés d'Henri Matisse représentant des *« oiseaux de mer, cryptomanes exotiques, animaux imaginaires, bustes de femmes-serpents, corps en extension sans tête, au profil seulement figuré... »*, dont Gontran de Jumièges lui a fait cadeau, le samedi 26 août 1944, jour de la libération de Toulouse, pour le remercier de ce qu'il avait fait pour lui : ramener sous les balles des miliciens de Darnand, un colis, un précieux paquet, une *« sphère de papier coaltar hérissé de gravillons »* renfermant *« la plus imprévisible et la plus rare des denrées du monde : l'opium de Bénarès »*, Yves Salgues a su garder intact dans sa tête un fabuleux *carnet d'adresses*, nous permettant ainsi de revoir nos héros favoris : Camus, Malraux, Hemingway, Pierre Herbart, Aragon, Elsa Triolet, Gide, Cocteau, Marc Allégret, Roger Stéphane, et des figures encore plus jaunies par le temps mais si précieuses pour l'amateur, Léon-Pierre Quint, du Sagittaire, Julien Benda, le très très jeune Montand et tant d'autres.

Le deuxième livre est un documentaire sur la drogue. Comment l'on devient un drogué. Les différents types de drogue. Leurs effets. Comment s'en procurer. Comment on se fait prendre. Si l'on veut, le roman picaresque et vrai de la drogue. Les différentes cures de désintoxication. Ce que la drogue fait d'un homme.

Le troisième livre serait l'irruption de l'amour. Le plus difficile à écrire, à passer la rampe. Les deux premiers touchaient au vif notre curiosité. L'amour n'est jamais facile à raconter. Et l'est d'autant moins pour un homme qui a une mémoire *blanche*. *« Il a fallu – et cela m'a pris un temps infini – qu'avec une mémoire vierge je restructure totalement mes souvenirs. »* A vous de juger si ce livre est aussi réussi que les autres.

Mais à l'évidence ce qui nous amuse ce sont les portraits. Vrai ou faux – car après tout pourquoi Yves Salgues, homme du Midi, n'inventerait-il pas ? – le Malraux résistant du 26 janvier 1944 est succulent. Jamais, me semble-t-il, on n'avait mieux décrit un Malraux aux champs dans sa plaisante quarantaine et le couple qu'ils formaient Josette Clotis et lui. Giraudoux venait de mourir : *« Giraudoux, c'est du champagne. On ne le lit pas plus aujourd'hui qu'on ne boit du champagne. (...) Il avait au moins un mérite, remarquez : celui d'être du siècle. Proust, lui, est du dix-neuvième. Ils iront au frigidaire ensemble. »*

Les « anciens » envoyaient facilement les écrivains qui leur faisaient de l'ombre ou qu'ils ne pouvaient pas piffer aux enfers ou au purgatoire. Le *« Il ne restera rien de lui. Dommage car il avait un joli brin de plume ou une certaine verve de journaliste »*, combien de fois ne l'ai-je entendu dans les lettres de Chardonne ! C'est une habitude qui se perd. Les jeunes écrivains ne savent pas ; ou n'ont pas lu ; ou des bribes, il y a si longtemps. Ils sont évasifs plus qu'expéditifs. En dehors de leurs petites boutiques, des difficultés qu'ils ont à vendre leurs marchandises et de quatre ou cinq écrivains qui leur servent de fétiches, ils font semblant de ne pas connaître. Le plus fort, c'est que ça doit être vrai. Moins on sait comment les autres écrivaient, et ce qu'ils ont écrit, plus l'on peut écrire comme eux en toute bonne conscience !

2 Nouvelles de l'affaire

Je vous dois un grand merci pour votre sollicitude et ce ne sera pas faute de votre concours si nous mourons sans savoir où et quand Mme Dacier est née. Si j'avais pu lui montrer mon courrier dont l'importance a fini par inquiéter mes rédacteurs en chef, dont je partage une fois par semaine le bureau, j'imagine que le général de Gaulle m'aurait dit que son Appel du 18 juin n'avait pas obtenu une telle fortune en ce beau mois 40. Les deux Français sur trois qui sont le doux rêve de M. Giscard d'Estaing et de tout homme politique responsable, il me semble que je les ai trouvés en suivant ma charmante huguenote. La religion joue un grand rôle dans nos recherches. Vous m'avez fait la remarque que de nombreux dictionnaires, sans indiquer pour autant sa date de naissance, disaient que la future Mme Dacier avait été *baptisée* à Preuilly-sur-Claise, généralement en 1647 (parfois en 1651).

Un de mes correspondants, médecin à Versailles, m'écrit : *« Or il est habituel que les enfants protestants soient baptisés longtemps après leur naissance. (...) Dès lors pourquoi ne pas penser que Mme Dacier soit née à Saumur, qui fut aux seizième et dix-septième siècles un grand foyer de protestants (Henri III donna même cette ville aux protestants comme place de sûreté) et fût baptisée ultérieurement à Preuilly-sur-Claise (...) où la famille Lefebvre avait une résidence (secondaire ou non). »* Un autre met en doute la validité des sources mises en avant par mon confrère Philippe Boucher : *« (...) Il serait bon de consulter des ouvrages spécialisés et non les vagues compilations de Bachelet et Dézohy ou, pis encore, celle de Michaud qui fourmille d'erreurs, bien explicables si l'on veut considérer qu'un seul personnage s'est attaché à la tâche monumentale de rédiger soixante volumes. »* Il me conseille de consulter *« le très remarquable Dictionnaire universel des littératures, de Tapereau (1876) »*, que l'ami Robert Sabatier aurait outrancièrement pillé dans son *Histoire de la poésie française !*

La lettre magistrale qui devrait dissiper mes doutes me vient d'Alain Rey, directeur littéraire des Robert, coauteur du *Dictionnaire Bordas des littératures de langue française.* Lettre d'autant plus intéressante que M. Alain Rey, quand il est *Robert* , fait naître notre héroïne en 1647 à Preuilly et quand il est *Bordas* plutôt à Saumur et en 1654 ! J'entends bien qu'il s'agit de ses collaborateurs, mais enfin il les couvre ! Allons, soyons aimable à l'égard de quelqu'un qui se donne la peine de m'écrire une longue lettre de trois pages, au débotté, *« dès mon retour des tropiques »*, qui m'annonce qu'une de ses collaboratrices *« a demandé une recherche aux archives de Saumur qui sera délicate et peut-être peu probante »*.

En attendant les révélations des archives de Saumur, Alain Rey nous en apprend de belles : le père d'Anne *« dont la vie a été bien étudiée »*, s'est installé à Saumur en 1651. Premier point. Il venait de Preuilly-sur-Claise où il avait eu une fille en 1647. Deuxième point. Il en eut une autre à Saumur en 1654. Troisième point. Mais laquelle était Anne ? Vous allez voir que c'était une autre !

3 Strasbourg

La revue *Autrement*, qui, dans sa série « Monde », avait déjà publié des numéros spéciaux pour nous mieux faire découvrir des villes telles que New-York, Berlin, Londres, Tokyo, Marrakech, Le Caire et Venise, se doutant que le plus difficile à saisir c'est ce qu'il y a de plus proche, que si les Français ont une idée précise des bûchers de Bénarès, ont presque tous descendu le Gange sur un pneu, rares sont ceux qui ont visité le musée Ernest-Rupin pourtant installé dans un hôtel Louis-XIII à Brive-la-Gaillarde. Pour remédier à cette lacune, *Autrement* vient de lancer une nouvelle série sur la France qui débute astucieusement par Strasbourg (nº 1, 85 F). Ainsi nous ne nous sentirons pas trop dépaysé.

Strasboerg, c'est la France, c'est une affaire presque entendue, nous sommes morts par millions pour qu'il en soit ainsi, mais c'est déjà l'Europe. Il suffit d'y être allé une seule fois pour sentir que l'on a un pied qui glisse ailleurs. Et c'est drôle de se dire qu'une ville aussi traditionnelle, peut-être la plus belle ville de France, vous donne souvent, si assise soit-elle, un sentiment de vertige. C'est sur ce mystère en pleine cathédrale que se sont penchés une bonne vingtaine d'écrivains, journalistes, professeurs, poètes, metteurs en scène, architectes, musiciens, hommes politiques, dessinateurs, photographes, restaurateurs (souvent les onze à la fois !), sous la direction de Francis Bueb et Brigitte Ouvry-Vial. Bueb-Laurel est avec Tony Schneider-Hardy, de l'Arsenal (malheureusement fermé le samedi et le dimanche), l'un de ces hommes qui font que l'on ne dort jamais que d'un œil à Strasbourg. Quand j'ai appris que *le Monde* allait s'y installer, j'ai rêvé d'en être le correspondant spécial et permanent. Celui qui sait tout et ne dit rien. En attendant, lisez ce numéro, s'il ne sait pas tout, il vous donnera faim.

Un entretien avec M. Maurice Levy

« La décision d'éliminer TV 6 a-t-elle été loyale ? »

Vice-président de Publicis et ancien président de la chaîne musicale remplacée par M 6, M. Maurice Levy évoque ici l'expérience TV 6, le choix de la CNCL et la question de l'indemnisation.

« TV 6 appartient déjà au passé, mais appelle les bilans. Qu'en dites-vous ?

– Ce n'est pas tous les jours qu'on a la possibilité de construire une télévision ! TV 6 fut donc d'abord une grande aventure. Une aventure créative. Plutôt qu'une télévision du tout-venant nous avions choisi une télévision de recherche et de création. A la diffusion de séries déjà vues sur les autres chaînes, nous avions préféré d'autres images, un autre ton. Pas une succession de produits hétéroclites, pour divers publics, mais une antenne cohérente pour un public jeune.

» Toutes nos études faisaient état d'un rejet de la télévision traditionnelle par la classe jeune, laquelle avait d'ailleurs une expression précise pour qualifier les présentateurs du journal ou les animateurs jugés trop guindés : *« smokings nuls »* ! Et puis ce fut aussi la découverte d'une équipe formidable qui se moquait bien de la traditionnelle séparation des fonctions existant à la télévision, et dont les membres s'acquittaient des tâches multiples avec un enthousiasme étonnant. Enfin, il y eut l'épreuve douloureuse de la fin de TV 6...

– La compétition pour sa succession a-t-elle été loyale ?

– Je préférerais demander : la décision de la CNCL a-t-elle été loyale ? Dans une compétition, les candidats ont le devoir de faire triompher leur projet et le droit d'utiliser différents arguments. Il en va autrement de la décision de l'arbitre, et l'on est en droit de se poser quelques questions. Sur le fond, d'abord, car il est étrange que la CNCL mette sur la même ligne de départ cinq chaînes généralistes.

» « Dynastie », sur la 3 et sur la 6, « Starsky et Hutch » sur la 1 et sur la 6... Les mêmes films sur les différentes chaînes. Notre quête de fiction différente n'était pas seulement dictée par des considérations financières mais par un vrai souci d'originalité. Je n'arrive pas à comprendre comment la Commission a pu prendre la décision de tuer cette chaîne qui avait suscité un intérêt indiscutable et l'adhésion des jeunes. Cela ne s'était encore jamais vu au monde, et traduit une incompréhension totale devant le phénomène.

– Sur le plan de la procédure, n'avez-vous pas été surpris par la lettre de Métropole-TV (devenu M 6) promettant 40 % de musique et transmise *in extremis* à la CNCL, le matin même de sa décision ?

– Nous n'avons pas eu le temps de réagir ou de surenchérir. Nous n'avons d'ailleurs pas été sollicités pour le faire. Et on peut analyser cela comme une anomalie de fonctionnement. Le dossier était clos, les auditions avaient été publiques. Cet engagement postérieur est donc étrange. Soit il répondait à une demande pressante de la CNCL, et il est alors étonnant qu'il n'y ait pas eu de demande officielle de surenchère. Soit c'était une initiative personnelle du compétiteur, et il est alors étonnant qu'elle ait été prise en compte.

» Reste la petite fierté d'avoir été le perdant ayant recueilli le plus de suffrages. Quatre voix pour une option contraire à la décision majoritaire, cela ne s'était jamais vu à la CNCL !

– On disait les votes secrets...

– Ils le sont.

– Des membres vous auraient-ils alors exprimé confidences ou regrets sur l'issue du vote ?

– Si je comptabilisais les appels et les témoignages provenant des « sages » j'arriverais à huit voix... Huit sur treize, ce n'est pas si mal !

– L'antenne définitivement éteinte, restent une série de problèmes urgents à régler.

– En priorité le sort du personnel et le règlement des engagements signés. Une série d'obligations dont la suite, précise la loi, doit être reprise par l'Etat. Dès la mi-février, j'avais écrit pour attirer l'attention du pouvoir sur les conséquences éventuelles d'un arrêt de TV 6. Je viens de recevoir une réponse me donnant mandat, au nom des pouvoirs publics, pour céder ou liquider les contrats.

– Le 31 mars, l'ensemble du personnel de TV 6 – une quarantaine de personnes – sera licencié. J'ai demandé à ce qu'il y ait une forme de plan de reclassement et ai pris contact avec des entreprises pour placer des collaborateurs. Aucun, c'est sûr, ne sera abandonné. La liste a d'autre part été transmise à M 6, qui, à la demande du gouvernement, pourrait reprendre quelques contrats.

– Et puis vient la question de l'indemnisation.

– Une question, c'est vrai, très importante car l'opération s'est révélée pour nous très coûteuse. D'abord, et conformément au traité de concession, l'Etat nous remboursera la totalité des dépenses réalisés pour TV 6. Bref, le capital et les pertes d'exploitation.

– Concrètement cela représente quel montant ?

– Permettez que j'en réserve la primeur aux pouvoirs publics ; disons une somme importante. Cette première étape devrait se régler sans trop de difficulté. La société a été gérée de façon rigoureuse et économique. Aucun chiffre ne devrait donc souffrir de contestation.

» En revanche, la deuxième partie de l'indemnisation pourrait faire l'objet de discussions quant à son montant. Comment évaluer l'indemnité pour interruption prématurée d'un traité de concession prévu pour dix-huit ans ? La première année d'exploitation – bien que difficile – a montré que TV 6 était en mesure de conquérir audience, budgets de publicité et recettes, et que son déficit était largement inférieur à celui inscrit dans les comptes prévisionnels. Il y a donc toutes les raisons de penser que l'affaire se serait présentée à l'avenir sous de bons auspices. L'actualisation des profits aboutit là aussi à une forte somme.

– Comment se présentent les négociations avec la puissance publique ?

– Les premières discussions ont eu lieu dans une ambiance constructive, nos interlocuteurs venant de trois ministères : les finances, le budget et la culture et communication. Personne, je pense, ne discute le principe de l'indemnité. Un contrat signé avec l'Etat se respecte. Et pendant que nous investissions à TV 6, nous n'avons pas investi ailleurs.

– Que pensez-vous de la suggestion soudaine de M. Léotard de lancer une septième chaîne musicale ?

– Ce n'est pas jouable. En tout cas, il ne faut pas compter sur moi. La chaîne musicale est définitivement morte, dans son format et sa technique, et une remobilisation de ses partisans me semble exclue. D'ailleurs, cette nouvelle chaîne n'aurait aucune chance économique. Comment repartir à zéro dans un marché publicitaire si lourdement handicapé et une configuration économique qui relève de la gageure ? Ce ne serait pas un défi, ce serait une folie. Quant aux chances techniques, selon qu'on est aimable ou pas, on peut dire qu'elles sont voisines de zéro ou en dessous de nulles. Impossible de constituer un réseau. A moins que, depuis des années, on n'entretienne en France un énorme mensonge sur le nombre de fréquences.

– Quel diagnostic le publicitaire que vous êtes porte-t-il sur l'évolution du paysage des médias ?

– Dynamisé, le marché publicitaire va forcément augmenter en volume. Si on prévoit 4 milliards de francs de recettes pour TF 1, 1,8 milliard pour A 2, entre 800 millions et 1 milliard pour FR 3 et pour la 5, 400 millions pour Canal Plus et 700-800 millions pour M 6, cela porte le marché aux alentours de 9 milliards. Il faut donc trouver un peu plus de 3 milliards de francs de recettes supplémentaires par rapport à la situation actuelle. Ce ne sera pas si facile et impliquera l'augmentation à le fois du nombre et du prix des spots, la lassitude des téléspectateurs et la réduction de la pression publicitaire par franc investi. Encore faut-il que les annonceurs puissent suivre ! Il faut s'attendre de toutes façons à voir souffrir cruellement les chaînes. Les plus fragiles pourraient perdre de l'argent dans des proportions insupportables. De même que certains journaux et radios qui, peut-être, mourront. Car la bataille promet d'être rude.

– Le fait de n'avoir aucun pied dans un média audiovisuel ne sera-t-il pas à terme un handicap pour un groupe tel que Publicis ?

– La télévision n'a représenté en 1986 que 0,5 % des recettes du groupe. Nous sommes donc très sereins. Nous avons des projets nombreux sur le plan national et international, dans les médias électroniques, dans la télématique. Et nous ne manquons ni de ressources intellectuelles ni de dynamisme ! »

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN.

● **Norbert Balit sur Antenne 2.** – Norbert Balit, grand reporter à TF 1, vient d'être nommé rédacteur en chef, responsable des journaux du week-end d'Antenne 2. Après avoir travaillé successivement sur la troisième chaîne de l'ORTF, sur Antenne 2 (comme correspondant à Rio de Janeiro), à FR 3 Nice-Côte-d'Azur puis à Soir 3 (comme présentateur et rédacteur en chef adjoint), il avait rejoint TF 1 en janvier 1981 et fut notamment, de novembre 1984 à décembre 1985, correspondant permanent à Beyrouth.



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

BARRIO CHINO, Petit Odéon (43-25-70-03), 18 h 30.
MOI MOI ET MOI, Lucernaire (45-44-57-34), 21 h 15.
BEAU RIVAGE, Comédie de Paris (42-81-00-11), 20 h 30.
L'ECOLE DES BOUFFONS, Gémier (47-27-81-15), 20 h 30.
DIS-MOI BLAISE, Madeleine (42-05-67-09), 20 h 30.
A PIED, Théâtre 13 (45-88-16-30), 20 h 30.
CORY AQUINO, Maison des cultures du monde (45-44-72-30), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Cendrillon.
SALLE FAVART (42-96-06-11), 20 h : Concert « Autour de Goethe ».
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Polyeucte.
CHAILLOT (47-27-81-15), le Grain de clarté, de Partap Sharma ; Grand Théâtre, 20 h : le Mariage de Figaro ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : l'École des bouffons.
ODÉON, 20 h 30 : Esther, de Jean Racine ; 20 h 30 : Esther.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Barrio Chino, de Christine Albanel.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : les Trois Sœurs.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Concerts : Saison Mozart, 20 h : Don Giovanni.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Ce soir on improvise ; 18 h 30 : Adnam Ataman (Anatolie) ; 18 h 30 : Bonet/Rossel/Llach (Catalogne) ; Le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'or, 20 h 45 : Couquie et Louki sont sur un bateau/D. Chalem.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Britannicus, de Racine.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Théâtre des Philippines.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-12-17), 20 h 30 : Transport de femmes.
ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.
ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : Contes de Maupassant.
ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 30 : Th. de Chambre.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Adorable Julia.
ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : Cocteau-Jarry.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Tourniquet.
Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), La Resserre, 20 h 30 : Hernani.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Beau Rivage.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.
DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : Sidonie ; 20 h 30 : Nos hommages Miss Emily.
ÉDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.
ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Rufus.
ESSAION (42-78-46-42), 19 h : les Contrejours d'une contrebasse ; 21 h : Papiers d'Arménie.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (47-78-70-88), 21 h : les Premiers Mots.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Un beau salaud.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56), 21 h : Bonsoir maman.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the Boys.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : la Drague.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 45 : La diligence de l'Ouest avait perdu le nord.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : le Guichet ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Femme sauvage.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Kou par Kou. — II. 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.
MADELEINE (42-05-67-09), 20 h 30 : Dis-moi Blaise.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Patrick Brunel ; 20 h 15 : Interview de Miss Marte Schmitz par ses fantômes ; 22 h : Mosus de Mosus.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h, Kean ; Petite salle, 21 h : la Galipette.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.
MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44), 21 h : Allez, hop !
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.
MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : Ce sacré bonheur. Petite salle, 21 h : Conférence au sommet.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h : Léopold le bien-aimé.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : S. Joly. Petite salle, 20 h 30 : Laisse tomber la neige.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule. Rencontres : le 16 à 20 h 30.
POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 18 h 30 : Dernières lettres d'une mère juive à son fils.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : Y a pas qu'Agatha.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20), 19 h, les jours pairs : Armandine.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.
SORBONNE, Amphithéâtre Richelieu (42-41-80-36), 21 h : Rapport à une académie.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Voyage au bout de la nuit.
TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : Antigone ; 20 h 30 : Huis clos.
TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : A pied.
TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Vera Baxter.
THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : les Brumes de Manchester.
TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Conversations après un enterrement.
TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h : Richard de Gloucester ; Petite salle, 20 h 30 : la Salle d'attente.

Mardi 17 mars

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.
TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Babibonm ; 18 h 45 : la Fête à E. Guillevic.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : l'Anniversaire.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

La danse

(Voir aussi Théâtres subventionnés.)
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : l'Ascète et la Vierge Marie.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : I. Scaccheri.
PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Ballet Moisseïev.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19) : 18 h 30 : Compagnie hors taxe.

Les concerts

Radio-France, 18 h 30 : Trio à cordes de Paris (Ibarrondo, Ton That Tiet, Nunes...) ; 20 h 30 : Trio à cordes de Paris, ensemble 2E2M (Schumann, Ravel, Bancquart, Schoenberg...) ; 22 h 30, Le Oud, entre l'Orient et l'Occident.
Salle Gaveau, 20 h 30 : V. Spivakov, (Bach, Chostakovitch, Mozart).
Institut polonais, 20 h 30 : P. Paleczny (Chopin).
Nouveau Théâtre Mouffetard, 20 h 45 : T. Berganza.
Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h : Ensemble instrumental J. W. Audoli, chœurs J.-B. Corot (Mozart).
Eglise réformée d'Auteuil, 20 h 45 : Ensemble instrumental et choral Philomèle (Brixi, Caldara, Telemann...).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Ensemble instrumental M. Ravel (Bach, Vivaldi, Torelli).
Eglise Sainte-Clotilde, 20 h 45 : A. Melon, G. Laurens, Chœurs et Orchestre des solistes, dir. : H. Reiner (Mozart).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Les pépées font la loi, de R. André ; 19 h, La Miserie del Signor Travet, de M. Soldati ; 21 h, National Film and TV School : Another time, another place, de M. Radford.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

LES ADIEUX A MATIORA (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).
A FOND LA FAC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82), h.sp.
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-33-83-93) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (53-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
CLUB DE RENCONTRES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).
DANS LES MONTAGNES SAUVAGES (Chin., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-90-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.
EMMANUELLE V (Fr.) (**) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Arcades, 2e (42-33-54-58).
FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).
GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LES HÉRITIERS (Autr., v.o.) (**) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Arcades, 2e (42-33-54-58).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
JUMPIN' JACK FLASH (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LABYRINTHE (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LÉVY ET GOLIATH (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).28-42-27).
LE MAITRE DE GUERRE (A) : v.o. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon-Bastille, 12e (43-36-23-44) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-75-75).
MASQUES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon-Bastille, 11e (45-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
MISSION (A. v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
MOSQUITO COAST (A. v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-18-03) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Ermitage, 8e (45-63-16-16).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).
LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-61-41-46) ; 3 Parnassiens, 15e (43-20-30-19) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
LE PASSAGE (Fr.) : Images, 8e (45-22-37-94).
PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Templiers, 3e (42-72-87-30).
PROMESSE (Jap., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).
LA RUMBA (Fr.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).
SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
SLEEP WALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-79-75-75). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE TEMPLE D'OR (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).
THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
VIENNE POUR MEMOIRE (Trilogie) (Autr., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).
WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LES FILMS NOUVEAUX

BLOODY BIRD (*). Film italo-français de Michele Soavi. V.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).
LA COULEUR DE L'ARGENT. Film américain de Martin Scorsese. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).
CRIMES DU CŒUR. Film américain de Bruce Beresford. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN. Film franco-italien de G. Mingozzi. Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-96-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
EXTREMITIES (*). Film américain de Robert M. Young. V.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; George-V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
FUEGOS. Film de Alfredo Arias. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LES LAURIERS DE LA GLOIRE. Film hollandais de Hans Scheepmaker. V.o. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-36). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LA MAISON DE THE. Film chinois de Xie Tian. V.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).
SANS PITIE. Film américain de Richard Pearce. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).
UN ADIEU PORTUGAIS. Film portugais de Joao Botlho. V.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

JEUDI 19 MARS

« Préfiguration du Musée des plans et reliefs », 14 h 30, caisse du Musée de l'armée, hôtel des Invalides (Hauts Lieux et découvertes).
« L'Ecole des beaux-arts », 14 heures, 17, quai Malaquais (C. Sagave).
« L'hôtel de Bourienne et son décor directoire », 15 heures. S'inscrire : 42-60-71-62. Après 18 heures : 45-48-26-17 (A. Ferrand).
« Exposition Lumières du Nord », Petit Palais, 14 h 30, entrée (G. Caneri).
« L'Arsenal et ses appartements du XVIIe », 14 h 30, métro Sully-Morland, sortie (S. Rojon).
« Rodin, sa résidence, son œuvre, sa pensée », 15 heures, métro Varenne, sortie (L. Hauller).
« Les prénommés Joseph du Père-Lachaise », 10 h 30, boulevard Ménilmontant, face à la rue de La Roquette (V. de Langlade).
« L'hôtel de Lauzun, décor intérieur Louis XIV », 15 heures, métro Pont-Marie (P. Y. Jaslet).
« Le Palais de justice en activité », 15 heures, 2, boulevard du Palais (AITC), ou 14 h 30, grilles (M. Pohyer).
« Vie artisanale du faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, 1, faubourg Saint-Antoine (Paris pittoresque et insolite).
« L'atelier et l'appartement d'Eugène Delacroix », 15 heures, 6, place Furstenberg (Approche de l'art).
« Les hôtels de l'île Saint-Louis et l'église », 14 h 30, 6, boulevard Henri-IV (Vieux Paris), ou métro Pont-Marie, sortie (G. Botteau).
« Le mobilier et les arts décoratifs à Orsay », 13 heures, 1, rue de Bellechasse (Arcus).
« Hôtels du Marais (sud), place des Vosges », 14 h30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).
« Huit hôtels prestigieux du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

CONFÉRENCES

Théâtre Hébertot, 78 *bis*, boulevard des Batignolles, 18 h 30 : « Constantinople au temps de Soliman Le magnifique ».

Cercle de l'Union interalliée, 33, faubourg Saint-Honoré, 18 heures : « Promenade en Anjou, le Plessis Bourré du quinzième siècle à nos jours », (M. B. de Sauvebœuf).

Salle Havas, 136, rue Charles de Gaulle, à Neuilly, métro Pont de Neuilly, 15 heures et 18 h 30 : « Monet » (IDAC).

Centre Varenne, 18, rue de Varenne, 20 h 30 : « Le travail et l'entreprise en l'an 2000 » (MM. Y. Lasfargue, Institut français de gestion, et M. Chabrillac, directeur à Framatome).

3, rue Rousselet, 17 heures : « Hadrien, architecte » (Arcus).

Cinémathèque, 11, rue Jacques Bingen, 15 heures : « Fastes et classicisme en France » (M. de Saint-Girons).

3, rue Saint-Blaise, 19 heures : « Le Ladahk, terre des dieux, terre des hommes » (C. Vachier).

Hôtel Bedford, salon Pasquier, 17, rue de l'Arcade, 19 h 30 : « Le sens sacré des nombres et leur application numérologique » (Mme N. Vallier).

18, boulevard Haussmann, 14 h 30 et 18 heures : « Maubeuge » (M. G. Sivery, professeur à Lille-III).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 17 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Feuilleton : Dallas.
21.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
22.20 Documentaire :
▶ **Voyage au bout de la piste.**
Une autre Ethiopie, de Jean-Claude Luyat.
23.15 Journal.
23.35 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.30 Cinéma : l'Inspecteur Harry ■
Film américain de Don Siegel (1971). Avec Clint Eastwood, Harry Guardino, Reni Santoni, John Vernon.
L'inspecteur Harry, violent et solitaire, est le seul flic de San-Francisco capable d'arrêter un dangereux maniaque ; quand, faute de preuves, le tueur est relâché, Harry va lui-même rendre sa justice. L'un des films (premier d'une longue série) qui contribuèrent à faire d'Eastwood la star qu'il est aujourd'hui.
22.05 Magazine : Cinéma-cinémas
Bob Rafelson ; Don Siegel ; Marcello Mastroianni (sous réserve).
22.55 Série : Johnny Staccato.
23.25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Cinéma : Orca □
Film américain de Michaël Anderson (1976). Avec Charlotte Rampling, Richard Harris, Bo Derek, Will Sampson, Robert Carradine.
Parce qu'un marin sans scrupules a capturé une femelle orque, le mâle cherche à se venger et décime une expédition de biologistes.
22.10 Journal.
22.35 Télévision régionale.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Un fauteuil pour deux ■■ Film américain de John Landis (1983). Avec Dan Aykroyd, Eddie Murphy, Ralph Bellamy. **22.15 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : Mon beau-frère a tué ma sœur ■** Film français de Jacques Rouffio (1986). Avec Michel Serrault, Michel Piccoli, Juliette Binoche. **0.00 Cinéma : la Femme aux chimères ■■** Film américain de Michael Curtiz (1949). Avec Kirk Douglas, Lauren Bacall, Doris Day (v.o.). **1.55 Document : French concession.**

LA 5

20.30 Cinéma : Driver ■ Film américain de Walter Hill (1978). Avec Bruce Dern, Isabelle Adjani, Ryan O'Neal, Ronee Blakeley. *L'inexorable duel que se livrent un détective et un « driver », celui qui est chargé, dans les hold-up, de conduire le véhicule qui servira à la fuite.* **22.00 Série : Thriller.** D'une pierre deux coups. **23.00 Série : Mission impossible. 0.15 Série : Supercopter. 1.05 Série : Jaimie. 1.55 Série : Star Trek.**

M 6

20.30 Cinéma : King Kong ■ Film américain de John Guillermin (1976). Avec Jeff Bridges, Charles Grodin, Jessica Lange, René Auberjonois. **22.45 Série : Brigade de nuit.** Feux croisés. **23.45 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Folies ; L'alcool pour toujours ; La mer, l'homme et leur santé : l'alimentation ; Dossier : Folies, la psychiatrie, perspectives et bilans. **21.30 Les nouveaux mardis de la chanson.** Mélodie en filature. **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Musique ensembles : Carnaval, transcription de Ravel, pour harpe, cordes et timbales, de Schumann ; Cinq dits de J.-C. Renard de Bancquart ; Suite pour sept instruments en mi bémol majeur, op. 29, de Schönberg ; Dawn Wo de Nunes, par le Trio à cordes de Paris et l'ensemble 2e2m, dir., Paul Mefano ; Irène Jarsky, soprano ; à 22.30, L'univers non tempéré. **24.00 Les soirées de France-Musique.** Poissons d'or.

Mercredi 18 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 Feuilleton : Le faiseur de morts.
14.40 Feuilleton : Cœur de diamant.
15.15 Vitamine.
Invité du jour : Jean-Pierre Mader.
17.00 Football.
Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe : Torpedo de Moscou-Bordeaux, en direct de Tbilissi (URSS).
18.45 Jeu : La roue de la fortune.
19.10 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
19.55 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série : L'heure Simenon.
▶ Le fils Cardinaud. Téléfilm de Gérard Mordillat. Avec Jean-Pierre Bisson, Caroline Sihol, Camille Clavel.
21.35 Magazine : De bonne source.
De Michèle Cotta. Avec Henri Garcia, directeur de la rédaction de *l'Equipe*.
23.05 Journal.
23.25 Magazine : Premier plan.
D'Alain Bévérini. Actualité cinématographique.
23.40 Football (rediff.).
Torpedo de Moscou-Bordeaux.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13.45 Feuilleton : Le cœur au ventre.
14.45 Terre des bêtes.
Emission d'Allain Bougrain-Dubourg.
15.10 Récré A2.
17.45 Magazine : Mambo satin.
De Billy Bourne.
18.05 Feuilleton : Madame est servie.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.05 D'accord, pas d'accord.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Téléfilm : La maison piège.
▶ De Michel Favart, d'après G.-J. Arnaud. Avec Patachou, Anny Romand, Philippe Leroy-Beaulieu, Jean-Pierre Sentier, Eric Desbois.
22.10 Le dossier d'Alain Decaux.
Monte-Cristo : le secret.
23.25 Histoires courtes.
23.40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

14.00 Documentaire : Splendeur sauvage.
14.30 Caméraventure.
Ski de fond au Sahara.
15.00 Téléfilm : Les associés contre le crime.
La fille du pasteur, d'après Agatha Christie.
15.50 Documentaire : Archéologie.
Les grandes invasions dans le nord de la France.
16.00 Documentaire : Le choc des énergies.
Le temps des pionniers.
17.00 Feuilleton : Demain l'amour.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.30 Ciné-hit.
18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.
18.25 Paroles de bêtes.
Le chien sacré du Tibet.
18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.
18.57 Juste ciel ! Petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Jeu : L'esprit de famille.
21.55 Magazine : Thalassa.
Quand la coupe est de retour.
22.45 Journal.
23.15 Danse : Concours chorégraphique international de Bagnolet.
23.55 Archi-clips : Quand le bâtiment va...

CANAL PLUS

14.00 Cabou Cadin. 14.25 Téléfilm : Les étoiles du stade. 16.00 Documentaire : Cheyenne rodéo. 16.20 Téléfilm : Cas de conscience. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Jeu : Maxibouche. 18.45 Top 30. 19.15 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif nul. 20.02 Jeu : Maxibouche. 20.05 Starquizz. 20.34 Jeu : Maxibouche. 20.35 Bandes annonces cinéma dans les salles. 21.00 Cinéma : les Bleus □ Film américain d'Ivan Reitman (1981). Avec Bill Murray, Harold Ramis, Warren Oates, Sean Young. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Football :** Torpedo de Moscou-Bordeaux. Match retour des quarts de finale de la coupe des coupes. (En différé de Tbilissi). **0.30 Cinéma : A coups de crosse ■** Film franco-espagnol de Vincente Aranda (1983). Avec Bruno Cremer, Fanny Cottençon, Francisco Algora, Berta Cabreu, Ian Sera. **2.00 Série : Winchester à louer.**

LA 5

14.10 Série : Star Trek. 15.05 Série : K 2000. 16.00 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.50 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.20 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.15 Série : Jaimie. 19.05 Série : Happy Days. 19.35 Série : Mission impossible. 20.30 Feuilleton : Racines I (5e épisode). 22.10 Série : Thriller Sortilège. 23.30 Série : Mission impossible. 0.20 Série : Jaimie. 1.10 Feuilleton : Racines I (5e épisode).

M 6

14.00 Série : Laredo. 15.00 Magazine : Dis-moi. 16.00 Dessin animé. 16.30 Jeu : Hou la la. 17.30 Magazine : Oh ! cinéma. Actualité cinématographique. **18.00 Hit des clubs.** Les vingt meilleurs titres français et internationaux de la semaine. **19.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Il m'aime, oui ou non ? (1re partie). **19.30 Journal. 19.45 Série : La petite maison dans la prairie.** Il m'aime, oui ou non ? (2e partie). **20.20 Jeu : Le 20.20.20. 20.30 Série : Dynastie. 21.30 Téléfilm : La loi dans la montagne. 23.15 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Les écrivains francophones. **21.30 Musique :** Bourges, musiques haut-parlantes. XVIe Festival international des musiques expérimentales (juin 1986). **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 2 février au Théâtre Mogador) : Intégrale des airs de concert de Mozart (1re partie), par l'Academy of Saint-Martin in the Fields, dir. : Iona Brown ; sol. : Barbara Hendricks, soprano, Gino Quilico, baryton. **23.00 Les soirées de France-Musique ;** à 23.08, Jazz-Club, en direct du New Morning, avec le Quintette de Zool Fleisher.

---

loterie nationale
TRANCHE N°28 DU SUSPENSE
TIRAGE DU LUNDI 16 MARS 1987
LE NUMÉRO 3 1 6 6 5 0 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F
LES BILLETS SE TERMINANT PAR 6 6 4 GAGNENT 1 500,00 F
AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

RESULTATS COMPLETS N°11
LOTO SPORTIF

	Nombre de jeux gagnants	Rapport pour 1 jeu
[illegible]		
[illegible]	4	885 126,00 F
[illegible]	81	42 262,00 F
[illegible]	1 057	3 807,00 F
[illegible]	8 782	459,00 F
[illegible]	65 730	52,00 F
7 Numéros de la Chance	421	47,00 F

Tirage des "7 Numéros de la Chance" du Dimanche 15 Mars 1987 : [illegible]

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 17 mars à 0 heure et le dimanche 22 mars à 24 heures.

Dans un flux de nord-ouest, passage mercredi d'une zone pluvieuse suivie d'une arrivée d'air assez froid instable. Cependant nouveau passage pluvieux en fin de période avec atténuation temporaire de l'instabilité vendredi et samedi.

Mercredi : sur la majeure partie du pays, la journée débutera dans la grisaille et la pluie pour se terminer sous un ciel variable : giboulées, rafales et froid seront alors au rendez-vous.

Le matin : il pleuvra de la Manche à l'Aquitaine, au Massif Central, à Rhône-Alpes, à l'Ile-de-France et au Nord tandis que la neige tombera de la Lorraine à l'Alsace et à la Franche-Comté.

De Midi-Pyrénées au sud du Massif Central et au nord des Alpes, des nuages de plus en plus nombreux viendront assombrir le ciel. Près de la Méditerranée, le soleil brillera encore avec générosité.

En cours de journée, s'établira sur la quasi-totalité du pays un temps froid, venté et instable. Des giboulées de neige se produiront souvent jusqu'à basse altitude, voire en plaine dans le Nord-Est.

Sur les Alpes et l'ouest des Pyrénées, le temps se gâtera avec de la pluie et de la neige en moyenne montagne sur les Alpes.

Seuls le pourtour méditerranéen et la Corse échapperont à la pluie malgré un ciel de plus en plus nuageux.

Les températures minimales avoisineront 5 à 8 degrés du Bordelais au Centre, au Nord et à la Bretagne, 0 à 3 degrés partout ailleurs.

Quant aux températures maximales, elles ne dépasseront pas 3 à 4 degrés dans le Nord-Est et le Nord, 8 à 9 degrés dans le Sud-Ouest, 11 à 13 degrés en Méditerranée et 6 à 7 degrés partout ailleurs.

Le vent d'ouest à nord-ouest sera partout assez soutenu, notamment du Nord aux Pays de Loire et à la Bretagne, ainsi qu'en Méditerranée.

Jeudi 19 mars : le temps sera nuageux sur le littoral méditerranéen, et très nuageux à couvert sur le Midi pyrénéen où des pluies se produiront encore le matin.

Sur les autres régions, le temps sera instable avec des averses de pluie ou de neige en plaine, localement de grêle. Les températures minimales seront de 2 à 5 degrés du Nord au Sud et de 0 à 1 degré sur l'Est et le Centre-Est. Les températures maximales seront de 4 à 10 degrés du Nord au Sud et de 2 à 5 degrés sur l'Est et le Centre-Est.

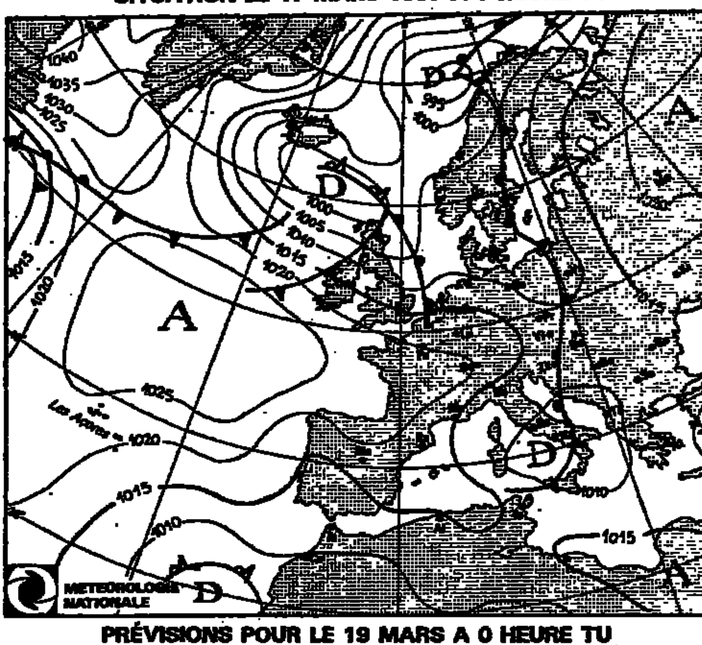
Vendredi 20 mars : un ciel nuageux persistera sur le littoral méditerranéen. Le temps instable sur les autres régions avec averses de pluie, de neige et de grêle s'atténuera dans la journée sur une moitié ouest ne donnant plus que des passages nuageux.

Les températures seront du même ordre que la veille.

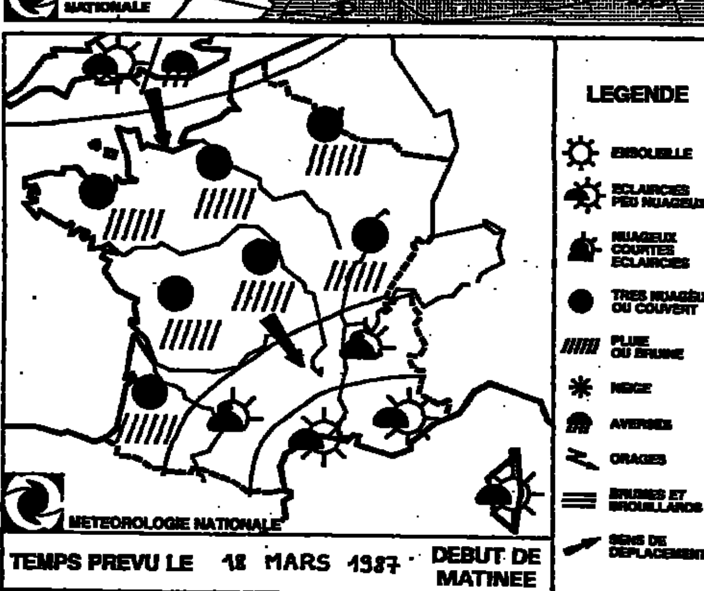
Samedi 21 mars : atténuation de l'instabilité avec encore des giboulées le matin sur le quart nord-est du pays. Ailleurs le temps sera nuageux avec éclaircies. Aggravation le soir près des côtes de la Manche avec l'arrivée d'une nouvelle zone pluvieuse. Les températures minimales seront de 0 à 5 degrés du Nord au Sud. Les températures maximales seront de 7 à 12 degrés du Nord au Sud.

Dimanche 22 mars : une bande pluvieuse étroite traversera le pays et gagnera en soirée le Massif Central, les Pyrénées et les Alpes. A l'avant de cette zone, le ciel sera voilé par des nuages élevés. A l'arrière, généralisation à nouveau de l'instabilité avec giboulées. Températures minimales en hausse de 2 à 3 degrés, baisse des températures maximales de 2 à 3 degrés sur le Nord-Ouest.

SITUATION LE 17 MARS 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 19 MARS A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 16-3 à 6 h TU et le 17-3-1987 à 6 h TU | le 17-3-1987

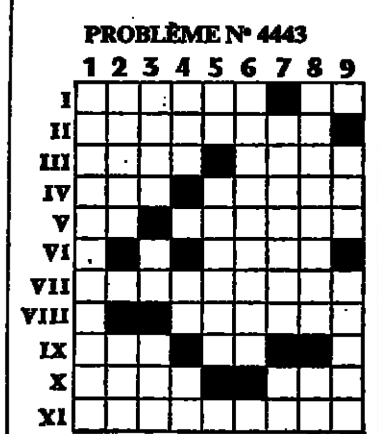
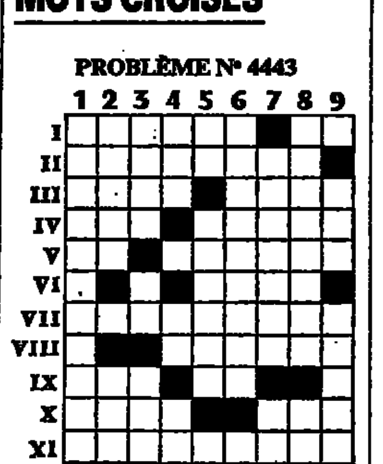
FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	13	2	D
BIARRITZ	10	4	D
BORDEAUX	11	−2	D
BOURGES	7	−2	B
BREST	9	3	P
CAEN	6	4	P
CHERBOURG	6	5	C
CLERMONT-FERR.	7	−3	D
DIJON	6	−5	D
GRENOBLE-St-M-H	8	5	A
LILLE	4	1	P
LIMOGES	6	−2	N
LYON	6	−3	D
MARSEILLE-MAR.	11	3	D
NANCY	4	0	*
NANTES	10	0	C
NICE	13	6	C
PARIS-MONTS.	7	2	C
PAU	11	0	C
PERPIGNAN	14	4	D
RENNES	9	2	N
ST-ÉTIENNE	5	−1	B
STRASBOURG	5	−1	*
TOURS	8	−1	C
TOULOUSE	9	0	D
POINTE-À-P.	29	23	A
ETRANGER			
ALGER	16	9	N
AMSTERDAM	6	0	P
ATHÈNES	9	2	D
BANGKOK	37	24	D
BARCELONE	13	3	N
BELGRADE	2	−3	C
BERLIN	2	−2	*
BRUXELLES	4	1	A
LE CAIRE	22	13	D
COPENHAGUE	0	−4	*
DAKAR	28	14	D
DELHI	33	20	D
DJERBA	14	7	N
GENÈVE	7	−4	N
HONGKONG	22	21	O
ISTANBUL	4	0	N
JÉRUSALEM	13	6	D
LISBONNE	19	10	D
LONDRES	9	5	P
LOS ANGELES	18	9	D
LUXEMBOURG	2	−3	A
MADRID	17	2	D
MARRAKECH	24	11	N
MEXICO	27	11	B
MILAN	12	−3	D
MONTRÉAL	2	−9	*
MOSCOU	0	−9	N
NAIROBI	28	18	C
NEW-YORK	8	−1	D
OSLO	1	−4	*
PALMA-DE-MAL.	15	2	C
PÉKIN	8	1	D
RIO-DE-JANEIRO	28	23	D
ROME	9	0	D
SINGAPOUR	27	25	C
STOCKHOLM	0	−5	*
SYDNEY	20	19	C
TOKYO	14	6	P
TUNIS	15	5	C
VARSOVIE	4	−2	C
VENISE	7	−4	D
VIENNE	6	−2	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4443

HORIZONTALEMENT

I. Il faut être bouché pour ne pas saisir une telle subtilité. Préposition. – II. Un, plus une moitié, plus un tiers. – III. Subit d'irréparables outrages. Deux roues à direction arrière. – IV. Ses ouvrages sont perlés. Rassemblement par deux. – V. Font d'un coco un coucou. Pendard méritant la pendaison. – VI. Ballade en Allemagne. – VII. Montrer l'exemple. – VIII. Pour bercer ou berner. – IX. Rouget des étangs. Note. – X. Lance-flammes. Animal nuisible. – XI. Dépense de fonctions.

VERTICALEMENT

1. Dépôts d'essences. – 2. Pour Marius, ce n'est qu'un au revoir. Compact. – 3. Non raffiné ou nom célèbre. Double point d'appui. Il en prend pour son grade quand on lui fait la leçon. – 4. Ne surgit pas d'un simple coup de baguette. Liquide double. Chef de smalah ou chef de famille royale. – 5. Note. Lieu de détente entre deux marches. – 6. Qui relève plus du réflexe que de la réflexion. – 7. Aspect refroidissant du « feu ». Divinité. – 8. C'est, en quelque sorte, satisfaire son dada. Argent symbolique. – 9. S'arrache à la force du poignet. Séquelle d'opération.

Solution du problème n° 4442

Horizontalement

I. Catcheur. – II. Gare. Ed. – III. Ru. Igué. – IV. Itinérant. – V. Vé. TNT. Aa. – VI. Erbue. Pub. – VII. Leurra. Si. – VIII. Li. Miel. – IX. Râles. Lei. – X. Inertie. – XI. Es. Sensée.

Verticalement

1. Grivèlerie. – 2. Cautère. Ans. – 3. Ar. Bulle. – 4. Teinturiers. – 5. Géner. Ste. – 6. Heurt. AM. In. – 7. Edea. Iles. – 8. Nausée. – 9. Rentabilité.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 17 mars 1987 :

UN DÉCRET

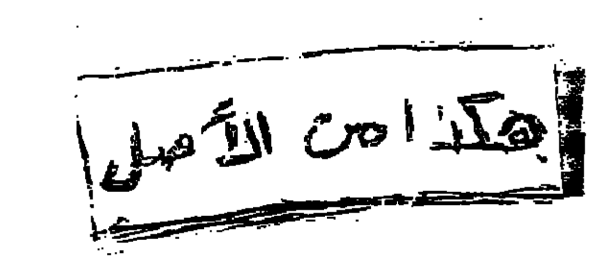
● N° 87-172 du 13 mars 1987 modifiant le décret n° 67-868 du 2 octobre 1967 pris pour l'application à la profession de notaire de la loi n° 66-879 du 29 Novembre 1966 relative aux sociétés civiles professionnelles.

DES ARRÊTÉS

● Du 2 mars 1987 fixant la liste définitive des candidats admis au titre d'ingénieur diplômé par l'Etat (session de 1986) ;

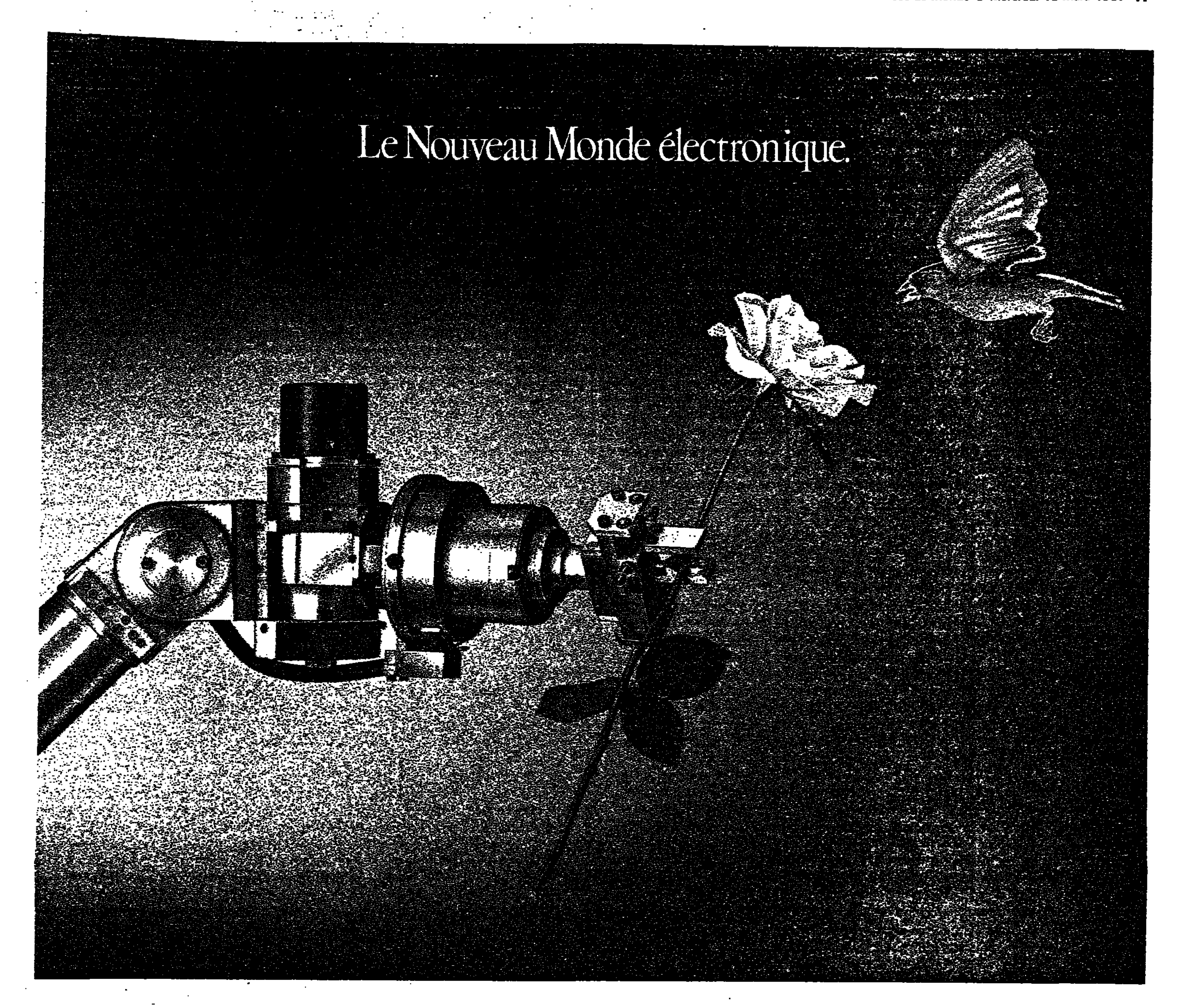
● Du 6 mars 1987 portant extension d'un accord national professionnel concernant les entreprises de travail temporaire.





هكذا من الأصل

rvices



Société

REPÈRES

Espace

Premier essai du propulseur de la navette soviétique

L'Union soviétique aurait récemment procédé à la mise à feu du lanceur de forte puissance – quelque 2000 à 3000 tonnes de poussée – qui placera la navette spatiale soviétique sur orbite. Selon l'hebdomadaire spécialisé américain *Aviation Week and Space Technology* citant des sources américaines, le premier vol de cette navette sans propulseurs autonomes qui ressemble à la navette américaine pourrait avoir lieu à la fin de cette année ou au début de l'année prochaine. Quant au lancement de la fusée géante qui l'emportera, l'hebdomadaire américain estime qu'il pourrait avoir lieu dans le courant de l'été.

Hôpitaux

Forfait double pour les aliénés

Les psychiatres des hôpitaux veulent alerter l'opinion publique sur une récente mesure gouvernementale qu'ils jugent *« scandaleuse »* : le doublement du forfait hospitalier pour les malades mentaux.

Une circulaire budgétaire du ministre des affaires sociales du 30 décembre 1986 enjoint aux directeurs des établissements hospitaliers de prévoir pour l'année 1987 un doublement du forfait journalier en psychiatrie (50 F contre 25 F), indique le Syndicat des psychiatres des hôpitaux, qui s'élève, dans un communiqué, contre cette mesure *« discriminatoire »*, dont il demande l'abrogation immédiate.

Selon le professeur Jean Ayme (hôpital Sainte-Anne), président du Syndicat des psychiatres des hôpitaux, ces dispositions prises à l'initiative de M. Philippe Séguin favorisent *« le retour à l'asile et sapent tous les efforts accomplis depuis des années pour privilégier l'autonomie des malades mentaux »*.

SIDA

Dépistage *a posteriori* pour les transfusés aux Etats-Unis

Les responsables américains de la santé ont lancé, le 16 mars, un appel à toutes les personnes ayant subi une transfusion sanguine aux Etats-Unis entre 1977 et 1985, leur recommandant de passer un test pour déceler l'éventuelle présence du virus du SIDA dans leur sang.

Quelques 12 000 Américains pourraient ainsi avoir été contaminés et risquent de transmettre le virus à leurs partenaires. Sur près de 32 000 Américains atteints du SIDA à ce jour, 657 l'ont été à la suite de transfusions de sang.

FAITS DIVERS

Dans la région d'Alençon

Quatre-vingts interpellations pour trafic de stupéfiants

ALENÇON
de notre correspondant

Au terme de plusieurs mois d'enquêtes menées dans le département de l'Orne par la gendarmerie et la police judiciaire, quelque 80 personnes soupçonnées de trafic et d'usage de stupéfiants ont été interpellées dans la région d'Alençon. M. Robert Cardon, magistrat instructeur en charge du dossier a jusqu'à présent prononcé 62 inculpations ; 16 personnes – des jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans – ont été incarcérées et plusieurs autres placées sous contrôle judiciaire. De nouvelles interpellations devraient intervenir dans les prochains jours.

Selon le procureur de la République, M. Philippe Peyroux, les enquêteurs ont saisi 11 kilos de haschisch et près de 5000 doses d'héroïne, le tout pour une valeur de 1 million de francs.

L'opération anti-drogue d'Alençon intervient quelques semaines après une série d'interpellations semblables opérées dans d'autres parties du département, à L'Aigle et à Argentan.

R. VANIER.

POINT DE VUE

L'Etat et la lutte contre le cancer

Le mauvais exemple

par Claude Roy

ANTENNE 2 a voulu démontrer, le lundi 16 mars, en consacrant deux heures et demie de grande écoute aux problèmes du cancer, que le service public pouvait et voulait encore rendre service au public. Dans la course libéralement ouverte à la privatisation, saluons cet instant de répit. Quand on aura privatisé les prisons et les tribunaux, afin de permettre aux délinquants et aux plaideurs de choisir libéralement et dans la libre concurrence leur maison centrale ou leurs enceintes de justice, quand on aura privatisé la Comédie-Française, l'Académie française, Notre-Dame, le Louvre, Chartres et la tour Eiffel, nous regretterons une soirée comme celle-là, même si un peu trop de music-hall s'efforçait de rendre pimpantes les thérapies des cancers et de distraire un brin le téléspectateur, après la parole des hommes de science.

Malgré le beau travail des réalisateurs et des reporters, malgré les remarquables interventions des cancérologues, malgré la qualité et l'intérêt de cet appel à la connaissance du mal, à sa prévention et à sa guérison, un détail gâtait la bonne action.

D'un côté, l'Etat a consacré pendant une soirée l'écran public à instruire, éduquer et « sensibiliser » un très vaste auditoire sur un très grave problème. On a montré ce qui est fait dans les hôpitaux de l'Assistance publique ou conventionnés pour combattre le fléau : personnel hautement qualifié, matériel ultra-moderne, etc. Ce qu'on n'a évidemment pas montré, ce sont les efforts que poursuit parallèlement l'Etat pour développer, répandre et aggraver la maladie. Pour ne prendre qu'un exemple, que je connais bien, il est irréfutablement prouvé que l'usage du tabac est un facteur *primordial* dans le cancer bronchique. La classique enquête de Doll et Till menée en 1954-1957 sur 40 000 médecins hommes britanniques a été corroborée depuis par d'innombrables tabous. Ce qui n'empêche pas évidemment l'Etat de profiter au maximum de son monopole du tabac, qui fait rentrer dans ses caisses un peu moins de ce qu'il dépense pour la lutte contre le cancer. Si une innocente loi a interdit la publicité pour les cigarettes et les cigares, l'Etat donne glorieusement l'exemple (très suivi) de l'art de tourner ses propres lois, en déguisant en publicité pour les briquets la *publicité* pour les cigarettes.

Et comme la clinique prouve aussi que l'alcool est un redoutable facteur d'aggravation des ravages de la tabagie, qu'à cela ne tienne ! Le ministre de la culture en personne est intervenu pour autoriser sur les antennes de la télé où elle était encore bannie, la publicité pour des boissons alcoolisées. M. Léotard a confié un *jour* que l'un de ses livres de chevet est le *Journal* de Flaubert. On regrette qu'à défaut de ce journal imaginaire notre ministre de la culture n'ait pas à son chevet un manuel élémentaire de cancérologie. Sa lecture l'aurait peut-être incité à s'abstenir de l'activité « culturelle » qui consiste à encourager la consommation de la bière.

On nous dira que les impératifs de la lutte contre le cancer ne sont pas ceux du monopole des tabacs ou de la publicité télévisée. On lutte contre le cancer pour empêcher les gens d'en mourir. On vend des cigarettes ou de la publicité pour gagner de l'argent. Aucun rapport en effet.

Stérilisation d'une retardée mentale en Grande-Bretagne

La mère interdite

Trois juges de la cour d'appel de Londres ont ordonné, le 16 mars, la stérilisation d'une jeune fille de dix-sept ans, retardée mentale. Selon les juges, une grossesse chez cette jeune fille – qui aura dix-huit ans en mai prochain – aurait eu *« des conséquences effrayantes »*.

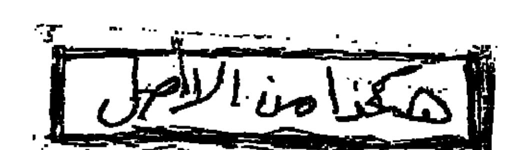
Prénommée Jeanette, originaire de Newcastle, la jeune fille a un âge mental d'environ cinq ans. Selon son entourage, elle commençait à montrer des signes évidents de comportement sexuel. Elle est, toutefois, incapable de faire le lien entre relation sexuelle et procréation.

Les juges ont fait valoir qu'elle n'avait aucun désir de donner la vie, qu'elle aurait été incapable de s'occuper d'un enfant, et qu'une grossesse *« ne lui aurait été d'aucun bénéfice »*. Selon les juges, bien que la stérilisation, geste irréversible, implique la perte d'un droit fondamental, la perte de ce droit n'a *« aucune signification »* pour celle qui est concernée.

Plusieurs cas similaires sont en attente de jugement en Grande-Bretagne. La *décision* de la cour d'appel de Londres a été très sévèrement critiquée par le docteur Dick Thompson, responsable de la Fondation pour la santé mentale, qui voit là *« un très dangereux précédent »*. *« Où s'arrête-t-on dès lors qu'on a pris une telle décision ? »*, a-t-il demandé.

Certains font valoir qu'un tel jugement est dû à la prise en charge médicale des malades mentaux. Ces derniers n'étant plus internés de manière systématique, il convient de prévenir les conséquences de leur présence en dehors de l'hôpital.

L'utilisation de contraceptifs hormonaux avait été évoquée dans le cas de Jeanette, mais ces derniers seraient incompatibles avec les médicaments psychotropes qu'on lui fait prendre.



Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Les mécomptes du mouton français

Grâce à l'INRA, les troupeaux sont désormais prolifiques. Mais l'élevage s'adapte mal au Marché commun.

LA production ovine française est en crise. Si les éleveurs de bovins et de porcs manifestent régulièrement leur mécontentement, les propriétaires de troupeaux de moutons et de brebis ont, eux aussi, de bonnes raisons d'être inquiets. L'augmentation régulière de la productivité ne parvient pas à rattraper la demande croissante en viande de mouton, et notre pays doit importer environ 25 % de ses besoins. Les producteurs de l'Hexagone parviennent mal à soutenir la concurrence que leur font leurs collègues européens – britanniques surtout – pour des raisons qui tiennent tout à la fois à des phénomènes monétaires et à la structure même de l'élevage français.

La recherche a déjà contribué à accroître la productivité des troupeaux, en rendant les brebis plus prolifiques, en diminuant la mortalité des jeunes agneaux, en simplifiant le travail des éleveurs. L'Institut national de la recherche agronomique (INRA) présentait ainsi au Salon de l'agriculture, qui a eu lieu à Paris du 8 au 15 mars, tout un ensemble de techniques pour venir à la rescousse des professionnels des ovins. Mais il ne s'agit là que de solutions qui devront être adaptées à chaque région, à chaque type de troupeaux, car les ovins, contrairement aux bovins, aux porcs ou aux volailles, ne peuvent se couler dans un moule unique et normalisé.

Le mouton, il est vrai, est une espèce bien singulière. Animal mythique, symbole religieux, il a été domestiqué depuis les temps les plus reculés. Il est resté, du Moyen Age jusqu'au début de la révolution industrielle moderne, le support de l'industrie textile. Sa morphologie lui permet d'autre part de s'adapter aux grands espaces et de se contenter de pâturages relativement pauvres. Mais, en contrepartie, sa grande vulnérabilité aux prédateurs oblige l'éleveur à un gardiennage constant et attentif. Cela pose des problèmes en France où les renards, mais surtout les chiens errants, causent d'importants dégâts dans les troupeaux, pénalisant les éleveurs par rapport à leurs collègues écossais, australiens ou néo-zélandais.

Original, l'ovin l'est aussi par la multitude des produits qu'il offre à l'homme : ce dernier consomme sa viande (elle constitue les deux tiers des revenus des producteurs français), son lait, sa laine, parfois sa fourrure, dans certains cas même sa peau et ses cornes pour fabriquer des instruments de musique.

Des triplés pour les brebis

C'est enfin un animal de laboratoire fort commode pour les chercheurs qui peuvent, grâce à lui, élaborer de nouvelles techniques de reproduction qui pourront être généralisées pour d'autres espèces moins aisément « manipulables » comme les bovins. C'est sans doute pour cette raison qu'en France, comme dans le monde anglo-saxon et, plus récemment, dans les pays méditerranéens, les chercheurs se sont tant intéressés au mouton. Avec pour premier souci d'augmenter la prolificité des brebis qui, dans la plupart des races, n'engendrent qu'un agneau par an. Des croisements entre races locales et races plus prolifiques, comme les Romanov russes ayant deux ou trois agneaux par portée, ont été réalisés par des équipes de l'INRA, à l'issue d'un travail d'une vingtaine d'années dont commencent à bénéficier les éleveurs.

On cherche maintenant à mieux contrôler la reproduction. Par exemple, à synchroniser les périodes de chaleur. En utilisant des éponges imprégnées de progestérones de synthèse, on peut obtenir que la plupart des brebis d'un même troupeau soient en chaleur en même temps. Mais, pour bien maîtriser l'opération, encore faut-il mieux comprendre les interactions entre les différents mécanismes hormonaux – ceux qui font intervenir des hormones ovariennes et ceux qui passent par des hormones hypophysaires – qui interviennent dans la reproduction. Autant de recherches qui sont généralisables à d'autres mammifères.

Pour faciliter le travail des bergers, on tente d'autre part de synchroniser les horaires de mise bas à l'aide d'injections de composés hormonaux. Il ne s'agit encore que de procédés expérimentaux, de *« pistes possibles »* qui pourront aider à *« contrôler, de bout en bout, le processus de la reproduction »*, dit M. Jean-Claude Flamant, directeur de l'unité de recherche sur les systèmes agraires et le développement de l'INRA à Toulouse. Car les opérations sont délicates, et *« il n'est pas évident*, poursuit M. Flamant, *que l'on pourra aisément transférer ces méthodes chez les éleveurs »*.

Mais les plus grands progrès en la matière viendront peut-être d'Australie et de Nouvelle-Zélande où l'on a découvert qu'un seul gène semblait commander le caractère prolifique de la brebis mérinos Booroola. De là est né l'espoir d'identifier ce *« gène majeur »* et de l'introduire dans d'autres races. L'INRA essaie actuellement de transférer ce gène sur les mérinos d'Arles afin de *« vérifier le bien-fondé de l'hypothèse du gène majeur, de comprendre son mode d'action, mais aussi de vérifier que son introduction ne modifie pas les autres caractéristiques génétiques de l'animal »*, précise M. Flamant.

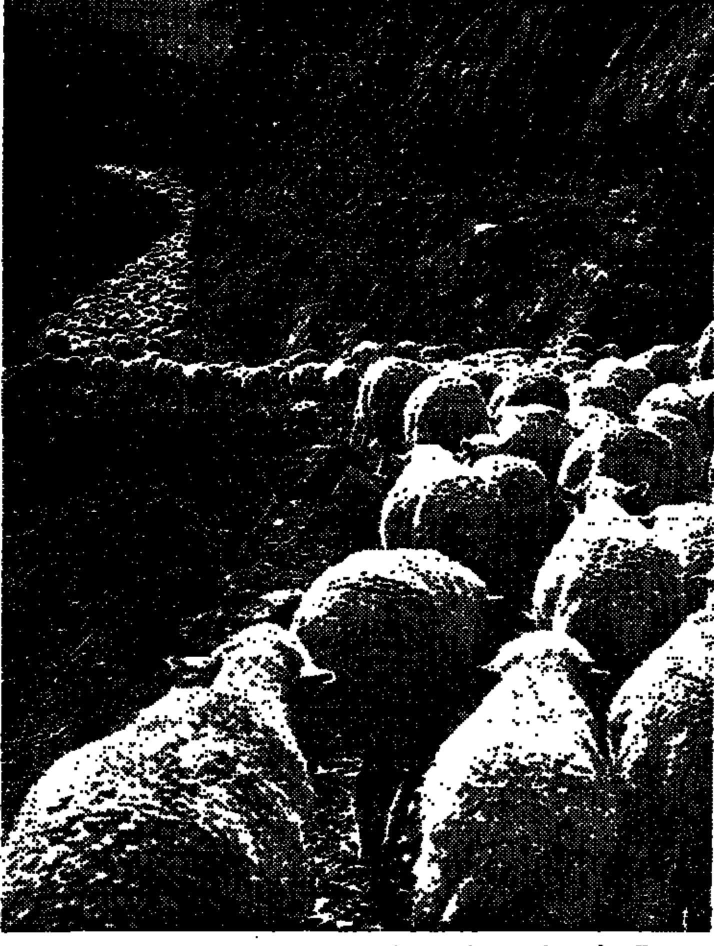
La « mortalité infantile » des agneaux

A supposer que ces techniques donnent toute satisfaction, il restera, plus encore que par le passé, à multiplier les efforts pour diminuer la mortalité des jeunes agneaux. Actuellement, un million d'entre eux (soit 10 % de ceux qui naissent) meurent en France chaque année, dont 750 000 dans les premières quarante-huit heures de leur existence. Cette « mortalité infantile » vient notamment de ce que l'agneau, qui naît « humide », « sèche » plus ou moins rapidement selon la qualité de sa fourrure. Elle ne fait que s'accroître à mesure qu'augmente la prolificité des brebis puisqu'elle peut atteindre 30 % lorsque la femelle met bas deux ou trois descendants. Car, dans ce cas, ni la mère ni l'éleveur s'il possède un important troupeau ne peuvent toujours faire face au surcroît de soins que réclament ces animaux exigeants. La solution au problème viendra peut-être de recherches sur les mécanismes de régulation thermique de l'agneau et de sa capacité à mobiliser dans ses tissus une grande quantité de chaleur. Un processus vraisemblablement d'origine génétique qui pourrait, lui aussi, à en croire de récentes découvertes écossaises, être gouverné par un gène majeur.

Si la recherche peut contribuer à aider les éleveurs d'ovins, elle ne saurait toutefois, à elle seule, résoudre tous leurs problèmes. Car, tout bien considéré, l'affaire est si complexe qu'une brebis n'y retrouverait pas ses petits. A l'origine de la crise apparaissent en effet des facteurs économiques et de politique agricole. Les problèmes sont en fait relativement récents. Lorsque la CEE ne comptait que six membres, les éleveurs français fournissaient l'essentiel de la production européenne (environ les deux tiers). Ils ont bénéficié, d'autre part, d'une politique de protection du marché, grâce à laquelle ils ont connu, de 1965 à 1975, un relatif âge d'or. Mais, avec l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, effective en 1973, puis la mise en place, en 1980, de la réglementation européenne en matière d'ovins, ils ont été confrontés à une stagnation puis à un effondrement des cours de la viande du mouton.

ELISABETH GORDON.

(Lire la suite page 21.)



DOISNEAU/RAPHO

LE SILLON DE L'AGROBIOLOGIE

AVEC un imperturbable optimisme, le Salon de l'agriculture présente chaque année ce qui se fait de mieux dans le genre : les plus belles machines, les plus beaux animaux, les fournitures ou les services les plus performants. Le Salon, et c'est son rôle, n'est pas le reflet de la crise que traverse l'agriculture française et mondiale. Mais il est néanmoins l'occasion de parler de ce contexte dans lequel la plus grande ferme de France ouvre, une semaine durant, ses portes à environ un million de visiteurs.

La diminution des moyens de paiement des pays de la faim et l'augmentation des productions dans les pays traditionnellement importateurs conjuguée à celle des pays développés provoquent une surproduction mondiale. Le progrès présent et futur de la génétique accroît les rendements, réduit les surfaces et les emplois nécessaires à la production. Dans le même temps, contrairement à la période 1945-1975, les autres secteurs de l'économie ne sont plus en mesure d'absorber les emplois excédentaires. Voilà, brièvement résumée, la crise agricole.

Celle-ci débouche sur un monceau d'interrogations : comment produire moins cher, produire autre chose, produire autrement ? Comment associer le tourisme, la forêt, l'industrie et l'agriculture ? Interrogations aussi sur la dégradation de l'environnement par l'agriculture intensive, sur la qualité des produits enfin. Sur beaucoup de ces points, les méthodes biologiques d'agriculture peuvent apporter une réponse. Elles demandent plus de main-d'œuvre, ce qui est bon pour l'emploi, et moins de consommations intermédiaires, ce qui est bon pour l'environnement. Surtout, avec des produits de qualité, donc plus chers, l'agriculture biologique pourrait supporter une certaine « extensivité », c'est-à-dire une réduction des volumes.

La Commission européenne et M. Andriessen, son vice-président chargé de l'agriculture, semblent l'avoir compris. Ils cherchent à sortir de la spirale infernale, surproduction, baisse des prix, subventions, compression budgétaire, baisse des subventions, accroissement de la production, etc. Néanmoins, si l'agrobiologie est une voie sérieuse, elle n'est pas sérieusement prise en compte, même si elle commence à obtenir des reconnaissances officielles. En France, un cahier des charges tend à garantir le consommateur, et les lycées agricoles s'ouvrent à son enseignement. Mais les blocages mentaux demeurent, qui veulent confondre cette agriculture savante et moderne avec un mode de production passéiste.

JACQUES GRALL.

Entre chien et loup

La morphologie des animaux sauvages se transforme avec leur domestication.

DU 8 au 15 mars, le vingt-quatrième Salon international de l'agriculture de Paris a été, comme chaque année, l'occasion pour les éleveurs de présenter leurs animaux champions. Le taureau vainqueur cette année, « Royal » de la race Maine-Anjou, âgé de six ans et demi, pèse 1 878 kilos. Certes, il s'agit là d'un record. Le poids d'un taureau « moyen » est de l'ordre de 1 200 kilos. Les vaches sont les plus petites : 700 à 800 kilos en général.

Il existe toutefois des races de bovins nettement moins grosses : les jerseyaises par exemple pèsent quelque 250 kilos. Mais, dans l'ensemble, les bovins vivant dans les pays développés sont gros, car ils sont issus – depuis le dix-huitième siècle seulement – de savants croisements d'animaux sélectionnés de façon à augmenter la production de viande ou de lait. Bien entendu, la sélection s'applique à tous les animaux domestiques.

Qu'est-ce qu'un animal domestique ? Comme nous l'ont rappelé M. François Poplin, du Museum national d'histoire naturelle, et M. Jean-Denis Vigne, chercheur au CNRS, c'est un animal qui vit entièrement sous le contrôle de l'homme, reproduction comprise. Ce qui explique que, même avant les croisements de reproducteurs sélectionnés, la seule dépendance où vivent les animaux domestiques a lentement modifié la morphologie des espèces domestiques par rapport à celle des origines sauvages.

Bien entendu, les différences morphologiques n'existent pas au début de la domestication. Il faut donc s'appuyer sur d'autres critères pour déceler celui-ci. Est évidemment domestique une espèce dont l'ancêtre sauvage n'existait pas dans la région étudiée. Ainsi en est-il du mouton d'Europe qui y a toujours été domestiqué, puisque son ancêtre, le mouflon sauvage, vivait en Asie mineure. La structure démographique d'une population domestique est très différente de celle d'une population sauvage : majorité écrasante des femelles dans la première, nombre à peu près égal de mâles et de femelles dans la seconde ; surreprésentation d'une tranche d'âge précise variant en fonction de l'utilisation (lait, viande, traction...) de l'espèce domestique.

La domestication des animaux n'a pas été inventée dans une région unique. Elle s'est faite à partir des espèces ou des sous-espèces existant à l'état sauvage en divers endroits. Ainsi, les chiens, issus des loups, sont-ils apparus vers 12000 ou 10000 avant Jésus-Christ, et peut-être même avant, au Proche-Orient, en Sibérie, en Europe, peut-être aussi vers 8000 en Chine, et à une date discutée en Amérique. Partout la domestication du chien semble due à une complicité née de la chasse. Hommes et loups ont, en effet, les mêmes tactiques : les uns et les autres coupent les troupeaux de façon à isoler les individus faibles, ou jeunes, plus faciles à attraper.

A part le chien, les premières domestications d'animaux ont été directement utilitaires. Il était plus facile aux cultivateurs débutants, plus ou moins sédentarisés par l'agriculture naissante, de prélever dans des enclos les bêtes nécessaires à leur alimentation que de partir chasser le gibier. C'est ainsi que, vers 7000 avant Jésus-Christ, apparaissent au Proche-Orient, où l'agriculture avait commencé mille ou deux mille ans plus tôt, les moutons et les chèvres (issues des bouquetins sauvages).

Chez la plupart des espèces, la domestication a pour premier effet de réduire la taille des animaux. La vie en confinement en est la raison principale. Le même phénomène du changement de taille se produit aussi dans la nature lorsque des populations animales se trouvent, à la suite de circonstances climatiques et marines, isolées dans des îles de dimension modeste. Les grands animaux, dont la sécurité sur le continent était en partie assurée par leur taille imposante, rapetissent considérablement et spontanément pour peu que leurs prédateurs naturels n'aient pas été embarqués sur cette arche de Noé insulaire. Les éléphants, arrivés « normaux » à Malte ou en Sicile il y a un million huit cent mille ans, ne mesuraient plus que 90 centimètres il y a cent mille ou cinquante mille ans. Au contraire, les petits animaux qui échappaient aux prédateurs continentaux en devenant de plus en plus petits pour mieux se cacher grandissent énormément dès qu'ils vivent dans un milieu clos dépourvu de dangers : les musaraignes, qui ont quelque 7 centimètres de long chez nous, ont mesuré 40 centimètres lorsque le Monte Gargano – cet éperon adriatique de l'Italie – a été une petite île.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 21.)

NEW-YORK : les cibles du SIDA

Le SIDA est devenu à New-York la première cause de mortalité chez les hommes de vingt-cinq à quarante ans. De nouveaux groupes sociaux sont atteints.

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

« *JE ne pouvais croire ce qu'il disait.* » On retrouve plusieurs fois cette phrase dans la confession écrite par Lorenzo Lowens, un jeune sans-abri de dix-neuf ans, accusé d'avoir assassiné, l'an dernier, un de ses amis, Kenneth Grice. « *Après une relation sexuelle, il m'a révélé qu'il avait le SIDA. Je lui ai dit :* « Tu te fiches de moi. » *Et, presque en souriant, il m'a répondu :* « Crois-en ce que tu veux... » *Ensuite, il est allé se rhabiller calmement ; je suis allé dans la cuisine ; j'ai pris un couteau et je l'ai frappé...* »

Le tribunal de Hempstead, dans la banlieue de New-York, retient son souffle. L'avocat de Lorenzo Lowens, John Lewis, explique : « *Mon client a tué Grice en proie à une extrême détresse émotionnelle.* » Les représentants des grandes associations homosexuelles américaines sont là. C'est le premier procès au cours duquel le SIDA est utilisé comme système de défense. Un éducateur trouve « *scandaleuse* » l'attitude de la défense : « *Si le tribunal accepte ce type d'argument, il s'agirait alors d'un précédent légal et social très dangereux. M. Owen n'a pas seulement commis un acte de violence, il a accompli un geste totalement disproportionné avec ce qui a pu le motiver.* » D'autres experts sont moins formels, estimant que le fait de transmettre, en parfaite connaissance de cause, une maladie comme le SIDA peut être considéré comme un crime. « *Les responsabilités sont partagées* », déclare, pour sa part, le représentant d'une association homosexuelle.

Ce procès, dont on ne connaîtra le verdict que dans plusieurs jours, divise l'opinion publique new-yorkaise. Une ville qui, au gré des révélations de la presse et des publications scientifiques, découvre chaque jour davantage l'étendue de l'épidémie de SIDA. A New-York, 9891 cas ont été officiellement recensés (31834 sur l'ensemble du territoire américain). Pour la seule municipalité de New-York, le coût du SIDA a été évalué en 1986 à 258 millions de dollars. L'an prochain, il sera de l'ordre de 335 millions de dollars. Le maire, M. Edward Koch, a déclaré qu'en 1991 quarante mille cas de SIDA auront été dénombrés.

Double épidémie

Jusqu'à présent, les New-Yorkais pensaient que le SIDA ne concernait que des minorités bien précises : les homosexuels et les toxicomanes, principalement. Mais aujourd'hui d'autres sont elles aussi atteintes par le virus. L'hebdomadaire *Village Voice* explique ainsi qu'il y a actuellement aux Etats-Unis deux épidémies de SIDA : l'une qui concerne les Blancs, le plus souvent homosexuels, et l'autre qui touche des Noirs et des personnes d'origine hispanique. Chez ces derniers, la moitié des victimes du SIDA étaient hétérosexuelles. En outre, une femme noire court, semble-t-il, treize fois plus de risques qu'une femme blanche. Le risque pour une femme d'origine hispanique serait onze fois plus élevé. Enfin, 91 % des enfants atteints de SIDA sont, à New-York, des non-Blancs. Globalement, Noirs et Hispaniques représentent 20 % de la population et 39 % des patients atteints du SIDA.

Pendant longtemps, la municipalité, l'establishment médical et même les dirigeants des différentes communautés ont feint d'ignorer ces chiffres. Aujourd'hui, des associations telles que l'Hispanic Aids Forum tirent la sonnette d'alarme. Elles sont pourtant parfaitement conscientes du danger qui les guette : il ne faudrait pas, disent certains responsables, que, sous prétexte de vastes campagnes d'information et de prévention très ciblées en direction des Noirs et des hispanophones, on en arrive à accroître la marginalisation de ces deux communautés. Le danger d'une recrudescence du racisme est évidemment présent dans tous les esprits.

Ces deux communautés n'ont pas encore vraiment pris conscience du danger qui les menace et des moyens permettant de l'éviter. Après Greenwich Village et le Upper West Side, deux quartiers homosexuels bien connus, c'est à Harlem et à Lower East Side, deux ghettos noirs, que le SIDA a causé le plus grand nombre de victimes. A New-York, les trois quarts des toxicomanes utilisant des drogues par voie intraveineuse sont noirs ou d'origine hispanique ; environ la moitié de ces cent cinquante mille personnes seraient séropositives.

Les autorités sanitaires n'ont pas la partie facile. De l'exclusion à l'indifférence, les écueils sont nombreux... Cette forte progression de l'épidémie parmi les toxicomanes se retrouve indirectement dans les statistiques publiées par la direction de l'administration pénitentiaire. Le SIDA est devenu aujourd'hui la première cause de mortalité dans les prisons de l'Etat de New-York (qui compte trente-sept mille prisonniers). Cent vingt-quatre prisonniers en sont morts l'an dernier, contre trois en 1982. Dans certaines prisons new-yorkaises, la situation est devenue à ce point difficile que, ces deux dernières années, cinquante condamnés atteints de SIDA ont été libérés sur parole. Il s'agissait le plus souvent soit de gens très malades, soit de prisonniers dont on pouvait penser qu'une fois sortis ils n'auraient pas un comportement dangereux.

Les artistes et le mal du siècle

Outre ces groupes à risques, ce sont les milieux artistiques qui ont jusqu'à présent payé le plus lourd tribut à l'épidémie de SIDA. Une double page dans le numéro de mars du mensuel *Vanity Fair* vaut tous les commentaires : cinquante photos alignées, les unes à côté des autres, cinquante noms de personnalités du monde des arts et du show-business, toutes mortes du SIDA « *Aids in memoriam ; a lost generation* ». Des gens célèbres, d'autres moins, parmi lesquels les deux directeurs de l'Opéra de New-York, Ronald Bentley et David Hicks ; Rock Hudson, bien sûr, mais aussi, selon l'auteur, Klaus Nomi, Michel Foucault et Thierry Le Luron. Et ce n'est qu'un début, assure le célèbre magazine : « *A New York, le SIDA est devenu la cause de mortalité numéro un pour les hommes de vingt-cinq à quarante ans. Toutes les professions, de Wall Street aux Redskins de Washington, sont touchées. Mais c'est dans le domaine artistique que l'impact est le plus visible. Les vies sont publiques ; les morts aussi.* »

FRANCK NOUCHI.

BELGIQUE : LE TEST OU LA BOURSE

BRUXELLES
de notre correspondant

« *POURQUOI seulement les étudiants du tiers-monde ? Et puis, ceux chez qui on aura découvert le SIDA, on va les renvoyer au pays ? Quand je pense que cette mesure a été décidée par le ministère de la coopération...* » Ekanga Shungu, une Zaïroise de vingt-neuf ans, rédactrice en chef de *Tam tam*, le mensuel des Africains de Bruxelles, ne sait trouver les mots pour exprimer sa colère envers la décision prise début mars par les autorités belges : l'obligation pour tous les étudiants étrangers bénéficiant d'une bourse décernée par le ministère belge de la coopération de se soumettre à un test du SIDA.

Près de 1 500 étudiants, presque tous africains, et principalement zaïrois, sont concernés.

L'ambassadeur du Zaïre à Bruxelles et le gouvernement rwandais ont déjà protesté, mais pour le moment sans résultats. « *Cette mesure,* explique M. André Kempinaire (libéral flamand), le secrétaire d'Etat à la coopération, *avait été prise en 1985 mais jamais vraiment appliquée. Déjà, tous les étudiants désirant une bourse devaient passer une visite médicale. Nous y avons ajouté le dépistage du SIDA.* »

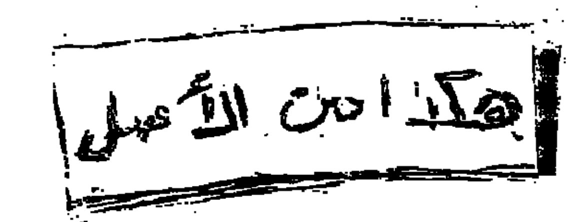
Mesure discriminatoire ? Pas du tout, estime le secrétaire d'Etat. Il précise d'une part que tous les étudiants étrangers sont concernés, quel que soit leur pays d'origine, et que, d'autre part, l'ensemble des coopérants belges — ils sont 5 000 environ éparpillés dans le monde — doivent aussi passer une visite médicale de ce type. Pour M. André Kempinaire, cette visite sera désormais obligatoire dans le pays d'origine, mais le gouvernement belge n'a pas encore décidé si l'étudiant sera de nouveau contrôlé une fois arrivé à Bruxelles.

Pour Wivina Demester (social-chrétienne flamande), secrétaire d'Etat à la santé publique, l'application de cette mesure « *devra tenir compte de tous les aspects humains et faire partie d'un plan plus large* ».

Ces précisions sont loin de convaincre les étudiants zaïrois. A Bruxelles, au Matongué, du nom d'un quartier de Kinshasa et où se retrouvent tous les Zaïrois de la capitale belge, la décision de début mars a été ressentie comme une agression. « *Déjà,* précise l'un d'entre eux, *pour résider en Belgique, les règles sont de plus en plus sévères. Maintenant on va renvoyer ceux qui seraient atteints du SIDA. Pour quoi faire ? Pour aller mourir au Zaïre ou ailleurs !* » Conséquence apparemment illogique : au Matongué, plus personne n'« en » parle. Il y a un an, on plaisantait encore. Le SIDA, c'était le « *Syndrome Imaginé pour Décourager les Amoureux* ». Aujourd'hui, la communauté africaine se replie sur elle-même et, pis, semble vouloir taire le mal. « *A force de lire Black = SIDA dans le métro, de nous voir montrés du doigt et accusés de tous les péchés,* explique Ekanga Shungu, *on en arrive au résultat que le SIDA n'est plus considéré comme une maladie mais comme une sorte de tare, qu'il faut donc cacher. Il y a des listes anonymes qui ont circulé dans le quartier avec les noms de ceux qui seraient atteints du SIDA !* »

Autre résultat pour certains : « *Qui dit obligation dit aussi fraude,* explique un étudiant rwandais, *car maintenant nous avons tous peur de ces visites médicales et de leurs conséquences éventuelles : le retrait de notre bourse et notre renvoi au pays. Alors, il faudra bien tricher !* »

JOSÉ-ALAIN FRALON.



هكذا من الأصل

Entre chien et loup

(Suite de la page 19.)

L'animal sauvage à l'origine de nos vaches est l'aurochs (1), un très gros bovin (2 mètres environ au garrot, 1 500 ou 2 000 kilos), difficile donc à « manier ». Sa domestication (en Grèce du Nord probablement) a pourtant commencé dès 7000 avant Jésus-Christ avant de se pratiquer en Mésopotamie vers 6000 et en Europe vers 5000. Les bovins domestiqués ont rapetissé avant que l'homme s'emploie, depuis peu, à les faire grandir.

Le porc a été probablement parmi les premiers animaux domestiqués (à partir du sanglier). Mais il ne s'est pas différencié de son ancêtre, au point que les os de l'un et de l'autre se confondent et que porc et sanglier sont parfaitement interfécondables (2).

Mis à part leur cuir, qui était utilisé dans le vêtement bien avant la domestication, les animaux ont d'abord été élevés pour l'alimentation. D'ailleurs, les premiers moutons, tout comme leur ancêtre mouflon, n'avaient pas de laine, mais des poils raides. Ce n'est que vers 2500 avant Jésus-Christ qu'apparaissent au Proche-Orient des espèces permettant le filage et le tissage de la laine.

L'idée de se faire aider par les animaux dans les travaux quotidiens est venue sensiblement après la domestication à but alimentaire. Le bœuf a été sans doute le premier animal de trait. L'âne a une origine discutée : vient-il de l'âne sauvage de Somalie, de l'hémione, de l'onagre ou de l'hémippe de Syrie ?

Le cheval, par sa capacité d'être attelé à un char léger et de porter un cavalier, a révolutionné l'art de la guerre, d'abord dans les steppes du sud de la Russie (vers 2500 avant Jésus-Christ) d'où il a été répandu dans tout l'Ancien Monde. Le chameau en Asie centrale et le dromadaire au Proche-Orient ont dû être utilisés, eux aussi, pour le transport des choses et des hommes à partir du troisième millénaire avant Jésus-Christ.

On n'en finirait pas d'énumérer les espèces animales qui ont été domestiquées. Mais il est curieux de noter le sort actuel des vaches et des porcs qui ont été pourtant parmi les premiers animaux à être élevés pour l'alimentation humaine : les premières, omniprésentes en Inde, sont absolument taboues pour les hindous. Quant aux seconds, en consommer et même en élever est complètement interdit aux juifs et aux musulmans.

YVONNE REBEYROL.

(1) L'aurochs européen, encore abondant au Moyen Age, disparut peu à peu avec le défrichage des forêts, son habitat naturel. Malgré les efforts des rois de Pologne qui essayèrent de sauver l'espèce, le dernier aurochs mourut en 1627.

(2) L'interfécondité est le critère majeur de l'appartenance à une même espèce. Au niveau du genre, l'interfécondité est parfois possible, si elle est suscitée par l'homme, mais elle n'existe pas dans le monde sauvage. En outre, les produits nés « grâce » à l'homme du croisement d'espèces différentes, sont en général stériles : tels le mulet (âne-jument) ou le bardot (cheval-ânesse). Les espèces âne et cheval appartenant au même genre *Equus*.

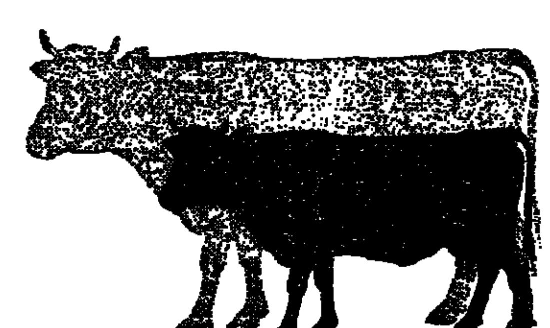
Les mécomptes du mouton

(Suite de la page 19.)

Une chute qui s'explique par la forte productivité britannique, par la parité des monnaies, mais aussi par la structure même de l'élevage ovin français. Ce dernier repose en effet sur quantité de races locales, sur une multitude de systèmes d'élevage – des systèmes transhumants, voire nomades en montagne, aux bergeries intégrales sans pâturage, – sur divers types de produits attendus (viande, lait), sur une juxtaposition aussi de grands, de moyens et de petits troupeaux. C'est dire qu'il ne saurait y avoir de solutions généralisables à tous les éleveurs et que l'objectif d'un établissement comme l'INRA est plutôt de proposer *« une boîte à outils »*, selon les termes de M. Flamant.

C'est dire aussi qu'à côté des solutions techniques proprement dites il faut tenter *« d'y voir plus clair »* dans la diversité des systèmes de gestion des troupeaux mis en œuvre par les éleveurs. C'est ce que font les organismes concernés – le Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts (CEMAGREF), l'Institut technique de l'élevage ovin et caprin (ITOVIC), l'INRA et le ministère de l'agriculture – qui, chacun dans son domaine, analyse les exploitations existantes pour identifier les facteurs technico-économiques conduisant à des élevages efficaces et rentables. Ainsi se met peu à peu en place un *« outil permanent d'auscultation »*, selon M. Flamant, qui permettra peut-être aux éleveurs d'ovins de *« sortir de leur morosité »*.

ÉLISABETH GORDON.



La sélection réfléchie des animaux d'élevage n'a guère commencé qu'au dix-huitième siècle. Pour s'en convaincre, il suffit de visiter le remarquable musée de Stockholm où sont rassemblés les « objets » retirés de l'épave du *Wasa*, ce navire amiral de la flotte suédoise qui coula dans le port le jour même où il partait de son chantier de construction en 1628, et qui a été retiré de son linceul de vase préservatrice en 1961.

Le squelette d'une des vaches déjà embarquées comme source de vivres frais a été réassemblé et la silhouette de l'animal a été dessinée. Mais derrière elle a été aussi dessinée la silhouette d'une vache suédoise moderne. D'après les spécialistes suédois, la vache du dix-septième siècle ne devait guère peser que 200 kilos, alors que le poids de son arrière-arrière-petite-fille, choisie comme modèle pour se profiler derrière elle, était de 575 kilos.

Ces deux silhouettes sont inspirées du musée du *Wasa*. La plus petite (en noir) est celle d'une vache de 200 kilos vivant vers 1500 avant Jésus-Christ, la plus grosse celle d'une charolaise actuelle pesant en moyenne 800 kilos.

Demain

UNE BACTÉRIE QUI DÉVORE LE CAOUTCHOUC

L'Institut de recherche sur la fermentation de l'AIST (Agency of International Science and Technology), au Japon, effectue actuellement des recherches sur une bactérie qui pourrait dégrader les déchets de caoutchouc. Des essais ont été effectués sur des bandes de caoutchouc de 0,5 mm de large et 15 cm de long, qui ont été dissoutes en quatre semaines. Les caoutchoucs contenant du sulfure de carbone semblent également « comestibles » pour cette bactérie, qui mettrait alors huit semaines pour les digérer. Si les travaux de l'Institut se révélaient concluants, il serait dorénavant possible de détruire les ustensiles en caoutchouc (gants, etc.) utilisés dans des environnements contaminés.

★ « Spécial Japon », 16, avenue Bugeaud, 75116 Paris. Tél. : 47-27-29-58.

UN SUPER-ISOLANT AU CEA

Un super-isolant, baptisé le Platest, réalisé dans les laboratoires de recherche du CEA (Commissariat à l'énergie atomique) et breveté en 1976 pourrait avoir biemtôt d'autres utilisations que les techniques de pointe. Ce super-isolant, constitué d'un tulle et d'un film aluminisé, était utilisé initialement pour obtenir une isolation exceptionnelle en faible épaisseur dans les cryostats des aimants supraconducteurs. Les grands appareils de physique et les cryostats embarqués sur satellite constituent actuellement l'essentiel de son marché.

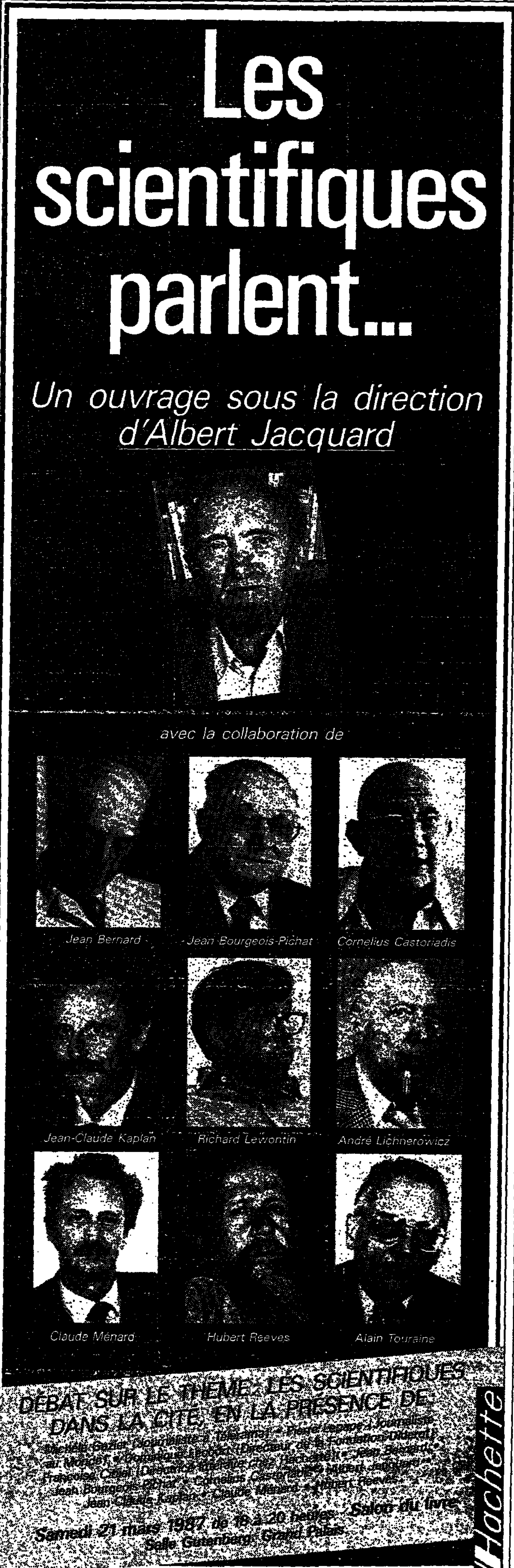
Mais ses performances devraient intéresser d'autres secteurs. Des contacts ont été ainsi pris avec Pasteur Vaccins pour étudier l'application du Platest à la conservation des vaccins dans les pays chauds. Il s'agirait d'équiper des bidons semblables à ceux utilisés pour l'insémination artificielle, le vide y étant maintenu à température de – 5 à + 5 °C par des absorbants physicochimiques et un dégazage soigné.

TAMIS SYNTHÉTIQUES

La récupération des métaux, lorsqu'ils sont à l'état de traces dans les eaux usées, pose un problème sérieux aux industriels soucieux de pollution. Des biochimistes québécois viennent, à ce propos, de mettre au point une gamme de matières synthétiques qui permettent de capter sélectivement les métaux en solution jusqu'à élimination totale ou presque. La firme française d'Andrézieux-Bouthéon (Loire), qui a passé contrat avec la société québécoise, peut aujourd'hui proposer trente compositions « à la carte », qu'il s'agisse d'éliminer le cadmium des eaux de rinçage en traitement de surface, de supprimer le plomb après lavage dans l'industrie des accumulateurs, d'éliminer des métaux radioactifs dans les circuits des centrales nucléaires, voire de récupérer l'argent des bains de traitement photographique.

UN LEURRE POUR MOUCHE TSÉ-TSÉ

Après quatre ans d'efforts, les chercheurs du laboratoire d'entomologie de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) à Seibersdorf, en Autriche, ont réussi à réaliser un aliment synthétique pour les mouches tsé-tsé. Composée d'hémoglobine et l'albumine dissoutes dans une solution de glucose et de sels minéraux, cette nourriture semble bien acceptée par plusieurs espèces de mouches tsé-tsé. Mais le composé trouvé reste encore trop cher par rapport au sang animal, nourriture habituelle de la mouche tsé-tsé. Pourquoi nourrir cet insecte vecteur de la « maladie du sommeil » ? Pour pouvoir lâcher ensuite, dans les zones infestées, de grandes quantités d'insectes mâles, rendus stériles par irradiation.



SECTEURS DE POINTE

L'ingénieur maison

Des conventions pour faciliter l'embauche des jeunes ingénieurs et développer les secteurs de pointe dans l'entreprise.

INCITER les entreprises à embaucher des jeunes ingénieurs formés à la recherche ; tel est l'objet des conventions CIFRE créées en 1982, et qui ont atteint maintenant un rythme de croisière de 360 par an.

Le principe de cette formule est le suivant : une entreprise confie à un jeune diplômé un travail de recherche appliquée correspondant à ses besoins. Ce travail s'effectue en liaison avec un laboratoire universitaire et permet au bénéficiaire de préparer une thèse. Pendant les trois ans que dure la convention, l'entreprise reçoit une subvention de 80 000 F par an, versée par l'Association nationale de la recherche technique (ANRT) (1), qui dépend du ministère de la recherche et de la technologie.

Plus de la moitié des conventions signées en 1985 l'ont été avec des entreprises de moins de 500 salariés, notamment dans les secteurs de l'informatique (23 %), de la biologie et de la santé (14 %), de la chimie (9 %), de l'agronomie (9 %). Si la région parisienne vient largement en tête, cette domination est plus sensible au niveau des entreprises (41 %) que des laboratoires (26 %), pour lesquels les régions Rhône-Alpes (15 %) et Provence-Côte-d'Azur (10 %) jouent un rôle non négligeable.

L'origine des ingénieurs recrutés est très variée, 36 % sont des universitaires ; les autres proviennent des grandes écoles d'ingénieurs, des écoles de chimie, d'arts et métiers, d'agronomie, ou d'instituts nationaux polytechniques. On trouve aussi des gestionnaires, des pharmaciens, un médecin et un architecte. 30 % sont des femmes.

Le bilan que l'on peut faire de l'expérience de la première génération paraît largement positif. Près des deux tiers des ingénieurs de la première promotion ont été embauchés à l'issue de la convention dans la même entreprise ou dans une autre. Cette proposition devrait augmenter pour les générations suivantes la part de ceux qui s'orientent dans des organismes publics de recherche (13 %) devant diminuer.

Pour les ingénieurs, cette formule mixte « laboratoire-entreprise » représente un atout appréciable. *« C'est une formation réelle sur un problème concret avec obligation de résultat*, explique un polytechnicien travaillant dans une entreprise spécialisée dans les lasers. *Cela permet l'apprentissage de la vie professionnelle au sein de plusieurs milieux différents et permet de se rendre compte que le seul bagage acquis en grande école ne donne pas les connaissances scientifiques suffisantes pour prendre des décisions. De plus en plus, la survie d'une entreprise dépendra de son aptitude à se développer. Il faut avoir fait de la recherche pendant un certain temps pour en prendre conscience. Beaucoup d'entreprises de haute technologie aux Etats-Unis et au Japon sont dirigées par des équipes comprenant des personnes qui possèdent une thèse. »*

« Contrôler la qualité »

Un ingénieur agronome, travaillant dans une société de semence potagère et florale, explique que la convention CIFRE l'a aidé à choisir un sujet de thèse intéressant une entreprise, et celle-ci à préparer le spécialiste dont elle avait besoin. Il lui aurait été impossible de recruter un biologiste chevronné, étant donné leur petit nombre sur le marché.

La convention CIFRE peut inciter des entreprises à se risquer dans des secteurs très étroits ou très concurrentiels, qu'elles ne peuvent pas affronter par leurs seuls moyens comme l'a fait cette entreprise de détection électronique qui a pu ainsi déposer un brevet et devenir leader dans sa spécialité. Dans plusieurs cas, les conventions CIFRE ont débouché sur des créations d'entreprises (biotechnologie, électrochimie, matériaux nouveaux, intelligence artificielle, système informatique, opto-électronique, électronique).

Certes, il y a des cas d'échec, lorsque des ingénieurs délaissent le travail en entreprise au profit de leur recherche en laboratoire, ou lorsque des entreprises peu convaincues au fond de l'intérêt de la recherche veulent utiliser leurs jeunes recrues pour d'autres tâches.

Mais, selon M. de Montgolfier, délégué général de l'ARNT, ces bavures, qui n'excèdent pas 10 %, tendent à diminuer, l'agence faisant un gros effort pour bien préparer les dossiers et prévenir les malentendus. Ce soin explique, selon M. de Montgolfier, que la quasi-totalité des dossiers présentés soient acceptés et que le nombre global des conventions n'ait pas augmenté.

Si un développement est maintenant envisageable, il a été préférable d'attendre que le système soit bien rodé : *« Jusqu'à maintenant on a plutôt freiné pour bien contrôler la qualité et les sorties*, explique-t-il. *Nous n'avons pas favorisé l'explosion de la demande. »* Il peut arriver que l'agence recoure à des experts pour faire des recommandations, lorsque les propositions des entreprises leur paraissent mal ajustées. Ces recommandations n'ont jamais un caractère impératif, les entreprises restant toujours maîtresses de leur décision.

Pour M. de Montgolfier, le rôle de l'agence est de gérer les conventions de la façon la plus légère et économique possible, sans intervenir dans les choix des partenaires – même s'il souhaite que les conventions contribuent d'abord à développer la technologie des petites et moyennes entreprises ou des filiales, s'il est content de constater le développement de domaines neufs et importants comme l'agro-alimentaire, et s'il veut encourager les recherches sur les problèmes difficiles comme la gestion de la production, le contrôle de la qualité ou l'optimisation des processus. *« Nous nous méfions de l'interventionnisme et des pouvoirs que nous confère le fait de distribuer de l'argent. »*

Une sagesse qui tranche – dans ses intentions du moins – avec les pratiques habituelles des bureaux parisiens.

F. G.

(1) ANRT-Service CIFRE, 101, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris. Tél. : 45-01-72-27.

Les conventions sont accordées tout au long de l'année. Mais, les diplômes arrivant sur le marché à la rentrée scolaire, les entreprises ont intérêt à présenter leur dossier au cours du deuxième trimestre.

هكذا من الأصل

SPÉCIAL SECTEURS DE POINTE INGÉNIEURS

Dassault Systèmes en créant CATIA a fait la différence en matière de CFAO. Nos ingénieurs développent des outils à l'avant-garde des techniques les plus évoluées.
Nous recherchons aujourd'hui, pour renforcer nos équipes des

INGENIEURS DEVELOPPEMENT

Diplômé grandes écoles, débutant ou expérimenté : la CFAO vous passionne. CATIA et ses performances (robotique, bases de données, modélisation tridimensionnelle, commande numérique) vous permettront si vous avez des idées et êtes autonome de mettre en œuvre votre talent et d'affirmer notre avance technologique. Réf. IGE

INGENIEURS QUALITE/METHODES

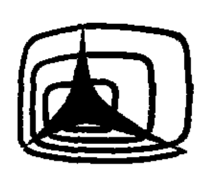
Débutant ou possédant une première expérience.
- Vous êtes rigoureux
- Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise
- Vous êtes intéressé par les techniques de génie logiciel.

NOTRE SERVICE QUALITE, vous propose un métier de contact et d'organisation où vous serez chargé de la mise en place et du suivi de notre plan Qualité. Réf. IQM

CONCEPTEURS REDACTEURS

De formation supérieure scientifique, agé de 30 ans environ, vous avez :
- une solide expérience rédactionnelle et pédagogique
- le souci de l'information
- un esprit de synthèse
- une maîtrise parfaite de l'anglais.

Venez rejoindre une équipe jeune, motivée, qui conçoit, développe et informatise la documentation liée au logiciel de CFAO CATIA.
Réf. CR



Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) avec la réf. du poste choisi à DASSAULT SYSTEMES, Nicole MOUZARD,
dassault systemes 40, Bld Henri Sellier 92150 SURESNES

CONTESSE

Conception-Devis : prenez des risques... avec sûreté!

Concevoir et réaliser des machines spéciales, capables de critères inédits de performances, de fiabilité et de prix, et faisant appel aux nouvelles technologies (calculateurs - robots - système de vision artificielle) voilà notre savoir-faire.

Nous vous proposons de prendre la direction du Département Conception-Devis dans notre Entreprise située en Rhône-Alpes, filiale d'un Groupe international. Vous assistez nos Ingénieurs des ventes lors de l'établissement des propositions et produisez des devis techniques et financiers.

Ingénieur mécanicien, à l'aise avec les automatismes, vous êtes un homme d'études qui allez à l'essentiel capable de prendre des risques... bien calculés dosant solutions techniques innovantes et bon sens. Votre équipe « marche avec vous » car vous êtes convaincant et dynamique. Ecrivez vite aux consultants de SIRCA Rhône-Alpes, Le Britannia C, 20 Boulevard Eugène Deruelle, 69432 Lyon Cédex 03, sous référence 035451 M en envoyant votre CV et une photographie.



Sirca Rhône-Alpes

Membre de Syntec

SOURCES

jeune ingénieur recherches

LYON

X, MINES, CENTRALE, SUPELEC, ENSTA, ...

Est recherché par la Direction Technique d'un grand Groupe industriel international pour l'**ETUDE** et la **MISE AU POINT** de produits d'appareillage haut de gamme, répondant à des spécifications ou à des exigences "clients" nouvelles.

Ce poste basé à Lyon convient à un ingénieur débutant (ou première expérience). Des missions techniques dans le monde entier pourront lui être confiées, l'Anglais est indispensable.

Merci d'écrire avec C.V. détaillé, sous référence 5515-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
NEW YORK PARIS

Nous sommes une importante Société Française (1,5 milliard de CA. 10 établissements en France) qui conçoit et réalise des équipements de pointe dans les domaines ARMEMENT et TELECOMMUNICATIONS. Notre Direction Technique, implantée en BANLIEUE SUD PARIS recherche

INGENIEUR TRES HAUT NIVEAU MISE EN PLACE «XAO»

- CAO électronique
- CAO mécanique
- CAO câblage
- PAO/documentation
- FAO et test

- Responsable de la mise en œuvre du Schéma Directeur XAO, il définira et mettra en place les outils, les méthodes et les procédures à tous les stades du processus de conception et de fabrication, pour l'ensemble des établissements de la Société.
- Ingénieur Grande Ecole (ECP, ESE ...), âgé d'environ 35 ans, il aura eu une expérience significative dans une Société Industrielle importante (électrique, électronique, aéronautique ...). Il parle anglais. Bon animateur, il sait résoudre et faire aboutir.

Cette fonction en prise directe sur tout un pan de la politique technique de la Société lui ouvrira des réelles possibilités d'evolution.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo, prétentions), sous réf. MXAO, à A.S. Publicité, 3, rue de Liège, 75009 Paris, qui vous garantit toute discrétion.

LYON. Société industrielle française en constant développement (600 personnes et 220 MF de C.A) nous concevons, produisons des biens d'équipements et de consommation industriels. Souhaitant établir un système d'information cohérent, notre Directeur Général crée la fonction de

CHEF DES SERVICES ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Animant 7 personnes, vous optimisez l'existant (finalisation du passage sur IBM 38 et de l'implantation d'applications de gestion générale et de production (MAPICS). Gestionnaire responsable des circuits et des traitements de l'information vous écoutez, analysez les attentes et les besoins des utilisateurs, définissez les normes et les procédures, préalable d'un système d'information rationnel répondant aux besoins des services utilisateurs.

Les candidats seront informaticiens (MIAGE ou équivalent) et posséderont de 3 à 5 ans d'expérience en tant qu'analyste confirmé ou chef de projets ou seront ingénieurs généralistes ayant participé à la mise en place et au démarrage de systèmes informatiques et désireux d'évoluer vers une fonction organisation. La connaissance de l'IBM 38 sera un atout.

Votre dossier, adressé sous référence 804.LY.030 M, sera traité en toute confidentialité par notre conseil Joël BERNARD.



17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE

PARIS 42 85 15 53 ■ LYON 78 89 37 10 ■ MULHOUSE 89 32 20 25



Centre d'Ionisation Agro-alimentaire

Directeur

Le 1er centre d'ionisation européen à vocation agro-alimentaire sera opérationnel, en Vendée, en 1988. Le Président cherche son Directeur. Missions : suivre la réalisation des travaux, assurer les relations avec les fournisseurs, les partenaires, les autorités locales, les pouvoirs publics, négocier les contrats avec la clientèle des industriels intéressés, diriger l'exploitation à partir de la mise en route. Ce poste convient à un jeune ingénieur ECP, AM, INA, ENSIAA, Biotechnologie... de préférence, ayant 3 ans d'expérience industrielle, désirant s'investir dans un poste de management à fortes composantes logistique, technico-commerciale et de relations publiques.
Merci d'adresser lettre man. et CV détaillé s/réf. 23762/M à Madame FOURNIAT Sélé-CEGOS Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE Cédex.

sélé CEGOS

Membre de Syntec

PUBLIVAL

NORMANDIE

Chef du service approvisionnements

INDUSTRIE DE TRANSFORMATION AGRO-ALIMENTAIRE

Nous cherchons pour l'un de nos établissements situé près d'une grande ville universitaire de Normandie un

JEUNE INGENIEUR AGRONOME

ayant une formation complémentaire en gestion et une première expérience.

Tenant compte des besoins de la production, il assure les approvisionnements de l'usine dans les meilleures conditions de coûts et délais.

Conscient de l'importance de la qualité des rapports avec les agriculteurs fournisseurs, il sait négocier en maintenant un climat de confiance. Il sait se montrer précis dans sa gestion et analyser les résultats de ses tableaux de bord.

Des possibilités d'évolution dans le groupe sont ouvertes pour des candidats de valeur.

Les candidatures (lettre manuscrite dans laquelle la réf. 2505-M sera mentionnée, C.V., photo) seront traitées en toute discrétion par





LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS

(Ministère des Postes et Télécommunications) à ISSY-LES-MOULINEAUX, recrute deux

ingénieurs

(formation GRANDE ECOLE ou UNIVERSITAIRE, D.E.A. ou Maîtrise de Mathématiques, d'Informatique ou de Télécommunications), pour participer :

Le premier : au sein d'une équipe de recherche orientée vers la validation des logiciels :
- à la définition et au développement d'outils de génie logiciel pour la conception et la validation,
- à l'expérimentation sur des projets importants, des outils développés, en collaboration avec des partenaires industriels.

Une expérience de quelques années sur les techniques modernes de conception et de validation de logiciels complexes (temps réel, bases de données...) serait très appréciée.

Le second : à la spécification puis au développement d'un système Serveur pour de nouveaux services téléphoniques en utilisant des techniques de bases de données et de système opératoire (O.S.)

Adresser les candidatures en indiquant le ou les postes recherchés avec C.V. détaillé, références et prétentions à :
Division "CENTRES ET LOGICIELS DE COMMUTATION" - CENTRE PARIS A
CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
38/40, rue du Général Leclerc - 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

cnet

Organisation et Publicité

CHAMP D'ACTION : la logistique de production et de distribution,

DOMAINE D'INTERVENTION : • STRATEGIE INDUSTRIELLE, STRATEGIE DISTRIBUTION PHYSIQUE, • MANAGEMENT DES OPERATIONS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION, • INFORMATIQUE ET SYSTEMES D'OPTIMISATION EN LOGISTIQUE,

OBJECTIF : l'excellence dans ces domaines dans un cadre européen,

METHODES : scientifiques et pragmatiques,

TAUX DE CROISSANCE : supérieur à 30% par an.

Nous recherchons

consultants en organisation industrielle et manutention

Formation Ingénieur (Centrale, A. et M.). Vous avez une expérience opérationnelle, 2 ans ou 3, acquise dans une entreprise industrielle ou dans un cabinet de conseil. Sous la responsabilité du Chef de Projet, vous réaliserez, sur le terrain, l'étude et la mise en place des projets d'organisation des opérations logistiques.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir.

Envoyez C.V. détaillé à J.M. RENAUD, DIAGMA CONSULTANTS, 75, rue de Courcelles, 75008 Paris.

DIAGMA



NOTRE METIER :

Aménager et protéger des locaux informatiques.
Basés à PARIS, vous intervenez dans la France entière.
Vous avez 28-35 ans, de l'expérience, du dynamisme, nous vous donnons les moyens de réussir.

INGENIEURS D'AFFAIRES

Vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans une activité similaire ou dans la vente de biens d'équipements (climatiseurs, onduleurs...).

Décideur, vous définissez techniquement la réalisation, gérez les sous traitants, assurez la négociation commerciale, supervisez le projet en collaboration avec les ingénieurs travaux.

INGENIEUR COMMERCIAL PROSPECTEUR

Votre expérience commerciale (3 ans minimum), a été acquise dans l'informatique ou son environnement.
Votre mission : prospecter et établir des contacts variés avec les directeurs informatiques, directeurs travaux, etc...

Adresser CV à APL INFORMATIQUES
21-23, rue de la Vanne 92120 MONTROUGE.

Fonction



Une PME dynamique, championne de l'INNOVATION, recherche un

CARRÉ D'AS

4 Responsables de Projets

possédant un diplôme d'ingénieur et ayant déjà exercé pendant 1 ou 2 ans une activité similaire :

♣ **Lyon :** analyse expérimentale des champs acoustiques : la mission comporte le développement des nouvelles méthodes de mesures et nécessite une bonne connaissance du Traitement du signal. **Réf. ACO**

♦ **Lyon :** mise au point de nouvelles techniques d'amortissement des structures par l'utilisation des matériaux (composites, polymères...). Ce poste comporte à la fois études et mises en œuvre sur le terrain. **Réf. MAT**

♠ **Lyon :** conception et développement de moyens d'essais mécaniques des vibrations et application en laboratoire et sur le terrain. La fonction inclut l'encadrement d'une petite équipe. **Réf. ESV**

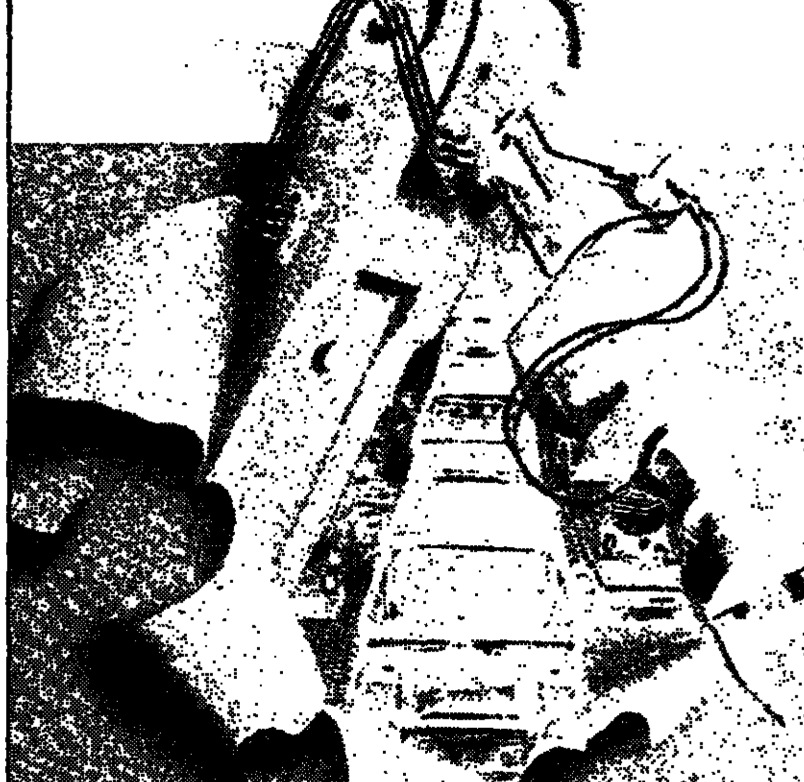
♥ **Toulon :** dépouillement et interprétation de signaux recueillis en milieu marin sur des capteurs de vibrations ou de bruits. Il s'agit d'assurer l'interface entre les expérimentateurs et les informaticiens. **Réf. INT**

Pour obtenir d'autres informations appelez le 78.36.78.03 ou envoyez cv, photo et prétentions (traités confidentiellement) à



BERNARD MIGNOT CONSEIL
145, Chemin de Choulans - 69005 LYON

L'INDUSTRIE A BESOIN DE N°1



Découvrir et connaître un monde industriel mouvant, à la pointe de la technologie et de l'actualité, en évaluer les risques : une perspective passionnante pour ceux qui n'ont pas peur de prendre rapidement des responsabilités techniques importantes.
Devenir un professionnel du risque, négocier les contrats à haut niveau auprès des industriels : une fonction qui appelle curiosité, esprit d'équipe et autonomie.
Super Phenix, Ariane, le Tunnel sous la Manche, l'Opéra de la Bastille, Rolland Garros..., vous assurez ? Nous, oui !
UAP, Tour Assur 34 F, Service Recrutement Cadres, °2083 Paris-La Défense Cedex 14.

UAP
Le succès à la clé : N°1 oblige.

média-system

CGE

responsable fabrication

toulouse

Alcatel ALCATEL ESPACE

ALCATEL ESPACE, 900 personnes, spécialiste des Télécommunications Spatiales, recrute le Chef du Service FABRICATION, le titulaire partant à la retraite.

Il est l'interlocuteur des ingénieurs des Départements Etudes, et Equipement, qui conçoivent, et contrôlent les charges utiles ainsi que les équipements de Satellites. Près du Directeur Industriel, il assure l'Animation Technique et Humaine de 180 personnes, réparties dans les Ateliers de câblage électronique et de micro-électronique, de mécanique de précision, de contrôle mécanique, de galvanoplastic... Les Services des Méthodes et de l'Ordonnancement, lui sont également rattachés. Assisté de ses INGENIEURS et TECHNICIENS, il a pour mission de trouver les solutions techniques, d'optimiser les performances des Fabrications, dans un souci de qualité, de respect des coûts et des délais. Il établit et gère ses budgets, et définit avec son équipe, la politique des investissements.
Ces fonctions requièrent un Chef de Fabrication très confirmé, Ingénieur Grande Ecole, âgé d'au moins 40 ans. Il fait état d'un savoir-faire et d'une maîtrise techniques dans les secteurs ELECTRONIQUE et MECANIQUE, et se montre à l'aise en face des exigences de production de prototypes et de petites séries.
Pratique de l'ANGLAIS indispensable.

Merci d'envoyer un courrier manuscrit, CV détaillé, (photo) + salaire actuel réf. M 7032, à Marie-Françoise LAUTREC LEPY * Division Recrutement * 35, rue des Couteliers 31000 TOULOUSE. **Totale discrétion assurée.**

marie-françoise lautrec lepy
Conseiller d'entreprise . Toulouse

THOMSON SEMICONDUCTEURS

INGENIEUR D'ETUDES pour notre département microélectronique hyperfréquences.

A partir des besoins exprimés par les clients (administrations, grands équipementiers) :

- définir un cahier des charges, concevoir et vérifier la faisabilité des études demandées,
- suivre le bon déroulement des études permettant le renouvellement des produits (fonctions hyperfréquences hybrides et/ou monolithiques),

Tels sont les aspects essentiels de la fonction d'ingénieur d'études qui s'adresse à un ingénieur électronicien possédant 2 à 5 ans d'expérience dans le domaine des études (si possible des hyperfréquences). L'anglais est indispensable.

Des évolutions intéressantes seront offertes à des candidats de valeur soit au sein du département (effectif = 220 personnes, CA = 140 Millions de Francs dont 30 MF pour les études), soit au sein de la société.

Merci d'envoyer votre dossier (lettre, CV, prétentions) en précisant la référence 91592/LM à THOMSON COMPOSANTS -
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES - 101, boulevard Murat, 76016 PARIS.

THOMSON SEMICONDUCTEURS

HAVAS CONTACT



Un nouveau départ : l'informatique avec CGI

La Compagnie Générale d'Informatique leader européen du progiciel, au premier rang des SSII françaises par son développement et ses résultats, propose à des

Jeunes Diplômés de l'Université

de rejoindre ses équipes pour participer à l'évolution de sa gamme de progiciels SIGA GIP.
Vous avez une formation supérieure scientifique (Maîtrise, DEA...) et une première expérience professionnelle.
Vous souhaitez aujourd'hui réorienter votre carrière vers des activités évolutives.
Dès votre intégration à CGI, vous recevrez une formation à ses méthodes et outils. Vous exercerez ensuite des responsabilités opérationnelles d'envergure croissante. Le développement de CGI vous assurera à terme des opportunités de carrière motivantes et diversifiées.
Ecrire, avec C.V., sous la référence CVUC/M-387 à Madame JAMET. CGI, 84, rue de Grenelle, 75007 PARIS.

CGI Compagnie Générale d'Informatique
L'Energie Créative

Le Centre National d'Etudes des Télécommunications
recherche pour son
CENTRE de LANNION (A)
dans le cadre d'études sur

- l'introduction des fibres optiques,
- l'informatique et base de données

INGENIEURS GRANDES ECOLES
débutants ou 1ère expérience

(X, ENST, ECP, ESE, SUP. OPTIQUE ou FORMATION UNIVERSITAIRE EQUIVALENTE)

Ces postes concernent les activités suivantes :
- Conception de systèmes de transmission en fibres optiques aptes à se substituer aux systèmes équivalents sur paires métalliques entre les abonnés et les centraux (réseaux de distribution).
Connaissances en optronique souhaitées.
- Conception d'une méthodologie et d'outils de validation de logiciels faisant appel à des bases de données et aux techniques de génie logiciel.

Vous possédez du dynamisme, de l'enthousiasme, le sens de l'efficacité, un esprit d'initiative, le goût des relations humaines et de la communication. Vous êtes dégagés des O.M. et avez une bonne connaissance, parlée et écrite, de l'Anglais.
Vous travaillerez à Lannion, ville de province au cadre de vie agréable, en bord de mer.

Si l'une de ces activités vous intéresse, adressez C.V. détaillé, photo et prétentions à M. TURPIN - CNET LANNION A - Division Adm. - B.P. 40 - 22301 LANNION.

Organisation et Publicité



PLASTIC OMNIUM
L'innovation dans les matières plastiques

Leader européen, notre **Division Produits Plastiques Performants** (produits fluorés...) exporte déjà la majorité de sa production.
En plein développement, fabriqués dans nos usines en Europe et aux USA, nos produits s'adressent aux industries mécaniques, chimiques, électroniques, automobiles, aéronautiques...
Nos ambitions nous conduisent à renforcer notre équipe en créant un poste de

jeune ingénieur ou ESC
pour développer nos positions sur les marchés internationaux

Attaché au Directeur de la Division, basé Région Parisienne, pour les lignes de produits que nous vous confions, vous :
- apportez une assistance **technico-commerciale à nos 8 filiales** à l'étranger,
- **développez les exportations** directes
- participez **activement** à l'élaboration de **la stratégie de la division**,

Jeune, ayant une première expérience de produits industriels avec ouverture internationale, vous maîtrisez bien l'anglais.

Adressez lettre, CV, photo, rémunération sous réf. M 212 à M. d'Aboville, 80 rue Taitbout 75009 Paris.

LEVI-TOURNAY/ASYCOM

L'un des principaux groupes industriels français

recherche

25 INGÉNIEURS
débutants ou 2-3 ans d'expérience.

Généralistes - Chimistes - Mécaniciens - Automaticiens - Informaticiens.

INGENIEURS DE PRODUCTION
Après une formation de 2 ans environ, ils se verront confier des responsabilités importantes d'encadrement en production en France ou à l'étranger.

INGENIEURS DE BUREAU D'ETUDES
Ils auront à concevoir, réaliser et mettre au point des machines d'essais ou de fabrication dans des domaines de mécanique, d'automatique ou de conduite de process.

INGENIEURS DE RECHERCHE
Au sein d'équipes pluri-disciplinaires, ils seront chargés de concevoir des produits complexes, de haut niveau technologique et passeront rapidement des idées aux réalisations.

INGENIEURS INFORMATICIENS
Ils se verront confier une responsabilité globale sur des projets en informatique de gestion, en recherche opérationnelle ou en informatique scientifique. Ils utiliseront les logiciels les plus récents sur une gamme étendue de matériel.

Envoyez curriculum vitae et photo à INTERMEDIA n°646 - 9 bis, rue Labie - 75017 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

13-85489-OF



Centre de Recherche
de la Défense Nationale
situé en Banlieue Sud (Essonne) recherche :

INGENIEUR THERMODYNAMICIEN
génie chimique, débutant
libéré des obligations militaires. Il sera chargé d'études d'échanges thermiques dans les réacteurs chimiques.

INGENIEUR MECANICIEN
(construction mécanique) débutant
libéré des obligations militaires. Il sera chargé de l'étude des procédures d'injection liquide-liquide et solide-liquide.

Envoyer curriculum-vitae et prétentions sous référence 11795 à PIERRE LICHAU S.A.
10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

Pierre Lichau

INGENIEURS

ARTHUR ANDERSEN
Informatique

- PRATIQUER le métier de conseil aux entreprises au sein de notre groupe "Techniques Avancées", en rapide développement (80 personnes),
- RECEVOIR une formation continue en France et aux Etats-Unis,
- TRAVAILLER en équipes "à taille humaine" constituées en fonction des missions,
- MAITRISER progressivement l'essentiel des méthodes et techniques utilisées dans notre métier (réseaux, télématique, systèmes temps réel, traitement de l'image, robotique, CAO),
- DEVENIR en 5 ans environ responsable de missions,

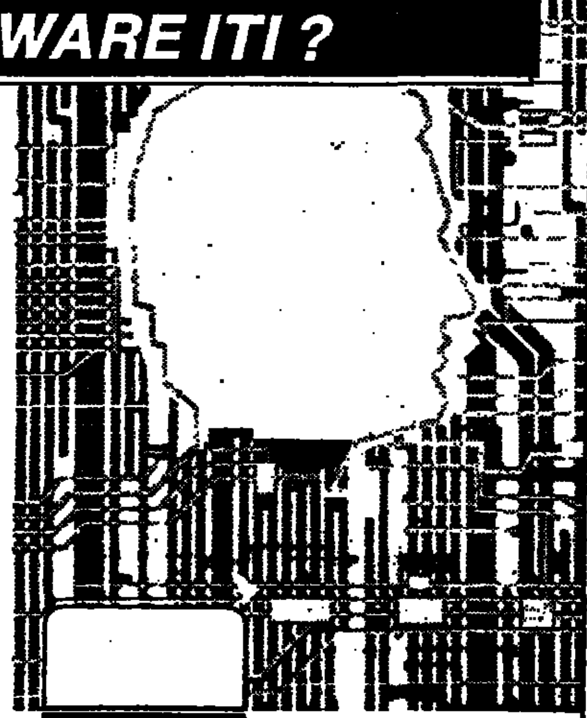
C'est l'itinéraire que nous vous proposons, si vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieur (X, CENTRALE, SUP.TELECOM, SUPELEC, MINES, PONTS, ENSIMAG, ENSEEIHT).

Envoyer votre dossier de candidature à
Bruno CORMOULS, ARTHUR ANDERSEN & Cie
Tour GAN - Cedex 13 - 92082 LA DEFENSE



Informatique Technique et Industrielle

QUEL RAPPORT ENTRE L'AIRBUS A 320 ET ANSWARE ITI ?



Pour 5 de ses clients, partenaires de l'Aérospatiale, ANSWARE ITI a développé 100 années/homme de logiciels embarqués dans l'Airbus A 320.

Derrière cette réalisation, se trouvent les ingénieurs d'ANSWARE Informatique Technique et Industrielle et leur savoir-faire. Ils développent des logiciels pour des applications sur systèmes temps réel dans les domaines suivants :
- informatique industrielle (contrôle, automatique, ateliers flexibles, ...)
- informatique technique (imagerie, logiciels embarqués, ...)
- techniques avancées (génie logiciel, assurance qualité, intelligence artificielle, ...).

Ingénieurs Logiciels

De formation Grandes Ecoles ou Universités, vous avez une expérience d'environ 2-3 ans en mini-ordinateurs sur matériels : DIGITAL, HP, BULL (SPS) et/ou en micro-processeurs : INTEL, MOTOROLA, ...
Vous pratiquez les langages : Assembleur, Pascal, PLM, PL 16, LTR.
La connaissance de ADA ou d'UNIX et du langage C est un atout supplémentaire.

Les postes sont à pourvoir immédiatement sur Paris-Ile-de-France.

Adressez votre dossier de candidature, à Mr LE POITTEVIN, ANSWARE-ITI, 149 Av. Victor Hugo, 75016 Paris.

Alcatel ANSWARE I.T.I


CIGIE

AVIGNON



SARET FRANCE
Société de Recherche et d'Etudes Techniques

- Leader européen dans sa spécialité : le béton précontraint.
- Vocation internationale : 45 usines dans le monde utilisent déjà ses procédés

INGENIEUR RECHERCHE COMPOSANTS DE BATIMENT

- Responsable de projets, il conçoit, étudie, et/ou coordonne des études et des essais de production et de montage sur chantiers, de produits et de composants en béton précontraint, béton armé, béton de fibres, matériaux isolants...
- Créatif, il participe à l'orientation de la Recherche avec une équipe jeune et pluri-disciplinaire composée d'ingénieurs et spécialistes en Marketing et Etudes Techniques.
- Vous avez 30 ans environ, une formation Ingénieur Grandes Ecoles + (CHEBAP ou ISBA) éventuellement.

Merci d'adresser C.V., lettre et photo sous référence M03 à notre Conseil Pierre KUENTZ - SIPCA AFCA INTERNATIONAL
3, rue Petite Calade - 84000 AVIGNON.

Pierre Lichau

en BOURGOGNE...

Jeune ingénieur *(Centrale, AM...)*

Nous vous offrons le choix...

"**Suivre**" la Qualité en fabrication et animer une équipe de 12 personnes ou "**analyser**" les problèmes techniques produits et process et animer les groupes de travail constitués pour les résoudre. Dans un cas comme dans l'autre vous devez être de "**haut niveau**", ingénieur généraliste ou mécanicien, débutant ou bénéficiant d'une première expérience, et vous exprimer correctement en anglais. Au cœur même de l'entreprise vous assurez les liaisons avec la Production, l'Assurance Qualité, le Service Technique, les Fournisseurs d'équipements (Japon, Allemagne, etc...) et de composants. Il s'agit d'une première fonction avant d'accéder à des responsabilités plus importantes au sein de notre entreprise, filiale dynamique d'un groupe international. Nous produisons des Biens d'Equipement Grand Public de haute technicité aux marques réputées.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. 703 520 M

35, rue du Rocher 75008 Paris



LEVI-TOURNAY/ASSCOM

هكذا من الأصل



GENERALE SUCRIERE

Confiance Vitalité Equilibre

GROUPE SAINT LOUIS BOUCHON

cherche pour un établissement de 200 personnes et 450 Mill. C.A., situé à 100 km de Paris par autoroute un

ingénieur génie industriel alimentaire ou génie chimique

Intégré à une petite équipe travaillant de façon très collégiale, il aura un rôle d'ingénieur de production mais participera également à l'élaboration et au suivi des budgets d'investissement, au suivi de l'entretien, au fonctionnement de la MAO et en fait à l'ensemble des problèmes techniques concernant cet établissement.

Quelques années d'expérience en industries agro-alimentaires sont souhaitées mais un débutant possédant un tempérament d'homme de terrain apte à la communication et au travail en équipe sera accepté.

Une formation complémentaire en gestion serait appréciée.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo) sous référence 2504 M seront traitées en toute discrétion.

a. et j. ourlin — CONSEILS DE DIRECTION — 47, AV. ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY

Un véritable tremplin pour un jeune responsable d'usine

Nous sommes un puissant groupe industriel américain, dont la notoriété repose sur la QUALITE DES PRODUITS mais aussi sur l'EFFICACITE DES PROGRAMMES DE MANAGEMENT ET D'EVOLUTION DE CARRIERE.

NOTRE REUSSITE EST LIEE A LA VALEUR DE NOS HOMMES. Nous recherchons pour l'un de nos départements en forte expansion un

Responsable d'unité de production

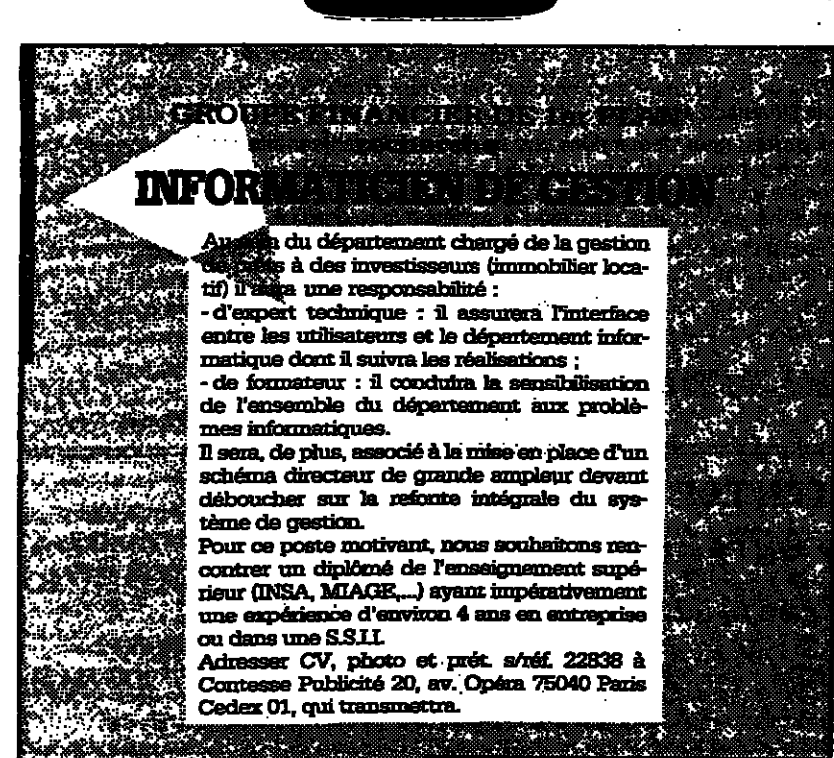
qui prendra en charge une unité nouvellement créée dans la REGION LYONNAISE.

VOUS SOUHAITEZ, à 30 ans environ et après une grande école d'ingénieurs, valoriser votre expérience déjà solide de la production, et votre pratique de l'anglais.

NOUS VOUS OFFRONS un poste à fortes responsabilités, dans un environnement international très porteur, en termes de formation, de rémunération et d'évolution.

REJOIGNEZ NOUS, écrivez à MERCURI URVAL, 14 bis, rue Daru, 75008 Paris, s/réf. 51 714 M portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval



INFORMATICIEN DE GESTION

Au sein du département chargé de la gestion de prêts à des investisseurs (immobilier locatif) il aura une responsabilité :

- d'expert technique : il assurera l'interface entre les utilisateurs et le département informatique dont il suivra les réalisations ;
- de formateur : il conduira la sensibilisation de l'ensemble du département aux problèmes informatiques.

Il sera, de plus, associé à la mise en place d'un schéma directeur de grande ampleur devant déboucher sur la refonte intégrale du système de gestion.

Pour ce poste motivant, nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur (INSA, MIAGE,...) ayant impérativement une expérience d'environ 4 ans en entreprise ou dans une S.S.I.I.

Adresser CV, photo et prét. s/réf. 22838 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

ALCATEL ESPACE

Spécialiste des télécommunications spatiales recherche pour TOULOUSE

DES INGENIEURS ELECTRONICIENS EXPERIMENTES

(Diplômés Grandes Ecoles ou Universités)

Leur domaine d'activité, pour des équipements embarqués sur satellite, seront les suivants :

- Circuits numériques rapides/Traitement du signal ;
- Antennes ;
- Hyperfréquences (Puissance et phénomènes de non-linéarité) ;
- Opto-électronique.

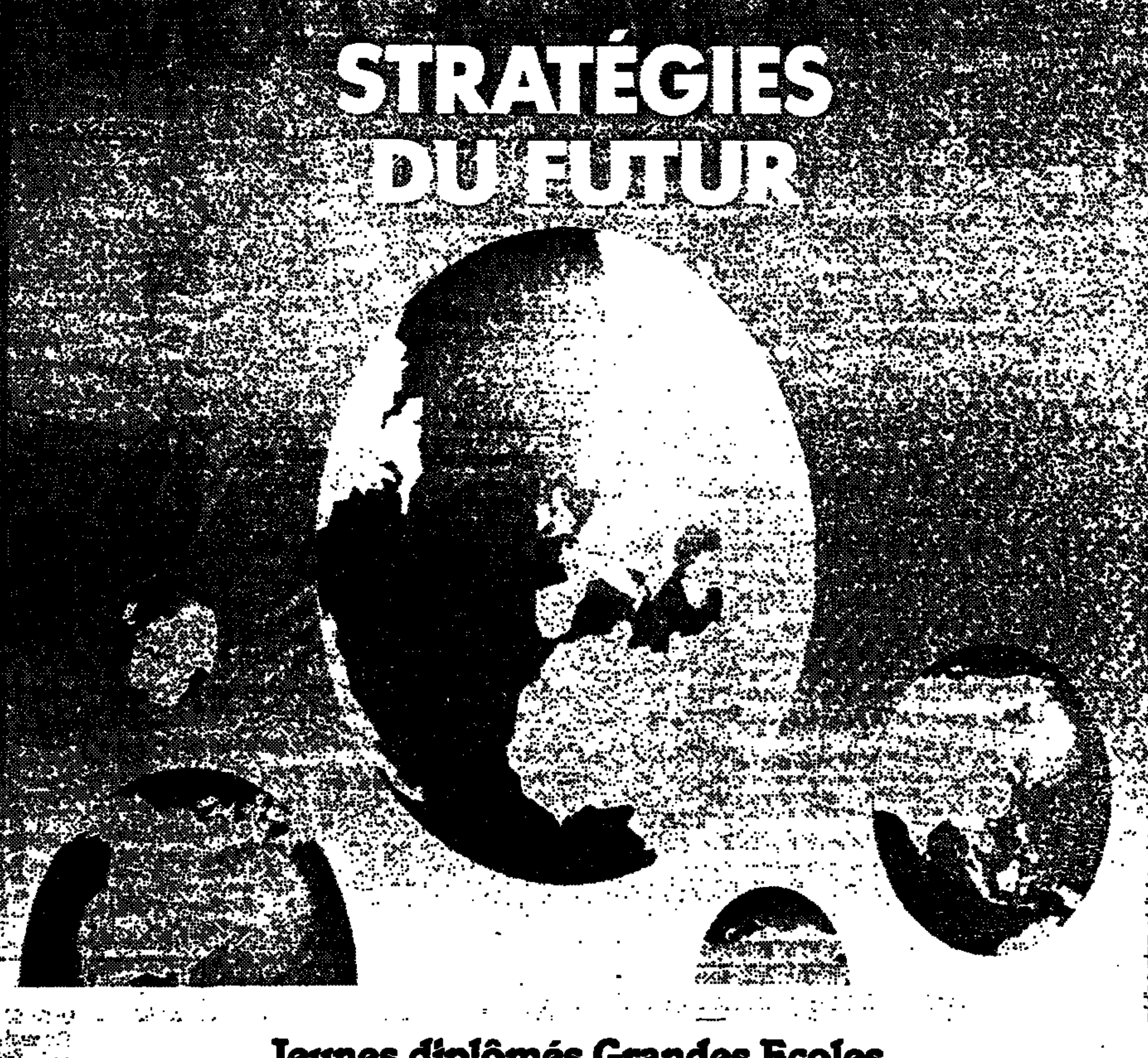
Au sein d'une organisation pluridisciplinaire s'appuyant sur des moyens importants (essais, simulateurs, CAO, CFAO, tests automatiques...), ils seront responsables d'équipements (technique, coûts, délais).

Merci d'adresser un dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions), en rappelant la référence 05, à la Direction du Personnel, BP 1187, 31037 TOULOUSE CEDEX.



CGE — Alcatel — ALCATEL ESPACE

média-system



Jeunes diplômés Grandes Ecoles

Framatome, un groupe industriel diversifié, affilié à la C.G.E., a pour vocation d'inventer en développant sans cesse de nouvelles stratégies.

Stratégies d'innovation par la recherche et l'étude d'outils à la pointe de la technologie.

Stratégies de développement par l'ouverture sur de nouveaux produits, tels que l'Informatique Industrielle, l'Intelligence Artificielle, l'Informatique Documentaire, l'Enseignement Assisté par Ordinateur, l'Agro-Alimentaire, par la conquête de nouveaux marchés, en France et à l'étranger.

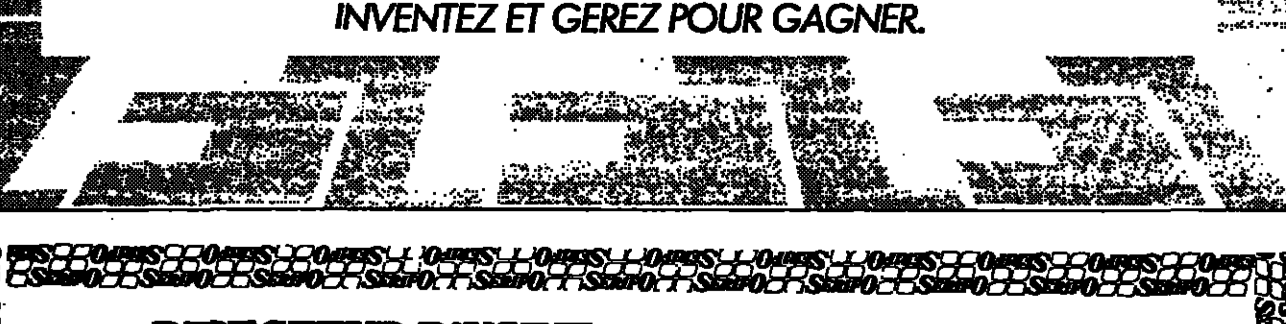
Stratégies d'entreprise, en offrant de nombreuses opportunités de carrière scientifique, gestionnaire et commerciale, favorisant l'évolution, l'esprit d'entreprise, le flux d'idées nouvelles et l'initiative des hommes.

Maîtriser, développer, gérer, exporter, toutes ces stratégies pour aller plus loin, plus loin dans le futur.

FRAMATOME, Service des Ressources Humaines CI
Direction des Affaires Sociales, Tour Fiat
Cedex 16, 92084 Paris-La Défense.

FRAMATOME

INVENTEZ ET GEREZ POUR GAGNER.



média-system réalisé par

DIRECTEUR D'USINE

Votre ambition à très court terme

Vous avez une formation d'ingénieur ECP, AM, INSA ou équivalent.

Votre expérience industrielle, d'une dizaine d'années dans des petites ou moyennes entreprises de transformation (petite mécanique, électromécanique) vous a permis de maitriser l'ensemble des problèmes de production ; mais vous avez été impérativement un homme de terrain et un patron de fabrication pendant plusieurs années.

Vos qualités humaines pour diriger et animer des hommes, souder des équipes et les fédérer se sont exprimées avec succès dans vos différentes missions. Vous avez été confronté au dialogue paritaire.

Aujourd'hui, vous voulez, compte tenu de votre potentiel, diriger une unité importante.

Nous vous proposons de rejoindre une société française très importante, leader dans son domaine et très performante : en taux de croissance de C.A. et de résultats. Nous vous demanderons d'abord d'assurer la fonction de responsable de fabrication (+ ou – d'un an) afin de découvrir les spécificités de notre métier et de bien connaitre nos produits (concepts, sensibilité...), avant d'assumer au sens plein les responsabilités d'un directeur d'usine et de chef d'établissement.

Notre usine (rattachée à une division de production dont vous dépendrez) compte plus de 400 personnes, elle est située dans l'Est de la France, elle fabrique des produits en grand nombre mais en petites séries, elle utilise des techniques classiques de mécanique, des procédés de soudage et de traitement de surface.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, merci d'envoyer votre dossier, sous réf. 5.034 M, à SERIFO, 47 bis, avenue Bosquet, 75007 PARIS.

SERIFO — Membre de Syntec



décollez à des milliers d'idées lumière

legrand

Leader sur le marché de l'appareillage électrique, le groupe LEGRAND crée, pour son unité de production située à Gien (150 KM AU SUD DE PARIS), le poste de

RESPONSABLE GPAO.

Rattaché directement au Responsable de cette unité de production, votre 1re mission consistera à mettre en place le système de gestion de production informatisée dans un environnement MRP. (Mise en place d'une base de données et des outils informatiques nouveaux, formation des utilisateurs).

Vous ferez vivre ce nouveau système : autant dire une mission passionnante...

De formation BAC + 4 minimum, vous êtes débutant mais fortement motivé par la gestion de production. Vous avez peut-être une 1re expérience dans un domaine similaire, c'est un plus.

Vous encadrerez une petite équipe, mettrez à profit votre esprit d'organisation, de dialogue et de persuasion.

Avant d'occuper votre poste définitif, vous bénéficierez d'une formation initiale assurée par le responsable GPAO de nos usines de Normandie et de son soutien permanent par la suite.

Votre réussite dans cette fonction vous permettra, sans conteste, d'évoluer au sein de notre grand groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, à Monsieur Alain Duval
LEGRAND NORMANDIE - Rue Paul-Nouel
76770 MALAUNAY.

MEDIA PA

EN PREMIERE LIGNE

La Course en tête, PROCTER & GAMBLE, c'est cela depuis toujours : une équipe unie par la volonté de conquête, le goût du challenge.
Dans une telle compétition, rien ne peut être laissé au hasard. Il faut savoir mettre de son côté tous les atouts de la réussite. Un atout maître : VOUS !

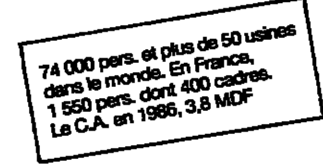
JEUNES DIPLOMES(EES) DES MEILLEURES ECOLES OU AYANT UNE PREMIERE EXPERIENCE IDMS/R ABORDEZ VOTRE CARRIERE EN PREMIERE LIGNE, EN INTEGRANT NOTRE DEPARTEMENT INFORMATIQUE.

Nos produits, nos équipes, nos outils vous supporteront.
Une formation permanente et personnalisée, un environnement humain de qualité et une promotion exclusivement interne basée sur vos actions, vos résultats, votre potentiel, vous stimuleront.

De formation scientifique ou grande école de gestion, vous travaillerez sur des projets passionnants. En tant qu'INGENIEUR ANALYSTE DE GESTION pour analyser, concevoir, mettre en place, gérer les systèmes de gestion et d'aide à la décision et leurs bases de données interactives. En tant qu'INGENIEUR DEVELOPPEMENT TECHNIQUE vous aurez à développer, implanter et gérer les logiciels systèmes et applicatifs, nos configurations, les réseaux.
Environnement IBM 4381/HP 3000, réseau, logiciels de 4e génération, info-centre...

Saisissez votre chance - ECRIVEZ-NOUS !

Nous attendons votre candidature
sous réf. 3MI (lettre et C.V.)
PROCTER & GAMBLE FRANCE,
Alain BONNEC
Service Recrutement Cadres
96, avenue Charles-de-Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE.





PROCTER & GAMBLE

POUR ASSURER SON EXPANSION EN
REGION PARISIENNE ET OUTRE-MER,
Société de coordination et pilotage, recherche

INGENIEURS DIPLOMES
PONTS ET CHAUSSEES, ENSAM, ESTP ET INSA

TECHNICIENS SUPERIEURS
OU DUT GENIE CIVIL
Expérience sur chantiers de 3 à 10 ans.

Qualités requises : goût, méthodes et relations humaines.
Fonction à assurer : ingénieurs d'affaires selon références et compétences.

Adressez CV manuscrit, photo et prét. sous réf. 21727 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

CONTESSE

ETABLISSEMENT FINANCIER INTERNATIONAL
recherche

Organisateur-Concepteur
de systèmes d'information

pour mettre en place les différentes phases d'un projet informatique : organisation, analyse de l'existant, définition des objectifs, conception et animation des équipes chargées des spécifications.
Nous souhaitons :
Formation Supérieure Scientifique ou Commerciale exigée.
Expérience de 3/4 ans d'organisation/conception de gros projets dans le domaine tertiaire (Banque ou Assurances).
Adresser C.V. détaillé en précisant votre salaire actuel, sous référence : PB 703, indiquée sur l'enveloppe, à :

CGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS

SYSTEMES DE COMMUNICATIONS MILITAIRES

INGENIEUR CONCEPTEUR RESEAUX

Intégrée dans un puissant groupe industriel Français, leader mondial dans l'électronique professionnelle, cette importante entreprise a acquis un savoir-faire incontesté dans la définition et la construction de systèmes et réseaux de communication. Elle recherche un ingénieur concepteur réseaux.

Directement rattaché à un responsable de projets et s'appuyant sur des compétences internes ou externes à l'entreprise, il assurera, dans le cadre d'études amont, la définition d'un réseau de contrôle d'un système de transmission radio électrique depuis la conception de l'architecture jusqu'à l'évaluation des performances des solutions préconisées.

Basé en proche banlieue nord de Paris, ce poste s'adresse à un jeune ingénieur diplômé de préférence d'une grande école et familiarisé à travers une première expérience professionnelle aux différents aspects (normes, protocole, architecture) propres aux réseaux.

Une évolution en qualité d'expert réseaux au sein de l'entreprise est possible à moyen terme.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 32/1386 Z :

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs Elysées - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

SAT

La Société Anonyme des Télécommunications fait partie du groupe G3S et représente à elle seule plus de 5 200 collaborateurs. Entreprise de recherche, de production (5 usines), et de commercialisation de produits hautement techniques(de transmission, réseaux, fibres optiques, aéronautiques...), la SAT recherche, pour des projets de gestion de production (équipement HP 3 000)

Deux ingénieurs informaticiens

Paris réf. TN2/103 **Lannion** réf. TN2/104

Le premier rejoindra un service dont la mission est de coordonner, superviser les actions informatiques des centres de production notamment dans le domaine de la GPAO.

A Lannion le Chef de Projet analyse les besoins, suit la mise en place des nouveaux produits de GFAO et établit l'interface avec Paris.

Pour ces deux postes, nous demandons une formation d'ingénieur informatique. Après une première expérience pratique en informatique (2 à 4 ans), si possible sur matériel HP 3 000, ils souhaitent prendre une responsabilité complète dans le domaine de la GPAO. Notre société vous apportera si nécessaire, une formation complémentaire dans ce domaine.

Ces postes présentent de réelles perspectives d'évolution vers l'un des quatre départements informatiques de la SAT.

Merci de nous adresser lettre, CV, photo sous réf. choisie, 24, rue Eugène Flachat - 75017 PARIS. Nous vous assurons confidentialité et réponse.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec



SPATIAL NUCLÉAIRE
INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
FIABILITÉ ET QUALITÉ DES SYSTÈMES INDUSTRIELS COMPLEXES

C.E.P.-Société de Service en forte expansion intervenant sur des projets de technologie avancée recherche

CONSULTANTS DE HAUT NIVEAU

Postes à pourvoir :

INGÉNIEURS QUALITÉ Réf. CEP/GM 1
Profil : 2 à 3 ans dans une fonction similaire.
Mission : Établissement de spécifications qualité dans le domaine spatial.

INGÉNIEURS ASSURANCE QUALITÉ Réf. CEP/GM 2
Profil : 3 à 5 ans dans une fonction similaire.
Mission : Conseil et formation.

INGÉNIEURS QUALITÉ / FIABILITÉ Réf. CEP/FB
Profil : Ingénieurs Grandes Écoles - options mécanique et électricité - débutants acceptés.
Mission : Analyses critiques de conception et d'organisation fiabilité / qualité.

INGÉNIEURS QUALITÉ LOGICIEL Réf. CEP/FB
Profil : Connaissance des concepts et méthodes d'assurance qualité et fiabilité du logiciel.
Mission : Conseil sur des projets industriels ou de haute technologie.

Adressez votre candidature (lettre + C.V. + photo + prétentions) sous référence choisie à notre Conseil CENTI-PROFILE 128, rue de Rennes, 75006 PARIS

centi profile

INGENIEUR MECANICIEN (A & M ...)



COMMUNIQUER POUR MIEUX CONCEVOIR

Vous participerez, au sein d'une équipe de techniciens, à la coordination des opérations et moyens nécessaires à la conception, la réalisation et le lancement de produits nouveaux.
Votre rôle d'interface entre les demandes des services commerciaux et les impératifs de fabrication nécessite une bonne aptitude à la communication, le sens de la synthèse et de la décision.
Intégrer ESSILOR, premier groupe français en optique lunetterie, présent dans le monde entier, c'est participer à notre volonté d'anticiper sur les nouvelles technologies et les tendances fluctuantes de la mode.

Merci d'adresser votre CV manuscrit, lettre, photo et prétentions sous réf. 119 M à :
ESSILOR INTERNATIONAL - Service Affectations
57, avenue de Condé 94106 SAINT-MAUR Cedex





GAMMAINTERNATIONAL

Permettre aux dirigeants de se doter des moyens et des compétences de leur époque, tel est le pari engagé par GAMMA INTERNATIONAL depuis 1978.
Nous comptons parmi les 1res Sociétés de Conseil en France, avec 120 personnes, un développement annuel de 30 à 40 % et un profit de 19 % avant impôts. Nos prévisions de croissance sont de : 300 % pour les 4 ans à venir et nous investissons de 12 à 16 % par an dans la recherche, essentiellement dans le développement des systèmes d'information et des systèmes experts.
L'informatique stratégique et l'organisation, la conception de systèmes, la formation à la conception et à la gestion sont les trois principaux départements que nous souhaitons renforcer.

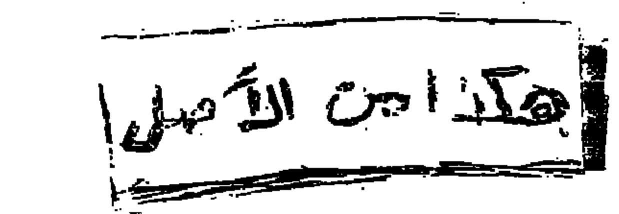
INGENIEURS
X, MINES, CENTRALE...

Vous avez 3 à 5 ans d'expérience informatique acquise en entreprise ou dans une société de conseil. Vous souhaitez, dans un environnement stimulant où la capacité d'innovation est forte, démontrer vos capacités d'entrepreneur en accompagnant voire en devançant les attentes de nos clients.
Adressez-nous votre dossier de candidature, nous l'examinerons avec la plus grande attention : GAMMA INTERNATIONAL, Madame RAINON, 3, place de Valois 75001 Paris, sous réf. 947.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPÉCIAL — SECTEURS DE POINTE — INGÉNIEURS




هكذا من الأصل

SPÉCIAL



INGÉNIEURS

créer des outils informatiques au service du bâtiment

Société d'assistance aux maîtres d'ouvrage, en France comme à l'étranger, nous intervenons dans les domaines les plus variés : équipement hospitalier, logement, loisirs, tourisme. Notre service Développement cherche pour Paris un

jeune ingénieur bâtiment TCE

Vos 3 à 5 premières années d'expérience, en études de prix ou en travaux, ont confirmé votre passion de la construction et éveillé votre intérêt pour l'informatique ; aujourd'hui, vous avez la trentaine, parlez bien l'anglais, et vous sentez l'énergie de pouvoir faire progresser notre métier.

Venez bâtir, dans notre équipe motivée, des outils modernes de conception et de réalisation d'ouvrages, y appliquer la CFAO, la visualisation, etc., optimiser la productivité des hommes du bâtiment.

Notre consultante, Mme E. PRIMAULT, vous remercie de lui écrire (réf. 4998 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

EUROSOFT SYSTEMES

Groupe indépendant d'ingénierie informatique aux activités diversifiées, recherche pour sa division SECTEUR - TERTIAIRE :

INGENIEUR - CONCEPTEUR

spécialisé dans l'informatique bancaire

pour s'intégrer dans une équipe chargée de la mise en oeuvre du nouveau système informatique d'une grande banque de la région parisienne.

Le candidat recherché aura une formation ingénieur ou maîtrise informatique et devra justifier d'une expérience de 4 à 5 ans sur des applications bancaires (Dépôts - prêts ou titres).

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV, sous réf. MB 154, au service recrutement EUROSOFT, 38, Boulevard Henri Sellier - 92150 SURESNES.

DES HOMMES NOUVEAUX POUR DES TECHNIQUES DE POINTE

Ingénieur mécanicien, plasturgiste confirmé, ayant le goût de la gestion...

Une opportunité de carrière sur OYONNAX

DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

Notre groupe spécialisé dans les articles de mode, est un des leaders mondiaux dans le domaine des ornements de coiffure, (330 personnes - C.A. 120 MF dont 65% à l'exportation).

Notre établissement industriel d'OYONNAX utilise les techniques modernes de l'injection plastique. La fabrication de nos articles allie la sensibilité propre aux métiers de création à la compétence technique, spécifique au site d'OYONNAX mondialement connu.

Rattaché au PDG du Groupe, votre fonction est polyvalente : elle recouvre les aspects INDUSTRIELS (plasturgie, achats, amélioration de la productivité, prix de revient, qualité...), ORGANISATIONNELS (planification, gestion des cotraitants, des stocks,...), HUMAINS (encadrement de 55 personnes, développement des compétences, méthodes participatives).

Vous ne serez pas seul pendant la période d'intégration, l'assistance dont vous aurez besoin vous sera apportée par notre Groupe. Ensuite, à vous de gérer et développer en toute autonomie et en bonne intelligence avec les autres unités du Groupe. Nous vous offrons une rémunération motivante et une réelle opportunité de carrière.

Vous êtes un ingénieur mécanicien (Arts et Métiers, INSA, IDN,...) de plus de 33 ans, avez une expérience reconnue en injection plastique et exercez une responsabilité industrielle et d'encadrement. De plus, si vous parlez l'anglais, You're the best !

Veuillez adresser votre candidature (C.V., lettre manuscrite et prétentions) sous référence 221 63/M à notre conseil, Christine DEFECHE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE CEDEX.

MEMBRE DE SYNTEC — CURRICULUM

sélé CEGOS

URGENT

Société d'ingénierie en informatique recherche pour son agence d'

AIX-EN-PROVENCE

un

Ingénieur

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

ayant une expérience en **intelligence artificielle** pour projet FAO (esprit).

Anglais indispensable. Italien souhaité.

TITN

Téléphoner au (16) 42.24.41.49 ou écrire : 7, rue Louis-Armand - 13762 LES MILLES Cedex.

MEDIA BL





Premier fabricant d'aliments préparés pour animaux familiers. Société française du Groupe international MARS Inc.
1 100 personnes, 280 cadres, âge moyen : 34 ans, 3 usines, 3 milliards de francs de C.A., 20 % à l'export.

Dans le DEPARTEMENT RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, avec des objectifs de qualité et d'efficacité, 95 personnes dont 30 cadres, se consacrent à une recherche appliquée dans le domaine des produits, des emballages et des procédés de fabrication. Les ingénieurs se voient confier très rapidement des sujets de recherche pour l'avenir de l'entreprise.

Ils disposent de ressources importantes leur permettant de mettre en œuvre leurs projets.

La communication est directe et facilitée par un travail d'équipe, les ingénieurs de ce département sont en relation étroite avec les autres départements, en particulier les Achats, le Marketing, la Fabrication ainsi que les fournisseurs.

MISSION. — Vous développerez notre avance technologique dans le domaine des emballages, en particulier celui des semi-rigides stérilisables. Vous aurez à promouvoir vos projets auprès des fournisseurs et des responsables de l'entreprise.

PROFIL. — Vous avez : - le niveau ingénieur, de préférence spécialité Chimie ou Ecole de l'Emballage et du Conditionnement - une expérience professionnelle réussie d'au moins 2 ans; soit dans le domaine de la fabrication ou de la transformation du plastique, soit dans l'élaboration ou l'utilisation des emballages plastiques - une pratique aisée de l'anglais.

Vous ferez de courts déplacements dans les usines, dans les autres Sociétés du Groupe MARS en France et à l'étranger, chez les fournisseurs.

En fonction de vos résultats, dans un environnement qui privilégie l'initiative et l'innovation, vous pourrez évoluer vers d'autres fonctions dans la Société ou dans les unités du Groupe MARS. Le poste est basé dans la région d'ORLEANS (90 minutes de Paris).

Ecrivez-nous avec curriculum vitae + photo à UNISABI - Département du Personnel (SB) - B.P. 7 - 45550 SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL.

MEDIA BL

PAL - CANIGOU - FROLIC - LOYAL - RONRON - KITEKAT - WHISKAS - BREKKIES - SHEBA



OUTRE MER

IMPORTANTE SOCIETE RECHERCHE POUR MISSION LONGUE DUREE EN FAMILLE :

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Agé d'environ 35 ans, vous êtes diplômé d'une école d'électronique et vous maîtrisez deux techniques parmi les domaines suivants :
- LA VIDEO
- LA RADIO
- COURANTS FAIBLES ET RF

Nous vous assurerons éventuellement une formation complémentaire avant votre départ.

Vous êtes un animateur possédant un sens aigü des contacts humains et votre rigueur, votre disponibilité, votre sens de l'organisation vous permettrons de mener une équipe de techniciens de maintenance.

Vous possédez le Permi B et vous maîtrisez l'anglais.

Merci d'envoyer CV, photo et prétentions sous référence MCL en précisant le numéro 22865 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75001 PARIS qui transmettra.

CONTESSE

Responsable des études télétransmissions

Filiale d'un important groupe spécialisé dans la sous-traitance électronique, nous sommes une PME, leader sur un marché spécifique : TELEGESTION, GESTION TECHNIQUE CENTRALISEE et CONTROLE D'ACCES...

Nous concevons et nous réalisons des SYSTEMES INFORMATIQUES «clés en mains» (matériels et logiciels) destinés à une clientèle de grands groupes industriels et tertiaires.

Notre structure adaptée au développement de systèmes de très haute technologie, bénéficie des moyens techniques et humains de notre groupe. Pour assurer le développement et le management opérationnel de notre bureau d'études (20 ingénieurs et techniciens), nous créons le poste de responsable des études.

En accord avec la Direction Générale, vous participez aux décisions technologiques (politique nouveaux produits, optimisation des logiciels existants).

- Maître d'oeuvre de l'ensemble de nos applications, vous prenez en charge l'analyse des spécifications, l'évaluation des solutions ainsi que la coordination des réalisations.
- Garant de la planification de nos projets, vous êtes bien sûr responsable de votre budget.

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs et vous possédez une expérience réussie d'au moins 5 ans dans la conduite de projets «temps réel».

Vous avez évolué dans un environnement à base de calculateurs : INTEL, DIGITAL ou APOLLO, de préférence sous UNIX.

La connaissance de notre secteur d'activité serait un atout.

Réelle opportunité pour un candidat de valeur de devenir le patron de nos développements et de rejoindre notre Direction. Poste basé en banlieue Sud-Ouest.

INFORAMA carrières

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'écrire à notre Conseil : INFORAMA - 7 rue Pasquier - 75008 PARIS, sous réf. 1525. *la technologie par les hommes*

LYON-LILLE-MARSEILLE-PARIS-PAU-TOULOUSE



De grandes entreprises (BULL, THOMSON..) offrent une trentaine de bourses d'études à des jeunes :

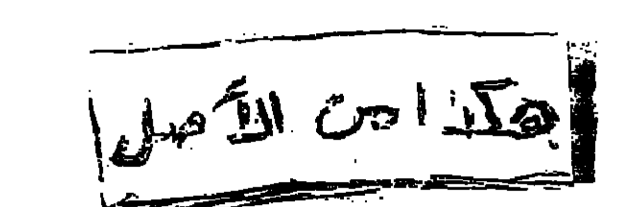
DIPLOMES GRANDE ECOLE

X, CENTRALE, MINES...
ou universitaires équivalents
pour accéder aux fonctions d'

INGENIEUR CONCEPTEUR DE LOGICIEL

A l'issue d'une formation de 9 mois, en étroite association avec l'INRIA, le CERICS délivre un :
MASTERE SPECIALISE EN GENIE LOGICIEL
Label de la Conférence des Grandes Ecoles

Adressez votre candidature à
CERICS BP 48 Sophia-Antipolis
06561 Valbonne Cédex
tél. 93.95.45.00



هكذا من الأصل

SPÉCIAL — SECTEURS DE POINTE — INGÉNIEURS

SCII Informatique

recherche

dans le cadre de son expansion pour la conception et le développement d'importants projets de TÉLÉCOMMUNICATIONS et d'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE (Transmission Satellite, RNIS, Traitement d'Image)

DES INGÉNIEURS OU UNIVERSITAIRES DIPLOMÉS EN INFORMATIQUE

Justifiant d'expérience dans les **SYSTÈMES TEMPS RÉELS.**

La connaissance des Systèmes d'Exploitation **RDOS-AOS, UNIX, VMS, Microprocesseurs 386, 68020,** serait très appréciée, ainsi que les protocoles de communication X 25, X 21 et S.

Envoyer C.V. à l'attention de M. MERED - SCII s.a. 11 *bis*, rue de Presbourg, 75116 PARIS. Tél. : (1) 45-00-93-21.

Grande entreprise publique

recherche

pour développer le potentiel de son service informatique dans les domaines scientifiques et d'aide à la décision.

CINQ INGÉNIEURS DÉBUTANTS

ou ayant 1 à 2 ans d'expérience professionnelle de formation scientifique générale de haut niveau (grande école ou université).

Ces ingénieurs pourront développer leur compétence dans l'un des cinq domaines suivants :

- systèmes experts ;
- analyse numérique, mécanique des fluides ;
- statistique analyse de données ;
- architecture informatique grand système (série IBM 30, 90, 200 VF, VM, MVS) ;
- assistance technique grand et moyen système (UNIX, GKS) ;
- Postes à pourvoir en proche banlieue parisienne.

Envoyer C.V. détaillé + lettre manuscrite LE MONDE PUBLICITÉ sous nº 8.416. 5, rue de Monttessuy, PARIS-7ᵉ.

POUR UN PROJET D'ACCÉLÉRATEUR EUROPÉEN, IN 2 P 3

Cherche

Ingénieur mécanicien

(grandes écoles : A et M). 30 ans environ, expér. en étude et réalisation projets importants. Aptitude direction d'un bureau d'études et montage de la machine, technicités souhaitées : Mécanique générale de précision, motorisations, vide, champs magnétiques et électrique élevés, calculs sur ordinateurs.

ANGLAIS ECRIT ET PARLÉ

Ecr. C.V. A I.P.N. B.P. Nº 1. 91406 ORSAY.

Importante société nationale

recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

DIPLOMÉS D'UNE GRANDE ÉCOLE (ESE, INPG, ENSEEIHT, IDN...) désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- Développement et suivi d'applications transactionnelles de gestion ;
- Développement et suivi de programmes scientifiques et d'applications graphiques.

Lieu de travail : Paris La Défense.

- Conception d'applications transactionnelles distribuées de gestion technique.

Lieu de travail : Saint-Denis (93).

Envoyer C.V., photo sous nº 8413 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

CONNECTEZ-VOUS SUR UNE CARRIERE HAUTE FREQUENCE

Réseaux Intégrés de Communication, Traitement du Signal, Circuits VLSI : quelques-uns des domaines dans lesquels la DIVISION TELECOMMUNICATIONS de THOMSON-CSF impose sa compétence et son avance technologique. Architectes et maîtres d'œuvre de grands réseaux et de systèmes complexes de télécommunications, intégrant informatique et électronique de pointe, nous parions résolument sur l'avenir dans un environnement international.
Export : 50 % de notre C.A. (USA, Moyen-Orient, Asie...)
R et D : 20 % du C.A.
C'est ce contexte de hautes performances que nous proposons à des ingénieurs passionnés de technique, désireux d'exercer des responsabilités motivantes, faisant largement appel à leur capacité d'engagement personnel et à leur esprit d'innovation.

CONCEPTEUR SYSTEME RADIO DEBUTANT
TELECOM, SUPELEC

Au sein d'une petite équipe d'ingénieurs réunie pour le projet, vous participez à la conception de réseaux radio à intégration de service, à intelligence répartie.
Vous êtes débutant ou justifiez d'une première expérience (1 ou 2 ans) dans le traitement du signal appliqué aux télécommunications.

Maîtrise de l'anglais nécessaire.

Poste basé en proche banlieue Nord-Ouest de Paris.

Le développement de nos activités, notre politique active de gestion des ressources humaines vous garantissent une évolution de carrière à la mesure de vos ambitions.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 91559/LM à Xavier PERLEAUX - THOMSON-CSF Service Recrutement des Cadres - Division TELECOMMUNICATIONS - 66, rue du Fossé-Blanc, BP 156 - 92231 GENNEVILLIERS CEDEX

THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT





Avec INGECAD, solution intégrée pour la conception d'installation industrielle, INGEVISION prend une place importante sur le marché de l'Ingénierie assistée par ordinateur et cherche pour son service Développement :

Ingénieur UNIX

Vous êtes Ingénieur Informaticien ou Ingénieur Généraliste avec une spécialisation en informatique et avez une expérience de 2 à 3 ans du développement de logiciel sous UNIX sur stations de travail autonome 32 bits.
Votre connaissance de VMS (DEC) ainsi que du Langage C constituent des atouts supplémentaires.
Nous vous proposons une mission de rigueur et de créativité dans la responsabilité du lancement de l'activité portage de l'ensemble des logiciels développés sous environnement UNIX.

Ingénieurs base de données

Vous êtes Ingénieurs ou Universitaires et avez effectué une spécialisation base de données.
Nous vous proposons au sein d'une équipe, après formation à notre produit, la poursuite du développement du S.G.B.D. dans les domaines graphiques et alpha-numériques.
Si vous êtes intéressés par l'un de ces postes, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. + photo) à FRAMATOME, sous référence BS/63010, Département Recrutement, Place de la Coupole, Tour Fiat, Cedex 16, 92084 Paris-La Défense.



INVENTEZ ET GEREZ POUR GAGNER.

média-system réalisé par image de synthèse



DÉCOLLEZ AVEC TÉLÉSYSTÈMES RÉSEAUX !

Logiciels de communication, réseaux privatifs, ingénierie de réseaux... telle est la gamme de nos compétences !

. 40 % d'augmentation du CA en 1986, 50 % de croissance des effectifs.

Ces résultats illustrent bien notre performance en matière d' Ingénierie de Réseaux et de Systèmes de Communication.

120 spécialistes de haut niveau, un partenariat d'entreprise, des réalisations importantes dans tous les secteurs de l'économie... Voici le contexte privilégié que nous vous proposons.

INGENIEURS D'AFFAIRES — PARIS

de formation école d'ingénieurs possédant 7 à 8 ans d'expérience en SSII et/ou chez un constructeur. Culture réseaux indispensable. Maîtrise de la négociation des grands comptes. Ces postes sont basés à Paris, l'un pour le secteur "partenariat", l'autre pour le secteur international. Réf. IA.MS

INGENIEUR COMMERCIAL — BORDEAUX

de formation école d'ingénieurs ou de commerce, avec 3 à 5 ans d'expérience de la vente en SSII et/ou constructeur, et si possible une connaissance en communication d'entreprise. Réf. IC.MS

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

de formation école d'ingénieurs, 0-2 ans d'expérience. Culture électronique et informatique. Réf. IM.MS

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

de formation école d'ingénieurs, possédant 5 à 7 ans d'expérience en SSII, constructeur ou dans le domaine industriel. Avant-vente, réponses aux appels d'offres, support technique réseaux. Réf. IT.MS

Ces postes sont à pourvoir au sein de notre filiale CIREL à BORDEAUX.

Si vous souhaitez décoller avec nous, envoyez dès à présent votre dossier de candidature sous référence choisie à :

TELESYSTEMES - Direction du Personnel 115, rue du Bac 75007 PARIS. Tél. 45.44.38.98

Telesystemes Réseaux

IMPORTANTE ENTREPRISE GÉNIE THERMIQUE ET CLIMATIQUE
Rueil-Malmaison
recherche un

INGÉNIEUR EN ÉLECTRICITÉ ET RÉGULATION

Le candidat retenu devra avoir une première expérience des automates programmables et/ou de l'informatique industrielle en complément d'une formation d'ingénieur du type ENSIMEEV-ENSAIS

La fonction nécessite une bonne pratique de l'anglais. Le poste sédentaire est situé au siège de la société.

Merci d'adres. C.V., photo et prétent. s/réf. 22.701 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75001 Paris, qui transmettra.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

ENST, ESE, ENSIMAG, INSA, ENSI, DEA, MIAGE

Pour assurer des dévelop. en :
- LOGICIELS DE BASE.
- LOGICIELS SYSTÈMES.
- LOGICIELS D'APPLICATION TEMPS RÉEL.
- TELECOM, RÉSEAUX.
- CA, CFAO, IA.

Ecrire à S.D.I. Tour Gallieni 1 78-80, avenue Gallieni 93174 BAGNOLET CEDEX.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
recherche

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Bonnes connaissances et expérience en informatique indispensables, qualités d'expression écrite et orale exigées.

Lieu de travail : MARNE-LA-VALLÉE

Aptitude au travail en équipe.

Adres. C.V., prétentions au CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT Service TSFD/LG. B.P. 02. 77421 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 2.



Filiale Biotechnologie de RHÔNE-POULENC

spécialisée dans les techniques séparatives, recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE

- Formation supérieure technique ou commerciale
- Expérience confirmée d'une animation de réseau de vente, de préférence dans le secteur Biotechnologie
- Anglais courant.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL FRANCE

- Formation d'ingénieur
- Première expérience de la vente, connaissance du secteur Biotechnologie appréciée
- Anglais courant
- Grande disponibilité: déplacements.

TECHNICIEN CHROMATOGRAPHIE INDUSTRIELLE

- Formation DUT ou BTS de Biochimie
- Expérience en chromatographie liquide
- Anglais apprécié
- Déplacements à prévoir.

Adresser CV + photo + prétentions à **IBF** Service du Personnel
35, avenue Jean Jaurès, 92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE

SPÉCIAL — SECTEURS DE POINTE — INGÉNIEURS

DYNAMISME EN 3 DIMENSIONS
RECHERCHE - DEVELOPPEMENT - INTERNATIONAL



CGEE ALSTHOM, 25000 personnes dont 6000 ingénieurs présent dans le monde entier (40 % du C.A. à l'export) est réputée pour ses activités de contrôle industriel d'équipementier et de services dans tous les domaines électriques.

Un savoir-faire unique de constructeur et d'ensemblier, une politique active en recherche et développement CGEE ALSTHOM : c'est avant tout la qualité du service et la compétitivité.

INGENIEURS GRANDES ECOLES
ESE - ENST - INPG...
EXPERIMENTES ET DEBUTANTS

C'est le moyen de vous accomplir dans des secteurs de pointe, où vous pourrez rapidement acquérir un poste à haute responsabilité et mener à bien des projets, de leur conception à leur réalisation.

Dans les domaines : du contrôle de process, systèmes, contrôle industriel, automatisme, ingénierie, informatique temps réel.

Vous êtes entreprenant, vous êtes prêt à voyager en FRANCE et à l'Etranger, vous parlez l'anglais et si possible une autre langue. Alors rencontrons-nous, en écrivant à :

T. de BEAUREPAIRE, CGEE ALSTHOM -
13, rue Antonin Raynaud -
92309 LEVALLOIS PERRET Cédex.





CIGIE

Jonction

CHEF DE PROJET
RESPONSABLE QUALITE

Chef de Projet confirmé, votre solide expérience (+ 10 ans) acquise en informatique temps réel, vous a convaincu de l'efficacité de la démarche assurance-contrôle qualité.

Ardent défenseur de son utilité, vous savez motiver, convaincre votre environnement.

Importante société d'**Ingénierie Informatique** filiale d'un grand groupe industriel, nous vous proposons un poste opérationnel d'organisation et de contrôle à tous les stades du processus de développement, pour une équipe travaillant en technologie de pointe dans le domaine des communications OSI.

Une évolution vers un poste de direction pourra être proposée à un candidat de valeur.

Poste basé à **Aix-en-Provence.**

Envoyez C.V., lettre, photo et prétentions s/réf. **10016,** qui seront transmis par :





En direct sur les nouvelles technologies

2ème Pôle français en communication d'Entreprise, 5.000 personnes, 2,5 Milliards de Francs de C.A., 1er fabricant européen de postes téléphoniques et leader en radiotéléphonie, nous investissons plus de 10 % de notre C.A. en étude pour développer nos lignes de produits en commutation et télématique.
La Direction Industrielle, située à QUIMPER, recherche : (H/F)

Ingénieur Méthodes et Automatisation

Dans le cadre de notre politique d'automatisation de nos fabrications, vous participez aux évaluations et aux choix des solutions «productiques» pour des produits électroniques de grandes séries, intégrant des nouvelles technologies : projet de robotisation d'assemblage et de manutention, systèmes de montage en surface de composants...

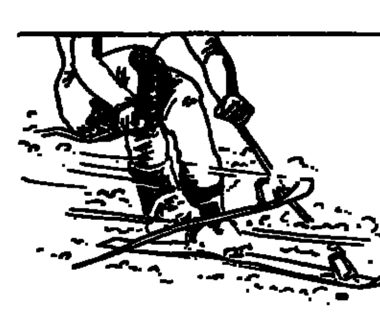
Vous savez créer autour de vous un dialogue permanent avec les Bureaux d'Etudes, les services technologies et fabrications ; dans votre approche des problèmes, vous savez intégrer les aspects techniques et économiques.

Ingénieur G.E. à dominante électronique (E.C.L., I.D.N., E.N.S.I., A et M ...), vous avez une 1ère expérience industrielle dans un Service Méthodes ou Industrialisation pour des produits électroniques de grandes séries.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (avec photo et prétentions) en précisant la référence NK 3012 à Nicole KAMERZAC Service Recrutement - rue Jean -Pierre Timbaud - B.P. 26 - 78392 BOIS D'ARCY CEDEX

MATRA COMMUNICATION

PARFRANCE ANNONCES



2 400 MF de CA - 90 % à l'export - 13 filiales à l'étranger - 1 700 personnes.

Notre Direction Organisation et Informatique est à l'image du groupe : elle bouge !

Depuis ANNECY, notre équipe pilote les applications informatiques vers les sites français et étrangers via une vingtaine de HP 3000 et un réseau international.
Nous structurons notre développement et créons le poste de

responsable technique informatique

Venez définir et mettre en œuvre notre "politique système" ; vous animez et organisez le service (7 p.) qui a en charge le système, le réseau, l'exploitation et les méthodes.

Ingénieur diplômé, vous avez acquis, en 7 à 8 ans, sur des sites comparables en matériels ou dimension, une solide expérience de la fonction. Animateur clairvoyant, vous avez une bonne hauteur de vue, tout en sachant rester efficace dans le quotidien. Venez mettre en valeur ces qualités. Nous vous offrons en retour l'environnement stimulant d'une entreprise qui va de l'avant.

Notre consultante, Mme M.-H. GASCHIGNARD, vous remercie de lui écrire (réf. 1242 LM)

ANNECY
SALOMON



A technologies de haut vol, informaticiens d'envergure.

Notre groupe est un des fleurons de l'industrie française. La réputation technologique de nos produits explique nos succès commerciaux à l'exportation. Nous déterons 25% du marché mondial dans notre secteur d'activité.
Notre informatique est à l'image de notre entreprise : puissante et à la pointe des techniques avec quatre IBM 30 XX et un réseau de plus de 1000 terminaux.
Dans le cadre de notre schéma directeur, nous recherchons :

Un responsable méthodes de conception. Réf. MC 730

Ingénieur diplômé, vous êtes Chef de Projet confirmé ou Consultant. Vous avez l'expérience d'une méthodologie dans un environnement gros systèmes IBM. Au sein de notre Direction Informatique, venez rejoindre notre groupe Etude des Systèmes d'Information (une équipe de 9 personnes aux compétences particulières et complémentaires).
Votre mission est d'optimiser la méthode AXIAL et de proposer des outils de conception de systèmes. Dans ce but, vous animez des groupes de travail avec les utilisateurs des Directions de l'entreprise. Vous éveillez chez eux une compétence méthode et établissez les études préalables des projets afin de répondre au mieux à leurs besoins. Vous évaluez l'intérêt des futurs développements pour l'entreprise en collaboration avec nos spécialistes de l'Analyse de la valeur. Vous faites l'audit et le bilan des projets mis en place.
Dans ce rôle de Consultant interne, votre capacité à "vendre" vos solutions trouvera à s'exprimer.

Un responsable réseau Réf. RS 731

De formation Ingénieur, vous avez de très bonnes connaissances techniques IBM. Depuis 3/4 ans, vous développez vos compétences réseau.
Vous avez envie de donner une nouvelle dimension à votre fonction, d'évoluer dans une configuration dense où votre goût de l'innovation pourra s'exprimer.
Responsable de l'équipe réseau, vous assurerez le contrôle et le développement de notre réseau de télétraitement en conduisant notamment des projets dans une configuration hétérogène IBM et DEC.



Si ces postes, basés en banlieue Sud de Paris, vous motivent...

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant bien la référence du poste choisi, à notre Conseil DATAID SELECTION - 48, avenue Raymond Poincaré 75116 PARIS.

GROUPE BANCAIRE

recherche dans le cadre de l'extension de ses activités financières

1 DIPLOME GRANDE ECOLE H/F

X - CENTRALE - ENSAE

pour prendre en charge, au sein du département des affaires financières le poste de **"RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT"**, axé essentiellement sur :

- la recherche et l'élaboration de modèles d'arbitrages,
- le développement du marché des options.

Envoyer CV, photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 5801 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.



COURBEVOIE

Spécialiste en systèmes mécaniques d'étanchéité dynamiques crée un poste

d'ingénieur technico-commercial

pour le secteur électro-nucléaire
France et étranger

Il sera chargé :
- de l'action technique de promotion de nos sytèmes agréés auprès des prescripteurs, constructeurs et utilisateurs, ainsi que des études marketing et techniques en vue de la qualification de nouveaux systèmes,
- de la négociation et de la vente de ces systèmes,
- du suivi des affaires prospectées et traitées jusqu'à leur conclusion.

Vous êtes ingénieur de formation mécanique (ENSM, ENSAM, ENSTA,...), trilingue anglais/allemand, vous avez environ 30 ans et une expérience réussie d'ingénieur technico-commercial.

Nous vous offrons la possibilité d'enrichir votre expérience dans un secteur de pointe et dans l'ambiance dynamique d'une PMI en plein essor.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. IRM à notre Conseil :
COREP
Tour Défense 2000 - 92800 PUTEAUX.

COREP conseil recrutement promotion

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

IMPORTANTE SOCIETE D'ACTIVITES SPATIALES OUTRE-MER

recherche un

INGENIEUR INFORMATICIEN CHEF DE PROJETS

Ingénieur de haut niveau, il sera responsable d'un groupe de control process industriel. Justifiant d'une expérience de 5 à 10 ans, il aura la direction d'une forte équipe d'ingénieurs et de techniciens informaticiens.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 91553/M à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

USINE DE CONSTRUCTION ELECTRIQUE

(1 000 personnes)
recherche pour

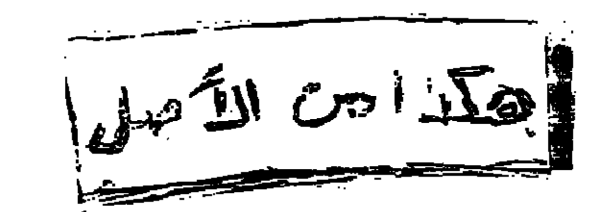
BUREAU DE CALCUL

INGENIEUR
FORMATION ELECTRIQUE

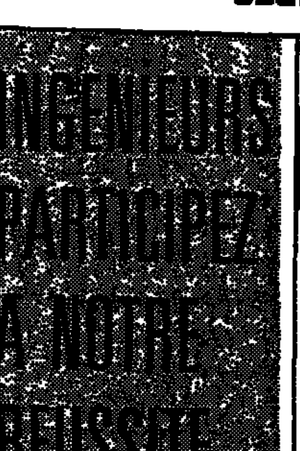
débutant ou avec quelques années d'expérience

Envoyer lettre manuscrite, CV, avec photo sous réf. 21712 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

CONTESSE



SEGIME INDUSTRIE



(Expansion 1986 : 50%)
Société d'informatique spécialisée en

TELECOMMUNICATIONS
LOGICIEL DE BASE
CARTE A MEMOIRE
VIDEOTEX

recherche en création de postes
1) des ingénieurs CONFIRMES
2) des ingénieurs DEBUTANTS ayant une première expérience acquise au cours de stages

Pour concevoir et réaliser des logiciels TEMPS REEL sur microcalculateurs et microprocesseurs.

La QUALITE des relations dans notre entreprise, l'INTERET des projets qui nous sont confiés permettent d'offrir un travail enrichissant, compatible avec les aspirations de chacun.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence M 10, à JEAN TASSON - 6 bis/8, rue Firmin Gillot, 75015 PARIS.

CONNECTEZ-VOUS SUR UNE CARRIERE HAUTE FREQUENCE

Réseaux Intégrés de Communication, Traitement du Signal, Circuits VLSI : quelques-uns des domaines dans lesquels la **DIVISION** *TELECOMMUNICATIONS* de *THOMSON-CSF* impose sa compétence et son avance technologique. Architectes et maîtres d'œuvre de grands réseaux et de systèmes complexes de télécommunications, intégrant informatique et électronique de pointe, nous parions résolument sur l'avenir dans un environnement international.
Export : 50 % de notre C.A. (USA, Moyen-Orient, Asie...)
R et D : 20 % du C.A.
C'est ce contexte de hautes performances que nous proposons à des ingénieurs passionnés de technique, désireux d'exercer des responsabilités motivantes, faisant largement appel à leur capacité d'engagement personnel et à leur esprit d'innovation.

INGENIEUR TRAITEMENT DU SIGNAL DEBUTANT

Au sein d'une petite équipe d'ingénieurs réunie pour le projet, vous participez à la conception et à l'évaluation de nouvelles liaisons numériques simulées (Fortran, logiciel temps réel) sur processeurs de signal pour équipements d'analyse de signaux.

Vous êtes débutant et diplômé de **l'ENST option Systèmes et Traitement du Signal** (modulation, codage, analyse spectrale, reconnaissance de signaux).

Maîtrise de l'anglais nécessaire.

Poste basé en proche banlieue Nord-Ouest de Paris.

Le développement de nos activités, notre politique active de gestion des ressources humaines vous garantissent une évolution de carrière à la mesure de vos ambitions.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf.91556/LM à Xavier PERLEAUX - THOMSON-CSF
Service Recrutement des Cadres - Division TELECOMMUNICATIONS -
66, rue du Fossé-Blanc - BP 156 - 92231 GENNEVILLIERS CEDEX.

THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT

CAP GEMINI SOGETI

premier groupe européen de services informatiques

Haute technicité, maîtrise d'oeuvre de grands projets caractérisent CAP SOGETI LOGICIEL qui recherche pour assurer son développement des

Ingénieurs expérimentés et Chefs de projets

de haut niveau.

Télématique, Bureautique, Réseaux, Bases de Données...

sont autant de domaines dans lesquels vous pourrez assurer des missions diversifiées : Etudes, schémas directeurs, encadrement et maîtrise d'oeuvre de projets...

Nous recherchons des candidats diplômés Grandes Ecoles ou Enseignement Supérieur. Nous attachons une très grande importance à votre expérience confirmée et vos compétences dans un des domaines cités pour vous permettre d'évoluer rapidement au sein de CAP SOGETI LOGICIEL et dans le groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, à C. RENARD, 129 rue de l'Université, 75007 Paris.

CAP SOGETI LOGICIEL

média-system

La Qualité ... l'Atout de votre Réussite.

2ème Pôle français en communication d'Entreprise, 5.000 personnes, 2,5 Milliards de Francs de C.A., 1er fabricant *européen de postes téléphoniques et leader en radiotéléphonie, notre diversification nous a permis d'occuper une* place de premier plan dans tous les domaines de la communication : commutation, télématique, radiocommunications.
Nous recherchons pour notre Direction de la Qualité, (H/F)

Chef de Service Qualité-Conception

Vous êtes responsable de la qualification de l'ensemble des nouveaux produits que nous développons.

Vous serez *directement impliqué pour : - définir la politique qualité,* coordonner et mettre en œuvre les actions qualités relatives à la conception et au développement et à l'industrialisation des nouveaux produits - participer à l'élaboration des cahiers des charges et assurer la qualification des produits sur les aspects matériel, logiciel et fiabilité - animer et organiser l'activité d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens.

Ingénieur Electronicien de formation, votre compétence s'appuie sur une expérience de l'ordre de 7 à 10 ans dans des fonctions d'études et développement sur des produits complexes et si possible dans l'environnement télécommunication.

Vous souhaitez, par ailleurs, élargir votre champ d'action dans l'entreprise et valoriser vos qualités de relation, d'organisation et d'animation d'équipe. Anglais souhaité.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (avec photo et prétentions) en précisant la référence NK 3007 à Nicole KAMERZAC D.P.R.H. - rue Jean-Pierre Timbaud - BP 26 - 78392 BOIS D'ARCY CEDEX

MATRA COMMUNICATION

PARIS FRANCE ANNONCES

Soyez des hommes d'affaires à part entière chez SG2 Systèmes.

SG2 systèmes, filiale du groupe SG2, occupe *une place prépondérante* dans les Etudes Informatiques auprès des entreprises du secteur tertiaire.
Le nouvel essor de nos activités dans les domaines

BANQUE FINANCE

nous conduit aujourd'hui à recruter des

INGENIEURS COMMERCIAUX

Rompu à la négociation de haut niveau, après une expérience de 3 à 5 ans chez un constructeur ou une SSII, vous possédez en *outre une culture* financière et une bonne connaissance du milieu bancaire.

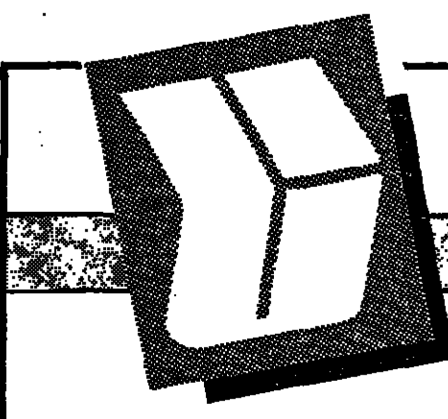
Nous vous proposons de devenir nos hommes d'affaires en vendant une gamme de prestations sophistiquées avec l'assistance d'une équipe de spécialistes.

Vos compétences et votre talent de négociateur vous permettront d'évoluer rapidement, avec des responsabilités motivantes.

Si ce profil vous correspond, adressez-nous votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé), sous la référence M 02 à :

SG2 SYSTEMES
55, quai de grenelle - 75015 PARIS

GROUPE SG2 LA MAITRISE DE L'INFORMATIQUE



1er fabricant d'aliments préparés pour animaux familiers, société française du groupe international MARS Inc. ; 5 usines, 5 milliards de francs de CA, 28 % de volume à l'export. Une croissance soutenue - 1 100 personnes, 34 ans d'âge moyen.

JEUNES DIPLOMES H/F

PASSEPORT MULTI-FONCTIONS

Nous vous proposons l'accès en deux ans à des fonctions clés du management de l'entreprise en vous offrant de conduire trois missions concrètes dans au moins deux départements de la société.

- INGENIEURS AGRO-ALIMENTAIRE ● Recherche et Développement / ● Production
- INGENIEURS GENERALISTES ● Etudes Industrielles / ● Production
- ECOLES DE COMMERCE ● Marketing, Vente / ● Finances ou achats

Par la suite, de larges possibilités d'évolution vous seront offertes dans la société.
Nous privilégions la mobilité géographique et fonctionnelle. Nous aimons le travail en équipe, la communication facile et directe. Nous valorisons l'initiative et l'innovation.
Ces postes sont à pourvoir dans un environnement agréable, proche d'Orléans, à 1 h 30 de Paris.

Ecrivez à UNISABI - Service du Personnel
B.P. Nº 7 - 45550 St-Denis de l'Hôtel
sous référence PM1.

unisabi

CANIGOU, PAL, FROLIC, LOYAL, RONRON, KITEKAT, WHISKAS, BREKKIES, SHEBA.

CONTESSE

DES CHALLENGES TECHNIQUES ?

... C'est notre spécialité depuis plus de 20 ans dans le domaine des systèmes mini-micro temps réel, dédiés à l'informatique des communications, de l'image, du vocal, de la productique...

Car nous aimons la créativité, la remise en question de l'acquit sans exclusion de l'indispensable rigueur méthodologique et du souci de la qualité.

Société d'Ingénierie Informatique, nous recherchons

INGENIEURS LOGICIEL

Diplômés d'une grande école, votre 1ère expérience vous a permis de "roder" vos compétences en matière de *microprocesseurs* (68.000), minicalculateurs (Vax...) et vous aimez vous confronter à des domaines nouveaux dans des contextes variés ?

Ecrivez-nous :

TITN - Ariane CHARTIER
1 à 5 rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS

TITN

Le Monde 1 000 personnes - 900 MF
recherche

dans le cadre de l'expansion de son système d'information (environnement IBM 4341 VM CICS DL1)

un Chef de projet

Rattaché au Responsable Informatique et au sein d'une équipe de 5 personnes, il aura pour mission l'élaboration du cahier des charges, de sa conception jusqu'au suivi de sa réalisation.
Il sera l'interface entre la Direction Informatique et les utilisateurs.

SON PROFIL :
- Environ 35 ans.
- *Une formation* MIAGE ou école d'ingénieurs.
- La connaissance de l'environnement IBM sur moyens et gros systèmes, acquise au cours de quelques années d'expérience dans un poste similaire (de préférence en SSII).
- Des qualités d'homme de dialogue et un esprit d'équipe sont indispensables pour la réussite dans le poste.

Si vous souhaitez être un de ceux qui participeront à la croissance de notre informatique, nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à : MADISEARCH, sous la référence KB875A
68, rue Anatole-France, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

MADISEARCH
GROUPE MADITECH

SPÉCIAL SECTEURS DE POINTE INGÉNIEURS



– AIRBUS A 320, BOEING 747-400, AIRBUS A 340, Europe du transport aérien. –
Pour répondre à ses besoins en futurs cadres supérieurs, Air France recrute 20 diplômés des Grandes Ecoles d'ingénieurs.

MINITEL 3614 code AIR FRANCE informations générales

Jeunes ingénieurs

(X, Mines, Centrale, Télécom., Sup'Aéro, Supélec...)

Vous justifiez d'une première expérience professionnelle ou vous débutez.
Plus qu'un poste, Air France vous offre de vraies possibilités de carrière dans des activités diverses et la perspective d'évoluer à terme vers des responsabilités au plus haut niveau dans ses différentes directions: Fonctionnement des escales, Maintenance et Traitement des avions, Systèmes de pilotage, Informatique, Rotation des flottes, Frêt, Recherche opérationnelle...

Merci d'adresser avant le 1er mai 1987, lettre manuscrite et CV détaillé à Patrice Gry, Air France, Service Sélection et Orientation, Orly Sud 114, 94396 Orly Aérogare Cedex.



média-system

INTERGRAPH leader en CAO recherche pour son centre européen de logiciel

UN INGENIEUR D'APPLICATION

pour participer au sein d'une équipe, au développement d'applications dans le domaine de la mécanique (dimensionnement associatif,...). Une expérience de 3 ans en informatique scientifique et une bonne pratique du langage C sont souhaitées.

Anglais courant.

INTERGRAPH

Envoyer C.V., et prétentions à Monsieur PATIENCE
INTERGRAPH Software Development Center
95-101, rue des Solets - Silic 578 94653 RUNGIS Cedex.

Pierre Lichau

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

MIAGE + DEA
INGÉNIEURS GDES ÉCOLES
Débutants / 1re expér. pour :

Développement et Support d'Application de Gestion IBM – MVS – CICS

Développement de Gestion de Production IBM VM/CMS L 4 G

Ecrire : S.D.I. Tour Gallieni I 78/80, avenue Gallieni 93174 BAGNOLET CEDEX.

Établissement Public recrute

INGÉNIEUR ÉCONOMISTE

diplômé d'une GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS de Génie Civil (ENPC, MINES, ESTP, INSA...) + formation complémentaire en économie (minimum niveau maîtrise).

Bonne connaissance des pratiques du bâtiment : sens des relations, qualités de rédaction.

Cet ingénieur sera chargé de développer des études et recherches concernant l'économie du bâtiment et les techniques de construction.

Adres. C.V. et prétentions à M. René URIEN Chef du Service Économie CSTB 4, avenue du Recteur-Poincaré 75782 PARIS Cedex 16.

LE DEFI TECHNIQUE

elecma

Implantée à SURESNES (92) et VILLAROCHE (77), la Division Electronique de la SNECMA est spécialisée dans l'étude et la réalisation de matériels électroniques complexes, capables de fonctionner dans un environnement sévère sur moteurs et véhicules aérospatiaux (température allant de -55° à +220°, perturbations radioélectriques...). Elle participe à de nombreux programmes réalisés en coopération avec d'autres pays. Le Groupe SNECMA (26.000 pers. dont 3.400 cadres) poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

Pour renforcer notre activité Etudes
nous recherchons

INGENIEURS ELECTRONICIENS CONFIRMES

Ayant une expérience d'environ 5 ans sur des matériels embarqués.
Ils pourront prendre rapidement la responsabilité du développement complet d'un produit.

Vous voudrez bien adresser CV et prétentions s/réf. 307/86 à SNECMA Département Encadrement 2, boulevard Victor, 75724 Paris Cedex 15.

GROUPE SNECMA

CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 42 96 10 65 ou 36.14 Code : CONTESS

SFENA : UN REGARD NEUF SUR LES HAUTES TECHNOLOGIES

De l'Avionique à l'Informatique en passant par le Laser et le Test...

la SFENA innove. Elle a acquis une avance technologique et une notoriété mondiale dans les domaines d'avant-garde : Espace, Avionique, Informatique, Test Automatique..
Pour atteindre de nouveaux objectifs, clés d'un développement futur dans les secteurs de l'informatique, de l'électronique et de l'automatisme, la SFENA mise sur les hautes compétences de ses ingénieurs et techniciens.
C'est avec leur méthode, leur potentiel et leur ouverture au dialogue qu'ils font progresser les technologies.
Vous êtes passionné par l'un de ces domaines, alors devenez-en le spécialiste dans une société qui porte un regard neuf sur l'avenir.
Ecrivez à SFENA, Gestion des Cadres, Aérodrome de Villacoublay, B.P. 59, 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex.



TANT QUE LES HOMMES INNOVERONT

média-system

Jeune ingénieur grande école

Automatique-Informatique-Electronique

Paris. La Direction des Constructions Navales, dépendant du Ministère de la Défense, recherche un ingénieur pour son département "Architectures des Systèmes de combat" chargé des bâtiments de la Marine Nationale.

Il sera affecté aux grands programmes de bâtiments de surface; il participera à la définition de l'architecture d'ensemble des systèmes embarqués à bord de ces bâtiments et à la conception des réseaux informatiques associés.

Ce poste convient à un candidat de haut niveau, diplômé d'une grande école (Centrale, Supelec, ENST), ayant de solides connaissances en automatique, informatique technique et électronique et, si possible, une première expérience en milieu industriel dans ces domaines. Sa formation complémentaire sera assurée par la Marine. Cette activité concerne des techniques de pointe et exige le sens de la méthode, de l'organisation et des qualités d'expression écrite et orale.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à Henri BOUET sous la référence L082/M,

SM SEMA•SELECTION 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE CEDEX.
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



Conquérons ensemble des marchés rentables à l'étranger

Manager autonome des 4 filiales sud Europe & Afrique d'un groupe international réputé de Services et produits, recherche un nouveau Challenge expatrié ou export. Dynamique, expérience de création de filiales et de négociations au meilleur niveau en AFRIQUE, aux USA et au MOYEN-ORIENT (EGYPTE, GOLFE).

Tél. : 39-63-26-54 ou écrire sous le no 6938 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Vous recherchez un gestionnaire pour votre centre de vacances :
J'ai 35 ans, 15 ans d'expérience, de sérieuses références et un fort désir de réussir.
Adressez-vous à J. GELLE, 5, r. Monet, 95120 ERMONT. Tél. week-end et après 18 h : 39-15-44-84.

J.F. cherche emploi stable
STÉNODACTYLO
Paris ou banlieue Sud. Téléphone : 69-24-77-78.

Jeune homme 21 ans, bonne présentation, dégagé O.M., niveau bac, diplôme de technicité analyste programmeur, cherche emploi programmeur ou opérateur débutant. Libre de suite. Tél. : 30-37-04-51.

DOCUMENTALISTE
J.H. 26 ans, maîtrise de document. + spécialisation photo, licence d'hist., rech. poste dans édition, presse ou autre. Tél. : 69-09-55-52.

Entreprise taille humaine vous ch. LA pers. qui gère la FORMATION, prenne en main la DOCUMENTATION et assure la COMMUNICATION int. et ext. Téléphonez-moi : 39-13-55-83.

Comptable F. 45 ans, exp. PME, rech. mi-temps ou temps partiel. Tél. : 43-62-90-27.

TRADUCTEUR TECHNIQUE
commercial et militaire, officier interpr. de l'armée de terre, angl., allemand, franç., 12 a. de carrière à l'étranger, étud. ttes prop. Tél. : 48-67-89-08.

Si vous dirigez un holding ou une entreprise en FRANCE ou AFRIQUE FRANCOPHONE, si vous avez le souci de réduire le coût des consultations et rédactions d'actes extérieurs, si vous pensez à un **SERVICE JURIDIQUE** structuré et efficace à qui vous donneriez une réelle autonomie, je veux bien être le **DIRECTEUR** de ce service.
Libre dans trois mois, à 45 ans, j'ai une bonne formation, de sérieuses connaissances juridiques (commercial, civil, fiscal), 20 ans de pratique (professionnel libéral et cadre), une parfaite maîtrise des contrats et documents sociaux, du traitement de texte, avec une grande disponibilité et une capacité de travail impressionnante.
Ecrire sous le no 8414 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Vous recherchez un gestionnaire pour votre centre de vacances :
J'ai 35 ans, 15 ans d'expérience, de sérieuses références et un fort désir de réussir.
Adressez-vous à J. Gelle, 5, rue Monet, 95120 Ermont. Tél. week-end et après 18 h : 39-15-44-84.

J.H. SÉRIEUX, 32 ans, 10 ans d'expérience, isolation et emballage polystyrène expansé, recherche poste commercial. LIBRE DE SUITE. Ecrire sous le no 6942 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. secrétaire comptable sur informatique, 4 ans exp., BAC G2, cherche emploi stable. Libre rapidement. Ecrire sous le no 6943 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Lycéenne allemande, sportive, 20 ans, aimerait s'occuper d'enfants dans une famille pendant 3 ou 4 sem. (juillet-août) pour améliorer son français. Ecrire à R. Leuchtmann, Kaiserstr. 111, D-1000 Berlin 42, R.F.A.

COMPTABLE (B.P. Arts et Métiers) ch. à faire remplacement. Tél. : (16) 35-42-54-36.

J.F. 24 ans, expérience recherche tous emplois administratifs opératrice de saisie. Tél. : 43-04-22-47.

Elève 1re année BTS-PUB, bonnes réf. scolaires, motivé, recherche pour son STAGE fin d'année AGENCE ou ENTREPRISE lui offrant l'opportunité de partic. à PROJET CONCRET. Ecrire sous le no 8422M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

JOURNAL prof. écriv. traduc. anglais 30 livres, ch. piges et travaux domic. ou temps part. Tél. : 42-54-93-27 ou écr. Mme Rozen, 47 bis, R.-Boinod, 75018, qui transmettra.

---

automobiles



Votre voiture vaut bien 30 % de celle que vous voulez acheter. Alors laissez-la chez nous et repartez au volant d'une Citroën* à faible kilométrage garantie par l'Usine Citroën Département Occasion. Pendant les 10 premiers mois ne payez rien. Rien avant janvier 1988 !

* Financement sous réserve d'acceptation par Crédipar. Exemple pour 10 000 F de crédit : 0F pendant 10 mois, suivis de 38 mensualités de 395 F, hors assurance + 20 F de PF (Perceptions Forfaitaires) par échéance TEG 16,50 %, coût total du crédit (PF incluses) 5 775 F.

Usine Citroën Département Occasion
10, place Etienne Pernet – 75015 Paris – Tél. : 45.31.16.32
50, bd Jourdan – 75014 Paris – Tél. : 45.89.49.89
59 bis, av. Jean Jaurès – 75019 Paris – Tél. : 42.08.86.60
72, rue Molière – 69003 Lyon – Tél. : 78.95.03.88



SPÉCIAL — SECTEURS DE POINTE — INGÉNIEURS

Le Monde — CADRES

Le Monde

EMPLOI

L'expansion des services

L'emploi continue de croître dans les services, équilibrant les pertes enregistrées dans l'agriculture et dans l'industrie.

QUELLE ressemblance y a-t-il entre une femme de ménage, un restaurateur, un informaticien et un épicier ? Une seule peut-être, mais plutôt rassurante pour les personnes concernées. Tous les quatre ont en effet choisi de travailler dans l'un des cinq secteurs d'activité de services dont les effectifs ont crû le plus fortement durant ces huit dernières années.

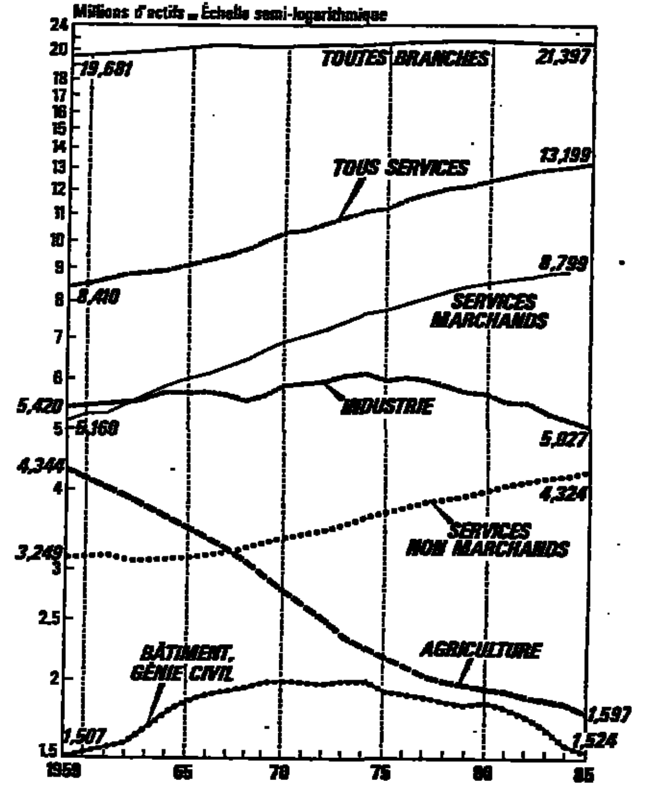
Ce hit-parade de l'emploi dans les services n'est que l'un des aspects de la véritable fresque sur l'évolution de services que vient de publier Claude Fontaine (1). Elle a été rendue publique le 17 mars dans le cadre de la première Journée nationale des services, organisée à Paris par M. Georges Chavanes, ministre délégué auprès du ministre de l'économie, chargé du commerce, de l'artisanat et des services.

Baptisé « L'expansion des services, un quart de siècle en France et dans le monde développé », elle retrace, statistiques précises à l'appui, l'évolution de l'offre et de la demande de services en France et aux Etats-Unis depuis vingt-cinq ans. Sa réalisation a duré plus de dix-huit mois, elle a été financée par le ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur (programme mobilisateur technologie, emploi, travail) et le CNPF.

La centaine de pages consacrée à l'emploi débouche sur un constat plutôt optimiste : l'emploi dans les services continue de croître. En effet, plus des trois quarts des créations d'entreprises ont lieu dans le secteur des services, où l'on trouve déjà plus de 70 % des entreprises françaises, si l'on inclut les transports et télécommunications et le commerce. Résultat de 1973 à 1984, l'emploi dans les services a augmenté globalement en France de 1,5 % équilibrant les pertes d'emploi dans l'agriculture et l'industrie. Certes, cette évolution s'est globalement tassée depuis 1979. Mais la tendance reste à la hausse (+ 0,08 % de 1979 à 1984). Une tendance d'ailleurs confirmée par l'APEC (Association pour l'emploi des cadres) qui estime que, en 1986, 46 % des recrutements ont concerné des emplois du tertiaire (2).

Ces chiffres globaux recouvrent en fait des réalités beaucoup plus disparates selon les secteurs analysés. Comme le précise M. Claude Fontaine, *« l'expansion des services n'est pas un processus homothétique où chaque partie progresserait au même rythme que le tout, mais le résultat d'évolutions de sens et d'intensité différentes »*. Un secteur a ainsi vu ses effectifs salariés diminuer de plus de 70 % : Il s'agit des sociétés de location de machines agricoles ; alors que le record à la hausse (+ 408 %) est détenu par les établissements pour adultes handicapés. Un point extrême, mais qui n'en symbolise pas moins l'extension de l'emploi dans le secteur de la santé et de l'action sociale : + 50 % dans les établissements hospitaliers spécialisés, + 83 % et + 112 % dans les cabinets de médecins et d'auxiliaires médicaux, + 115 % chez les vétérinaires, + 260 % dans les services d'ambulance à domicile, où le nombre de non-salariés a aussi augmenté.

ÉVOLUTION DES EMPLOIS PAR BRANCHES D'ACTIVITÉ



Selon M. Pierre Stroebel, chargé de mission au ministère de la recherche, l'un des deux commanditaires de cette étude, cette « explosion » de l'emploi dans le secteur de la santé devrait se poursuivre : *« Ce phénomène lié aux évolutions socio-démographiques, allongement de l'espérance de vie et augmentation du nombre et du pouvoir d'achat des personnes âgées et retraitées, semble peu dépendant des mécanismes de marché. »* Il est en revanche très lié aux décisions qui seront prises en matière de couverture sociale.

Le secteur des « services marchands aux entreprises », constitue, selon M. Pierre Stroebel, le second axe de développement de l'emploi pour les années à venir. Une tendance qui apparaît clairement dans l'étude de M. Claude Fontaine mais où les disparités sont également très fortes. On observe ainsi une baisse de 13 % à 17 % chez les architectes et les géomètres et de 32 % dans le travail temporaire. Augmentation, en revanche, on s'en serait douté, dans les sociétés d'étude et de conseil en informatique (+ 207 %), et les services divers aux entreprises (surveillance-gardiennage, transport de fonds, cabinets d'études divers), hausse de 55 % à 75 % dans la publicité (55 % pour les créateurs, et 75 % pour les régies), de 44 % chez les experts-comptables.

Dans ces secteurs, ce sont les emplois les plus qualifiés qui se sont davantages développés. Ainsi les cadres supérieurs, cadres techniques, techniciens et agents techniques représentaient 24,2 % des effectifs dans les entreprises de services privées ou semi-publiques en 1983, contre 19,6 % en 1969. Et cette hausse ne peut être entièrement attribuée à un plus grand recours à la sous-traitance de la part des entreprises industrielles au détriment de traitements en interne. Ces entreprises ont en effet elles aussi augmenté leur proportion d'emplois qualifiés qui est passée de 8,3 % à 13,1 % durant la même période.

De nombreuses études récentes confirment ce phénomène. Celle de l'APEC à nouveau : l'analyse des réponses aux questions posées à son panel de 3 445 entreprises sur leurs intentions de recrutement en 1987 montre qu'elles sont plus nombreuses à vouloir accroître leur nombre de cadres (17,1 %) qu'à le diminuer (9,9 % d'entre elles) ; alors que le phénomène est inverse pour le reste des salariés.

Même tendance observée aux Etats-Unis cette fois par Wassily Léontief et Faye Duchin, auteurs d'un livre sur l'impact de l'informatique sur l'emploi (3). Ils estiment, en effet, que l'on aura besoin de trois fois plus d'ingénieurs et de techniciens d'ici à l'an 2000 que d'employés peu qualifiés. A tel point que la baisse du nombre des employés de bureau et de cadres administratifs moyens sera beaucoup plus importante que celle habituellement prévue. Ils ne représenteraient que 10 % des recrutements à effectuer, alors qu'ils constituaient 28 % des effectifs employés en 1978.

Ces considérations sont d'autant plus étonnantes que l'analyse des projections effectuées par le Bureau of Labor Statistics, émanation du département du travail américain, et publiées en novembre 1985, avait pu laisser croire que le développement de l'emploi tertiaire dû à la multiplication des emplois peu qualifiés (emplois MacDo, par exemple, pour définir les vendeurs de hamburgers).

Ecarts de salaires

« Conclusion hâtive », estime M. Claude Fontaine. La tendance qui se dégage de ces projections est différente sinon inverse : pour un accroissement global de 15 % du nombre des actifs, celui des techniciens (de l'industrie ou des services) augmenterait de 29 % (dont + 50 % pour les techniciens en électricité et en électronique, + 72 % pour les programmeurs, + 98 % pour les assistants d'hommes de loi), celui du personnel de direction et de ses auxiliaires de 22 % (dont + 35 % pour les experts-comptables et + 32 % pour les spécialistes de gestion du personnel), tout comme celui des spécialistes hautement qualifiés, de formation universitaire, parmi lesquels les ingénieurs en électricité et en électronique (+ 53 %), les ingénieurs systèmes en informatique (+ 69 %), les juristes (+ 35 %), les infirmières diplômées (+ 33 %), les médecins et chirurgiens (+ 23 %) ; puis viennent les professions commerciales (+ 20 %), les métiers de services divers (+ 19 %) et avec une croissance moindre que la moyenne, les métiers des transports (+ 14 % hors conducteurs d'engins industriels), les emplois de bureau (+ 10 %), l'ensemble des contremaîtres, ouvriers professionnels, spécialisés et manœuvres (+ 8 %) et les métiers agricoles (- 3 % ; mais + 12% pour les jardiniers).

En France comme aux Etats-Unis on devrait donc assister à un accroissement plus rapide des emplois les plus qualifiés.

Il est un point, en revanche, sur lequel les modèles américain et français semblent diverger ; c'est celui des salaires. En 1983, aux Etats-Unis, le salaire moyen dans l'ensemble des services (administrations incluses) était inférieur à 17 % à celui de l'industrie, alors que cet écart n'est que de 1 % en France. Mais à nouveau les écarts de salaires sont relativement importants d'une catégorie de services à une autre. On n'est guère étonné d'apprendre que les « organismes financiers » procurent les salaires les plus élevés (de 3,4 % supérieurs à ceux de leurs homologues de l'industrie, pour un cadre supérieur, 9,7 % pour un cadre moyen, et 15,8 % pour un employé). En revanche, les salaires sont particulièrement bas dans l'hôtellerie-restauration (près de 30 % de moins pour un cadre supérieur, 27 % de moins pour un cadre moyen et 22 % pour un employé).

Pour arriver à pourvoir ces postes à responsabilité, les entreprises devront recruter à l'extérieur. *« Les banques, les assurances, la Sécurité sociale, les postes et télécommunications et autres administrations ont en effet dans le passé recruté de nombreux jeunes sans qualification »*, note M. Pierre Stroebel. Aucune formation permanente ne sera suffisante pour pourvoir ces entreprises en personnel d'encadrement suffisant.

Ce constat apparaît clairement dans l'étude sur « L'impact des transformations des services financiers sur le travail, les qualifications et la formation », réalisée par MM. Olivier Bertrand et Thierry Noyelle sous l'égide de l'OCDE/CERI (4). Ils observent *« une croissance rapide du nombre de spécialistes se distinguant des cadres traditionnels »*, dans des techniques parfois très pointues, du domaine de l'informatique bien sûr, mais aussi du marketing, de la stratégie, de la formation et de certaines opérations financières. *A contrario, « au niveau intermédiaire (employés qualifiés, petits cadres, personnel d'agence), on assiste surtout à une diversification des qualifications liée notamment au passage des tâches administratives à celles de commercialisation »*. Ces employés doivent donc être beaucoup plus polyvalents et capables d'exécuter des tâches tant administratives que commerciales.

Pour répondre à cette demande, les systèmes de formation devront s'adapter. A côté des écoles d'ingénieurs et des écoles de commerce, ou dans leur prolongement, vont devoir s'ouvrir des filières de formation spécialisées dans les services. L'Ecole supérieure de commerce de Lyon vient de montrer la voie en créant un mastère spécialisé (MS), diplôme de 3e cycle, sur le management des sociétés de services aux entreprises *(voir encadré)*.

L'étude de M. Claude Fontaine pourra inciter d'autres universités ou écoles à suivre cet exemple.

ANNIE KAHN.

(1) *L'expansion des services. Un quart de siècle en France et dans le monde développé*, par Claude Fontaine. 380 F TTC en vente à Rexervices, 141, boulevard Haussmann, 75008 Paris ; tél. : 43-59-04-56.

(2) Panel Entreprises ; APEC ; 51, boulevard Brune, 75014 Paris ; tél. : 40-52-20-00.

(3) *The Future Impact of Automation on Workers*, par Wassily Léontief et Faye Duchin, Oxford University Press. Une synthèse de cette étude a été réalisée par Claude Vimont et publiée ce mois-ci dans le no 56 des Analyses de la SEDEIS.

(4) *L'impact des transformations des services financiers sur le travail, les qualifications et la formation*, par Olivier Bertrand et Thierry Noyelle. OCDE/CERI.

Le travail considéré comme un sport

UNE société qui vend du papier vient de recruter sept attachés commerciaux. Parmi eux, quatre sportifs de haut niveau ont été sélectionnés. Un karatéka, un ancien nageur, un footballeur et un tennisman. Une entreprise de semi-conducteurs a embauché un marathonien pour occuper un poste technique, et pas seulement à cause de son BTS en électronique. Une autre société d'informatique a parié sur Earl Ferguson, un ex-roi des salles de gymnastique et grand prêtre de l'aérobic.

Ces quelques exemples, récents, ont tous un point commun. Un cabinet de recrutement a créé il y a peu de mois un nouveau département spécialisé : « Job sport ». Parce qu'il s'est avisé que le profil des athlètes de compétition pouvait correspondre aux besoins de l'entreprise. Mais aussi pour faire face, comme ses concurrents, à la baisse des candidatures de qualité, devenues trop rares pour une demande toujours plus forte.

Pourquoi explorer cette voie ? *« S'il fonctionne comme sur les stades, le sportif présente bien des avantages »*, proclame M. Bruno Scudeller, le consultant à l'origine du projet. *« Pensez, il y aura un champion dans l'équipe ! »*

Sportif lui-même, *« mais malheureusement pas de haut niveau »*, M. Scudeller consacre ses loisirs à la préparation des champions du monde de karaté, Emmanuel Pinda et Sophie Berger. *« Voilà des gens,* dit-il, admiratif, *qui jouent leur carrière sportive sur un combat de trois minutes tous les deux ans et qui, pour cela, s'entraînent tous les jours, acceptent des sacrifices. »*

D'où l'idée. Les qualités mises en évidence dans leur spécialité, ils pourraient tout aussi aisément les employer dans la vie professionnelle, pour peu que l'on cherche un tempérament avant une formation. Le plus souvent, ils connaissent pourtant des problèmes d'intégration dans la vie active, n'ayant ni expérience ni diplômes. Beaucoup ont abandonné leurs études ou ne les ont pas prolongées. A l'inverse, les employeurs recherchent parfois désespérément des battants, des gagneurs, principalement pour leurs équipes commerciales. Ils peuvent être séduits par ces puissants caractères, très motivés, qui ont le sens du groupe et le goût de l'effort.

« L'acquis peut venir en plus, l'inné c'est différent », résume M. Scudeller. Un ancien sportif peut apporter son charisme qui jouera sur sa capacité à convaincre. Il produira une identification, parmi ses collègues, qui influencera à son tour la clientèle. *« Un gain de temps »*, prétend-il.

Côté athlètes, la proposition a été plutôt bien accueillie dès qu'elle a été connue. Elle permet d'envisager une solution pour l'avenir. Une association comme l'AFIS (Association française pour l'insertion des sportifs), dirigée par l'épéiste Philippe Riboud, y trouve un complément à sa propre activité. *« Même l'INSEP — Institut national du sport et de l'éducation physique — connaît ces difficultés pour ceux qui, ayant pourtant beaucoup travaillé, ne pourront devenir professeurs. Or leur motivation devrait leur permettre de s'adapter. »*

Le besoin d'être rassuré

Quant aux fédérations sportives, poursuit M. Scudeller, elles y voient l'occasion de répondre à une préoccupation qu'elles ne savent pas assumer. *« Tout sportif a besoin d'être rassuré sur l'issue de sa carrière, et les fédérations y trouvent un élément sécurisant. »* Un partenariat se développe avec elles.

Côté entreprises, ce sont, bien entendu, les directeurs du personnel qui sont ou ont été sportifs eux-mêmes qui réagissent le mieux. Mais tous sont cependant sensibles à l'argumentaire. *« A un niveau donné de sport, il faut être stratège ou technicien,* fait observer M. Scudeller. *On devient très pro, très méthodique et organisé. Rien n'est laissé au hasard. »* Ces qualités sont appréciables, d'autant que l'athlète, par ses contrats, est *« un homme de communication, qui sait faire de la relation publique »*.

Par ses voyages, avec la nécessité de s'acclimater dans divers milieux et de conserver en même temps son objectif, le sportif a développé des aptitudes qui peuvent attirer l'entreprise. *« Il présente une personnalité forte, forgée pour la compétition,* conclut M. Scudeller. *Elle ne demande qu'à s'exprimer dans la vie professionnelle. »* Le travail considéré comme un sport. Mais, en pratiquant le sponsoring, les entreprises elles-mêmes n'ont-elles pas montré la voie ?

ALAIN LEBAUBE.

● **Les métiers du journalisme.** — Avec la multiplication des nouveaux médias, les métiers du journalisme devront aussi évoluer. Odile Conseil, professionnelle du secteur, analyse avec précision toutes les facettes de cette profession fascinante : ses filières de formation, ses spécialités. Les quelques dizaines de journalistes interviewés (rédacteurs, secrétaires de rédaction, dessinateurs, photographes...) témoignent de la diversité de cette profession.

★ *Les métiers du journalisme*, Odile Conseil, collection « L'Etudiant pratique », 52 F.

● **La carrière des jeunes.** — « Quelle évolution de carrière pour les jeunes ? » Pour mieux répondre à cette question, le CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) lance une enquête auprès de 25 000 jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 1984, toutes disciplines confondues (sauf les étudiants en médecine ou en pharmacie). Une étude dont le budget a été évalué à 3,7 millions de francs. Près de 40 % de la population concernée seront ainsi contactés par courrier. Les résultats de l'enquête seront publiés fin 1988.

Des formations spécifiques

« ON ne gère pas une société de services comme une entreprise industrielle, selon des modèles hérités du dix-neuvième siècle », affirme Pierre Eiglier. Pour ce professeur à l'université d'Aix-en-Provence, coauteur avec Eric Langeard d'un livre sur le marketing des services (1), *« la fabrication, le marketing et la commercialisation d'un service »* obéissent à des règles spécifiques, essentiellement dues au fait que *« le consommateur d'un service participe étroitement à sa fabrication »*.

Cette forte interaction entre le client et son fournisseur ont des incidences non seulement sur la fabrication et la vente des prestations, mais aussi sur la gestion du personnel en contact permanent avec la clientèle. Le développement stratégique d'une entreprise de services et sa gestion financière se démarquent également de celles d'une société industrielle : on ne peut par exemple comptabiliser les actifs d'une société de services, constitués essentiellement de savoir-faire, aussi facilement que des équipements industriels.

Ces spécificités nécessiteraient donc un enseignement adapté, que très peu d'universités et de grandes écoles dispensent aujourd'hui en France.

Précurseurs en la matière, Pierre Eiglier et Eric Langeard ont créé, il y a six ans, le premier diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de « management des activités de services », dans le cadre de l'Institut d'administration des entreprises d'Aix-en-Provence (2). Mais il n'est ouvert qu'à une quinzaine d'étudiants par an ; ceux-ci n'ont pas, pour la plupart, d'expérience en entreprise.

En revanche, le mastère spécialisé consacré au « management des sociétés de services aux entreprises », qui vient d'être créé par l'Ecole supérieure de commerce de Lyon (3), est plus spécialement destiné aux cadres travaillant déjà dans des sociétés de services. Ce programme assurera une formation en alternance : les cours ayant lieu deux soirs par semaine, les participants pourront en effet continuer d'exercer leurs fonctions dans leurs entreprises.

Ce mastère comprend :

— un programme de deux cent cinquante heures de cours sur le marketing des services, les systèmes d'organisation et d'animation, l'exploitation et la gestion interne, la stratégie et le développement, les méthodologies d'études et de recherches ;

— un travail d'application en entreprise, projet individuel encadré par un professeur du programme sur un thème choisi avec l'entreprise.

Pour l'année 1987-1988, les cours se dérouleront de septembre 1987 à mars 1988, et le travail d'application se fera entre avril et décembre 1988.

(1) *Servuction, le marketing des services*, par Pierre Eiglier et Eric Langeard ; ed. McGraw-Hill ; mars 1987.

(2) IAE d'Aix-en-Provence, boulevard des Camus, 13540 Payricard ; tél. : 42-92-10-50.

(3) ESC Lyon, 23, avenue Guy de Collongue, 69132 Ecully Cedex ; tél. : 78-33-81-22.

« Le Guide du premier emploi »

Destiné aux jeunes — à tous les jeunes, — *le Guide du premier emploi* a été conçu pour être pratique. Outre les conseils sur la manière de rédiger un CV, de préparer un entretien d'embauche ou encore de vivre psychologiquement cette période de recherche, assez habituels dans ce type d'ouvrage, Jean Gall fournit une liste exhaustive de toutes les possibilités offertes. Rien n'y manque pour ceux qui n'ont pas la chance de sortir du système scolaire bardés de diplômes, ni le descriptif des différents dispositifs jeunes, ni les stages, ni les TUC.

Quantité d'adresses sont données, qui devraient faciliter une exploration systématique en tirant profit de toutes les formules de soutien.

★ *Le Guide du premier emploi*, par Jean Gall. Editions Marabout, no MS 740, 370 pages.

AFFAIRES

Hachette rejoint « le Monde » dans son projet d'imprimerie

A peine terminée la bataille du redressement, *le Monde* s'est lancé, l'an dernier, dans celle du *développement*. Celui-ci passait, entre autres, par l'acquisition d'un matériel d'impression ultramoderne, nous permettant de conserver le format auquel nos lecteurs sont attachés, d'améliorer la lisibilité de nos articles, d'utiliser la couleur tant pour la publicité que pour les cartes et les graphiques, de diviser le journal en plusieurs cahiers, en vue de faciliter une diversification thématique ou régionale.

L'investissement nécessaire à l'achat de ce matériel et du terrain à Ivry-sur-Seine, où il sera déployé, est *très important : de l'ordre de* 300 millions de francs. L'assainissement des comptes de l'entreprise, au cours des deux derniers exercices, nous permet d'en assurer seuls, si nécessaire, le financement grâce à divers emprunts et à un crédit fournisseurs : c'est la condition du maintien de notre indépendance. Mais il va de soi qu'il y a tout intérêt à ce que nos nouvelles rotatives ne tournent pas uniquement le temps d'imprimer *le Monde*, soit de quatre à cinq heures par jour. Il y a place à Ivry pour sortir également un grand quotidien du matin, ou plusieurs petits, *ainsi que* des hebdomadaires.

C'est dans cette perspective que se sont engagées avec le groupe *Presse Hachette, désireux de lancer* un quotidien populaire du matin, les négociations qui ont abouti à la *signature le 16 mars de l'accord* faisant l'objet du communiqué commun ci-contre. Il va de soi que cet accord est *purement* industriel et que le groupe Presse Hachette n'entre pas dans le capital de la SARL Le Monde, *lequel reste inchangé, mais dans* celui de la filiale Le Monde-Imprimerie, société anonyme dont *l'assemblée générale* de la SARL a approuvé à l'unanimité, le jeudi 12 mars, la création. Le seul objet de la nouvelle société est l'impression de journaux. *Le Monde* détiendra 66 % des actions et en assurera la présidence et la direction.

Précisons que si l'accord est conclu dans la perspective du lancement par Hachette, à la fin de 1988, d'un nouveau quotidien populaire du matin, il n'interdit bien naturellement nullement au Monde-Imprimerie de tirer d'autres publications. Ainsi se trouverait assurée une rentabilité optimale de cet investissement qui porte, on l'a bien compris, sur le long terme. Au moment où il a été décidé, l'ampleur des sommes engagées, le pari technologique qu'il impliquait, pouvaient le faire paraître audacieux. Tout indique aujourd'hui qu'il était parfaitement raisonnable.

A. F.

[Le Monde-Imprimerie est une société anonyme au capital de 50 millions de francs à laquelle la SARL Le Monde tranférera le terrain acheté à Ivry-sur-Seine, les bâtiments et les matériels qui y seront installés.

En cas de non-lancement ou de cessation de parution du quotidien projeté par le groupe Presse Hachette et en l'absence de solutions de substitution acceptables par les deux parties, *Le Monde rachèterait les 34 % du capital*, et les financements apportés par Hachette seraient transformés en prêts à long terme.]

Le communiqué commun

Hachette et *le Monde* ont publié, le mardi 17 mars, le communiqué suivant :

« Le groupe Presse Hachette vient de signer un accord industriel avec *le Monde*, aux termes duquel il s'associe à hauteur de 34 % au capital de la nouvelle société le Monde-Imprimerie SA, destinée à exploiter l'usine dont la construction démarre à Ivry-sur-Seine.

» Cette imprimerie, dont la première rotative sera opérationnelle à l'automne 1988, assurera l'impression du *Monde* – quotidien du soir – et donnera au groupe Presse Hachette les moyens lui permettant d'assurer *le lancement de son projet* de quotidien national du matin (projet Omega).

» Equipée de deux rotatives Wifag ultra-modernes, cette imprimerie permettra l'impression en couleurs, sur cahiers séparés, l'automatisation et la programmation de la production et de la distribution. Elle sera l'une des plus modernes d'Europe, et la plus performante de la région parisienne. »

Luchaire étudie la proposition d'OPE lancée par Epéda

La société Epéda-Bertrand-Faure (EBF – 3,5 milliards de francs de chiffre d'affaires), premier producteur européen de sièges automobiles, a lancé une offre publique d'échange sur les titres de la société Luchaire *(voir nos dernières éditions d'hier)*. Avec l'appui du groupe Worms et de la BNP, EBF souhaite prendre le contrôle de Luchaire. La direction de cette dernière, qui prendra sa décision lors d'un conseil de surveillance avant la fin de la semaine, ne semble pas accueillir défavorablement cette offre. Il est vrai que Luchaire, dont le chiffre d'affaires (1,8 milliard de francs en 1986) se partage entre les équipements automobiles (échappements, amortisseurs), l'armement et l'aéronautique, risque d'avoir du mal à consolider le redressement opéré depuis quelques années. *L'activité armement* est en perte de vitesse (245 millions de chiffre d'affaires prévu en 1987 alors qu'il lui en faudrait 620 millions pour tourner normalement), notamment en raison de la diminution *des commandes* de l'Etat français. C'est ce qui a poussé la société à s'orienter vers l'exportation. Elle a été mise en cause l'année dernière pour la livraison de munitions à l'Iran.

Du côté d'EBF, on insiste sur le renforcement dans l'activité automobile que favoriserait le rapprochement avec Luchaire. Mais celui-ci permettrait aussi à EBF de poursuivre sa diversification, amorcée en 1982 avec le rachat *des bagages* Delsey, et d'accroître son potentiel technologique et industriel. EBF, par le biais de *cessions de blocs* (notamment avec le groupe Worms), se trouve potentiellement détenteur de près *de 20 % du capital* de Luchaire. L'offre d'échange pourrait se faire sur la base d'une action *Epéda contre quatre actions* Luchaire. Le capital de Luchaire – qui avait fait l'objet de rumeurs d'OPA *en 1986* – est *actuellement* détenu par le groupe AXA (16 %), le groupe Worms (10 %), une holding du groupe Suez, Penhoët (6,8 %), et le GAN (6,8 %), le reste étant dans le public.

C. B.

Le japonais Fujitsu contraint de renoncer à Fairchild

Le protectionnisme américain s'étend aux hautes technologies

Le groupe japonais Fujitsu a renoncé, le lundi 16 mars, à prendre le contrôle du fabricant américain de circuits intégrés, Fairchild. Un accord de *principe, qui restait* soumis à l'aval des autorités américaines, avait été conclu en octobre dernier entre la firme nippone et le groupe franco-américain Schlumberger, le numéro un mondial des services pétroliers, propriétaire de Fairchild, prévoyant la cession à Fujitsu de 80 % de Fairchild. Le montant de la transaction, bien que non révélé officiellement, était estimé à 200 *millions* de dollars dans les *milieux* financiers américains.

La décision de Fujitsu est justifiée par la *« controverse politique »* soulevée par cette opération aux Etats-Unis. Le 12 mars, MM. Caspar Weinberger, secrétaire d'Etat américain à la défense, et Malcom Baldridge, secrétaire d'Etat au commerce, étaient montés au créneau pour indiquer qu'ils s'opposeraient à cette reprise (*le Monde* du 14 mars).

Cette opposition à l'opération met en lumière une double préoccupation américaine dans les secteurs de pointe : un déficit commercial croissant vis-à-vis *du Japon d'abord, une* perte de suprématie, voire un début de retard technologique ensuite, dont les conséquences en matière de défense pourraient être *« dramatiques »*, selon le terme même d'un rapport publié par le Pentagone en février dernier.

Si le déficit commercial américain global est un phénomène connu (147,7 milliards de dollars), l'est moins, en revanche, le fait qu'il ne provient pas seulement du pétrole, de l'acier ou des automobiles, mais aussi du secteur de haute technologie. Les échanges américains d'électronique s'inscrivent en rouge de 13,1 milliards de dollars en 1986, dont 11,4 milliards pour les téléviseurs, magnétoscopes et hifi, mais aussi 4,1 milliards sur les composants électroniques. L'industrie américaine reste excédentaire sur les instruments (+ 2 milliards) et les ordinateurs (+ 2,3 milliards), mais encore faut-il noter que ces deux postes sont lourdement négatifs avec le seul Japon (de 0,6 et 5,2 milliards de dollars).

Ces chiffres, dont les Américains commencent à prendre conscience, ont provoqué *un quasi-affolement*. Que l'Amérique importe des aciers, soit. Mais des circuits intégrés ! Toute la spécialisation de l'industrie du pays – et sa fierté, – qui veut qu'on laisse peu à peu aux autres les produits banalisés pour se concentrer sur les plus modernes nés de la higt-tech, se voyait remise en cause. Les rapports et les études se sont donc multipliés et l'on découvrait que la stratégie de type « rouleau compresseur » des Japonais avait provoqué des ravages.

Alors que les Américains exerçaient, il y a encore dix ans, une écrasante suprématie dans les puces, le cœur de toute l'électronique, les trois premiers constructeurs mondiaux en 1986 avaient pour nom : Nippon Electric Cie (NEC), Hitachi et Toshiba. Parmi les dix premiers : six japonais et seulement trois américains (Motorola, Texas Instruments et Intel).

Le quasi-monopole des Etats-Unis s'est réduit, et ils ne contrôlent plus que 50 % de la production mondiale de semi-conducteurs, *les Japonais en ont* pris désormais 43 %. Si les groupes américains maitrisent encore les microprocesseurs, ils sont, en *revanche*, en train de perdre la bataille des mémoires, des produits qui ont la vertu, selon les professionnels, de *« tirer la technologie vers l'avant »*. L'avenir est donc plus menaçant encore.

Les appels alarmistes ont alors *convergé vers Washington, au Congrès* et à la Maison Blanche. A la suite d'enquêtes, les fabricants américains ont convaincu les autorités que la percée nippone s'expliquait, entre autres, par des prix de dumping, et des négociations s'engageaient avec Tokyo. Le gouvernement japonais céda, et le ministère du commerce extérieur et de l'industrie (MITI) contraignait les groupes nippons à n'exporter leurs puces qu'au-dessus d'un prix plancher fixé... par les Américains. Mais, complexe, *cet accord n'a eu, dans la réalité*, que peu d'effet. Les géants nippons, pour le contourner, se sont engagés, notamment, dans une phase d'investissements directs aux Etats-Unis : la reprise de Fairchild par Fujitsu s'inscrivait dans ce cadre.

L'accord donc, même s'il est respecté, ne *suffira plus* à *redonner du* souffle aux fabricants d'outre-Atlantique. Désormais, ils réclament la mise en œuvre de mesures plus globales : d'ordre protectionniste, comme le blocage des investissements japonais, et d'ordre structurel (aide accrue, allégement des procédures antitrust, assouplissement des règles d'exportation vers les pays de l'Est, etc.). La panoplie est large.

Même si ces mesures entrent en contradiction totale avec le libéralisme *affiché de M. Reagan, la question* posée semble suffisamment grave et stratégique pour qu'une quasi-unanimité se fasse, du Pentagone au ministère du commerce en passant par la CIA, en faveur d'une redéfinition complète, morceau par morceau, de la politique industrielle américaine en matière de haute technologie.

ERIC LE BOUCHER.

Redistribution des cartes en France

La crise persistante dans l'industrie mondiale des composants, où la reprise se fait toujours attendre, accélère les redistributions des cartes pour les deux fabricants français Thomson et Matra. On reparle aujourd'hui *d'un rapprochement entre l'italien* SGS et le français Thomson-Composants et de l'entrée d'un troisième partenaire dans le tandem Matra-Harris.

Accréditant les rumeurs circulant depuis le début de l'automne sur une alliance franco-italienne, le quotidien *la Repubblica* a annoncé que le comité exécutif de la STET – la holding d'Etat qui coiffe SGS – a donné son accord à la création d'une filiale commune entre les deux groupes. Selon le journal italien, Thomson et SGS en seraient actionnaires *chacun à 40 %, le reste du capital* étant encore ouvert. Les deux groupes mettraient en commun leurs activités dans le secteur (y compris la firme américaine Mostek rachetée il y a dix-huit mois par Thomson), à l'exception éventuellement des composants militaires.

Alors que le projet avait toujours été démenti jusqu'ici par le groupe français, on se contente maintenant d'un *« sans commentaires »* à Paris. *Il* est vrai que le rapprochement avait notamment buté ces derniers mois sur la *question de savoir qui assurerait* le management de la nouvelle entité.

Cette opération, si elle se confirme, concerne deux entreprises qui se connaissent déjà : en effet, elles ont décidé en décembre de développer en commun des mémoires puissantes de 4 mégabits dans le cadre d'Eurêka.

Elle répond toutefois à la logique industrielle, dans un secteur où les coûts de recherche sont extrêmement élevés et où les industriels doivent impérative*ment innover pour survivre*.

Les grands groupes mondiaux – japonais en tête – se sont d'ailleurs lancés dans une course à la puissance, à coups d'annonces spectaculaires, avec un seul objectif : mettre au point des composants toujours plus performants et toujours moins chers.

Le nouvel ensemble né du rapprochement se hisserait au deuxième rang européen dans les composants derrière Philips (sixième fabricant mondial). SGS, sixième européen, et Thomson-Mostek (déjà deuxième européen), *pèseraient donc plus lourd* sur la scène mondiale.

La situation est légèrement dif*férente pour Matra-Harris : le partenaire* américain, associé à 50/50 avec Matra, souhaite depuis plusieurs mois abaisser sa participation dans cette société, redevenue déficitaire en 1986. Aussi négocie-t-il l'entrée d'un nouveau partenaire. La rumeur a longtemps couru qu'il pourrait là aussi s'agir de SGS. Mais le projet *d'accord entre Matra et le suédois* Ericsson pour reprendre la CGCT (Compagnie générale de constructions téléphoniques) *prévoit* aussi une coopération dans les composants.

Si ces deux opérations devaient aboutir, il s'agirait d'un revirement fondamental pour l'industrie française, contrainte désormais de s'allier.

F. V.

Du personnel privé pour les services publics locaux

M. Yves Galland, ministre délégué chargé des collectivités locales, a annoncé, le 12 mars, une série de mesures pratiques visant à améliorer le fonctionnement des services publics locaux, qu'ils soient assurés par les communes elles-mêmes, sous la forme de régie, ou qu'ils soient exploités par des sociétés privées.

« Le cadre juridique et législatif actuel est, dans l'ensemble, satisfaisant, a déclaré le ministre. *Sa souplesse laisse aux élus une vraie liberté de choix dans le mode de gestion, et je n'envisage pas de le modifier. »*

Le ministre veut, toutefois, améliorer l'information financière des élus locaux, qui ne connaissent pas toujours de façon précise les coûts de revient des services qu'ils offrent aux citoyens. D'ici à la fin de l'année, un guide de comptabilité analytique sera mis au point, et un service d'information et de comparaison par minitel va être lancé sous le nom de COLOG. Un modèle de contrat de concession ou d'affermage des cantines scolaires va être élaboré et envoyé aux maires. Par ailleurs, le ministre a indiqué que, à *la suite d'un avis rendu par* le Conseil d'Etat, la formule de la gestion déléguée à une société privée *pourrait s'appliquer désormais* aux services publics administratifs et pas simplement aux services industriels et commerciaux (ordures, eau, assainissement, éclairage, espaces verts).

M. Galland s'est enfin engagé à assouplir les règles d'emploi du personnel en cas de gestion déléguée. Le recrutement d'agents de droit privé sera possible dans les services publics locaux à caractère industriel ou commercial. De même, seront élargies les facultés pour les maires de recruter du personnel contractuel.

La plupart de ces dispositions seront étudiées à partir du 9 avril par le Parlement, dans le cadre de l'examen du projet de loi sur la fonction publique territoriale...

F. Gr.

Economie

CONJONCTURE

Des résultats encore médiocres

Le commerce extérieur français enregistre un déficit de 400 millions de francs en février

Avec un déficit de 400 millions de francs en données corrigées des variations saisonnières (2,4 milliards en données brutes), le commerce extérieur de la France fait moins piètre figure en février qu'en janvier. Le premier mois de 1987 s'était en effet soldé par un solde négatif de 2,5 milliards de francs.

Nul pourtant ne pavoise, même si le recul des exportations en janvier est effacé par la progression de 8,9 % des exportations qui atteignent 73,8 milliards de francs. Les importations, après avoir pratiquement stagné, ont repris une courbe ascendante plus marquée de 5,8 % sur un mois pour représenter 74,3 milliards de francs.

Grâce aux bons résultats de décembre 1986, la moyenne des trois derniers mois se situe toujours un peu au-dessus de l'équilibre avec 260 millions d'excédent mensuel. Cette tendance reste pourtant insuffisante pour espérer un redressement rapide. Elle paraît même particulièrement décevante en période de stagnation de la consommation et de faible progression de l'investissement. Le ministre du commerce extérieur, M. Michel Noir, l'a reconnu en estimant que cette tendance a la simple stabilisation *« autour de l'équilibre »* devrait être *« la caractéristique de l'ensemble du premier semestre »*. Le ministre de l'économie, M. Edouard Balladur, renchérissait pour sa part en jugeant que les résultats de février n'étaient pas *« encore satisfaisants »*.

Le tassement du solde agro-alimentaire, sensible tout au long de 1986, s'est confirmé le mois dernier avec un excédent limité à 2 milliards de francs contre 2,4 milliards en janvier. La facture pétrolière, particulièrement lourde durant le premier mois de 1987 (8 milliards de francs), en raison de la vague de froid et d'un phénomène de stockage, retrouve un niveau plus acceptable de 6,5 milliards. On imagine pourtant mal, dans un avenir proche, un allégement de ce poste. La « manne pétrolière » de 1986 est bel et bien tarie comme en témoigne la hausse de 2,4 % du coût, en francs, de la tonne de brut importée en février. Et, même décalée dans le temps, la baisse des coûts du gaz ne sera que d'une aide limitée.

Mais c'est une fois de plus le caractère anémique de l'excédent industriel qui suscite les inquiétudes les plus vives. Avec 1,4 milliard de francs en février, ce solde positif paraît bien médiocre comparé à la moyenne mensuelle de 3 milliards enregistrée l'an dernier et franchement préoccupant comparé à celle de 7 milliards de 1985. Le léger rebond du mois dernier par rapport à l'excédent de 800 millions de janvier recouvre quelques signes ténus d'encouragement.

Le secteur automobile retrouve un excédent « naturel » de 1 milliard de francs après avoir plongé et enregistré un solde positif de 45 millions seulement en janvier. Les biens d'équipement professionnels, excédentaires de 430 millions de francs après un maigre 57 millions un mois auparavant, tirent également assez bien leur épingle du jeu en dépit de la vente d'un seul Airbus en février contre deux chaque mois en moyenne l'an dernier. Dans ce secteur, les exportations se situent sensiblement au-dessus des résultats de 1986.

Il n'empêche que le solde industriel français aurait été négatif de 1,1 milliard de francs sans l'appoint militaire. Dans la mesure où, comme les grands contrats, les commandes militaires se sont amenuisées, leurs retombées positives au fil des mois seront de plus en plus discrètes, rendant d'autant plus nécessaire une relève de l'industrie civile qui s'annonce délicate.

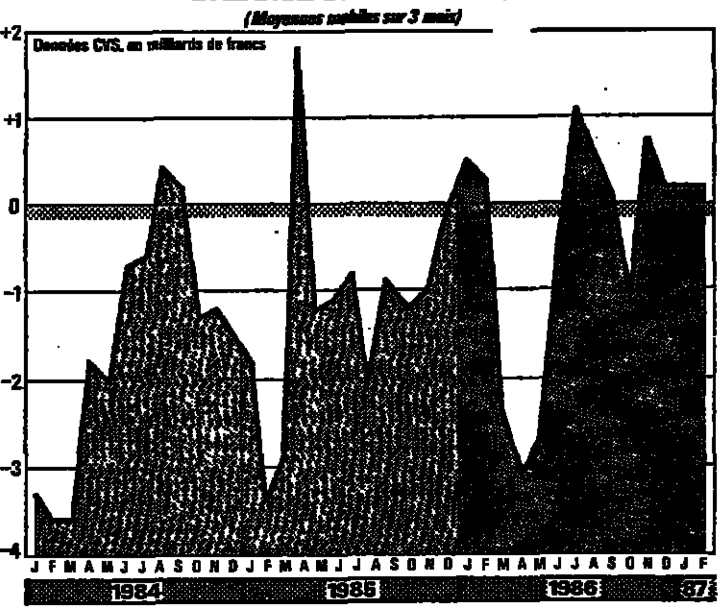
Au moment où la concurrence entre pays industriels devient de plus en plus acharnée, la position de la France ne s'améliore guère dans les pays de l'OCDE. Le déficit avec le Japon s'est légèrement amoindri à 1,7 milliard de francs en février contre 1,9 milliard un mois auparavant; il retrouve un cours plus normal de 300 millions de francs avec les Etats-Unis après le curieux excédent de 500 millions du premier mois de l'année. Par contre, il se creuse avec l'ensemble de la CEE et atteint 5,6 milliards contre 4,5 milliards en janvier et 4,3 milliards en février 1986.

Une détérioration imputable essentiellement à l'agro-alimentaire et qui recouvre des réalités très diverses. Le déficit avec l'Italie fait un bond de 740 millions pour atteindre 800 millions de francs. Au moins les échanges prennent-ils un tour plus satisfaisant avec la RFA : les exportations de la France vers ce partenaire cible ont progressé de 16,8 % en février. Une lueur d'espoir qui rend d'autant plus nécessaire l'effort décidé par M. Noir sur d'autres marchés comme l'Espagne et surtout l'Italie.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

BALANCE COMMERCIALE

(Moyennes mobiles sur 3 mois)





La hausse des prix de détail s'est nettement ralentie

La hausse des prix de détail, qui avait été forte en janvier, s'est très nettement ralentie en février : + 0,1 ou + 0,2 % selon les premières estimations de l'INSEE. Faut-il voir dans ce bon résultat un retour à la normale après le dérapage de janvier (+ 0,9 %) ? Ou bien le calme du mois dernier n'est-il que passager ?

En janvier, la moitié de l'augmentation des prix avait été provoquée par la hausse des produits pétroliers. En février, ceux-ci ont baissé, de façon importante pour le fioul, légèrement pour l'essence. Il y a donc là, dans des variations qui échappent totalement à la France, une bonne partie de l'explication du résultat de février. Mais le gouvernement n'est pas resté inactif. Il a obtenu qu'EDF abaisse ses tarifs domestiques de 0,5 % à compter du 1er février, alors que l'entreprise publique demandait une hausse d'au moins 1,7 %. GDF a été également prié d'anticiper une baisse d'abord prévue en avril : celle-ci a eu lieu le 12 février (– 3,2 %).

On peut dire *grosso modo* que, sans la baisse des cours du pétrole et sans les interventions des pouvoirs publics sur les tarifs d'EDF-GDF la hausse de février aurait été deux fois plus forte. Echaudé par la mésaventure de janvier, qui avait vu la libération des prix des services peser lourdement sur l'indice, le gouvernement est intervenu dans d'autres domaines pour obtenir que des hausses soient retardées. Il en a été ainsi pour l'automobile (prévue pour la mi-février, l'augmentation n'interviendra que le 20 mars) et d'une certaine façon pour le tabac (la hausse demandée pour le 1er février n'a pas eu lieu). Enfin, le ministre de l'économie est intervenu auprès des supermarchés pour qu'ils baissent les prix de la viande, les cours à la production ayant fléchi depuis des mois.

Que l'action gouvernementale ait pesé sur les prix, cela est évident, et de bonne guerre pourrait-on dire, aucun pouvoir ne pouvant s'en dispenser complètement, fût-ce au prix de certaines contradictions avec le principe de liberté (les constructeurs d'automobiles, très endettés, subiront un manque à gagner en retardant les hausses). En revanche, le bon résultat de février, dont les détails ne seront connus que dans dix jours laisse deviner une évolution assez sage des prix alimentaires et des prix des produits manufacturés. Une question se pose encore : comment ont évolué les tarifs des services après leur spectaculaire dérapage de janvier ?

AL. V.

Le Conseil économique et social vote le projet d'avis sur l'avenir de la planification

Le Conseil économique et social a approuvé, mercredi 11 mars, le projet d'avis présenté par M. Velitchkovitch sur la réforme de la planification, par 163 contre 19 (la CGT ainsi que MM. Philippe Herzog, Claude Quin et Raymond Minot) et une abstention (M. Jean-Claude Delarue).

Le projet d'avis recommande le maintien du commissariat général au Plan et d'une planification quinquennale, et souhaite la création d'une commission centrale pour remplacer le Conseil national de la planification.

Dans son intervention, au cours de la séance plénière, M. de Charette, ministre de la fonction publique et du Plan ne s'est pas montré favorable à une durée de cinq ans et a regretté que le Conseil n'ait pas retenu l'idée d'un Conseil des sages. Il souhaite, en tout cas, que le dispositif retenu soit aussi souple et ouvert que possible.

L'Elysée, Matignon... et M. Balladur

(Suite de la première page.)

« L'Elysée ne souhaite pas être impliqué dans les affaires domestique, résume l'un des principaux décideurs au pouvoir. *Le refus de signer les ordonnances était donc plus un geste de communication qu'un acte marquant une volonté d'influencer la politique économique.*

Et comme sur le seul sujet qui se trouve aux confins du domestique et de l'international – le monétaire – il y a convergence de vues entre l'Elysée et Matignon, l'attitude de M. Mitterrand n'a gêné en aucune manière l'action économique du gouvernement. »

Cependant, il n'y a pas dans la cohabitation que l'attitude du président de la République vis-à-vis du gouvernement. Il y a aussi un système qui risquait en permanence d'être remis en cause, du moins le croyait-on dans les premiers mois de cette innovation. Au printemps 1986 on trouvait plus d'observateurs pour parier sur une rupture à l'occasion du budget 1987 que sur la poursuite de l'expérience jusqu'à son terme naturel du printemps 1988.

La nécessité d'être rapidement efficace a donc, mené M. Jacques Chirac à concentrer les pouvoirs Rue de Rivoli. Sans doute faudrait-il faire la part de ce qui est dû à la coexistence et de ce qui tient au caractère propre du premier ministre et à sa volonté de s'occuper personnellement du politique et du médiatique. Mais le fait est que, véritable vice-premier ministre, M. Edouard Balladur a obtenu l'arbitrage du budget 1987 et dispose de plus de pouvoirs qu'aucun de ses prédécesseurs.

« Nous avons une machine à réformer extraordinaire », affirme-t-on ainsi au ministère de l'économie et des finances, où l'on souligne que tous les changements intervenus en un an (privatisation, libération des prix, des changes et du crédit, réforme de la Bourse, participation) n'auraient pu être réalisés s'il y avait eu comme par le passé deux ou trois centres de décision dans l'Etat. On est loin, il est vrai, du pouvoir socialiste de 1981-1982, où un arbitrage n'était jamais considéré comme définitif et où une décision de la Rue de Rivoli ou de Matignon pouvait trouver appel à l'Elysée.

Mais l'omnipotence du ministre d'Etat a son prix : absence de concertation, clament certains ministres libéraux rarement favorisés par les arbitrages (combien M. Madelin en a-t-il gagné ?); laxisme, dit-on à gauche, où l'on estime que la nécessité pour le ministère des finances d'intégrer à son niveau la dimension politique des problèmes l'amène à être moins rigoureux que par le passé.

En outre, dans ce système, les interventions – rares – du premier ministre sont toujours décisives. Ainsi en a-t-il été pour les subventions aux agriculteurs ou pour l'augmentation des tarifs des médecins, voire pour la promesse différée – cadeau empoisonné à ceux qui seront au pouvoir après 1988 – de consacrer 30 milliards de francs aux rapatriés d'Algérie. Autant de décisions propres à satisfaire une clientèle, mais qui ont été des potions difficiles à avaler pour M. Balladur.

Question de rythme

Autre inconvénient prêté à la cohabitation et à ses aléas possibles, le risque de devoir être à même de présenter un bilan à tout moment n'a pas été sans conséquences sur le *tempo* des réformes. La libération des prix aurait dû être réalisée soit plus lentement en mettant les services en liberté surveillée, soit très vite pour profiter de la baisse des prix du pétrole, affirment ainsi les critiques de gauche et de droite.

On a beau répondre Rue de Rivoli qu'une libération rapide *« quand tout le monde avait encore en tête un rythme d'inflation de 5 % l'an »* aurait été *« une folie »* et qu'*« aucun élément politique n'a influé sur la tactique réformatrice »*, on peut rester sceptique. Ne serait-ce que parce que si nul ne doute que la mise en harmonie de la politique économique française avec celle de ses principaux partenaires économiques (par diverses libérations) a un coût, celui payé en début d'année pour les prix malgré le bon score de février apparaît excessif. Et que, dès lors, cette réforme semble pouvoir être remise en cause en cas d'alternance politique – si l'on croit les critiques de M. Rocard, – preuve qu'elle n'a pas été assez maîtrisée.

D'autres exemples viennent appuyer l'idée d'un rythme dépendant de la coexistence. La hâte avec laquelle M. Balladur a poussé à la baisse des taux d'intérêt pour tenter d'obtenir une relance rapide des investissements est de ceux-là et aurait même, murmure-t-on, provoqué un désaccord entre le ministre d'Etat et le gouverneur de la Banque de France, M. Camdessus. La conséquence, tout le monde la connaît : il a fallu arrêter cette baisse à la fin de l'été, ralentir la libération des changes et finalement remonter les taux sous la pression des attaques monétaires à la fin de l'année.

Le débat avorté sur le financement de la Sécurité sociale, à l'occasion de la première dévaluation d'avril 1986, est parfois mis aussi sur le compte de la cohabitation. Certains membres du gouvernement proposèrent alors, parmi les mesures d'accompagnement, de rétablir le prélèvement social de 1 % sur les revenus que M. Bérégovoy avait supprimé au début de 1985. M. Balladur préféra, plutôt que de freiner ainsi la flambée de consommation qui s'épanouissait et désequilibrait le commerce extérieur, manifester sa rigueur sur les salaires de la fonction publique. Comme dans le même temps le ministre supprimait l'impôt sur les grandes fortunes, un impôt peu efficace mais symbolique, non seulement le problème du financement de la Sécurité sociale resta entier mais le sentiment d'un gouvernement attaché aux privilèges se développa.

Deux domaines hors du consensus

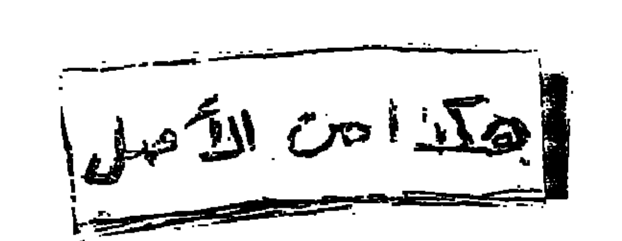
Il ne faudrait pourtant pas conclure de ces quelques exemples que la cohabitation n'a eu que des effets négatifs. Dans un pays où les évolutions sont difficiles sans un minimum de consensus, elle a rendu encore plus ostensible cet accord de base des Français – PC excepté – sur la réforme engagée depuis 1983 par les socialistes et qui repose sur une sagesse macro-économique accompagnée d'une libéralisation de l'économie. Et la coexistence n'est sans doute pas étrangère au fait que la politique sociale elle-même a été loin d'être aussi dure – sauf peut-être dans la forme – que le voulaient les ultra-libéraux. N'en est-on pas revenu, sous l'influence des mauvais indices du chômage, au traitement social du problème ?

Deux domaines, il est vrai, échappent au consensus : les privatisations et la protection sociale. Les socialistes avaient beaucoup investi, idéologiquement, dans les nationalisations. Il leur est donc difficile d'accepter que leur politique soit défaite aussi rapidement. Mais la libéralisation largement engagée par M. Bérégovoy du marché financier, le renvoi des sociétés nationales en Bourse par le biais des certificats d'investissement, auraient sans doute obligé le PS, s'il était resté au pouvoir (ou s'il y revient), à s'interroger sur les structures. Il est notable que la synthèse des divers courants du parti réalisée avant le congrès de Lille ne comporte aucune renationalisation systématique (sinon celle de TF 1).

En matière de sécurité sociale, tout le monde en convient, l'assainissement n'est pas fait. Mais la rupture n'est pas tant à l'intérieur des milieux dirigeants : après tout, si l'on veut garder le système actuel, il n'y a guère d'autres moyens de résorber les déficits que d'augmenter les cotisations et de réduire les prestations. C'est le pays qui ne semble pas prêt à des mesures qui vont bien au-delà du timbrage des lettres envoyées à la Sécurité sociale (décision déjà impopulaire).

Alors que s'engage dans la majorité un débat sur une certaine relance grâce à l'argent des privatisations (M. Balladur vient de préciser que cet argent pourrait être consacré à doter des entreprises publiques qui développent de grands programmes d'investissement, d'équipements et de recherche), il y a peu de chances que la seconde mi-temps de la cohabitation voie avancer le règlement de ce problème de la protection sociale.

BRUNO DETHOMAS.



هكذا من الأصل

Economie

TRANSPORTS

Les Etats-Unis veulent réduire l'encombrement de leurs aéroports

L'administration fédérale de l'aviation civile réunit, cette semaine, les représentants d'une centaine de compagnies américaines pour tenter de mettre fin aux retards qui affectent de plus en plus souvent les vols aux heures de pointe.

En 1986, un vol sur quatre n'est pas arrivé à l'heure parce que les compagnies veulent toutes faire décoller et atterrir leurs appareils aux heures les plus rentables et les plus chargées. Deux aéroports se trouvent dans une situation particulièrement critique : celui d'Atlanta-Harstfield qui devrait théoriquement supporter soixante-treize atterrissages entre 9 h et 9 h 30 et celui de Chicago-O'Hare où trente-six vols sont annoncés à 9 h 15 précises par les horaires officiels des compagnies.

Les négociations promettent d'être serrées, chaque exploitant souhaitant conserver un maximum de vols dans ces créneaux horaires très demandés par la clientèle voyageant pour des motifs professionnels.

Dans l'attente d'une harmonisation, la FAA a pris la décision – contestée – de réduire de 22 à 15 kilomètres la distance séparant deux avions volant à deux dans le même couloir aérien. – *(AFP.)*

SOCIAL

Grève sur le tas chez Vallourec à Decazeville

Une partie des salariés de l'entreprise Vallourec à Decazeville (Aveyron) – fabrique de tubes en acier pour le pétrole et le gaz, 280 salariés, – se sont mis en grève sur le tas depuis le samedi 14 mars, au moins jusqu'à la réunion du 20 mars du prochain comité d'établissement. Lors de cette réunion, un plan social doit être présenté pour accompagner la fermeture de l'usine fixée au 30 avril.

Lors d'un vote qui a eu lieu sur proposition de la CGT et de la CFDT, il y a eu 211 votants et 210 suffrages exprimés sur 278 inscrits : 111 (52,6 %) se sont prononcés pour la grève et 99 (46,91 %) ont voté contre. Quelques jours auparavant, M. Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie CGT, avait appelé à l'occupation des entreprises sidérurgiques du bassin de Decazeville. Pour la direction, *« l'arrêt de la Société d'exploitation de la sidérurgie de Decazeville (SESD-Groupe Asco-Métal de Sacilor), prévu le 30 mars (...), condamne définitivement tout espoir de maintenir Vallourec-Decazeville »*.

● **ERRATUM.** – Paris peut certes s'enorgueillir d'être une plaque tournante dans nombre de négociations touchant au financement du tiers-monde : le forum des créanciers publics ne s'appelle-t-il pas Club de Paris ? De là à attribuer à la France un satisfecit accordé par des instances internationales, il y a de l'amalgame ou... de l'erreur d'impression. C'est bien évidemment « *le Maroc obtient à Paris et non de Paris un double satisfecit* » qu'il fallait lire en titre de notre édition datée du 14 mars.

Suppressions d'emploi dans la division appareillage électrique d'Alsthom

Le groupe Alsthom va supprimer 420 emplois en France dans sa division appareillage électrique. Cette décision est provoquée par des annulations de projets à l'étranger et l'insolvabilité de certains pays, ainsi que par la baisse du dollar, et, en France, par des réductions de programmes importantes à EDF et à la SNCF. Alsthom a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 4 milliards de francs dans ce secteur et figure au premier rang mondial des constructeurs d'appareillage électrique haute et moyenne tension.

Trois unités du groupe seront touchées : le plan prévoit 230 suppressions d'emploi sur 1 600 à Villeurbanne (Rhône), 130 sur 950 à Aix-les-Bains (Savoie) et 60 sur 550 à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Les sites de Mâcon (Saône-et-Loire, 1 000 salariés) et de Saint-Quentin (Aisne, 750 salariés) ne doivent pas être touchés. Le plan social doit être présenté au cours d'un comité central d'entreprise le jeudi 19 mars à Paris.

● **Plan européen de liquidation de 1 million de tonnes de beurre.** – La Communauté européenne, malgré l'opposition de l'Espagne et du Portugal, a formellement adopté, lundi 16 mars à Bruxelles, un plan de liquidation d'une partie de la « montagne de beurre » communautaire. Moyennant une avance de 3,2 milliards d'ECU, la CEE devra écouler en deux ans 1 million de tonnes du vieux beurre entassé dans les stocks communautaires. Le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) devra rembourser cette avance en quatre ans. Les pays ibériques, qui ont adhéré à la CEE en 1986, estiment n'avoir aucune responsabilité dans l'accumulation des stocks de beurre. – *(AFP.)*

● **M. Carl Icahn soupçonné de délits d'initiés.** – La SEC (Security Exchange Commission), organe de contrôle des marchés financiers américains, vient d'ouvrir une enquête sur les activités boursières de l'homme d'affaires Carl Icahn, patron de la TWA. Celui-ci est soupçonné d'avoir eu partie liée avec Yvan Boesky dans un certain nombre de délits d'initiés.

Dans le dossier qu'il vient de constituer, M. Icahn indique qu'il ne cherche plus à prendre le contrôle de USAir, dont il détient 15 % du capital. La semaine dernière pourtant, il avait lancé une OPA inamicale de 1,6 milliard de dollars sur cette compagnie.

REPÈRES

Production industrielle

Recul de 0,5 % en janvier au Japon

La production industrielle japonaise a baissé de 0,5 % en janvier et non de 0,7 % comme l'avait indiqué, dans des estimations préliminaires, le ministère de l'industrie et du commerce international (MITI). La chute de la production des machines électriques est à l'origine de ce phénomène, qui pourrait être de courte durée. Le MITI prévoit, en effet, une hausse marginale de 0,3 % en février et le ministère des finances annonce le redémarrage de l'activité économique pour le deuxième trimestre. Ce nouveau départ restera malgré tout très inégal. La majorité des grandes entreprises interrogées par le ministère envisagent une amélioration de la tendance durant la période juillet-septembre, après une relative stabilisation en avril-juin. Mais les petites et moyennes entreprises, moins *résistantes au choc qu'a représenté* la flambée du yen en face du dollar, ne prévoient aucune reprise.

Confiance des consommateurs

Amélioration aux Etats-Unis

L'indice de confiance des consommateurs américains, calculé par le Conference Board (centre de recherche économique du monde des affaires) a progressé de 6,3 points en janvier. Les intentions d'achat de biens durables restent faibles : stabilisation pour les automobiles, baisse de 1,3 point pour les logements. Mais les autres indicateurs ont progressé, 25 % des ménages interrogés qualifiant de *« bon »* le climat actuel et à venir des affaires, contre 22 % seulement en janvier. Plus de 29 % envisagent une amélioration de la conjoncture dans les six mois à venir, contre 16 % en janvier, mais 45 % se plaignent des difficultés du marché de l'emploi.

Production

Meilleure utilisation des capacités américaines

L'industrie américaine a tourné à 79,8 % *de ses capacités de production* en février, le rythme le plus élevé enregistré depuis un an, annonce la Réserve fédérale. En février 1986, ce *rythme avait, en effet,* atteint 80,2 % avant de fléchir régulièrement. L'impulsion du mois dernier est venue, pour l'essentiel, de l'automobile et de ses secteurs situés en amont, comme la métallurgie. La situation s'est également légèrement améliorée dans les secteurs minier et pétrolier, pour s'établir à 75,3 % de la capacité de production utilisée. Cette dernière reste malgré tout inférieure dans ce secteur de 4,1 points à son niveau de février 1986.

Aéroports

La Grande-Bretagne privatise

Le gouvernement britannique privatisera, cette année, British Airports Authority, établissement public qui gère les aéroports londoniens de Heathrow, Gatwick et Stansted, ainsi que les principaux aéroports écossais. L'offre publique de vente devrait porter sur un capital d'environ 1 milliard de livres sterling (9,8 milliards de francs). Chaque membre du personnel recevra 100 livres (980 F) d'actions gratuites et se verra proposer deux actions gratuites pour chaque action qu'il achètera. Au maximum, chaque employé pourra recevoir 400 livres (3 920 F) d'actions gratuites.







AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE SOFAL

Le conseil d'administration, réuni le 13 mars 1987, a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1986.

L'exercice 1986 a été notamment caractérisé par une activité exceptionnellement forte – ayant conduit à une croissance des encours supérieure à 20 % – et par une baisse des taux importante ; le cumul de ces deux phénomènes, partiellement non récurrents, a entraîné une amélioration des marges d'exploitation. Il explique, pour l'essentiel, la hausse des résultats.

Après F 73 154 466 d'impôts, contre F 53 194 527 en 1985, et F 40 000 000 de dotations aux provisions fiscalement non déductibles, contre F 20 000 000, le bénéfice net, hors plus-values à long termes, s'élève à F 46 881 589, contre F 32 501 973 l'année précédente.

Compte tenu de F 14 768 983 de plus-values nettes à long terme (contre F 18 999 021), le bénéfice net de l'exercice s'établit en définitive à F 61 650 572, contre F 51 500 995.

Le conseil proposera à l'assemblée générale de porter le dividende net à F 45, contre F 40 en 1986, et celui-ci sera payable, comme l'an passé, au gré de l'actionnaire, en numéraire ou en actions.



NORD-SUD DEVELOPPEMENT

Société d'investissement à capital variable

RECTIFICATIF AU COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires se réunira sur première convocation le jeudi 23 avril 1987 et non le vendredi 24 avril 1987 comme mentionné sur le communiqué de presse.

Siège social :
5, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

Le Carnet des Entreprises



● CRÉDIT FONCIER INTERNATIONAL

Le conseil du Crédit Foncier International, filiale belge du Crédit Foncier et Immobilier, a décidé lors de sa dernière séance :

– de nommer M. Claude Altmayer, vice-président directeur général du Crédit Foncier et Immobilier, président du conseil d'administration, en remplacement de M. Maurice Gontier, démissionnaire de ce poste tout en restant administrateur de la société, et de proposer à la prochaine assemblée, la nomination de M. Dominique Chatillon comme administrateur ;

– d'entamer à Bruxelles les démarches nécessaires en vue de l'introduction en bourse d'études et investissements immobiliers, société dont il détient le capital à parité égale avec le groupe Blaton. Cette filiale a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires consolidé de 629 000 000 FB et un bénéfice de 127 000 000 FB. Parmi ses principaux actifs figurent, à Bruxelles, d'importants immeubles loués à long terme à l'Etat belge et occupés par des organismes de la Communauté économique européenne ou du Parlement européen. L'introduction à la cote officielle de la Bourse de Bruxelles devrait pouvoir être réalisée au cours du mois de mai prochain.

Marchés financiers

PARIS, 16 mars ⬇

L'effritement

Le petit jeu du Yo-Yo a repris lundi rue Vivienne et, à la très légère reprise enregistrée à la veille du week-end, a succédé de l'effritement.

Dans la matinée, déjà, le marché n'avait pas montré beaucoup de vigueur. Il ne devait pas retrouver son tonus au cours de la séance principale. En clôture, l'indicateur instantané accusait un très faible repli de 0,3 % environ. Dans la grisaille générale, quelques points de fermeté sont néanmoins apparus à la cote : Schneider, Dumez, Lyonnaise des Eaux, Roussel-Uclaf, Penarroya, voire CSF.

Mais les glissements de cours, fractionnaires le plus souvent, ont été légion. Les établissements financiers et/ou d'investissement se sont plutôt alourdis (Opfi, Cetelem, UCB, Via Banque, Nord-Est), de même que les pétroles, ELF en tête. Ailleurs, Europe 1 a aussi donné un peu de la bande. Peugeot, en revanche, a tenu la dragée haute.

D'une façon générale, les affaires n'ont pas été très étoffées. D'après les professionnels, en prévision de la prochaine liquidation du 23 mars, les investisseurs procèdent aux ajustements d'usage.

La cuvée du mois de mars sera de moyenne qualité avec, pour l'instant, une hausse moyenne des cours de 6,8 %. Mais il y avait peu à vendre.

Epeda-Bertrand Faure lance une OPE sur Luchaire, pour se diversifier sans doute, mais également pour renforcer son activité sous-traitance automobile. Les cotations des deux titres ont été suspendues.

Calme plat également sur le marché obligataire, où les professionnels s'ennuyaient ferme. De l'effritement a également été enregistré sur toutes les sortes de produits, de même que sur le MATIF.

NEW-YORK, 16 mars ⬇

Repli

Wall Street a évolué, le 16 mars, sur une note irrégulière, dans un marché calme où quelque 135 millions de titres ont été échangés. En clôture, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles cédait 10,22 points, à 2 248,44. On notait 1 014 valeurs en baisse, 550 en progression et 400 inchangées.

Autour du Big Board, les investisseurs redoublaient de prudence à l'approche de la séance de vendredi, qui verra l'expiration d'une série d'options reliées aux indices boursiers. Les observateurs indiquaient lundi que rien dans la conjoncture américaine n'était actuellement en mesure de soutenir la tendance. Certains s'inquiétaient en apprenant que la SEC, organe de contrôle des marchés boursiers des Etats-Unis, venait d'ouvrir une enquête sur les activités de l'homme d'affaires américain Carl Icahn. Parmi les valeurs les plus traitées, on notait American Motors (3,936 millions de transactions), Texas Utilities (2,85 millions, OAK Industries (1,7 million), et USX Corp. (1,4 million).

VALEURS	Cours du 13 mars	Cours du 16 mars
Alcoa	43 3/4	42 5/8
A.T.T.	23 3/8	23 1/8
Boeing	52 1/4	51 1/2
Chase Manhattan Bank	38 3/8	37 7/8
Du Pont de Nemours	107 1/2	107 1/2
Eastman Kodak	76 1/8	76 1/2
Exxon	82 5/8	82 3/8
Ford	79 3/4	78 1/2
General Electric	105 1/8	104 1/2
General Motors	77 7/8	77 1/8
Goodyear	53 1/4	53 3/8
I.B.M.	144 7/8	144 7/8
I.T.T.	63 5/8	63 1/2
Mobil Oil	45 1/4	46
Pfizer	73 5/8	73 1/4
Schlumberger	37 5/8	37 1/8
Texaco	34 5/8	34 1/8
U.A.L. Inc.	58 7/8	57 1/2
Union Carbide	28 7/8	28 3/4
U.S. Corp.	25	26
Westinghouse	65 3/8	62 3/4
Xerox Corp.	72 5/8	71 3/8

CHANGES

Dollar : 6,1050 F ⬇

Le tassement du dollar s'est poursuivi, mardi 17 mars, sans raison apparente. A Paris, le deutschemark s'est très légèrement raffermi, et le taux de l'argent au jour le jour s'est tendu à 8 1/4 % pour des raisons purement techniques.

FRANCFORT	16 mars	17 mars
Dollar (en DM) ..	1,8440	1,8350

TOKYO	16 mars	17 mars
Dollar (en yens) ..	152,30	151,40

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (17 mars).	8 1/4 %
New-York (16 mars)...	6 1/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	13 mars	16 mars
Valeurs françaises ..	109,7	109,1
Valeurs étrangères .	106,6	105,6

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	441,2	439,2

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	13 mars	16 mars
Industrielles	2 258,66	2 248,44

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	13 mars	16 mars
Industrielles	1 601,4	1 576,6
Mines d'or	340,1	338,3
Fonds d'Etat	89,87	90,07

TOKYO

	16 mars	17 mars
Nikkei	21 415,4	21 514,73
Indice général ...	1 840,46	1 857,75

MATIF

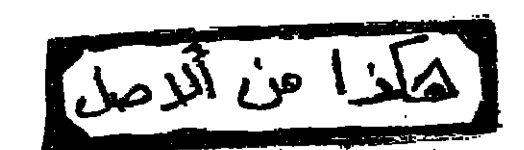
Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 mars
Nombre de contrats : 15 119

COURS	ÉCHÉANCES			
	Mars 87	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87
Dernier	107,65	107,60	107,65	107,50
Précédent	107,80	107,55	107,55	107,45

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PROGRESSION DES RÉSULTATS DE GUERBET. – Les résultats consolidés (provisoires) du groupe Guerbet en 1986 ont progressé de 19,2 %, tandis que le chiffre d'affaires gagnait 13 %. Le groupe note une progression de sa rentabilité grâce à une percée aux Etats-Unis et aux bons résultats d'ensemble de ses filiales à l'étranger.

VENT EN POUPE POUR CARDIF. – Filiale de la Compagnie bancaire, Cardif SA a poursuivi, en 1986, son développement dans l'assurance et la collecte de l'épargne. Le chiffre d'affaires, constitué par les primes d'assurance reçues, s'est élevé à 4,39 milliards de francs, en hausse de 23 %. Compte tenu des primes exceptionnelles comptabilisées en 1985, la progression est, en réalité, pour 1986, de 38 %. Le bénéfice consolidé a augmenté de 78 %, pour se situer à 86,1 millions de francs.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 16 MARS

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	4,5 % 1973	....	....	....	....
4300	C.N.E. 3 %	4235	4235	4235	....
1165	B.N.P. T.P.	1207	1206	1206	− 0 07
1137	C.C.F. T.P.	1233	1228	1230	− 0 23
1115	Créd. Lyon. T.P.	1116	1116	1116	....
2910	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2005	Renault T.P.	2100	2105	2109	+ 0 43
2170	Rhone-Poul. T.P.	2220	2215	2215	− 0 22
1229	St-Gobain T.P.	1339	1310	1300	− 2 90
1282	Thomson T.P.	1275	1276	1276	+ 0 08
515	Accor	548	540	541	− 1 28
2010	Agence Havas	2070	2070	2070	....
1960	Ag. Havas C. I.	2010	2010	2010	....
695	Air Liquide	701	695	695	− 0 86
2200	Alcatel	2735	2745	2745	+ 0 37
1940	Ala. Superm.	2250	2285	2294	+ 1 96
480	A.L.S.P.I.	518	510	512	− 1 16
350	Alsthom ★	439 90	438	434	− 1 34
2460	Arjom. Prioux	2570	2540	2520	− 1 95
500	Aussedat-Rey	601	603	603	+ 0 33
1520	Aux. Entrepr. ★	1585	1580	1590	+ 0 31
1290	Avions Dassault	1300	1300	1300	....
810	BAFIP	825	802	806	− 2 30
500	Bail-Equipem. ★	516	505	502	− 2 71
1000	Bail-Investiss.	984	984	984	....
1000	Cie Bancaire	1074	1076	1076	+ 0 19
540	Bazar H.-V.	624	595	597	− 4 33
680	Béghin-Say ★	675	680	676	+ 0 14
715	Berger (Ma)	749	715	715	− 4 53
715	Bic ★	852	852	855	+ 0 35
1560	B.I.S.	1570	1550	1550	− 1 21
2850	Biscuit (Génl.)	2800	2750	2750	− 1 78
2350	Bongrain S.A.	2750	2750	2748	− 0 07
1200	Bouygues	1249	1235	1240	− 0 72

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 16/3

Droits et bons

Cote des changes

Marché libre de l'or

MINITEL
La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
• : prix précédent
★ : marché continu

Le Monde

Les otages du Liban

L'OJR silencieuse sur le sort de Jean-Louis Normandin

Nombreuses interventions en faveur du technicien d'Antenne 2

Le sort de Jean-Louis Normandin reste des plus mystérieux. L'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR), qui a menacé de *« prononcer une sentence de mort »* à l'encontre du technicien d'Antenne 2, ne s'était toujours pas manifestée mardi 17 mars en fin de matinée. L'ultimatum qu'elle avait fixé samedi – demandant au gouvernement de désavouer certains propos de M. Mitterrand sur la politique française au Proche-Orient – a expiré lundi soir sans qu'aucune information ait été diffusée depuis sur la situation de Jean-Louis Normandin retenu en otage au Liban depuis le 8 mars 1986.

A Paris comme à Beyrouth, on se refuse à attacher trop d'importance à ces délais de principe contenus dans les menaces de l'OJR. La distribution des communiqués de l'organisation est rarement d'une ponctualité rigoureuse, et il peut être hasardeux de chercher à interpréter ses silences – dans un sens ou dans un autre.

On relève, en revanche, avec plus d'optimisme, que les interventions en faveur de Jean-Louis Normandin se sont multipliées ces dernières vingt-quatre heures. Certaines laissent supposer que des contacts directs ont été pris avec les ravisseurs pour les inciter à la « clémence », cependant que Paris sollicitait la médiation de certains Etats.

Ainsi, après une première démarche du chef spirituel du Hezbollah (intégristes chiites pro-iraniens), Cheikh Fadlallah, un autre dignitaire chiite libanais, Cheikh Mohammad Mehdi Chamseddine, est intervenu lundi en faveur du jeune Français. Dans une interview au quotidien libanais *Al-chark* (pro-syrien), il indique avoir effectué *« des négociations ardues »* pour sauver la vie de Jean-Louis Normandin. *« Je ne peux pas être sûr de leurs résultats,* dit-il, *mais j'espère qu'elles aboutiront à le sauver (...). On ne m'a rien promis, mais je peux conclure de ce qui m'a été dit, ainsi que des contacts établis par d'autres parties, que l'otage français sera probablement épargné. »*

En France, Anis Naccache, chef du commando qui a tenté d'assassiner M. Chapour Bakhtiar, ancien premier ministre du chah, en juillet 1980 à Paris, a lancé un appel à l'OJR. Il *« prie et conjure l'OJR, au nom de notre lutte commune, d'épargner la vie de l'innocent Normandin »,* a indiqué son avocat, lisant un télégramme de M. Naccache. La libération de ce dernier fait souvent partie des revendications des ravisseurs de certains des otages occidentaux au Liban. Même démarche de la part de Mgr Hilarion Capucci, ancien archevêque grec-catholique de Jérusalem, qui a déjà proposé sa médiation dans l'affaire des otages ; lui aussi exhorte l'OJR à ne pas mettre ses menaces à exécution.

Le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, s'est, pour sa part, déclaré *« consterné »* par les menaces de l'OJR : *« Rien ne peut justifier que la vie d'un civil innocent soit ainsi utilisée à des fins politiques »,* a-t-il souligné dans un communiqué, cependant que le président Reagan appelait à la libération de tous les otages du Liban.

A Paris, la consigne officielle est au silence. On se refuse à commenter, dans un sens ou dans un autre, les silences de l'OJR. Le porte-parole du Quai d'Orsay avait rappelé, lundi, que le *« gouvernement poursuivait des contacts intensifs avec tous ceux avec lesquels il est en rapport depuis le début de l'affaire des otages et en particulier avec l'Iran ».* Dès samedi, le ministère des affaires étrangères avait répondu à l'OJR en faisant valoir, dans un communiqué publié alors que M. Chirac était en visite officielle en Afrique, que la France entendait *« poursuivre avec l'Iran le processus* (de normalisation) *engagé il y a onze mois ».* La tonalité de ce texte tranchait quelque peu avec les déclarations faites vendredi à Matignon et soulignant la volonté de la France de refuser tout compromis avec le terrorisme. Sans doute pour dissiper tout risque de malentendu, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a fait parvenir, dimanche, un message à son homologue iranien, M. Velayati, dans lequel il ferait allusion aux responsabilités de l'Iran.

● **Démarche de l'archevêque de Cantorbéry auprès de l'Iran.** – Le Dr Robert Runcie a proposé ses services au président du Parlement iranien, M. Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, pour aider à retrouver un diplomate iranien enlevé au Liban en 1982, ont annoncé, le lundi 16 mars, les services de l'archevêché. L'archevêque a fait cette proposition dans une lettre à M. Rafsan-djani en janvier, après que le président du Parlement iranien eut offert son aide pour retrouver M. Terry Waite, l'envoyé spécial de Mgr Robert Runcie, disparu à Beyrouth. (*AFP.*)

PHILIPPINES

Mme Aquino annonce la dissolution des milices armées

MANILLE correspondance

La présidente Aquino a ordonné, lundi 16 mars, le démantèlement de toutes les *« bandes armées parallèles »* utilisées comme *« forces de l'ordre »* indépendantes dans les localités reculées du pays. Si la dissolution de ces groupes, dont le Civil Home Defence Force (corps de défense civil), est exigée par le Front national démocratique insurgé comme préalable à tout accord de paix, la décision présidentielle s'inspire officiellement de la nouvelle Constitution. Celle-ci prévoit, en effet, la mise en place d'une police nationale.

En fait, la réorganisation des forces de l'ordre vise à dépolitiser une armée remuante et ambitieuse.

En outre, les relations entre le pouvoir civil et les autorités militaires pourraient *« être harmonisées »,* selon un responsable militaire, à la suite de l'annonce du départ *« prochain »* du secrétaire exécutif de Mme Aquino, le très controversé Joker Arroyo, à qui certains reprochent une trop grande influence sur la présidente. M. Arroyo demeure le dernier des *« compagnons de route progressistes »* de Mme Aquino. M. Arroyo serait victime de l'influence croissante de l'équipe regroupée autour des ministres des finances, M. Jaime Ongpin, et du commerce, M. José Concepcion.

KIM GORDON-BATES.

Sur le vif

De toutes les couleurs

J'ai plein de trucs marrants à vous raconter, là, aujourd'hui, enfin... marrants... Si, quand même assez ! Vous savez que le SIDA, les British n'en dorment pas. Ça les obsède, ça les panique. Au point que, l'autre jour, le duc d'Édimbourg s'est lancé devant un auditoire stupéfait – je ne sais plus ce qu'il inaugurait – dans la promotion de la capote anglaise. Anglaise, façon de parler. Il s'agissait, en réalité, de la capote taïwanaise. Non, non, je vous jure, j'invente pas !

Et pourquoi taïwanaise ? Parce que là-bas on se... gante de noir pendant les périodes de deuil. Là-bas, dans les cafés, les supermarchés, les universités, les distributeurs automatiques crachent des préservatifs de toutes les couleurs. Assorties à votre humeur ou à votre situation de famille. Vous avez le choix : blanc pour une jeune épousée, rose pour une Lolita à peine pubère, bleu pour un partenaire gay, rouge pour une fougueuse quadragénaire.

Moi, ce qui me frappe, c'est ce retour, la trouille du SIDA aidant, au sens des convenances. Un peu de savoir-vivre, je vous en prie ! Si vous venez de perdre votre femme, ayez au moins la décence de vous garnir de caouchouc rayé noir et jaune avant de sauter celle du copain !

Et attendez, c'est pas fini. Faut tout prévoir, vous le savez. Surtout à la télé. Le direct, ça ne s'improvise pas. Bon, alors, la BBC vient d'organiser une simulation de la mort de la reine. Elle va très bien, merci. Sa mère, l'adorable Queen Mum, aussi, mais bon, au cas où... Images de la foule terrassée par le chagrin et pendue aux grilles de Buckingham Palace. Défilé des ministres à l'écran. Micro-trottoir tendu à des ménagères en larmes. Ouais, ça va, ça roule, ça baigne, pas de problème.

Et voilà que brusquement un des responsables de la chaîne bondit hors de son fauteuil et brame : Vous vous foutez de moi ou quoi ? Le présentateur ! Sa cravate ! Plantée de palmiers verts sur fond azur pour annoncer le décès de Sa Majesté ! Terminé, ça ! Toute catastrophe, accident grave ou drame national sera désormais souligné à l'écran par le port obligatoire de la cravate noire.

Et si, par hasard, une naissance dans la famille royale s'inscrivait au sommaire du journal juste après le naufrage de Zeebrugge, comment faire ? Arborer une cravate sombre à pois roses ou bleus selon que c'est une fille ou un garçon.

CLAUDE SARRAUTE.

La candidature d'Hachette à TF 1

Le Crédit agricole remplace la BNP

La Caisse nationale de crédit agricole va remplacer la BNP dans le tour de table du groupe Hachette, candidat à l'achat de TF 1. La « banque verte » reprend, ainsi, la totalité de la participation (3,5 %) initialement détenue par la BNP.

Cet établissement bancaire avait, en effet, été écarté par la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) au moment où elle avait déclaré (le 11 mars) les groupes de MM. Jean-Luc Lagardère et Francis Bouygues *« aptes »* à continuer de concourir pour l'acquisition de la moitié du capital de la Une. La CNCL avait jugé que la BNP, en tant que conseiller du gouvernement pour la privatisation de TF 1, ne pouvait figurer parmi les partenaires de Hachette (*le Monde* du 11 mars).

A. Rd.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 17 mars

Baisse : – 0,15 %

La Bourse de Paris est en baisse ce mardi matin 17 mars, l'indicateur de tendance étant de – 0,15 %. Les principales hausses sont TRT (+ 1,92 %), Via Banque (+ 1,35 %), Sommer-Allibert (+ 1,34 %), Beghin-Say (+ 1,18 %), Ecco (+ 1,15 %). Sont en baisse Seb (– 2,74 %), Locafrance (– 2,14 %), Darty (– 2,05 %), Sovac (– 1,51 %) et UCB (– 1,32 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	541	540	538
Agence Havas	2070	2070	2076
Air Liquide (L')	695	685	695
Bancaire (Cie)	1076	1073	1070
Bongrain	2748	2748	2748
Bouygues	1240	1238	1240
B.S.N.	4990	4895	4895
Carrefour	3810	3815	3850
Chargeurs S.A.	1920	1910	1925
Club Méditerranée	681	681	685
Eaux (Gén.)	1485	1485	1487
Elf-Aquitaine	334	336	337
Essilor	3620	3620	3620
Lafarge-Coppée	1499	1490	1494
Michelin	3180	3180	3180
Midi (Cie)	1559	1559	1560
Moët-Hennessy	2489	2485	2483
Navig. Mixtes	1235	1235	1235
Oréal (L')	4200	4210	4210
Pernod-Ricard	1085	1085	1085
Peugeot S.A.	1429	1432	1433
Saint-Gobain	447	448	447 50
Sanofi	878	870	870
Source Perrier	762	761	761
Télémécanique	3405	3410	3415
Thomson-C.S.F.	1615	1621	1623
Total-C.F.P.	468 90	486	487
T.R.T.	2188	2200	2230
Valéo	556	549	550

La « Catho » de Lille poursuivra ses expériences de procréation artificielle

La faculté catholique de médecine de Lille poursuivra ses expériences de fécondation *in vitro* et propose un dialogue aux responsables du Vatican qui viennent de réprouver cette méthode de procréation artificielle.

Tout en rappelant leur *« engagement chrétien et ecclésial fondamental »,* les responsables du l'Université catholique de Lille (UCL) écrivent que : *« L'application immédiate de l'instruction de la Congrégation pour la doctrine de la foi (...) poserait de graves problèmes moraux aux responsables de l'UCL, vis-à-vis des nombreux couples qui sont déjà engagés dans ce processus et qui, du fait de cette suppression, verraient fortement compromis, sinon définitivement écarté, l'espoir d'une parenté responsable ; vis-à-vis du corps médical et hospitalier qui s'est engagé dans cette activité, convaincu en conscience non seulement de ne pas faire œuvre illicite, mais d'offrir aux couples concernés un service humain infiniment précieux ; vis-à-vis de milieux scientifiques, médicaux, bio-éthiciens, dans lesquels l'UCL est insérée. Sa crédibilité et son témoignage de présence d'Eglise requièrent ouverture, liberté académique, poursuite d'une recherche de qualité...*

» Notre préoccupation d'appartenance ecclésiale nous incite à demander à la Congrégation pour la doctrine de la foi d'accepter d'ouvrir sur cette question particulière un dialogue avec nous-mêmes et les autres universités catholiques concernées ».

● **Libération de huit dissidents soviétiques.** – Huit dissidents soviétiques ont été libérés des camps de travail et de prison au cours des derniers jours, a annoncé, le mardi 17 mars, à Moscou, Mme Elena Bonner. Selon l'épouse de M. Andreï Sakharov, parmi les personnes libérées figurent notamment : deux contestataires actifs dans les années 70, M. Mikhaïl Rivkin (trente-deux ans) et M. Alexeï Smirnov (trente-six ans).

Mme Galina Barats, épouse du dissident Vassili Barats, lui-même libéré le mois dernier, et qui avait fondé avec son mari le Comité pour le droit à l'émigration, enfin, M. Ivan Kovalev et son épouse Tatiana Ossipova, tous deux anciens membres du groupe de surveillance des accords d'Helsinki, et qui seraient autorisés à émigrer. Le père de Ivan Kovalev, M. Sergueï Kovalev, est toujours détenu. – (*AFP.*)

Le numéro du « Monde » daté 17 mars 1987 a été tiré à 517 720 exemplaires



PUBLICATION JUDICIAIRE

Sur assignation de la société OFFILIB, 48, rue Gay-Lussac à Paris 5e, le Tribunal de Commerce de Paris, par jugement définitif du 20 octobre 1986, aux motifs « qu'il ressort des pièces versées aux débats... que Mme ROSELLINI, pour le compte de la LIBRAIRIE LE FRANÇOIS, fait clairement allusion aux relations commerciales établies les années précédentes, donc dans le cadre d'OFFILIB, afin que ces relations nouées avec la première entreprise se renouvellent et voire s'augmentent avec son nouvel employeur... dans le but de tenter un transfert de la clientèle d'OFFILIB à la LIBRAIRIE LE FRANÇOIS... estimant qu'il s'agit d'un acte de concurrence déloyale... condamne la société LIBRAIRIE LE FRANÇOIS à payer à la société OFFILIB dix mille francs à titre de dommages et intérêts pour concurrence déloyale, ordonne la parution du présent jugement dans deux journaux au choix de la société OFFILIB... »

Maître MENDELSOHN, avocat au Barreau de Paris.



هكذا من الأصل